



RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX 2021



Avant-propos

Ce rapport d'activité est réalisé chaque année à Sceaux dans une volonté permanente de transparence de l'activité municipale, alors qu'aucune obligation n'existe pour la Ville.

En 2021, les services municipaux ont continué de s'investir pour accompagner les Scéens dans la gestion de la crise sanitaire tout au long de l'année et particulièrement dans le cadre du fonctionnement du centre de vaccination mutualisé Antony Bourg-la-Reine Sceaux : vacations au centre de vaccination, prise de rendez-vous pour les Scéens, transport à la demande des citoyens moins mobiles.

Les équipes ont toutes dû apprendre à travailler en suivant un protocole sanitaire strict et en palliant les absences des collègues positifs à la COVID 19, notamment au sein des services au contact direct des usagers.

Par ailleurs, l'administration communale, en lien avec les élus, s'attache à travailler en transversalité et en mode projet quand cela le nécessite, sur les projets suivants :

- la conception d'une feuille de route dédiée aux Blagis adoptée par le conseil municipal suite à la démarche de concertation *Parlons ensemble des Blagis* ;
- la création d'un groupe de travail entre les 4 villes partageant le quartier des Blagis en lien avec le Préfet des Hauts-de-Seine ;
- la nomination d'un coordonnateur CLSPD suite à l'étude de prévention de la délinquance ;
- le lancement d'études par le nouveau pôle Transitions et développement local, notamment le plan de végétalisation, la stratégie bas carbone, le plan vélo 2022-2026, Mobili'kids ;
- l'ouverture d'un nouvel équipement communal, le Fab' lab' fibre et textile ;
- au service des familles, la mise en œuvre de la « semaine à 4 jours » dans les établissements scolaires et la réorganisation du temps périscolaire, la poursuite du déploiement des actions définies dans le cadre du *continuum éducatif* ;
- la poursuite d'études de réhabilitation d'équipements municipaux comme le site sportif des Clos Saint Marcel, la halle des Blagis, le multi accueil de la Gare... un nouveau projet sur le site du Petit Chambord ;
- l'exemplarité et l'innovation comme pour la certification des comptes lancée par la Cour des comptes en lien avec la direction générale des Finances publiques, ou encore pour le compte financier unique ;
- la finalisation du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) ;
- la poursuite de l'intégration dans un processus d'amélioration continue notamment à travers le référentiel d'accueil Qualivilles, dans l'intérêt du service public.

Nous remercions chacun pour sa contribution à ce rapport qui vise à rendre compte de l'action continue de la Ville au service de ses habitants, cherchant à maintenir un haut niveau de service public dans un contexte de plus en plus contraint.

Le maire



Philippe LAURENT

Le directeur général des services



Isabelle DEVERRE

Sommaire

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES	6
CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET PARTENARIATS ..	8
Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques.....	8
Section 2 – Service Archives et patrimoine historique	9
Section 3 - Documentation	10
Section 4 - Service Habitat.....	11
Section 5 - Mission Europe et international	17
CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	20
Section 1 - Service Recrutement-formation	21
Section 2 - Service Carrière- rémunération	26
Section 3 - Service Qualité de vie au travail	33
CHAPITRE IV : DIRECTION DES FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION.....	39
Section 1 - Service Finances et qualité comptable	39
Section 2 – Service Finances facturation.....	46
Section 3 – Service Commande publique	52
Section 4 – Service Systèmes d'information.....	55
CHAPITRE V : POLE TRANSITIONS ET DEVELOPPEMENT LOCAL.....	58
Section 1 – Mission transitions – nature en ville et politique cyclable	59
Section 2 – Mission transitions – économie sociale et solidaire.....	66
Section 3 – Mission économie commerces	69
Section 4 – Mission tourisme	77
Section 5 – Mission campus urbain.....	80
CHAPITRE VI : POLE VIE CITOYENNE, CULTURELLE ET SPORTIVE	83
Section 1 - Service Sceaux info mairie.....	83
Section 2 – Service Population et citoyenneté.....	91
Section 3 – Service Communication.....	96
Section 4 – Action culturelle	109
Section 5 – Service Action sportive	127
CHAPITRE VII : PÔLE FAMILLE ET SOLIDARITES	130
Section 1 - Service Petite enfance	132
Section 2 - Service Vie scolaire	137
Section 3 - Service Entretien / restauration.....	141

Section 4 - Service Animation	145
Section 5 - Service Jeunesse prévention	151
Section 7 - Service Action sociale santé	163
CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE	168
Section 1 - Service Urbanisme	169
Section 2 – Service Bâtiment.....	180
Section 3 – Service Espace public et environnement	183
Section 4 – Service Tranquillité urbaine	187
Section 5 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative	189

CHAPITRE I : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

La direction générale est composée du directeur général des services et les deux directeurs généraux adjoints (DGA) des services.

Le directeur général des services encadre l'ensemble de l'administration.

Il travaille en équipe avec deux directeurs généraux adjoints, qui le suppléent en cas d'absence, et font partie du comité de direction.

Le directeur général des services

Aucun service n'est rattaché directement au directeur général des services, seuls le sont les deux DGA, le directeur des ressources humaines, management et organisation (DRHMO) et les quatre directeurs de pôle.

Le directeur général des services peut être amené à piloter directement certains projets très transversaux, structurants et/ou stratégiques pour la ville.

La direction de l'Administration générale et des partenariats

La direction de l'Administration générale et des partenariats, pilotée par un DGA, a été renommée en 2021 (intégrant les partenariats) et son périmètre a évolué. Les services/missions qui lui sont rattachés sont : les missions Archives/histoire locale, Affaires juridiques, Prévention (nomination d'un coordonnateur CLSPD), Relations européennes et internationales, ainsi que le service Habitat/logement et le secrétariat des assemblées et de la direction générale (intégrant la documentation).

Les deux directions fonctionnelles

La direction finances, achats publics et systèmes d'information, et la direction des ressources humaines, management et organisation, sont les ressources de la collectivité. Leur positionnement est totalement transversal ; elles collaborent avec chaque service et élaborent la vision stratégique de la collectivité chacune dans leur domaine respectif en lien avec le maire et le directeur général des services auquel elles sont rattachées.

Les quatre pôles opérationnels

En 2021, certains pôles ont été réorganisés afin de répondre au mieux aux enjeux du moment.

Ainsi, le pôle Transitions et développement local a été créé. Il regroupe des missions transversales autour de l'environnement (mobilité durable, nature en ville, économie solidaire et circulaire) et du développement de la ville (commerces, tourisme, campus urbain).

Le pôle Relation en citoyens, dénommé désormais pôle Vie citoyenne, culturelle et sportive, intègre en plus des services Sceaux info mairie, Population citoyenneté et Communication, les services Action sportive et Action culturelle, valorisés ainsi comme au service de la population.

Au sein du pôle Famille et solidarités, la résidence autonomie les Imbergères est intégrée au service Seniors, et un chef de projet est nommé.

Afin de renforcer le pilotage des projets au sein du pôle Equipements et cadre de vie, le poste de chargé de projets bâtiments est élargi à l'espace public, et rattaché directement au directeur de pôle.

CHAPITRE II : DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET PARTENARIATS

En relation étroite avec la direction générale des services chargée de missions de pilotage et de coordination, la direction de l'Administration générale et partenariats rassemble différentes unités chargées :

- de fonctions administratives transversales (conseil municipal, démocratie locale, affaires générales...)
- de fonctions support à l'ensemble des services de la Ville (assistance et conseil en matière juridique, archives et documentation, habitat, ...)
- de fonctions administratives incombant au maire (recensement, ...)

Section 1 – Secrétariat du conseil municipal et les affaires juridiques

Le secrétariat des assemblées a pour missions :

- la préparation, l'organisation et le suivi des réunions du conseil municipal (8 en 2021) et de majorité
- la rédaction et le suivi des actes administratifs télétransmis en préfecture, qui représentent, pour la Ville et le CCAS :
 - 162 délibérations
 - 310 décisions du maire
 - 2860 arrêtés dont 1996 arrêtés de gestion du personnel

Lors de la séance du conseil municipal du 27 septembre 2018 a été mise en place la convocation dématérialisée des élus au conseil municipal.

Lors du mandat 2014-2020, 25 élus avaient souhaité bénéficier de cet envoi dématérialisé ce qui avait permis d'économiser environ 5 000 feuilles imprimées.

En juillet 2020, le nouveau conseil municipal a été installé et 27 élus ont souhaité également bénéficier d'un envoi dématérialisé ce qui a permis une continuité dans l'économie du volume de feuilles utilisées.

Quant au service juridique il a essentiellement pour missions le conseil juridique en interne, la gestion et le suivi des contentieux, la veille juridique, ainsi que le suivi des contrats d'assurance responsabilité civile et tous risques expositions.

Le conseil juridique en interne, destiné à sécuriser les actions de la Ville, est dédié à l'ensemble des directions et services municipaux et porte sur tous les domaines du droit.

Au cours de l'année 2021, 34 contentieux étaient en cours dans les domaines suivants :

- urbanisme : 20
- responsabilité : 2
- ressources humaines : 3
- taxes et participations : 1
- pouvoirs du maire : 5
- baux commerciaux : 3

Le service juridique accompagne également les différentes directions dans la mise en œuvre des projets en cours, et dans la transposition des normes issues des évolutions législatives, en relation avec des partenaires institutionnels extérieurs. L'année 2021 a été marquée par l'adaptation des dispositions législatives et réglementaires pour faire face à la crise sanitaire.

Enfin, le chargé de mission affaires juridiques assure la fonction de « délégué à la protection des données » et suit l'application du RGPD.

Section 2 – Service Archives et patrimoine historique

Le service Archives et patrimoine historique est chargé de différents types de missions :

- Définir et suivre la politique de collecte, de tri, de classement des fonds d'archives
- Assurer la conservation et la gestion des fonds
- Définir et mettre en œuvre la politique de numérisation et de restauration des documents
- Assurer l'accès ou la transmission des documents archivés aux services
- Sensibiliser et former les services versants à l'archivage et à l'utilisation du logiciel métier
- Optimiser les relations avec les services versants en matière de procédure d'archivage
- Accueillir et orienter le public dans le cadre de recherches administratives et historiques
- Valoriser le patrimoine à travers des expositions et des animations en direction du public
- Gérer et enrichir le site internet dédié aux archives
- Enrichir les collections par l'acquisition de documents (dons, dépôts, achats ou legs) et d'ouvrages relatifs à l'histoire de la Ville

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

Les missions principales du service sont la collecte, le tri et le classement des archives des services. Le service assure l'accès et la communication des documents aux services et au public extérieur. Il valorise le patrimoine à travers des expositions et des animations en direction du public. Il enrichit le site internet des archives municipales.

Les postes principaux de dépenses concernent la restauration et la numérisation des documents d'archives.

a. Constitution des fonds

Les services ont versé **49,8** mètres linéaires d'archives.

Le service a éliminé 48 mètres linéaires de documents

b. Communication de documents

En interne

109 documents communiqués

En externe

21 sessions de travail

46 lecteurs inscrits

II. Perspectives pour l'année 2022

- a. Etablissement du récolement d'entrée en fonction de l'archiviste
- b. Réévaluation des archives éliminables, dans un souci d'optimisation des espaces de conservation
- c. Poursuite du classement du fonds ancien et des arriérés « contemporains », prise en charge des versements en souffrance dans les services et leurs annexes
- d. Réflexion sur la conservation des fonds (locaux, travaux de restauration et numérisation)
- e. Valorisation : enrichissement du site internet (texte et iconographie) / proposition de posts Facebook / développement de partenariats (type Domaine de Sceaux) / Participation aux travaux relatifs au patrimoine architectural de la commune

Section 3 - Documentation

Les postes de dépense principaux concernent l'achat de documentation à destination des services. Cette dernière comprend des abonnements à des quotidiens et des revues spécialisées, des ouvrages à mises à jour permanentes ainsi que des abonnements en ligne notamment aux bases de données juridiques. Les abonnements prévoient, lorsque que le service existe, les accès en ligne et la réception de newsletters.

- 68 abonnements ont été souscrits via France Publications dont 3 abonnements pour le cinéma Trianon et 1 abonnement au Centre interdépartemental de Gestion
- 3 bases de données juridiques en ligne
- 28 ouvrages achetés par les services

Section 4 - Service Habitat

Le service Habitat de la Ville est chargé de différents types de missions autour de l'habitat privé et du logement social.

En ce qui concerne la demande de logement social, il est chargé notamment :

- d'organiser l'enregistrement et la gestion des demandes de logements sociaux sur le territoire de la commune : organiser l'accueil des demandeurs et l'enregistrement des demandes dans le cadre des procédures nationales en la matière ; mettre en place des outils de gestion, de suivi et d'actualisation des demandes (logiciel, tableaux de bord, suivi des courriers,...)
- de gérer les relations avec les bailleurs sociaux implantés sur le territoire en matière d'attribution des logements en liaison avec la direction générale des services et les élus de la Ville concernés, de préparer les réunions des commissions d'attribution des bailleurs (proposition de dossiers) et de représenter la Ville au sein de ces commissions aux côtés du représentant élu de la Ville
- de suivre la réalisation des obligations prévues dans la loi Egalité et citoyenneté de 2017 et d'assurer les relations avec les services de l'Etat sur ce sujet ; chacun des réservataires ayant l'obligation de consacrer 25% des attributions annuelles sur son contingent aux demandeurs relevant du droit au logement opposable (DALO) ou à défaut aux ménages reconnus PDALPD (plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées)
- d'échanger avec les services sociaux pour la prise en compte de situations particulières (FSL, difficultés sociales,...)

En matière de production de logements sociaux, le service est chargé :

- de suivre la réalisation des objectifs fixés par l'article 55 de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, appelée « Loi SRU » qui impose à certaines communes de disposer d'un nombre minimum de logements sociaux pour atteindre 25% du nombre de résidences principales
- d'apporter son expertise en ce qui concerne l'évolution du parc de logements sociaux sur le territoire de la commune (constructions, agréments, conventionnements,...)
- de participer à la mise en œuvre d'opérations en matière de logement social sur le territoire en lien avec les différents acteurs
- d'être l'interlocuteur des bailleurs dans le cadre des opérations de relogement

Il est par ailleurs chargé :

- de suivre en liaison notamment avec les services de l'établissement public Vallée sud Grand Paris, les procédures d'habitat indigne et la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire dans ce cadre, impulser de nouvelles procédures le cas échéant en liaison avec les élus et services concernés
- de structurer l'information des étudiants en matière de logement sur le territoire, favoriser le développement d'une offre de logements conventionnés en direction des étudiants accueillis dans les établissements de la commune, favoriser la mise en œuvre de solutions complémentaires d'accueil d'étudiants sur le territoire (logement intergénérationnel,...), suivre les attributions de logements étudiants sur les résidences neuves en s'assurant du respect des critères définis en lien avec le gestionnaire
- de piloter le recensement de la population, de tenir à jour les chiffres clefs en lien avec les travaux menés par l'Insee et de la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés

- d'animer le réseau des membres de conseils syndicaux en organisant des temps d'informations et d'échanges entre propriétaires sur des sujets relatifs à leur cadre de vie ou à la réglementation des copropriétés
- de piloter les actions en matière de rénovation énergétique dont l'objectif est de parvenir d'ici 2050 à une rénovation globale du parc de logement

Le service est composé d'un chef de service, d'une gestionnaire Habitat et d'une assistante administrative.

I - Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

Créé en 2012, le service Habitat est chargé de la gestion de la demande de logement social et de la mise en œuvre d'un ensemble d'actions coordonnées dans le cadre des objectifs définis par la Ville.

a. La gestion de la demande de logement social

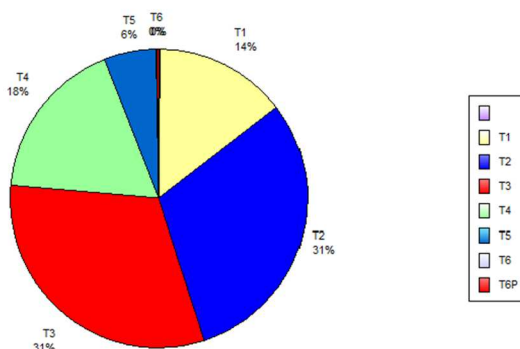
En 2021, 7 413 ménages demandent à bénéficier d'un logement social à Sceaux, dont 949 qui demandent Sceaux en 1er choix.

Profil des demandeurs

- 17% des demandeurs ont déposé leur dossier il y a moins d'un an. 83% ont une demande de plus d'un an, parmi eux 28% des demandeurs ont déposé leur demande avant 2017 ; soit une demande de plus de quatre ans, délais reconnu comme anormalement long sur le département des Hauts-de-Seine
- Les personnes vivant seules et les familles monoparentales représentent respectivement 20% et 47% des demandeurs de logement social à Sceaux alors que les couples sans enfant ne sont que 5% et les familles avec un ou plusieurs enfants représentent 28% des demandeurs
- La très grande majorité des demandeurs ont un lien avec la commune. Parmi eux, 60% occupent déjà un logement à Sceaux et 5% y travaillent

Type de logement souhaité

- En 2021 les deux tiers de la demande concernent des logements de types 2 et 3. Un peu moins d'un quart des demandeurs souhaitent un grand logement (T4 et +) et 14% un studio, soit une présence non négligeable de demandeurs de petits logements.



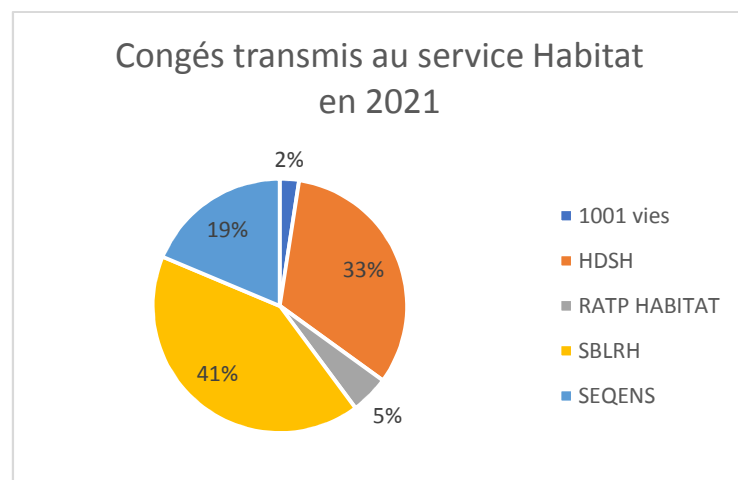
- Parmi les demandeurs souhaitant intégrer un logement social à Sceaux en premier souhait, un quart occupe déjà un logement social et 75% souhaitent pouvoir y avoir accès.

b. Bilan des actions menées en 2021

- Du nouveau demandeur s'interrogeant sur l'accès à un logement social au candidat dont le dossier doit passer en CALEOL, c'est au total 212 rendez-vous qui ont été organisés en 2021 (183 en 2020) ; dont 65 ménages reçus par la conseillère municipale déléguée à l'habitat.
- Entre la mise à jour du dossier, la réception d'appels téléphoniques, l'échange de courriels ou de courriers ou encore le lien avec les bailleurs, 4 237 actions de tous types ont été réalisées par le service pour répondre aux demandeurs.

Les désignations pour un passage en commission d'attribution de logement (CALEOL) :

- Le nombre de logements transmis au service Habitat en 2021 pour un passage en CALEOL sur la ville est de 122 (89 en 2020, 95 en 2019).



- Une collaboration avec deux nouveaux bailleurs a été entamée en 2021 : 1001 vies et RATP Habitat, ces deux bailleurs ayant connu du mouvement sur leur parc à Sceaux.
- Grâce à un partenariat établi avec les bailleurs Sceaux Bourg-la-Reine Habitat et Hauts-de-Seine Habitat, c'est sur une grande part des logements libérés que la Ville a pu présenter les dossiers de demandeurs connus et suivis par le service.
- Des réunions de concertation avec les deux principaux bailleurs ont lieu chaque mois à cet effet pour maintenir une dynamique commune. Ces rencontres sont également l'occasion d'échanger sur la gestion urbaine de proximité et de traiter les éventuelles difficultés existantes sur le parc de logements.
- En ce qui concerne le logement des jeunes, en 2021, 44 étudiants ou jeunes actifs de moins de 30 ans se sont fait connaître au service Habitat. Tous ont été mis en relation avec le gestionnaire Fac Habitat afin qu'il soit attentif à leur candidature afin qu'il soit attentif à leur candidature sur l'une des 3 résidences présentes à Sceaux.

Les objectifs relatifs au relogement des publics prioritaires :

- 25 attributions relevant du PDALPD et 16 de la procédure DALO ont été réalisées en 2021 ; soit un total de 41 attributions prioritaires (19 en 2020) représentant 38% des attributions sur l'ensemble de la ville (hors contingent Action logement). L'objectif pour chaque réservataire est de 25%, ce taux atteint 33% sur l'ensemble du contingent de la Ville.

- Afin de répondre aux objectifs fixés mais également pour mener sa politique du logement en faveur des ménages les plus prioritaires, dans le cadre de son partenariat avec l'ADIL 92, la Ville a mis en place depuis octobre 2019 une permanence d'une demi-journée mensuelle adressée aux demandeurs de logement pour les accompagner dans leurs démarches.
- 51 rendez-vous ont été consacrés à demandeurs de logement reçus par la juriste de l'ADIL pour des renseignements ou un accompagnement autour de l'instruction de leur dossier DALO (40 en 2020).

c. Les opérations de recensement

- En 2021, les enquêtes de recensement sur le terrain n'ont pu avoir lieu compte-tenu du contexte sanitaire. Toutefois, l'INSEE sera en capacité de calculer la population sur la base du RIL mis à jour, en utilisant des algorithmes de calcul basés sur l'historique quantitatif des collectes précédentes.
- En lien avec l'INSEE, le travail de mise à jour du RIL (répertoire d'immeubles localisés) engagé depuis 2019 s'est poursuivi en 2021 et a permis de préciser l'inventaire des logements existants.
- L'année 2021 va remplacer l'année 2016 dans la période quinquennale de calcul des populations légales communiqué en décembre 2021.

d. Accompagner les copropriétés

- Des rencontres régulières sont organisées depuis 2011 afin d'informer ou d'orienter les copropriétaires dans leurs démarches qui peuvent aussi bien porter sur les énergies, les charges, la sécurité, les relations avec les fournisseurs, les dispositifs d'aide ou d'autres questions auxquelles ils peuvent être confrontés et qui concernent la vie dans leur immeuble
- En juin 2021, une rencontre réunissant une trentaine de copropriétaires a été organisée. Les échanges de cette rencontre portaient particulièrement sur la sécurité dans les résidences et les dispositifs existants pour lutter contre les vols et incivilités, les projets de biodiversité dans la ville, la rénovation énergétique : actualités législatives et aides financières et la mise en place du permis de louer

e. Lutter contre l'habitat indigne

- Prévu par la loi Alur et approuvé par le conseil de territoire de Vallée Sud Grand Paris lors de la séance du 29 juin 2021, le permis de louer a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil
- Le permis de louer est opérationnel à Sceaux à compter du 1er février 2022
- Avant chaque nouvelle location, seront soumis à autorisation tous les logements tels que les chambres, studios et 2 pièces loués dans des maisons individuelles ou immeubles collectifs construits avant 1995, ainsi que quelques adresses précises identifiées comme impropres à l'habitation.
- Le propriétaire devra avant chaque mise en location déposer une demande auprès du territoire Vallée Sud Grand Paris via un formulaire Cerfa accompagné d'un dossier technique. Dans un délai d'un mois à compter du dépôt de la demande, un agent de Vallée Sud Grand Paris viendra visiter le logement concerné pour s'assurer de la conformité et de la décence du logement. Dans le cas contraire, la mise en location sera refusée ou conditionnée à l'exécution de travaux

- A Sceaux, la mise en place du permis de louer concerne 22 adresses précises, deux secteurs pavillonnaire (Parc de Sceaux et Blagis) ainsi que tous les logements de type chambres, studio et 2 pièces des logements loués dans des maisons individuelles ou immeubles collectifs construits avant 1995.

f. Encourager la rénovation énergétique de l'habitat

- En lien avec les villes d'Antony, Bourg-la-Reine, le service Habitat a organisé du 15 au 17 octobre 2021 la 2ème édition du Forum de la rénovation énergétique. De nombreuses animations ont permis à plus de 200 ménages d'obtenir les informations à connaître pour effectuer une rénovation énergétique au sein de leur habitation et de rencontrer une vingtaine de professionnels spécialisés sur ce sujet
- La ville de Sceaux étant pilote du Parcours de rénovation énergétique performant des pavillons (PREP) porté notamment par la Métropole du Grand Paris, le travail amorcé en 2020 par le service Habitat s'est poursuivi tout au long de l'année 2021. Le PREP permet aux propriétaires de pavillons souhaitant entreprendre des travaux de rénovation énergétique d'être accompagnés dans leur projet par un opérateur spécialisé, désigné et représenté par Soliha et mis en relation avec des artisans formés par l'organisme DOREMI
- Afin de présenter le dispositif aux ménages, d'échanger sur leur premier projet de travaux et de faire connaître le PREP aux artisans locaux susceptibles d'y participer, 6 webinaires animés par l'adjoint au Maire en charge des Transitions ont été organisés par le service Habitat en 2021
- Au total, 66 ménages se sont montrés intéressés par le parcours et 58 ménages y sont d'ores et déjà inscrits. Tous sont pris en charge par Soliha, en ayant pu bénéficier au moins d'une première rencontre permettant de connaître le projet du ménage et d'exposer les premières orientations techniques et financières possibles

g. Les actions partenariales

- Etude sur l'Habitat privé :

En juillet 2021, Vallée Sud – Grand Paris a missionné le cabinet Urbanis pour mener une étude sur la situation de l'habitat privé sur l'ensemble de son territoire.

Trois ateliers ont été organisés en 2021 par l'EPT portant sur les sujets suivants :

- La rénovation énergétique de l'Habitat
- Les copropriétés vulnérables
- L'habitat dégradé et l'adaptation au vieillissement

La Ville a activement participé à ce travail afin d'y porter la politique communale de l'habitat.

III. Perspectives pour l'année 2022

En 2022, le service devra poursuivre son action et assoir sa place d'acteur central sur les questions liées à l'habitat dans son ensemble sur la ville. Il sera chargé de la réalisation de différents objectifs :

Logement social :

- Maintenir l'action en matière d'accompagnement des demandeurs dans le cadre d'une coordination avec les services de la Ville, les bailleurs et les partenaires
- Poursuivre le travail auprès des représentants de Hauts-de-Seine habitat pour renforcer la collaboration relative à l'occupation des logements, à la stratégie de peuplement et à la prévention de l'impayé sur les quartiers considérés en veille active ; en particulier sur le quartier des Blagis
- Être l'interlocuteur du bailleur SEQENS dans le cadre du relogement des locataires de la tranche 2 des Mésanges dont le démarrage est prévu fin 2022

Habitat privé :

- Poursuivre l'animation du réseau de copropriétaires dans lequel les propriétaires peuvent être informés ou d'orientés dans leur démarche portant aussi bien sur les énergies, les charges, la sécurité ou sur d'autres questions auxquelles ils peuvent être confrontés et concernant leur cadre de vie.

Rénovation énergétique :

- Continuer à suivre les missions confiées à l'organisme SOLIHA dans le Prep, lequel est chargé de l'accompagnement des ménages à la rénovation énergétique de leurs pavillons, depuis l'audit personnalisé permettant un bilan énergétique jusqu'aux travaux via l'accès à un panel d'artisans formés par l'organisme spécialisé DOREMI, en passant par l'aide au financement.

Recensement :

- Actualiser les chiffres-clefs relatifs à Sceaux et sa population et proposer un support accessible à l'ensemble des services concernés.

Section 5 - Mission Europe et international

Créée dans le cadre du nouveau mandat municipal, la délégation Europe et international a pour finalité de soutenir et développer les initiatives locales à l'échelle européenne et internationale. La Ville est en effet jumelée avec Royal Leamington Spa au Royaume-Uni et Brühl en Allemagne et entretient des relations étroites avec les associations locales actives à l'international. La Ville travaille également de concert avec les établissements scolaires et supérieurs implantés sur le territoire afin de promouvoir et soutenir les projets d'échanges d'apprenants.

I - Retour sur l'année 2021

a) Recrutement d'un chargé de mission Europe et International

Dans le cadre de la délégation Europe et international et suite à une réorganisation des services municipaux, un chargé de mission Campus urbain, Europe et International a été recruté en juillet 2021.

b) Actions entreprises dans le cadre des jumelages

Des échanges réguliers en eu lieu entre les services des villes de Sceaux et Brühl afin d'échanger sur des projets de coopération dans le cadre du jumelage. Plusieurs propositions de projets ont été discutées : mise en place d'un volontariat franco-allemand des territoires, échange d'agents de crèches, échanges de professionnels du secteur de l'éducation, projets sur la thématique du tourisme et du patrimoine, tournoi d'échecs. Bien que ces différents projets aient suscité un intérêt marqué de la part des deux villes, leur mise en place effective est conditionnée à la situation sanitaire. Les discussions entre les services des deux villes se poursuivront en 2022.

Le Conseil d'enfants de la Ville a initié un projet en commun avec des écoles de Brühl sur le thème du devoir de mémoire sur la Seconde Guerre mondiale. Le projet est prévu en Normandie les 8 et 9 mai 2022.

Le maire de Brühl Dieter Freytag était présent à Sceaux pour la cérémonie commémorative du 8 mai 1945.

Concernant la ville jumelle de Royal Leamington Spa au Royaume-Uni, la ville a proposé de nouvelles dates pour l'organisation du 50^e anniversaire du jumelage, lequel avait été annulé en 2020 pour raison sanitaire.

c) Actions entreprises sur la thématique de l'Europe

Dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe, la Ville a organisé un ciné-débat au cinéma Trianon en partenariat avec la Faculté Jean Monnet le 8 décembre 2021. Le film et le débat ont porté sur les opportunités du programme Erasmus+ à destination des jeunes (études et stages). Le Doyen de la Faculté ainsi que la vice-doyenne en charge des relations internationales sont intervenus dans le cadre de cette conférence.

Des projets de mobilités d'élèves ou de découverte des cultures européennes sont régulièrement mis en place par les établissements scolaires de la Ville. A titre d'exemple, l'école des Blagis participe au dispositif EMILE dans le cadre duquel un assistant de langue intervient dans l'enseignement de certaines matières en anglais.

d) Mise en place du comité consultatif des relations internationales et européennes

Un comité consultatif des relations internationales et européennes a été créé en 2021. La première plénière a eu lieu en ligne le 4 mai 2021 et une deuxième plénière s'est tenue à l'Hôtel de ville le 19 octobre 2021.

Le comité réunit les principaux acteurs de la Ville actifs sur les thématiques européennes et internationales : écoles, établissements d'enseignement secondaire et supérieur, associations locales engagées à l'international, le Centre scéen des amitiés internationales et autres acteurs locaux (CSCB, clubs de tennis et de football) etc... Les réunions du comité ont permis d'établir un état des lieux des actions européennes et internationales à l'échelle de la Ville et d'initier de nouveaux projets en concertation avec les acteurs locaux.

e) Accueil et intégration des étudiants internationaux

Un comité consultatif de la vie étudiante (CCVE) a été créé en octobre 2021, dont la première plénière a eu lieu en novembre 2021. La première réunion du CCVE a permis de mettre en place un groupe de travail spécifique sur l'accueil et l'intégration des étudiants internationaux à Sceaux.

La Ville a organisé en septembre 2021 une visite des acteurs et services de la Ville spécialement dédiée aux étudiants internationaux, suivie d'une réception à l'Hôtel de Ville. En partenariat avec la MJC de Sceaux, la Ville a également invité les étudiants internationaux à un concert le 10 décembre, lequel a été annulé pour des raisons sanitaires.

f) Participation à divers événements et rencontres sur le thème de l'Europe

Les services de la ville ainsi que les élus participent régulièrement à des conférences et réflexions sur l'Europe. Le 1er octobre 2021 s'est tenue la 7ème université d'Europe organisée par l'AFCCRE présidée par le maire de Sceaux Philippe Laurent. Le 9 octobre 2021, la Ville a participé à un débat sur les nationalismes européens à la bibliothèque municipale. Le 8 novembre 2021, M. Lancrenon, conseiller municipal délégué aux relations européennes et internationales, a participé à un colloque sur les droits de l'homme à Strasbourg au Conseil européen.

M. Lancrenon et Mme Dec ont participé à l'enregistrement d'une capsule vidéo sur les droits de l'homme au niveau local en Europe réalisée par l'Institut National des Etudes Territoriales (INET) afin de concevoir un E-module de formation.

La Ville a participé activement aux réunions préparatoires du Réseau européen des villes universitaires initié par l'Association des villes universitaires de France (AVUF).

g) Soutien aux initiatives portées par les associations locales

La Ville a soutenu la mise en place du projet RELQ, visant à créer une fondation qui enseigne aux Arméniens (notamment les jeunes fragilisés par la guerre) les métiers du numérique via un apprentissage inclusif, gratuit et diplômant. L'école RELQ a ouvert ses portes en octobre 2021 à ses 25 premiers étudiants.

Une délibération en vue de marquer le soutien de la Ville aux populations civiles concernées par cette situation et de soutenir l'engagement de la communauté birmane de France a été votée lors du conseil municipal du 20 mai 2021. Diverses actions ont été menées en lien avec l'association La Communauté birmane de France, dont la présidente est scéenne :

- Conférence « Birmanie : le courage d'un peuple » organisée le 12 mai 2021 et animée par Mme Bénédicte Brac de la Perrière, ethnologue chercheuse au CNRS, et Mme Tin Tin Htar Myint, présidente de la Communauté Birmane de France.
- Projection du film Padauk, Printemps Birman le 30 Novembre 2021 suivi d'un débat en présence des membres de la Communauté Birmane de France.

- Exposition de photographies intitulée «Birmanie : la fragilité de la démocratie » sur le mur rouge de l'Hôtel de Ville du 13 novembre au 11 décembre 2021, dans le cadre du Festival des solidarités.

La Ville a en outre apporté un soutien logistique à l'organisation d'initiatives ponctuelles organisées par les associations locales comme des ventes de produits artisanaux réalisées par le CCFD-Terre solidaire et l'ASAMA (Association scéenne d'amitié africaine).

II Perspectives pour 2022

- Accueil de la délégation anglaise de Royal Leamington Spa lors du weekend du 8 mai et célébration du 50e anniversaire du jumelage
- Déplacement d'une délégation scéenne à Brühl lors du weekend de la Pentecôte
- Initier des projets d'échanges et autres rencontres avec les villes jumelles
- Etudier les possibilités de financements européens pour les projets de la Ville
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants internationaux à Sceaux notamment par le biais du Comité consultatif de la vie étudiante
- Soutenir et initier des projets d'échanges impliquant les établissements scolaires, secondaires et d'enseignement supérieur de la Ville
- Soutenir les actions et initiatives des associations locales et des citoyens scéens en lien avec l'Europe et l'international

CHAPITRE III : DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Le travail de la direction des Ressources humaines a pour mission d'assurer la meilleure qualité de vie au travail des agents de la collectivité, dans un contexte budgétaire maîtrisé.

La qualité de vie au travail se traduit par le recrutement d'agents de qualité qui œuvrent au sein d'une organisation structurée, bienveillante, dont les objectifs sont clairement établis.

La direction des Ressources humaines gère environ 600 agents, tout au long de l'année, tout statut confondu.

La direction des Ressources humaines est composée de trois services :

- Le service Recrutement-formation
- Le service Carrière-paie
- Le service Qualité de vie au travail

Les partenaires/prestataires :

- 1 assistant social mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne (Temps non complet 10%)
- 1 agent chargé de la fonction d'inspection (ACFI) mis à disposition par le Centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne
- 1 médecin du travail via le Service aux entreprises pour la Santé au travail

La direction des Ressources humaines organise la communication RH autour de deux vecteurs, la communication écrite et la communication orale :

- La lettre d'information hebdomadaire « L'hebdo RH » paraît tous les lundis en début d'après-midi
- Le journal interne devenu « En coulisses » en 2021, à paraître 4 fois dans l'année, est centré sur la présentation de la vie des services
- Le résumé du Comité technique (CT) reprend de façon synthétique les éléments d'informations et avis rendus lors des séances officielles du CT
- Les réunions d'information organisées sur une thématique spécifique
- Des rencontres avec les agents des écoles, des multi-accueils et de l'animation
- Les interventions lors des réunions de direction élargie à destination des cadres

Section 1 - Service Recrutement-formation

Le service Recrutement-formation a une double mission : assurer des recrutements de qualité et assurer l'évolution des agents tout au long de leur carrière professionnelle. A ces missions traditionnelles s'ajoutent la gestion des entretiens professionnels et celle des effectifs, dans une perspective de mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Enfin, le service participe activement à la communication interne : livret d'accueil, journal interne, projet intranet...

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Le secteur recrutement

Pour l'année 2021, 72 recrutements de postes permanents ont été opérés pour 130 recrutements en tout, issus de 264 entretiens de premier niveau. Parmi ces 72 recrutements permanents, 20 font suite à une mobilité interne.

Le taux de rotation* pour l'année 2021 est de 11,44% contre 7,18% en 2020, et le taux de remplacement** de 114,29%. Ce dernier taux s'explique notamment par le nombre de départs non remplacés en 2020, qui ont vu les recrutements aboutir en 2021.

**taux de rotation : pourcentage d'agents en mouvements*

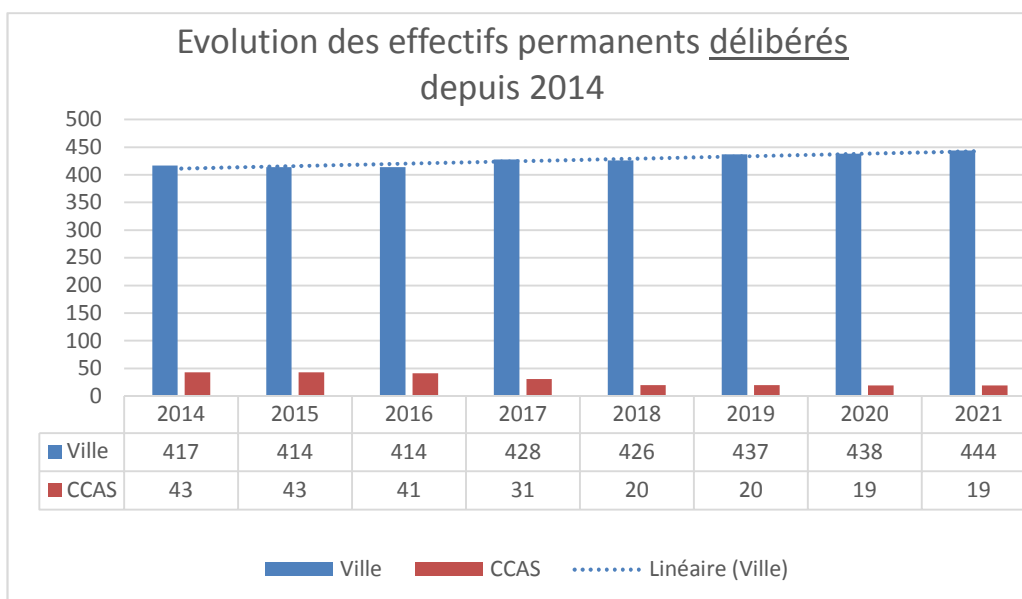
***taux de remplacement : pourcentage d'agents remplacés*

Evolution des recrutements sur les 5 dernières années

	Recrutements permanents	Recrutements non permanents	Total
2017	48	66	114
2018	46	71	117
2019	68	60	128
2020	43	62	105
2021	72	58	130

- 2 414 curriculum-vitae reçus et traités dont 514 par courrier (hors stages) et environ 1 900 par mail.
- 264 entretiens de 1er niveau ont été réalisés (entre 1 et 3 entretiens par recrutement).
- Accueil organisé pour 72 nouveaux collaborateurs permanents, 58 non permanents (dont 14,06 Equivalent temps plein saisonnier).
- 1 journée d'accueil des nouveaux en présence de Monsieur le maire auxquels ont participé 25 collaborateurs. La pandémie n'a pas permis d'organiser autant de journées d'accueil que prévu.
- 63 départs de collaborateurs permanents (dont 12 départs en retraite)

En matière de soutien à l'emploi, la Ville a intégré 83 stagiaires dont 10 gratifiés pour un montant de 19 550 euros (428 demandes de stage : 182 par courrier et 246 par mail). Une politique volontariste d'accueil d'apprentis a porté ses fruits : la Ville a embauché 10 apprentis dans des secteurs variés : petite enfance, espaces verts, informatique, tourisme, etc., pour des durées de contrat de 1 à 3 ans.



Au 31 décembre de l'année 2021, 421 emplois permanents étaient pourvus (Ville + CCAS).

b. La cellule mobilité

La cellule mobilité est composée de plusieurs professionnels des Ressources humaines. Ce groupe pluridisciplinaire étudie et analyse les situations de reclassement pour raisons de santé ou de mobilité d'office suite à réorganisations de services. Les situations de mobilité choisies sont également accompagnées par les membres de la Cellule mobilité. Le groupe agit dans l'intérêt de l'agent et de la collectivité.

En 2021, la cellule mobilité s'est réunie 6 fois et 25 agents ont bénéficié d'un suivi personnalisé : aide au maintien dans l'emploi, reclassement effectif sur un autre poste, parcours de formation, bilan de compétences, aménagement et/ou réorganisation du poste de travail, aide à la recherche d'emploi, etc.

Deux agents ont bénéficié en 2021 du dispositif de Période de préparation au reclassement (PPR). Ce dispositif facilite la transition professionnelle des agents reconnus inaptes dans leurs précédentes fonctions vers le reclassement dans un autre emploi : suivi individualisé par les professionnels de la Cellule mobilité, périodes de formation, d'observation et de mise en situation sur un ou plusieurs postes.

c. Le secteur de la formation

Pour l'année 2021, 233 agents ont suivi 546 formations (les agents pouvant suivre plusieurs stages dans l'année), pour un total de 1 180 journées. Parmi ces formations, 399 ont été organisées en intra (i.e. dans les locaux de Sceaux) soit 462 jours. Cela représente 73% des stages suivis et 39,2% des journées, car les formations intra sont souvent plus courtes que les formations en individuel.

La pandémie a de nouveau eu un impact sur le volume de formation, puisque 249 demandes de formation n'ont pas pu aboutir, représentant 689 jours, soit 36% du total des jours de formation initialement prévus (en 2020, ce taux était monté à 65% de journées non réalisées).

Parmi les jours réalisés :

- 847 journées avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), pour des stages individuels ou en intra, soit 71,7 % du nombre total de jours

- 35 formations avec des thématiques différentes organisées en intra, dans les locaux de Sceaux ou en union de collectivités, via divers organismes de formation, y compris le CNFPT. Ces formations ont donné lieu à 50 sessions (22 l'an dernier)
- 233 agents de la Ville ou du CCAS ont bénéficié d'au moins une formation en 2021, soit 55,3% des agents sur poste permanent

Evolution du nombre de formations réalisées sur les 8 dernières années

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'agents partis en formation	265	362	329	364	345	342	227	233
Nombre de jours de formation	1475	1794	1779	1956	1479	1921	730	1180

La politique en matière de formation consiste à favoriser les départs en formation en vue de permettre l'évolution des compétences des agents et leur adaptation aux changements qui peuvent affecter leur service ou leur poste.

C'est dans cette logique d'évolution continue que la Ville a procédé à 20 mobilités internes pour l'année 2021. Dans la même optique, la Ville favorise les démarches personnelles de reconversion ou d'évolution professionnelle par l'intermédiaire de la réalisation de bilans de compétences par la psychologue du travail ou de préparations à des concours ou examens professionnels.

Pour l'année 2021, 16 préparations de concours ou d'examens professionnels ont été commencées et/ou terminées, dont une a permis au lauréat d'être mis en stage à la suite de sa réussite au concours.

Evolution des dépenses de formation depuis 2015 (hors cotisation CNFPT)

Année	Ville	CCAS	Total
2015	41 979 €	2 100 €	44 079 €
2016	48 657 €	4 540 €	53 197 €
2017	49 143 €	6 264 €	55 407 €
2018	53 238 €	2 100 €	55 338 €
2019	53 694 €	2 450 €	56 144 €
2020	28 578 €	0 €	28 578 €
2021	69 180 €	420 €	69 600 €

Evolution du taux de cotisation au Centre National de la fonction publique territoriale :

Année	Coût de la cotisation toutes collectivités confondues	Taux de cotisation à la charge de l'employeur
2015	99 558 €	1
2016	92 726 €	0.9
2017	92 878 €	0.9
2018	92 948 €	0.9
2019	96 845 €	0.9
2020	81 566 €	0.9(mais exonération de charges CNFPT durant 2 mois en raison de la pandémie)
2021	102 522 €	0.9

Le coût total de la formation est à considérer en incluant le budget dépensé pour la formation des agents et le coût de la cotisation au Centre National de la Fonction publique territoriale, soit 172 122 € pour 2021.

Le niveau de formation en 2021 a participé particulièrement à :

- L'amélioration continue de la qualité des services publics
- La maîtrise de logiciels "métier"
- L'adaptation réglementaire en matière d'hygiène et sécurité au travail
- Le développement de compétences communes pour les animateurs, les ATSEM et les personnels des multi-accueils, notamment autour du jeu, facteur d'interaction entre adultes et enfants
- Les reclassements et reconversions professionnels

d. Les entretiens professionnels

Outil de management, l'entretien professionnel est obligatoire, il permet d'assurer le lien et le suivi de l'évolution professionnelle de l'agent, dans le cadre de son activité, au cours de l'année écoulée. Il concerne tous les agents sur poste permanent, qu'ils soient fonctionnaires ou contractuels.

L'entretien professionnel a désormais un impact sur la part variable appelé Complément indemnitaire annuel (CIA), prime liée à la qualité du travail effectué, à l'engagement professionnel et à l'investissement collectif. En 2021, les comptes-rendus d'entretien ont été modifiés en profondeur pour permettre le calcul du CIA au vu de critères définis en groupe de travail et finalisés en Comité technique.

II. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Déploiement d'un nouveau logiciel de gestion des formations

Objectif : faciliter l'accès de tous aux formations en modernisant et en simplifiant l'ergonomie du logiciel d'inscription.

Résultat : logiciel Inser déployé à tous les services en décembre 2021

b. Déploiement d'un logiciel de gestion des entretiens professionnels

Objectif : permettre un accès plus simple aux entretiens professionnels annuels pour les agents et leurs encadrants, et faciliter l'exploitation des informations en vue de la construction d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Résultat : projet reporté à 2022.

c. Développement de l'apprentissage

Objectif : soutenir les jeunes dans leurs études tout en apportant une aide et un renfort dans les services volontaires. La prise en charge d'une partie des frais pédagogiques par le CNFPT est une opportunité à saisir.

Résultat : embauche de 10 apprentis.

d. Refonte du journal interne Entre nous

Objectif : proposer un support de communication interne modernisé et davantage lu par l'ensemble des agents.

Résultat : parution du journal En coulisses avec une toute nouvelle ligne éditoriale, appréciée par les agents.

III. Perspectives pour l'année 2022

a. Déploiement d'un logiciel de gestion des entretiens professionnels

Objectif : permettre un accès plus simple aux entretiens professionnels annuels pour les agents et leurs encadrants, et faciliter l'exploitation des informations en vue de la construction d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

b. Projet « Mail pour tous »

Objectif : déployer à partir d'avril 2022 des adresses mail professionnelles pour l'ensemble des agents n'en ayant pas actuellement, dans les multi-accueils, les écoles, les centres de loisirs, les gymnases, le Centre technique municipal, et sensibiliser les agents à la cybersécurité.

Section 2 - Service Carrière- rémunération

Le service Carrière-rémunération gère l'intégralité du suivi administratif des agents depuis l'entrée dans la collectivité jusqu'à leur départ.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

La gestion administrative du personnel se concrétise par la production de différents documents.

Les arrêtés de gestion du personnel, 1916 en 2021 pour la Ville (2098 en 2020) et 80 pour le CCAS (79 en 2020) résultent des décisions de l'autorité territoriale modifiant la situation de l'agent au regard notamment de sa rémunération, sa carrière ou encore ses droits à la retraite (tels les recrutements par mutation ou départs, avancement de grade, promotion interne, congé parental...) ou encore liés à son état de santé (mi-temps thérapeutique, inaptitude physique...), la maternité ou encore pour des sanctions.

a. La carrière

- Les arrêtés de gestion du personnel, 1916 en 2021 pour la Ville (2098 en 2020) et 80 pour le CCAS (79 en 2020) résultent des décisions de l'autorité territoriale modifiant la situation de l'agent au regard notamment de sa rémunération, sa carrière (tels les recrutements par mutation ou départs, avancement de grade, promotion interne, congé parental...) ou encore ses droits à la retraite ou encore liés à son état de santé (mi-temps thérapeutique, inaptitude physique...), la maternité ou encore pour des sanctions
- Les mises en stage, au-delà de la production d'un arrêté, requièrent de classer l'agent, c'est-à-dire, calculer, sur la base de ses bulletins de paie et contrats de travail antérieurs, l'ancienneté qui peut être reprise pour le positionner au-delà du 1er échelon ; chaque catégorie hiérarchique a ses propres règles de classement. C'est ainsi que 20 agents ont été classés sur la ville dans le cadre de leur mise en stage en 2021, contre 14 en 2020
- La mise en œuvre du troisième et dernier volet du PPCR (protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations). Ce dispositif a pour objectif de revaloriser les grilles indiciaires et améliorer les perspectives de carrière des agents concernés. Au total, il a entraîné la réalisation de 218 arrêtés pour la ville et 4 pour le CCAS ainsi que 217 avenants pour les contractuels de ville et 10 pour le CCAS
- L'ensemble des arrêtés liés à la carrière a représenté la rédaction de 726 actes pour la ville et le CCAS repartis de la façon suivante :

Type d'arrêtés	ville	CCAS
promotion interne	1	0
avancement grade	19	0
avancement echelon	147	3
reclassement indiciaire	218	4
revalorisation indiciaire contractuels	217	10
activités accessoires prof ecole	55	0
nomination stagiaire/ titul	36	0
détachement	15	1
Total	708	18

- Les demandes d'assermentation pour les policiers municipaux. Cette procédure inclut des échanges et le suivi avec la préfecture puis le tribunal d'instance, 1 demande a été déposée en 2021, contre 2 en 2020
- Le suivi des régisseurs : le service réalise les nominations, les cessations de fonction de l'ensemble des 70 régisseurs de la ville. Ce travail s'effectue en coopération avec les finances publiques afin de valider les demandes. Ainsi, 17 arrêtés ont été réalisés pour la ville et 4 pour le CCAS en 2021

Dans le cadre des recrutements, cela implique :

- la rédaction de 553 contrats de travail sur la ville (renouvellements compris) contre 417 en 2020, et 37 pour le CCAS (17 en 2020)
- La formalisation de 19 mutations / détachements pour les fonctionnaires

Dans le cadre du départ de la collectivité :

- 15 dossiers de retraite ont été instruits dont 3 ont été commencés en 2020 (en 2020, 10 départs en retraite). L'ouverture et le suivi des dossiers de retraite demande aux gestionnaires de reconstituer l'ensemble de la carrière des agents qui en font la demande, avec une anticipation sur 6 mois. Elles doivent préparer les dossiers (compléter la carrière, envoyer tous les justificatifs demandés) en fonction des années de naissances indiquées par la CNRACL
- Et ce sont aussi autant de simulations qui sont réalisées à la demande des agents pour évaluer leur future date de départ à la retraite
- les dossiers d'agents titulaires quittant la collectivité représentent 65 arrêtés pour la ville et le CCAS pour les motifs suivants :

	ville	CCAS
disponibilité (dont renouvellement)	23	2
radiation des cadres (mise en surnombre et rupture conventionnelle)	3	0
retraite	15	0
mutation/détachement	19	3
Total	60	5

b. La prise en compte de l'absentéisme dans la gestion administrative

Le traitement des maladies ordinaires, de la longue maladie (CLM), de la maladie de longue durée (CLD), des maladies professionnelles, au-delà de l'information des services et de la prise en compte en paie de leur impact, nécessite un suivi.

Dès que l'absence dépasse 90 jours pour les maladies ordinaires, cela implique la saisine du Comité médical, pour l'instruction des demandes d'ouverture de CLM, des demandes de renouvellement de CLM et CLD (2 fois par an), ou, lorsque l'agent arrive au terme de ses droits à maladie, des demandes de disponibilité d'office, de maintien de la rémunération ou de reclassement dans l'attente de l'avis du comité médical.

Les demandes de reprise à temps partiel thérapeutique ont évolué. Les trois premiers mois ne sont plus soumis à l'avis du médecin expert. Seul l'avis du médecin traitement est demandé. Une expertise médicale sera mise en œuvre pour un éventuel renouvellement au-delà des 3 mois.

MOTIFS D'ABSENCE	NOMBRE D'ARRETS OU DOSSIERS TRAITES	TRAITEMENTS ULTERIEURS REALISES
Maladies ordinaires	676	
Congés de longue maladie et affections de longue durée	6	1 congé de longue maladie et 5 congés de longue durée
Maladies professionnelles	3	3 saisines de la Commission de réforme impliquant autant d'expertises médicales
Maternités / Paternités	15 congés maternité et 3 congés paternité	
Reprises à temps partiel thérapeutique	11 demandes (contre 7 en 2020)	5 demandes de temps partiel thérapeutique et 6 demandes de renouvellements par périodes de 3 ou 6 mois

- Par ailleurs, dans le cadre de la subrogation (remboursement des rémunérations des agents contractuels par la CPAM) 84 situations d'agents ont été traitées via la réalisation d'attestations de salaires. 24 500 € d'indemnités journalières ont ainsi été reversées à la collectivité
- Le service a également eu à traiter 29 périodes d'absence non justifiées (sur quasiment la même base qu'en 2020 avec 30 absences non justifiées). Chaque période entraîne un courrier, une reprise sur le salaire, puis en cas de réitération, une convocation à entretien, avant sanction pour toute nouvelle absence injustifiée
- De plus, 36 arrêtés pour suspension du demi-traitement ont dû être effectués pour les agents ayant dépassé 90 jours d'arrêts maladie. La perte de salaire peut être compensée si l'agent adhère à un régime de prévoyance

c. La protection santé et sociale

Nombre et coût des participations de l'employeur aux agents ayant adhéré à des garanties complémentaires santé labellisées et/ou à la convention de prévoyance avec Territoria Mutuelle :

Année	Garanties santé labellisées		Garantie maintien de salaire	
	Nombre de participation agent	Coût des participations	Nombre de participation agent	Coût des participations
2014	116	14 655€	245	18 891€
2015	116	14 830€	234	19 843€
2016	127	16 149€	227	19 356€
2017	132	16 802€	223	19 185€
2018	140	18 091€	227	18 258€
2019	146	18 270€	199	21 247€
2020	139	16 060€	237	25 309
2021	139	16 731 €	255	27 287 €

L'augmentation des adhésions au régime prévoyance en 2021 se retrouve dans les versements de maintien de salaire puisque 11 agents de plus en ont bénéficié par rapport à l'année précédente (26 agents en 2021, 15 en 2020). Ce versement a engendré des déclarations mensuelles auprès du prestataire pour assurer le versement de la garantie.

d. La rémunération

Le processus de rémunération passe par l'établissement des paies (impact des nouvelles situations ou des changements saisis en carrière), la saisie des éléments variables, le contrôle puis le mandatement.

La saisie des éléments variables :

- Environ 400 saisies mensuelles d'éléments variables de paie. A chaque changement de situation, une analyse doit être réalisée pour définir l'application le RIFSEEP car de nombreux cas de figures existent, notamment lors des renouvellements de contrat (moins de 6 mois, plus de 6 mois)
- La 2ème phase du RIFSEEP, s'est concrétisée par la mise en œuvre de l'expérience professionnelle pour l'ensemble des agents permanents. Ainsi, après évaluation par les N+1, l'étude de chaque situation individuelle a conduit au versement de l'expérience professionnelle pour les agents concernés. Le service a ainsi matérialisé 363 arrêtés et courriers pour les agents de la ville (fonctionnaires et contractuels) et versé en paie les montants prévus. Le montant mensuel de l'IFSE expérience professionnelle se monte à environ 24 500 € / mois, soit 98 000 € de septembre à décembre 2021
- La GIPA (Garantie individuelle du pouvoir d'achat) est versée une fois par an pour compenser la perte de pouvoir d'achat si la rémunération des agents a peu augmenté au cours des 4 dernières années. Cette mise en œuvre a nécessité l'étude de l'ensemble des situations des agents, la rédaction de 21 arrêtés et le versement en paie pour un total 2 600 €
- La NBI (bonification indiciaire) est versée en fonction de missions spécifiques accomplies par les agents. Ainsi, après étude des situations et demandes des services, 16 arrêtés pour la ville et 1 pour le CCAS ont été formalisés. L'ensemble des NBI versées sur la ville sont à hauteur de 39 000 € en 2021 et concerne 52 agents
- Les congés bonifiés : le suivi a été réparti sur deux services de la DRHMO. Le service recrutement-formation effectue le lien avec les agents, la réservation des dates et des billets. La partie administrative liée au dossier des agents reste sur le service carrière et rémunération. Ainsi les arrêtés pour 3 agents de la ville et 2 sur le CCAS ont été formalisés, ainsi que le versement de l'indemnité de cherté de vie pour environ 4 000 €
- L'indemnité kilométrique vélo (IKV) a évolué pour devenir le Forfait mobilités durables au 1er janvier 2021. Ainsi, 39 agents ont réalisé des trajets domicile/travail en vélo ou en co-voiturage (contre 20 en 2020). Les déclarations relatives au forfait sont en cours de transmission mais d'ores et déjà 37 agents ont pratiqué plus de 100 jours de déplacement sur ce mode de transport. Ils percevront respectivement 200 € au mois de mars (contre 12 en 2020). Le coût de ce forfait sera d'au moins 7 400 € contre 2 622 € en 2020, soit une réussite pour ce dispositif

e. La finalisation de la paie

- Au total, 8253 bulletins de salaire ont été produits pour la Ville en 2021 (7204 en 2020) avec une moyenne de 630 paies par mois, et 225 fiches de paie CCAS/SSIAD (228 en 2020). Soit un total pour le service de 8 478 bulletins de salaires
- Environ 170 attestations Pôle Emploi et autant d'attestations employeur ont été établies pour des fins de contrat

f. Les comptes épargne temps (CET)

Les CET jouent leur rôle de prise différée de jours de congés en 2021 et leur utilisation est en constante augmentation.

En effet, 597 jours ont été épargnés sur les CET au titre de l'année 2021. Ils ont donné lieu à l'achat de points pour versement sur le compte de la Retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) pour 3 880 € (2 264 € en 2020) pour 6 agents. L'indemnité des jours représente un montant de 24 700 € (19 132.5 € en 2020) soit presque 6 000 € de plus que l'année dernière.

Ainsi 237 Comptes épargne temps ont été alimentés cette année.

g. Le rapport social unique (RSU)

Le service carrière et rémunération est en charge du Rapport social unique, auparavant REC (rapport sur l'état de la collectivité). Il doit être réalisé à présent chaque année. Il est une photographie du personnel de la Ville et du CCAS au 31 décembre de l'année écoulée. Il apporte une vue d'ensemble des caractéristiques du personnel et permet de déceler les axes de progrès et les points forts de la collectivité.

Ce rapport a fait l'objet d'une présentation au comité technique ainsi qu'en Conseil municipal pour le RSU Ville et le RSU CCAS, qui pour la première fois ont été dissociés.

II. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Mise en œuvre de DSN

Auparavant la DADS-U était réalisé à chaque fin d'année afin d'établir l'état des charges des rémunérations. Cette opération maintenant nommée DSN (Déclaration Sociale Nominative) est effectuée depuis janvier, à chaque fin de mois.

Etablir la DSN implique le contrôle, la consolidation des montants versés et déclarés mensuellement, mais aussi d'effectuer les déclarations auprès de chaque organisme qui le demande. A noter que certains organismes conservent leur déclaratif sur un mode annuel.

b. Mise en œuvre de l'expérience professionnelle du RIFSEEP

Afin de valoriser l'expérience professionnelle des agents au travers de la part variable IFSE et prendre en compte les parcours professionnels, les savoir-faire acquis au cours des différents postes occupés par les agents, le dernier volet du RIFSEEP a été mis en œuvre en septembre 2021.

Pour cela, des grilles d'application de l'expérience professionnelle au travers de paliers ont été réalisées. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des agents concernés afin de recueillir le parcours

professionnel de chaque agent ainsi que sa connaissance de son environnement de travail et sa capacité à exploiter les acquis de l'expérience. Ainsi 430 formulaires ont été transmis et analysés.

Suite à cette phase de recueil, les éléments ont été saisis en paie. Un courrier a également été transmis à l'ensemble des agents concernés leur annonçant leur nouveau montant d'IFSE expérience professionnelle. La moyenne d'augmentation par agent a été de 58 €/mois pour un coût de 98 000 € en 2021.

c. Pilotage de la masse salariale via un logiciel dédié

Objectif : Affiner les éléments liés à la préparation budgétaire de l'année suivante afin de présenter plusieurs scénarii possibles. Mettre en place des indicateurs de suivi et d'alerte de la masse salariale.

La mise en route d'un nouveau logiciel entraîne un travail de paramétrage important. Pour Adelyce, l'ensemble des données de paie de 2019, 2020 et 2021 ont été enregistrées uniquement pour la ville. En effet, le CCAS ne nécessite pas un suivi aussi précis au vu du peu d'effectifs. Les flux de paie sont injectés chaque mois permettant pour un suivi optimisé.

Le logiciel a été utilisé cette année essentiellement pour la préparation budgétaire, objectif premier de cet achat.

Enfin, il pourra être envisagé à l'avenir, que les directeurs aient accès aux données concernant leur direction. Ils pourraient ainsi, avoir un état des lieux sur la masse salariale et les effectifs de leur secteur.

III. Les nouveaux projets pour 2022

a. Mise à jour du guide des présences et absences

Objectifs : Mettre à la disposition des agents un guide avec les dernières évolutions réglementaires pour accompagner au mieux les agents et l'encadrement sur les thématiques liées au temps de travail

La dernière mise à jour du guide des présences et absences date de 2019. Aujourd'hui, des modifications sont intervenues notamment sur les congés bonifiés, le temps d'habillage et déshabillage des agents ou encore le temps partiel thérapeutique. Aussi, il devient nécessaire d'actualiser tous les sujets abordés dans ce guide et de les mettre à jour.

b. Suivi de nombreuses évolutions réglementaires

Objectifs : mettre à jour la carrière et paie des agents

Enjeux : valoriser les parcours individuels

- revalorisation des échelles C1 C2 C3

À compter du 1er janvier 2022, le montant brut du SMIC horaire augmente de 0,9 % pour s'établir à 10,57 € (au lieu de 10,48 €).

Pour tenir compte de cette hausse, deux décrets revalorisent le minimum de traitement pour les fonctionnaires et les agents contractuels. Ainsi cette réforme améliorera les débuts de carrière des agents de catégorie C.

Le service devra répertorier les agents concernés, établir les changements en carrière et en paie, ainsi que formaliser les arrêtés pour les dossiers administratifs des agents.

- Revalorisation de la loi Ségur

Suite aux décrets du 29 décembre 2021, les auxiliaires de soins et auxiliaires de puériculture vont passer de catégorie C en catégorie B. De même, les cadres de santé, les puéricultrices et infirmiers verront aussi leur cadre d'emplois se transformer avec une évolution de leurs grilles indiciaires.

Ces modifications entraîneront des actualisations dans la carrière et la rémunération des agents.

- Prime inflation

La prime inflation de 100 € pour tous les agents qui ont perçu moins de 26 000 € bruts entre le 1er janvier 2021 et le 31 octobre 2021, sera versée en 2022. Pour cela, un recensement des agents ayant plusieurs employeurs permettra de déterminer l'organisme en charge du versement de cette prime.

La prime inflation s'inscrira dans un nouveau plan comptable qui devra être pris en compte dans le paramétrage de la paie.

- Rapport Sociale Unique via DSN

Objectifs : réaliser le rapport à partir de données centralisées

Enjeux : diminuer le temps de contrôle et réduire le risque d'erreur.

Dans une optique d'amélioration de la réalisation du RSU, la remontée des données pourra être réalisée via les DSN mensuelles. Cette nouvelle méthode permettra d'injecter des données de façon plus ciblée et précise. L'objectif étant de diminuer le temps de contrôle et se focaliser davantage sur l'analyse des données.

Section 3 - Service Qualité de vie au travail

Le service Qualité de vie au travail poursuit ses actions pour améliorer les conditions de vie au travail en matière de santé et de protection sociale. Il intègre notamment la prévention des risques professionnels et la promotion de la qualité de vie au travail.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2021

a. L'action sociale

La Ville assure les prestations d'action sociale prévues par la circulaire DGAFP-FP/4 n° 1931 et DB-2B n° 256 du 15 juin 1998. En 2021, le montant des prestations versées directement par la Ville s'élève à 13 310 €.

La Ville cotise au Comité national d'action sociale (CNAS) qui offre de nombreuses prestations diverses et variées aux agents municipaux : aides (logement, entrée dans la vie, permis de conduire, mariage, prêts divers, accompagnement handicap...), subventions (vacances, enseignes, sport, culture).

Le CNAS a développé ces dernières années son site internet et les offres dématérialisées. Ainsi les agents disposent d'un espace personnel sur lequel ils peuvent déposer leurs demandes de prestations. Cependant, le nombre de dossiers transmis en DRHMO en 2021 a augmenté par rapport à 2020.

44 dossiers réceptionnés et transmis directement par le service Qualité de vie au travail contre 25 en 2020.

Le tableau ci-dessous recense le montant total des prestations versées aux agents.

VILLE ET CCAS		
Année	Nombre d'utilisateurs	Montant total des prestations
2018	301	92 551 €
2019	305	92 506 €
2020	268	86 566 €
2021	268	88 640 €

On observe une légère hausse du montant total des prestations avec un nombre d'utilisateurs constants mais la crise sanitaire a rendu les demandes en loisirs encore fragiles.

- 19 dossiers de demandes de médailles constitués et transmis aux préfetures.
- 289 enfants du personnel ont bénéficié d'un cadeau de Noël.
- 565 agents ont bénéficié de deux chèques cadeaux d'une valeur de 35 € chacun à utiliser auprès des commerces de la ville de Sceaux.

L'assistante sociale a réalisé, dans le cadre des missions qui lui incombent :

- 48 agents reçus
- 100 entretiens physiques
- 21 entretiens téléphoniques
- Pas de visite à domicile ni d'accompagnement divers

b. La santé

1/ La médecine du travail

La Ville a contractualisé, depuis le 1^{er} juillet 2016, avec un service aux entreprises pour la santé au travail qui alloue à la collectivité un médecin du travail. 230 visites médicales ont été programmées. Certaines visites sont organisées en visio si nécessaire.

2/ Le FIPHFP

Le Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la fonction publique est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il impose une cotisation aux employeurs ne respectant pas l'obligation légale d'avoir, au sein du personnel, 6% de travailleurs reconnus handicapés ou assimilés (au sens du FIPHFP).

Année	Nombre d'agents requis pour annuler la cotisation (ville + ccas)	Nombre d'agents reconnus parmi les effectifs (ville + ccas)	Coût total de la cotisation (ville + ccas)
2017	25	21	19 195,17 €
2018	28	21 + 17 375 € de dépenses déduites	29 280 €
2019	29	24	19 760 €
2020	28	26	10 030 €
2021	28	31	0,00€

* Dépenses afférentes au maintien dans l'emploi et entrant dans le calcul du coût de la cotisation

3/ Les activités sportives et conviviales

Dans le cadre de la démarche d'évaluation des risques psychosociaux et pour instaurer des moments de convivialité et de partage entre les agents, la Ville a mis en place des séances de renforcement musculaire le mardi et des séances de sport collectif le mercredi sur le temps de la pause méridienne. Les séances ont été réalisées en visio une partie de l'année 2021 en raison du contexte sanitaire. En septembre, les cours ont repris en présentiel.

A la fin du dernier trimestre, un atelier artistique a été proposé le jeudi pendant la pause méridienne.

La salle de musculation est accessible gratuitement pendant la pause méridienne du lundi au vendredi.

c. La prévention des risques

La Ville compte différents acteurs pour prévenir les risques liés à l'activité professionnelle et améliorer les conditions de travail des agents.

1/ Le conseiller en prévention

L'année 2021 a été marquée une nouvelle fois par la crise sanitaire et des missions supplémentaires liées à la Covid 19 ont incombé au conseiller en prévention.

- 7 visites en milieu professionnel du conseiller en prévention relatives à des aménagements de poste ayant donné lieu à des rapports de visite et des visites d'observation d'activité
- 15 interventions en milieu professionnel qui n'ont pas nécessité de rapports (aménagements de poste suite à des restrictions de la médecine du travail ou sollicitations directes de l'agent, de son manager ou du service bâtiment)
- Intervention sur 4 projets architecturaux/aménagement
- 3 enquêtes d'accident du travail
- Poursuite de la réactualisation du document unique
- Animation du réseau de 10 assistants de prévention avec 1 journée par mois de décharge
- Semaine des gestes qui sauvent
- Semaine de la qualité de vie au travail
- Prise en charge de la distribution des masques et de la gestion des dotations en lien avec la crise sanitaire : masques (en tissus, chirurgicaux, inclusifs), gel hydroalcoolique, visières
- Elaboration d'affiches d'information relatives à la Covid, de notes et de procédures
- Suivi des passes sanitaires/obligations vaccinales
- Veille juridique relatif à la crise sanitaire
- Gestion des agents positifs ou cas contacts
- Dans le cadre du contexte sanitaire, il a été organisé :
 - ✓ 2 sessions de dépistage PCR pour **70** agents volontaires
 - ✓ 4 sessions de tests salivaires pour **25** enfants et agents à chaque session
 - ✓ 1 session de vaccination contre la grippe pour **34** agents volontaires

2/ La psychologue du travail

L'année 2021 a été marquée par la progression des interventions en collectif de la psychologue du travail auprès d'agents, à la demande des chefs de services ou des agents.

En 2021, elle a réalisé 9 interventions auprès d'équipements concernant 2 pôles et 6 services :

- ✓ 13 analyses de pratiques/séances de régulations
- ✓ 2 médiations
- ✓ 3 temps d'échange avec des équipes en lien avec la crise sanitaire

Elle a organisé 18 réunions de temps de travail avec les directeurs, les chefs de service et/ou les encadrants de proximité en vue de préparer ces interventions. Ces temps sont l'occasion d'évoquer les points d'étape, le suivi, et d'alerter sur les situations difficiles.

Dans le cadre de l'accompagnement au changement et du management et de l'organisation, la psychologue du travail a participé à :

- ✓ 2 interventions avec la directrice des ressources humaines relatives à des problématiques organisationnelles et managériales
- ✓ 1 intervention sur l'accompagnement au changement en binôme avec la conseillère en prévention

Les motifs de consultations sont divers.

La psychologue du travail participe à la démarche d'évaluation des risques psychosociaux et fait partie du comité en charge du suivi des plans d'actions transversales et spécifiques issus des groupes de travail.

3/ L'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Le Centre de Gestion Interdépartemental de la Petite Couronne met à disposition de la Ville un ACFI chargé de réaliser des visites d'inspection auprès des services de la Ville.

- 1 visite d'inspection a été organisée avec à l'issue un rapport de visite et une participation au CHSCT pour présenter le rapport d'activité annuel
- 5 réponses ont été apportées à l'ACFI suite aux visites réalisées au cours de l'année 2020

4/ Le réseau d'assistants de prévention

Le réseau d'assistants de prévention comprend 10 agents de différents services. Ils exercent leurs missions en réalisant des visites sur site et se réunissent régulièrement.

Objectifs : assister le conseiller en prévention dans sa démarche d'amélioration des conditions de travail

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Evolution professionnelle	2	15	8	10	12	12	12
Bilan professionnel	4	8	8	7	6	3	
Cellule mobilité / Reclassement / Santé	3	10	6	5	11	9	15
Personnel	3	2	3	3	3	4	2
Suite événement traumatogène		1	1	2		2	
Contexte disciplinaire	1	1		1	1		1
Conditions de travail dégradées			4	1	1		1
Relations conflictuelles	8	14	13	9	6	12	23
Situation organisationnelle complexe		3	2	2			1
Souffrance au travail						1	1
Total d'agents reçus	21	54	45	40	40	43	56

des agents et assurer l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

Enjeux : créer une dynamique de prévention des risques professionnels et veiller à l'obligation de l'employeur de protéger la santé physique et morale des agents et être un appui au conseiller en prévention.

5/ La mise à jour du document unique

Objectifs : Poursuite de la mise à jour du document unique grâce à l'évaluation des risques professionnels, par métier (unité de travail), et observer leur évolution dans le temps, pour mise en œuvre d'actions.

Enjeux : Répondre à l'obligation réglementaire et réduire, par les actions menées, les risques professionnels.

La mise à jour du document unique est un processus continu.

d. Le dialogue social et les instances paritaires

Soucieuse d'instaurer un bon dialogue social, la Ville rencontre régulièrement les organisations syndicales dans le cadre du Comité technique et autres réunions de travail. Malgré le contexte sanitaire, il a été organisé :

- 7 réunions du Comité technique et 3 réunions du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- 7 procès-verbaux et 7 résumés accessibles sur T/comm
- 1 COFIL RIFSEEP et 2 COFIL RPS
- Plusieurs réunions de travail :
 - ✓ Démarche d'évaluation des RPS
 - ✓ Evolution de l'organisation du temps de travail des services Restauration/entretien et Animation
 - ✓ Télétravail
 - ✓ RIFSEEP : expérience professionnelle

II. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Lutte contre les risques psychosociaux

Objectifs : relance de la démarche d'évaluation des RPS pour lequel certaines actions ont dû être reportées au vu du contexte sanitaire et déploiement de nouvelles actions.

Moyens : comité de suivi, COFIL et tableau de suivi du plan d'actions.

Enjeux : Construction de plans d'actions efficaces pour l'amélioration de la qualité de vie au travail.

La démarche des RPS a été lancée en septembre 2018 avec le cabinet Neeria et la 1^{ère} étape d'évaluation a été clôturée début janvier 2020. La 2^{ème} phase consiste à mettre en œuvre les actions proposées par les groupes de travail et de poursuivre l'amélioration des conditions de travail.

Bilan 2021 du plan d'actions issu des groupes de travail :

- 11 actions réalisées
- 3 actions en cours
- 5 actions à venir
- 5 propositions d'actions

b. Formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité

La formation PRAP participe à l'amélioration des conditions de travail des agents en luttant contre l'usure professionnelle et rend les agents acteurs de la prévention.

Deux sessions de formations ont été organisées au cours du dernier trimestre 2021 auprès des assistants de prévention et des ATSEM et agents de restauration/entretien. Les chefs de service ont bénéficié d'une sensibilisation dispensée par la conseillère en prévention.

5/ Co-pilotage du projet relatif à l'amélioration de conditions de travail des ATSEM

Le service Qualité de vie au travail a participé au projet pour l'amélioration des conditions de vie au travail des ATSEM pour lequel le service Restauration/entretien a été retenu. La conseillère en prévention a établi un diagnostic complet en réalisant :

- 10 observations de terrain auprès des ATSEM des différents établissements scolaires

- 3 séances d'entretiens collectifs en binôme avec la psychologue du travail
- La rédaction du diagnostic

c. Mise en place du télétravail

La mise en place du télétravail suite au confinement a amené la collectivité à s'interroger sur l'instauration d'un télétravail régulier. Suite à une enquête auprès de l'ensemble du personnel, il a été proposé la mise en œuvre du télétravail avec la rédaction d'un règlement et d'un guide. Un protocole d'accord approuvé par le conseil municipal et signé par les syndicats ouvre la possibilité aux agents de bénéficier d'un volume de 88 jours de télétravail par an.

III. Perspectives pour 2022

a. Lutte contre les risques psychosociaux - étape 2

Objectifs : poursuite de la démarche RPS avec le déploiement d'une enquête auprès du personnel des multi-accueils et suivi des actions en cours en développant plus largement la communication auprès de l'ensemble des agents.

Moyens : Comité de suivi et plan pluriannuel avec échéances.

Enjeux : Améliorer la qualité de vie au travail des agents au travers d'actions transversales et spécifiques.

b. Formation PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)

Objectifs : Poursuivre la mise en œuvre du plan de formations PRAP initié au dernier trimestre 2021 avec la volonté de le déployer vers les services les plus exposés afin de développer une véritable culture de la prévention les agents et réduire l'absentéisme lié aux accidents de service et maladies professionnelles.

Moyens : former des « Acteurs en prévention des risques liés à l'activité physique ».

Enjeux : Promouvoir la culture santé et sécurité auprès des agents et réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles liés à de mauvaises postures pratiquées sur le lieu de travail.

Cibles : agents de Restauration/entretien, animateurs, agents du CTM.

c. Forum santé

Objectif : organiser le 3ème forum santé, rendez-vous privilégié pour les agents

Enjeux : permettre aux agents de découvrir des techniques à mettre en œuvre en toute autonomie pour améliorer leur santé physique et morale, apporter des pistes de réflexion pour prendre en charge son corps et son esprit et rassembler les agents autour d'un évènement régulier en créant un moment convivial.

d. Co-pilotage du projet usure professionnel des ATSEM

Objectifs : suite au diagnostic établi en 2021, mise en place du plan d'actions relatif au projet d'amélioration des conditions de travail des ATSEM et son suivi.

Moyens : groupes de travail.

Enjeux : améliorer les conditions de travail et prévenir les maladies professionnelles et accidents de service.

e. Actions diverses

Objectifs : mettre en place des actions régulières relatives à la prévention ou autres thématiques RH : café RH, réunions d'information, ateliers sophrologie.

CHAPITRE IV : DIRECTION DES FINANCES, ACHATS PUBLICS ET SYSTEMES D'INFORMATION

Section 1 - Service Finances et qualité comptable

Le service Finances et qualité comptable réalise l'élaboration, l'exécution et le suivi du budget. Il travaille en collaboration avec le Service de gestion comptable (SGC) au règlement des dépenses, à l'encaissement des recettes et à la bonne application des règles de la comptabilité publique.

Le Service de gestion comptable (SGC) de Fontenay-aux-Roses a remplacé depuis le 1^{er} janvier 2022 l'ancienne Trésorerie de Sceaux-Municipale. La DGFIP s'est en effet engagée depuis 2019 dans une réforme de l'organisation de son réseau, « le nouveau réseau de proximité », avec la suppression des 19 trésoreries du département des Hauts de Seine, leur remplacement progressif par 6 services de gestion comptable (SGC) et la création de conseillers aux décideurs locaux (CDL). Les SGC ont à leurs têtes, un comptable public qui tient les comptes des collectivités rattachées et est compétent, avec son équipe, pour les questions de gestion quotidienne. Le CDL a pour objectif de proposer un conseil individualisé aux collectivités dans différents domaines (comme la fiscalité) et d'accompagner les collectivités dans la mise en place des évolutions portées par la DGFIP (comme la dématérialisation de la monétique).

Le service Finances et qualité comptable est également garant de la qualité du processus budgétaire et comptable. Il est en effet mobilisé sur la mise en qualité de ses comptes dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes prévu par l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, expérimentation qui a débutée en 2016 et qui va se poursuivre jusqu'en 2023.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. La maîtrise des délais de paiement

Les délais de paiement pratiqués par la Ville sont conformes aux obligations légales. Le service Finances et qualité comptable a mandaté en moyenne en 24 jours en 2021 et la Trésorerie de Sceaux-Municipale, quant à elle, a contrôlé et payée en moyenne en 3 jours, soit un délai global de paiement de 27 jours. La Ville respecte le délai légal pour payer les fournisseurs qui est de 30 jours depuis le 1er juillet 2010. En cas de dépassement du délai de paiement, la Ville est redevable à l'égard de son fournisseur d'intérêts moratoires (calculés en fonction du nombre de jours de retard et appliqués au montant qui subit le retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement).

Délai global de paiement de la ville de Sceaux de 2017 à 2021			
	délai mandatement ville en jours (1)	délai de paiement trésorerie en jours (2)	CUMUL
2017	24,33	6,46	30,79
2018	23,92	4,94	28,86
2019	24,83	2,91	27,74
2020	24,58	6,20	30,78
2021	24,25	3,07	27,07

(1) Délai exhaustif (2) Délai d'un échantillon de 90% de factures

En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises. La Ville et la Trésorerie reviennent en 2021 à des délais plus habituels, après une année 2020 aux délais rallongés du fait des interruptions d'activité liées au Covid-19 (le temps de mettre en place le télétravail dans les deux administrations).

b. La qualité comptable

La Ville porte une attention constante à la qualité et à la fiabilité de ses comptes, Sceaux a ainsi obtenu la note de 19,8/20 en 2021 sur l'exercice 2020 à l'Indice de Qualité des Comptes Locaux (IQCL).

Note de Sceaux à l'IQCL (indice de Qualité des Comptes Locaux) sur les exercices 2016 à 2020	
2017 (sur l'année 2016)	19,5
2018 (sur l'année 2017)	18,5
2019 (sur l'année 2018)	19,2
2020 (sur l'année 2019)	18,9
2021 (sur l'année 2020)	19,8

L'IQCL est un outil qui contrôle à la fois les schémas comptables et les délais de passation des opérations. Il porte sur des problématiques comptables variées :

- la couverture des risques (constitution de provisions),
- l'exactitude du résultat (correct rattachement à l'exercice, reprise des subventions reçues, apurement des comptes d'imputation provisoire...),
- la lisibilité et la sincérité du bilan (réalité des actifs par l'apurement des créances irrécouvrables, intégration des immobilisations et des frais d'étude, amortissements obligatoires...).

Les contrôles automatiques donnent ainsi lieu à la validation ou non des items répartis selon 4 grands domaines : A (le haut de bilan), B (les comptes de tiers), C (les opérations complexes) et D (le respect des délais). Un indicateur présentant une note élevée, apporte une présomption de bonne qualité des opérations.

Avec une note de 19,8/20, la Ville a validé tous les items. Enfin, la note obtenue par Sceaux se situe largement au-dessus de la moyenne départementale qui est fixée à 17,8 en 2021 sur l'exercice 2020.

c. Le nombre de factures, de mandats et de titres par an

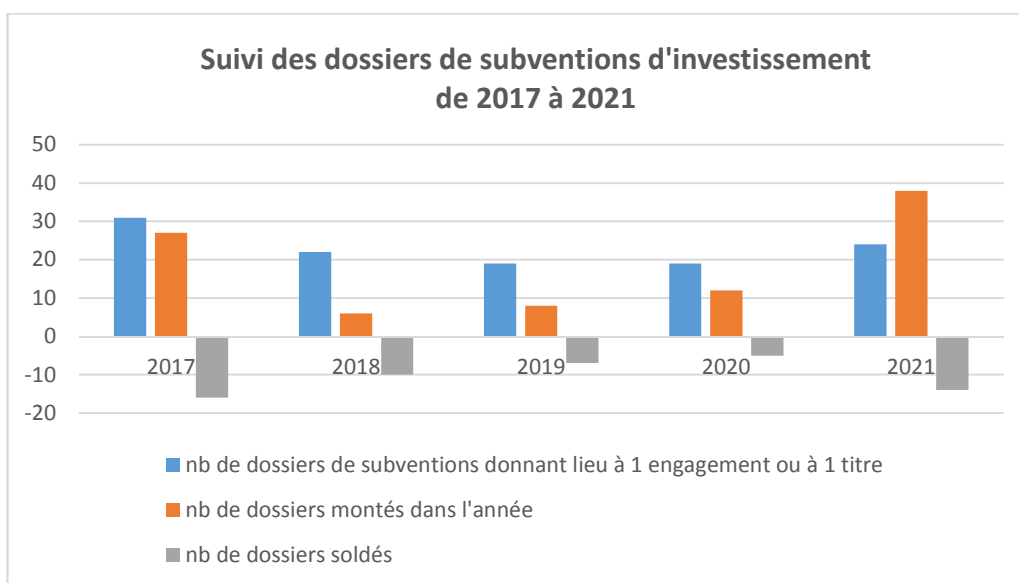
En 2021, la Ville a traité 7 451 factures, émis 9 200 mandats et 3 375 titres de recettes. Ce nombre est en légère baisse sur la période 2017-2021 (moyenne 2017 à 2021 de 7 683 factures, 9 128 mandats et 3 460 titres) et s'explique par la crise sanitaire de la Covid-19 qui impacte les mandats/titres en 2020 et en 2021 (suppressions de manifestations ou de prestations du fait du confinement, la fermeture totale des équipements en avril 2021 ayant conduit à un mois sans facturation, etc.).

d. Le suivi des subventions

La Ville a encaissé de 2017 à 2021 un montant moyen de 2 383 k€ annuel de subventions d'investissement pour une moyenne de 23 dossiers de subventions suivis dans l'année. Le montant des subventions d'investissement se monte à 2 180 k€ en 2021, contre 2 529 k€ en 2020 et 3 508 k€ en 2019.

Il convient de noter que, grâce aux recherches actives de subventions auprès de tous les partenaires (Etat, Région, Département etc.), les grands travaux du mandat ont été largement subventionnés. A ce titre, les travaux de réhabilitation de l'église Saint Jean-Baptiste (phase 2) ont été subventionnés à hauteur de 39% ; les travaux de requalification du site sportif et de loisirs des Blagis à 41%, les travaux de rénovation de la bibliothèque à 35% et les travaux de construction de la crèche Albert 1er à 39%. Il convient de rajouter

en moyenne un remboursement de la TVA à hauteur de 16%, ce qui conduit à un reste à charge toujours inférieur à 50%



e. Le suivi de la dette

En moyenne, le capital restant dû de la Ville sur le prêt à long terme (hors prêts relais souscrit en 2019 et remboursé en 2021) s'élève à 53,2 millions d'euros entre 2017 et 2021, se répartissant en 38 contrats d'emprunt. La dette a ainsi diminué sur la période 2017-2021.

Encours de la dette au 31 décembre de 2017 à 2021	
2017	53 914
2018	52 058
2019	55 094
2020	53 441
2021	51 674

Nombre de contrats d'emprunt au 31 décembre de 2017 à 2021	
2017	34
2018	36
2019	39
2020	39
2021	40

f. Le suivi des régies

Afin de faciliter le recouvrement des recettes, la Ville a développé les moyens modernes de paiement qui permettent aux usagers de régler leurs prestations plus facilement et/ou sans avoir à se déplacer (carte bancaire, prélèvement automatique, paiement sur titre via le site de la DGFIP « Pay-Fip », paiement sur le portail famille, CESU en ligne).

Le montant moyen encaissé en régie de 2017 à 2021 est de 3,9 millions d'euros (pour les budgets Ville et CCAS). Dans l'objectif d'une professionnalisation des régies c'est-à-dire que les régisseurs soient des agents dont c'est le métier étant donné le montant des deniers publics manipulés (3,7 M€ en 2021) et la complexité du métier, la Ville a travaillé sur le regroupement des régies. Ainsi depuis 2019, la Ville compte peu de régies : 4 régies de recettes Ville et 1 régie de recettes CCAS (contre 8 pour la Ville et 2 pour le CCAS en 2014) et, surtout, la plupart des recettes (de crèches, périscolaires, sport, bibliothèque etc.) sont encaissées par les régisseurs du service Finances-facturation dont c'est le métier (3,2 M€ de recettes sur les 3,7 M€ encaissés en 2021).

Dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes, et suivant les recommandations de la Cour des comptes, la Ville forme régulièrement ses régisseurs (formation de tous les régisseurs en 2019 et des régisseurs de recettes en 2021), a formalisé en 2019 le document de référence du contrôle interne des régies et déploie progressivement le plan d'action établi. En 2021, ce travail sur le contrôle interne s'est poursuivi par l'audit de ce cycle par les professionnels du chiffre. Ce travail sur le contrôle interne a ainsi permis de mettre en valeur la bonne tenue et le bon suivi des régies de la Ville.

II – Retour sur les projets réalisés en 2021

a. La certification des comptes

Sceaux, forte d'une pratique performante de gestion publique depuis de nombreuses années, fait partie des 25 collectivités à avoir été retenue pour participer à l'expérimentation de la certification des comptes locaux, comme le prévoit l'article 110 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. La loi prévoit en effet une expérimentation de dispositifs destinés à assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Cette expérimentation a pris la forme entre 2017 et 2019 d'un accompagnement de la Cour des comptes et de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France avec l'établissement d'un diagnostic global d'entrée et la réalisation d'audits ciblés dont les synthèses des rapports définitifs ont été communiquées au conseil municipal.

Cette expérimentation se poursuit actuellement, avec une phase de certification conventionnelle (et non légale) par des « professionnels du chiffre » ou commissaires aux comptes (CAC). Le cabinet Deloitte a ainsi été choisi en 2020, dans le cadre d'un marché public, pour assurer les 3 années de certification « à blanc » des comptes des années 2020, 2021 et 2022. La mission de certification a donc commencé en 2020 par l'analyse du bilan d'ouverture, des audits portant sur le contrôle interne des cycles « Dépenses », « Immobilisations » et « Engagements hors bilan », l'audit des comptes de 2020 et la remise par les professionnels du chiffre en 2021 d'une « opinion » sur les comptes 2020.

Il convient de noter que l'opinion émise en 2021 sur les comptes des 25 collectivités expérimentatrices est quasiment identique : en accord avec la Cour des comptes, tous les cabinets de commissaires aux comptes ont soulevé une « impossibilité d'émettre une opinion » ou une « impossibilité de certifier les comptes » sur le fondement de quatre limitations, qui sont toutes exogènes aux collectivités elles-mêmes :

- un compte bancaire commun à toutes les communes gérées par la Trésorerie municipale de Sceaux (empêchant au CAC d'être certain que les flux de trésorerie sont tracés de manière exhaustive) ;
- le calcul et le recouvrement des impôts locaux par une administration externe à la Ville, la DGFIP, qui n'est pas capable de prouver l'exhaustivité de ses calculs ;
- des fonds propres (subventions, FCTVA) inscrits dans les comptes depuis la création des communes mais n'ayant pas fait l'objet d'un suivi et ni d'une documentation par la DGFIP permettant d'en retracer la décomposition exacte ;
- un actif immobilisé (terrains, bâtiments, travaux, matériels) qui n'est pas encore fiabilisé, notamment lié au fait qu'il a été géré par la DGFIP jusqu'en 2000 et que les pièces documentaires n'ont pas été conservées.

Enfin les commissaires aux comptes, au-delà de cette opinion commune aux autres collectivités expérimentatrices, ont noté pour la Ville qu'ils n'avaient constaté en 2021 (au titre de 2020) :

- aucun point de désaccord entre la Ville et le CAC,
- aucun point de refus de la Ville : la Ville a mis en œuvre tous les ajustements comptables demandés par le CAC.

En 2021, le commissaire aux comptes réitère ainsi l'opinion globale déjà émise par la Cour des comptes depuis 3 ans : les comptes de la Ville de Sceaux sont bien tenus, ils respectent les normes comptables, les services financiers et RH connaissent bien les pratiques professionnelles et les appliquent. Enfin, le CAC note que la Ville se situe dans une démarche d'amélioration continue depuis le début de l'expérimentation de la certification des comptes et progresse chaque année sur l'intégration des nouveaux concepts liés à la certification des comptes.

L'opinion des professionnels du chiffre sur les comptes 2020, 2021 et 2022 permettra à l'Etat de réfléchir à une évolution des normes ou de l'organisation territoriale, afin de les adapter aux exigences du référentiel de certification des comptes. Si cela n'était pas fait, il est probable que les CAC continueraient à faire part de limitations à son exercice d'audit. Les 4 limitations sur les comptes 2020 des collectivités expérimentatrices relèvent de ce champ. Cette opinion permettra également de parfaire le travail d'information du Parlement sur les « conditions préalables et nécessaires à la certification des comptes du secteur public local, qu'il s'agisse de la nature des états financiers, des normes comptables applicables, du déploiement du contrôle interne comptable et financier ou encore des systèmes d'information utilisés » (article 110 de la loi Notre). Cette expérimentation ayant en effet pour objectif d'établir les conditions dans lesquelles la certification des comptes locaux pourra être déployée en 2024.

b. Le rapprochement entre l'inventaire de la Ville et l'actif du comptable

Dans le cadre du projet de certification des comptes, il a été demandé à la Ville de mettre en concordance son inventaire avec l'actif du comptable. Ce travail, entamé dès 2005, est poursuivi depuis. La Ville a ainsi identifié toutes les discordances entre son inventaire et l'actif du comptable et a mené un travail partenarial avec la Trésorerie de Sceaux-Municipale pour corriger ces discordances. Ce travail n'a pu être achevé en 2021 faute de disponibilités de la part de la Trésorerie. Ce travail sera poursuivi en 2022 avec le nouveau Service de gestion comptable.

III – Les perspectives pour l'année 2022

a. La certification des comptes

Pour rappel, la Ville travaille depuis 2017 sur la mise en œuvre des treize recommandations du diagnostic global d'entrée de 2017 et des recommandations des audits ciblés réalisés en 2018, 2019 et 2020 de la Formation Inter-Juridiction (FIJ) composée de membres de la Cour des comptes et de la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France. Les thèmes des audits ciblés étaient les suivants :

- en 2018 : « la maîtrise des risques, le contrôle interne et le suivi des recommandations », « les actifs incorporels et corporels » et « les stocks ».
- en 2019 : « les fonds propres » et les « systèmes d'information ».
- en 2020 : « le suivi des recommandations » clôturant ainsi l'accompagnement par la FIJ.

Dans ce cadre, le budget principal de la Ville est passé, au 1^{er} janvier 2019 de l'instruction budgétaire et comptable M14 à l'instruction M57 qui est l'instruction la plus complète, la plus aboutie et qui a vocation à terme à être généralisée à l'ensemble des collectivités territoriales (généralisation prévue pour 2024). La Ville prévoit de basculer également le budget du CCAS au 1^{er} janvier 2024. Il faut noter qu'au 1^{er} janvier 2022, seules 8 500 budgets principaux appliquent la M57 et plus de 91 000 budgets doivent

basculer d'ici le 1^{er} janvier 2024. La Ville est enfin en dématérialisation totale vis-à-vis de la DGFIP et de la préfecture pour le paiement des factures, l'encaissement des recettes et l'envoi des budgets.

La Ville travaille également désormais sur la mise en œuvre des recommandations faites par les professionnels du chiffre dans le cadre des travaux d'audits réalisés en 2020 et 2021 sur le bilan d'ouverture et sur le contrôle interne des cycles « Dépenses », « Immobilisations », « Engagements hors bilan », « Paye » et « Régie ». La mise en œuvre de ces nouvelles recommandations des professionnels du chiffre peut prendre la forme de reclassements, de corrections d'erreurs, de changements de méthodes et d'estimations comptables. Il faut noter que la Ville en tant que collectivité expérimentatrice de la certification des comptes, est soumise à un nouveau calendrier d'arrêté des comptes établi par arrêté ministériel du 29 octobre 2020. Le compte administratif et compte de gestion, qui vont prendre la forme en 2022 (pour l'exercice 2021) d'un CFU (compte financier unique), sont donc soumis plus tardivement à l'assemblée délibérante afin de prendre en compte les demandes d'ajustements des professionnels du chiffre. La Ville produit enfin dans ce cadre des états financiers (bilan, compte de résultat et Annexe) qui sont certifiés par les professionnels du chiffre.

Enfin la Cour des comptes devant rendre, en 2023, au Parlement, son rapport sur les « conditions préalables et nécessaires à la certification des comptes du secteur public local », la Ville va rendre au plus tard en septembre 2022 à la Cour des comptes son propre bilan de l'expérimentation de la certification des comptes. Pour rappel, cette expérimentation a en effet pour objectif d'établir les conditions dans lesquelles la certification des comptes locaux pourra être déployée en 2024.

b. La poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable

La dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif de réduire les délais de paiement en permettant de rendre plus efficace la chaîne de la dépense et de réduire les coûts administratifs (consommation de papier, d'encre etc.).

Sceaux a réalisé le passage au Protocole d'Echange Standard d'Hélios version 2 (le PES V2) le 1^{er} décembre 2015. La Ville s'était engagée sur la voie de la dématérialisation et sur le passage au PES dès 2012 : apurement de la base tiers et paramétrage des flux conforme aux exigences du PESV2 en 2012 et 2013, création d'un portail documentaire interne permettant de regrouper en un lieu unique l'ensemble des documents dématérialisés (délibérations, décisions, arrêtés, pièces constitutives des marchés publics). Ce portail a fait l'objet d'un article dans la revue Maires de France (juillet/août 2014).

La Ville a ensuite dématérialisé l'ensemble des documents de la chaîne de la dépense et de la recette (le mandat, le titre, les pièces justificatives et le bordereau signé) le 1^{er} juin 2016.

La Ville a été la première ville du département des Hauts-de-Seine à dématérialiser l'avis des sommes à payer le 1^{er} septembre 2016.

La Ville accepte depuis le 1^{er} janvier 2017, les factures électroniques produites par les entreprises via la plateforme Chorus Pro, plateforme mise à disposition par l'Etat et elle dépose également depuis le 1^{er} janvier 2017 sur Chorus les factures qu'elle émet à l'encontre des entreprises ou administrations publiques.

L'obligation pour les entreprises d'émettre leurs factures sous format dématérialisé via la plateforme Chorus Pro a été généralisée à l'ensemble des entreprises au 1^{er} janvier 2020.

La Ville a mis en place en 2019 une interface automatisée entre la plateforme CHORUS et le progiciel financier de la Ville, sécurisant ainsi le processus de réception des factures.

La Ville a enfin en 2019 dématérialisé l'envoi des documents budgétaires au représentant de l'Etat via le logiciel TotEM (Totalisation et Enrichissement des Maquettes) mis à disposition par l'Etat.

La Ville souhaite en 2022 finaliser le processus de dématérialisation via la mise en place du workflow facture et la mise en place du PES marché. La mise en place du workflow facture permettrait la dématérialisation du service fait et est recommandée par les professionnels du chiffre afin d'avoir une reconnaissance au fil de l'eau de la consommation des engagements sans attendre la réception des factures. Enfin la mise en place du PES marché permettrait pour le Service de gestion comptable un meilleur suivi de l'exécution des marchés par la création d'une fiche marché sur l'applicatif du comptable « Helios ».

c. Le compte financier unique

L'article 242 de la loi de finances pour 2019 prévoit l'expérimentation d'un « compte financier unique » (CFU). Sceaux a ainsi été retenue pour participer à cette expérimentation dans le cadre de la vague 1 soit en 2022 et 2023 sur les comptes 2121 et 2022. Cette expérimentation a en effet été décalée d'un an en raison de la crise sanitaire. La Ville disposait des prérequis pour participer à cette expérimentation puisqu'elle applique le nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 depuis le 1er janvier 2019 et envoi de manière dématérialisée ces documents budgétaires à la préfecture. Il faut noter que dans le département des Hauts de Seine, seules Sceaux et Rueil-Malmaison participent à la vague 1.

Ce CFU se substituera durant la période d'expérimentation au compte administratif établi par l'ordonnateur et au compte de gestion établi par le comptable. L'objectif est d'améliorer la présentation des comptes locaux en rassemblant dans un document unique l'ensemble des informations financières permettant d'avoir une vision d'ensemble de la situation financière d'une collectivité territoriale. En effet actuellement le compte administratif porte principalement sur la gestion budgétaire et le compte de gestion est davantage axé sur la comptabilité patrimoniale et financière.

Sceaux recherchant continuellement à améliorer la qualité comptable et la transparence des comptes vis-à-vis des citoyens, a participé au groupe de travail sur la mise en place de l'expérimentation du CFU afin de participer à la construction de ce document qui sera à terme généralisé à l'ensemble des collectivités territoriales.

d. Le maintien des délais de paiement

La Ville souhaite maintenir ses délais en dessous des 30 jours. En payant ses fournisseurs dans les délais légaux, la ville de Sceaux participe au soutien de l'économie et des entreprises.

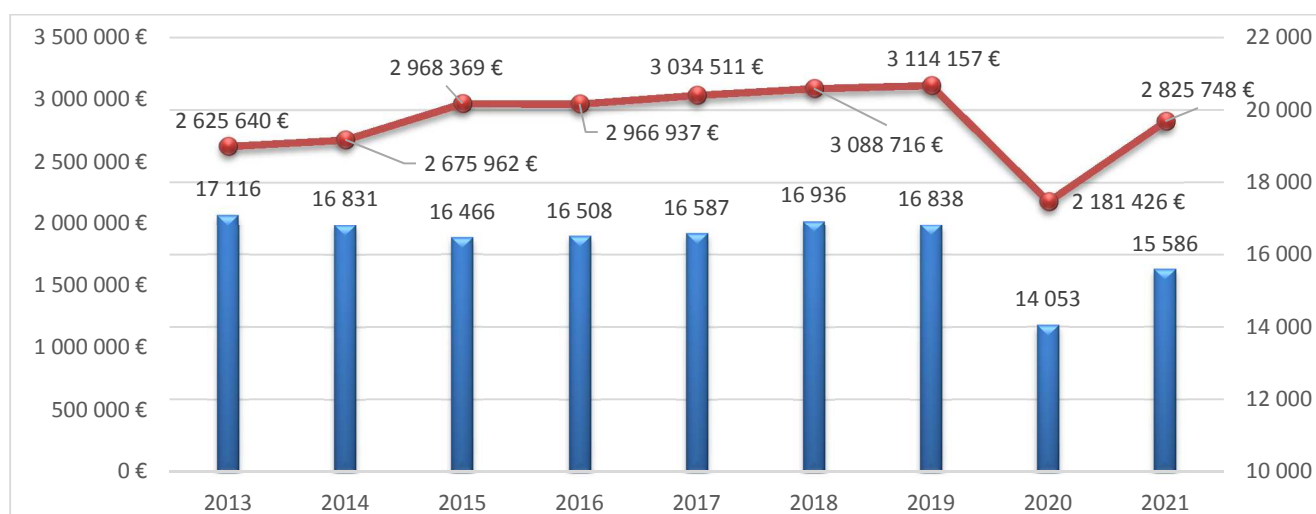
Le passage à la dématérialisation totale en 2016 n'a pas réduit le délai de mandatement mais a réduit le délai de signature et permet de rendre plus efficace la chaîne de la dépense (plus grande traçabilité, amélioration du contrôle interne de la chaîne de la dépense).

Section 2 – Service Finances facturation

I – L'activité du service finances facturation en 2021

a. Les factures mensuelles périscolaire et multi-accueils (budget Ville)

15 586 factures mensuelles (prestations de crèches et périscolaires régulières) ont été émises en 2021 à destination des familles, ce qui représente une moyenne mensuelle de 1 298 factures. Ce nombre est quasiment revenu à la normale malgré les différentes vagues de covid-19 de 2021 (de l'ordre de 16 000 factures par an avant la pandémie).



En plus des activités facturées et encaissées mensuellement par le service, celui-ci facture et gère les recettes :

- ✓ des produits liés aux séjours :
 - classes transplantées (annulées en 2021 du fait du Covid)
 - séjours de vacances enfant hiver (annulés en 2021 du fait du Covid)
 - séjours de vacances ado été : 16 factures émises
 - mini-séjours : 114 factures émises pour 4 séries de départ de 5 jours
- ✓ des produits liés aux activités sportives :
 - salle de musculation : 420 inscriptions pour la saison en 2020/2021
 - location d'équipements sportifs municipaux (courts de tennis) 54 tickets vendus
 - frais d'inscription aux manifestations sportives organisées par la Ville (cross), 0 inscriptions, annulés en 2021 à cause du Covid
- ✓ des produits liés aux activités de la bibliothèque :
 - 1 636 abonnements, photocopies, vente ou location des publications, en très forte hausse après réouverture post-covid (seulement 301 abonnements en 2020)
- ✓ des produits liés au stationnement :
 - la location de 24 places de parking au 2^{ème} sous-sol du parking Charaire
- ✓ des photocopies et copies de CD,
- ✓ des produits liés au service état-civil :
 - les concessions du cimetière : 32 acquisitions (concessions, columbariums, plaques jardin du souvenir) et 46 renouvellements,
- ✓ des produits des ventes de matériel et de mobilier réformés : 208 matériels vendus, pour un prix moyen de 55 €

b. Part des encaissements par mode de règlement

En 2021, les encaissements (en quantité) se sont répartis comme suit : + 37% des factures sont réglées en prélèvement automatique, +48 % en paiement en ligne via le portail famille, - 4 % des règlements par chèque, 5 par carte bleue, environ 3 % par CESU et légèrement plus de 1 % en numéraire.

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2021 (en nombre de règlements effectués)

(dominant en rose)	2012	2015	2020	2021
Chèques	44 %	25%	8 %	4 %
Prélèvement	42 %	46%	36 %	37 %
Cartes bleues	8 %	8%	5 %	5 %
Numéraire	3 %	4%	2 %	2 %
CESU	2 %	2%	3 %	3 %
Portail internet	1 %	15 %	46 %	49 %

Evolution des modes de règlements entre 2012 et 2021 (en montants réglés)

(dominant en rose)	2012	2015	2020	2021
Chèques	43 %	22 %	4 %	2 %
Prélèvement	47 %	51%	40 %	37 %
Cartes bleues	6 %	4 %	1 %	1,5 %
Numéraire	1 %	1 %	1 %	0,5 %
CESU	2 %	2%	3 %	3 %
Portail internet	1 %	20%	51 %	56 %

Du fait de la proposition de moyens modernes de paiement, le prélèvement et le paiement par internet restent largement majoritaires (en €) (47 % en 2012/ 93 % en 2021) et continuent à progresser tous les ans au dépend du paiement par chèque (43 % en 2012 / 2 % en 2021). Quatre autres moyens de paiement restent marginaux (numéraires, Cesu, CB sur place : 5 % en 2012 / 5 % en 2021) mais restent offerts aux usagers afin de couvrir tous les besoins de paiement. En 2021, le paiement en ligne gagne encore en popularité puisqu'il prend 5 points de plus qu'en 2020, étant désormais majoritaire (56%) (versement en €),

c. Taux de règlement des factures à un mois

Le taux moyen de règlement à 1 mois (avant relance) s'est dégradé en 2021 et s'élève à 91 %, ce qui signifie que 91 % des factures sont réglées à l'échéance et 9% donnent lieu à un titre de recettes. On peut émettre l'hypothèse que la pandémie a eu un impact sur la trésorerie ou l'organisation des ménages. Par contre, le nombre d'admissions en non valeurs (titres non perçus) reste très faible, à moins de 0.3%.

Taux de règlement des factures avant relance	
2012	92,0
2015	93,3
2017	94,7
2020	95,1
2021	90,7

Quatre commissions de recouvrement se sont réunies en 2021 et ont étudié 49 situations (une famille pouvant être étudiée plusieurs fois, en fonction de l'évolution des paiements), contre 3 commissions/48 situations en 2020 et 151 en 2019.

d. Part des recettes traitées par catégorie

Le service assure la facturation de 12 prestations mensuelles liées aux activités de la petite enfance et aux activités périscolaires et extrascolaires : multi-accueil, accueil périscolaire du matin (maternel et élémentaire), pause méridienne, accueil périscolaire du soir maternel et accueil périscolaire du soir élémentaires (études dirigées), garderie du mercredi midi, accueil de loisirs sans hébergement des mercredis et des vacances scolaires, espace relais, stage multisport, restauration enseignant et restauration communale, ainsi que : classes de découvertes, mini séjours et séjours enfants.

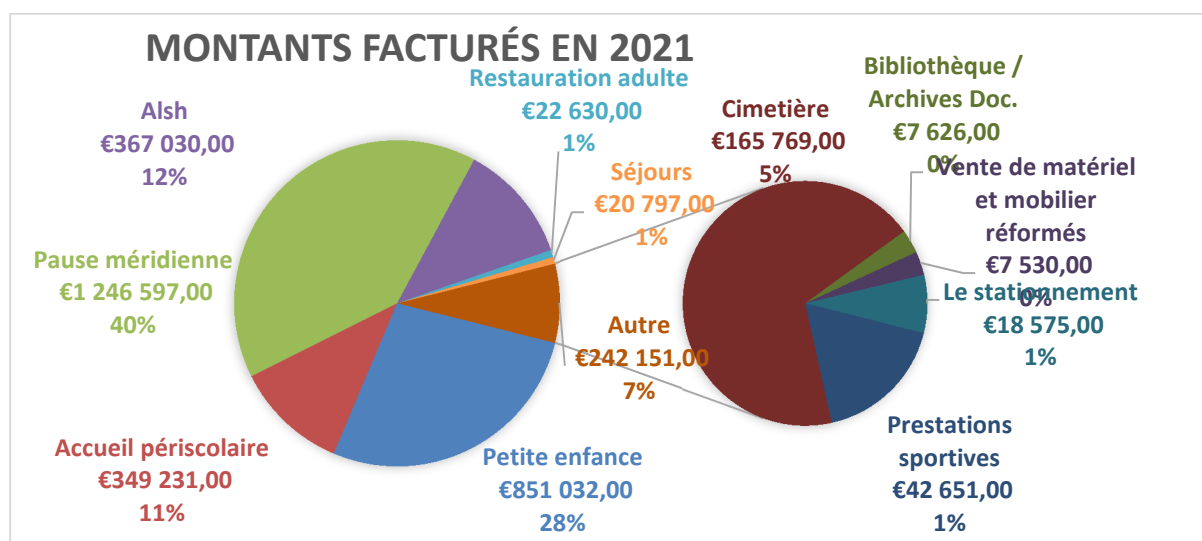
Il est à noter un changement important dans le système d'accueil périscolaire du fait du passage à la semaine de 4 jours d'école. Depuis le 2 septembre, les mercredis sont désormais comptabilisés en journée entière.

Le service assure aussi la facturation d'autres prestations mensuelles (muscultation, bibliothèque, location place de stationnement du 2^{ème} sous-sol du parking Charaire) ou ponctuelles (concessions cimetière, location cours de tennis, photocopies)

Ces activités sont facturées par unités. En 2021, le service a traité :

- ✓ Pour les 5 multi-accueils de la petite enfance : 370 249 heures facturées
 - ✓ Pour les prestations périscolaires :
 - Accueil du matin : 10 081 unités saisies (facturé : 528 forfaits & 9 553 unités)
 - Pause méridienne : 188 345 unités saisies contre 143 992 en 2020,
 - ✓ Accueil du soir : 122 922 unités saisies (études comprises)
 - ✓ Pour les prestations extrascolaires :
 - Garderie du mercredi matin 7h30-9h30 : 830 unités saisies (janvier à juin)
 - Garderie du mercredi 11h30-12h30 : 1 300 unités saisies (janvier à juin)
 - Garderie du mercredi après-midi : 5 631 unités saisies (janvier à juin)
 - ALSH mercredis : 3 945 unités saisies (septembre à décembre)
 - ALSH petites vacances : 5 277 unités saisies
 - ALSH vacances été : 5 453 unités saisies
- (ALSH : accueil de loisirs sans hébergement)

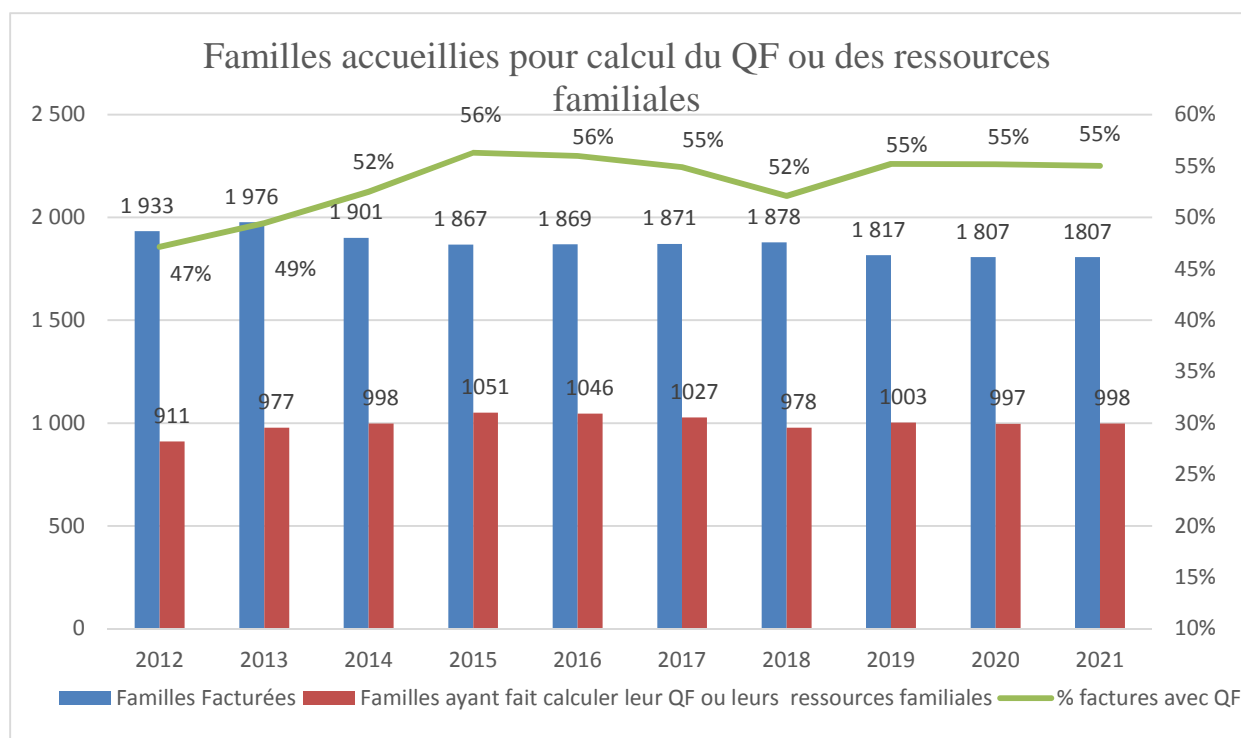
Répartition des montants facturés sur l'année 2021



e. Les familles accueillies et le calcul du quotient familial et des ressources familiales

- Calcul de QF : 998 familles ont été accueillies pour faire calculer leur quotient familial contre 901 en 2020, utilisé pour déterminer les tarifs des prestations périscolaires et extrascolaires pour un total de 1 301 QF calculés (ou recalculé tous les 3 mois pour les situations très évolutives) du 1er janvier au 31 décembre 2021 ;
- Calcul de ressources : 242 familles ont été accueillies pour faire calculer leur quotient familial contre 281 en 2020. Ce mode de calcul diffère de celui du QF car il correspond aux ressources prises en compte par la Caisse d'Allocations Familiales et n'est utilisé que pour facturer les prestations d'accueil de la petite enfance du 1er janvier au 31 décembre 2021 (règlementé dans le cadre de la convention d'Objectif et de Gestion).

55 % des familles ayant reçu une facture en 2021 ont donc bénéficié d'un tarif correspondant à leurs ressources.



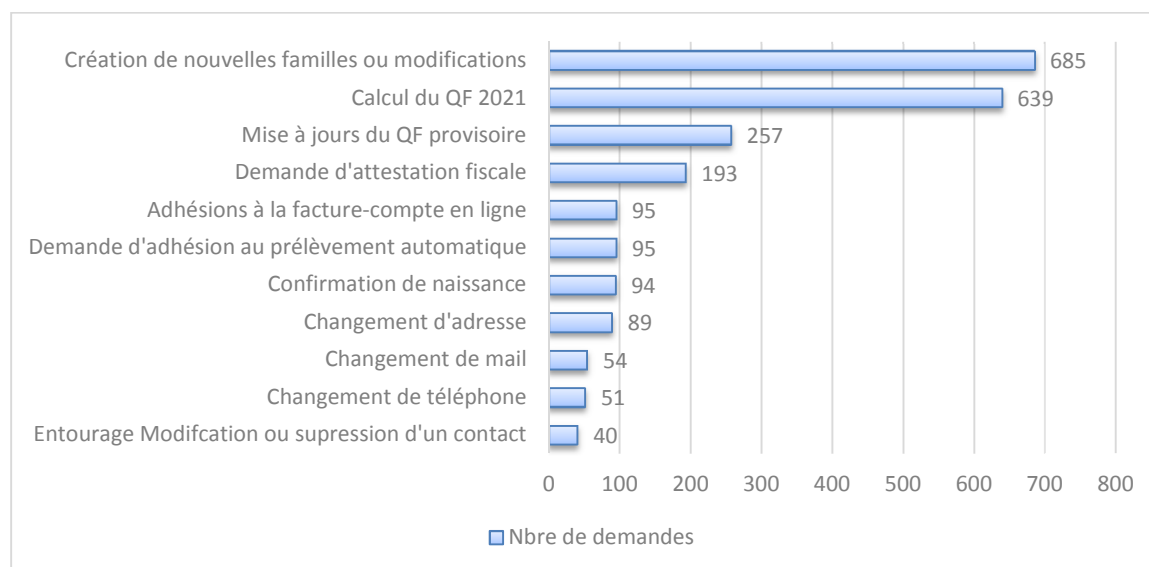
NB : le total des familles ayant fait calculer son QF ou ses ressources est de 998 car une famille ayant fait calculer son QF et ses ressources n'est identifiée qu'une seule fois dans le graphique.

f. Les familles ayant déposées des demandes sur internet Via le portail Citoyens

2 238 demandes internet ont été traitées en 2021 du fait du développement du portail famille à compter de juin 2020 (élargissement des démarches qui peuvent être faites en ligne).

Certaines demandes peuvent faire l'objet d'une double instruction notamment lorsqu'il s'agit d'ajouter une naissance (création d'une nouvelle personne) puis de joindre le justificatif correspondant (confirmation de naissance).

REPARTITIONS DES DEMANDES INTERNET REALISEES VIA LE PORTAIL FAMILLE EN 2021



g. Régie seniors

Le service Finances / facturation est en charge de la régie seniors depuis le 3 août 2015. Le service facture les prestations mensuelles telles que : les redevances mensuelles d'hébergement, les produits des repas sur place et portés à domicile, les produits des travaux divers, les participations des personnes âgées aux ateliers sorties mensuelles et annuelles organisées par la CCAS, le produit des redevances des téléalarmes.

En 2021, l'activité "seniors" a généré 2 713 factures, 2 421 règlements et 64 titres de recette pour paiement hors délai.

Les encaissements : 86 % des factures sont réglées en prélèvement automatique, 13 % des règlements par chèque et 1 % par carte bancaire et numéraire en 2021. Contre : 78% prélèvement – 21% chèques – 1% divers en 2020.

II – Les projets réalisés en 2021

- Renforcement du portail famille, intégration de nouveaux services (salle de musculation, etc)
 - Le service finances-facturation gère l'administration du logiciel de facturation Arpège/concerto ainsi que la mise en ligne des demandes du portail citoyen.
 - 48 types de demandes ont été accessibles en ligne.
 - Les services Petite enfance, scolaire, animation et jeunesse bénéficient de ces demandes dématérialisées.
- Mise en place de la semaine à 4 jours en termes de facturation
- Dématérialisation des envois de facture aux familles, dans le cadre du portail famille
- Adaptation à la Covid et développement de la gamme des services offerts à distance.

III – Les perspectives pour l'année 2022

- Evolution de la tarification du portage des repas à domicile
- Modernisation des attestations fiscales (désormais disponibles en ligne sur le portail famille)
- Réflexion sur le développement de la dématérialisation des pointages des prestations périscolaires (dont pointages sur tablettes)

Section 3 – Service Commande publique

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Évolution du nombre de marchés traités par le service commande publique

Nb de marchés traités par nature	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Fourniture	22	14	6	9	8	4	16	8	5	3
Service	28	41	38	21	27	39	13	13	9	16
Travaux	11	21	15	5	16	34	8	21	7	1
Prestations intellectuelles							7	2	1	3
Total	61	76	59	35	51	77	44	44	22	23

(NB : ne sont pas pris en compte les marchés à faibles montant passés sans procédures et traités directement par les services).

b. Montant total des marchés traités par le service Commande publique

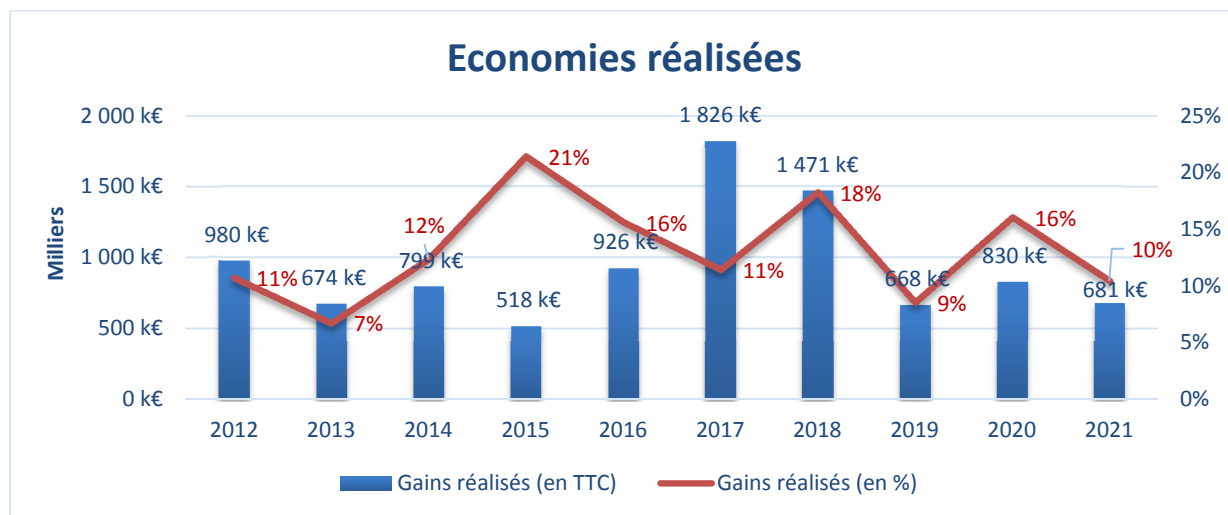
Montant traité (en TTC)	
2012	9 150 k€
2013	10 048 k€
2014	6 475 k€
2015	2 424 k€
2016	5 934 k€
2017	15 994 k€
2018	8 069 k€
2019	7 829 k€
2020	4 514 k€
2021	5 681 k€

c. Répartition par services des marchés traités en 2021

Services / Nombre de marchés traités	2020	2021
COMMUNICATION	1	5
ACTION EDUCATIVE	2	0
PETITE ENFANCE	2	3
ADMINISTRATION GENERALE	0	1
AFFAIRE JURIDIQUE	0	0
RESSOURCES HUMAINES	1	0
INFORMATIQUE	0	1
BATIMENT	7	6
EPEE	4	3
PATRIMOINE	1	1
ACTION SOCIALE	1	1
ACTION SPORTIVE	1	0
RESTAURATION	0	2
ANIMATION	1	0
FINANCE	1	0
Total	22	23

Près de 43% des marchés sont réalisés pour le compte du pôle Équipements et cadre de vie en 2021 (ils réalisaient 50% des marchés en 2020)

d. Gains réalisés par le service Commande publique entre 2011 et 2020



Le gain réalisé en % en 2021 s'élève à 10 %. Cela représente une économie sur le montant total des marchés conclus en 2021 de 681 k€ TTC. Malgré le contexte économique de pénurie des approvisionnements et de hausse des matières premières, la commande publique obtient des économies significatives cette année.

e. Part des marchés négociés par le service Commande publique entre 2012 et 2021

Part marchés négociés	
2012	48 %
2013	55 %
2014	78 %
2015	66 %
2016	92 %
2017	92 %
2018	93 %
2019	91 %
2020	91%
2021	83%

Le service Commande publique est toujours dans une recherche constante de négociations afin d'obtenir l'achat au juste prix. Moins de marchés sont passés par le service commande publique en 2021 car les seuils ont un peu augmenté (seuil de 40k€ HT au lieu de 25 k€ HT), ce qui concerne une part non négligeable de « marchés à montant intermédiaire »)

II. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Accompagnement des services dans l'économie des contrats

Accompagnement toujours soutenu de la commande publique auprès des services au regard du contexte sanitaire et économique. Avec notamment : formation sur le nouveau CCAG.

b. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Mise en place des clauses de clauses d'insertion sociale dans les marchés d'éclairages publics et de signalisation tricolore et implication des services et de la commande publique dans l'achat circulaire : plus des 2/3 des marchés en 2021 ont fait l'objet de critères et de clauses environnementaux.

c. Mise en place d'une cartographie d'achats

Finalisation d'une cartographie des achats de la Ville afin de déterminer l'enjeu et le périmètre de la carte d'achat au sein de la Ville.

III – Perspectives pour l'année 2022

a. Accompagnement des services dans l'économie des contrats

Accompagnement auprès des services reste une priorité pour le service commande publique au regard du contexte sanitaire et économique. En particulier, renforcement de l'accompagnement des services dans l'exécution des marchés publics.

b. Mise en place de clauses sociales et de développement durable dans les marchés

Développement continu de clauses sociales et de développement durable dans les marchés avec les services pour des achats adaptés à la ville de Sceaux.

c. Mise en place d'une cartographie d'achats

Déploiement de la cartographie des achats de la ville afin de d'affiner une stratégie achats adaptée à la ville de Sceaux.

Section 4 – Service Systèmes d’information

Les missions du service des Systèmes d’information sont tournées vers les agents de la Ville, leur service, et les projets d’infrastructures de l’ensemble de la ville. Outre le parc informatique, téléphonique, serveur, et applicatif métier, il gère également les nouveaux systèmes d’alarme anti-intrusion, de contrôle d’accès aux bâtiments, et la vidéoprotection urbaine, l’infogérance du parc informatique des écoles, participe à tous les projets bâtiments et au choix des équipements et câblages de tous les bâtiments neufs et rénovés.

I - Retour chiffré sur les affaires courantes de l’année 2021

a. Le parc informatique

- 3 serveurs pour le fonctionnement des VMs et une baie de stockage
- 1 serveur de domaine et de sauvegardes sur bandes
- Plusieurs NAS pour la sauvegarde sur disque
- 1 serveur bureautique

Evolution des serveurs		
	Virtuel	Physique
2015	27	7
2016	34	7
2017	34	7
2018	44	7
2019	47	7
2020	51	7
2021	51	6

- Les postes informatiques sont au nombre de 452 répartis comme ci-après :
 - 288 dans la mairie et sites distants reliés à la mairie (+27 en 2021, télétravail)
 - 131 postes dans les écoles (+30 en 2021, projet numérique écoles)
 - 33 postes mis à disposition des usagers dont 14 postes informatiques aux Ateliers, 10 postes informatiques à l’Espace relais, 3 à la Résidence Autonomie, 5 à la Rotonde

Evolution des postes de travail				Total
	neuf	- de 5 ans	+ de 5 ans	
2015	51	190	-	241
2016	70	277	-	347
2017	13	334	-	347
2018	27	315	20	362
2019	30	294	60	384
2020	98	102	195	395
2021	48	154	250	452

- 82 imprimantes et multifonctions, réparties comme ci-après (+0 imprimantes) :
 - pour la mairie et les sites distants :
 - 8 imprimantes laser N&B ou couleur en réseau
 - 39 multifonctions
 - pour les écoles élémentaires :
 - 4 imprimantes laser N/B en réseau
 - 8 imprimantes laser couleur dont 4 pour les directions
 - 4 multifonctions
 - pour les écoles maternelles
 - 4 imprimantes laser couleur pour les directions
 - 9 imprimantes jet d'encre
 - 4 multifonctions

b. Sécurité informatique

- Solution Antivirus en SOC
- Antispam dans le cloud
- 2 pare-feux

c. Logiciels

- 53 applicatifs métiers dans tous les domaines (+ 3 logiciels en 2021)
- licences Oracle (Bases de données)

d. Liaison informatique entre les bâtiments

- 24 sites distants sont reliés à la mairie (18 en 2015) : 1 en pont wifi, 15 en lien MPLS de chez Linkt et 5 en fibre optique (Bibliothèque) (+0 en 2021)
- Liaison 100 Méga pour accès Internet à la mairie

e. Wifi public

12 accès Wi-Fi accessibles au public sont ouverts (+0 en 2021)

(à la Bibliothèque, la Résidence des personnes âgées, la Maison du tourisme, aux Garages, aux Ateliers, la Halle des Blagis, l'AIM, la Rotonde, site sportif et de loisirs des Blagis, l'hôtel de ville, l'ancienne gendarmerie et l'Ancienne mairie, Sceauxlab)

f. La téléphonie fixe et mobile

- La téléphonie IP :
 - 316 postes téléphoniques simples en mairie et dans les sites distants
 - 20 matériels SIP
 - 1 standard de distribution automatique des appels (en mairie)
- La téléphonie mobile :
 - 248 téléphones portables avec un contrat ligne groupé (+32 en 2021, télétravail)
 - 14 smartphones pour le pointage des activités périscolaires
 - 11 smartphones pour la Géo Verbalisation Electronique (GVE).
- La téléphonie fixe analogique : des lignes analogiques utiles aux centrales d'alarme, ascenseurs, chaufferies, etc...

- Platines interphones : 11 platines interphone de marque Castel installées afin de permettre l'ouverture par le système de téléphone dans certaine crèches, écoles et bâtiments.

II - Retour sur les projets de l'année 2021

- Acquisition ou migration majeure de logiciels et applicatifs métiers (Gestion des demandes de formation, portail GNAU, Gestion des interventions techniques, Gestion de la masse salariale, vente sur internet de places de cinéma)
- Installation d'affiches dynamiques afin d'améliorer l'information des usagers dans divers lieux publics (bibliothèque, espace sportif et de loisirs des Blagis, etc)
- Extension du périmètre de vidéo-surveillance sur le quartier Robinson
- Poursuite de la refonte de l'arborescence et de la sécurité des dossiers des services
- Poursuite de l'évolution du parc informatique de Windows 7 à Windows 10
- Campagne de sensibilisation au personnel sur l'hameçonnage (« phishing »)
- Mise en place d'un antivirus en SOC
- Déploiement d'ordinateurs portables et de smartphones pour faciliter le télétravail

III - Perspectives 2022

- Création d'adresses mail professionnelles pour les agents n'en n'ayant pas encore et installation d'ordinateurs dans les structures municipales extérieures à la mairie n'en disposant pas encore pour les agents (consultation des catalogues de formation, accès au réseau commun, accès à leur messagerie nominative, ...)
- Acquisition ou migration majeure de logiciels (gestion de l'état-civil, Portail intranet pour les agents, gestion des plannings pour le service de l'animation, gestion des réservations de salle, gestion du cimetière)
- Extension du périmètre de vidéo-surveillance sur le quartier Robinson et l'église
- Mise place d'un nouveau serveur de fichiers plus performant et plus convivial
- Finalisation de la refonte de l'arborescence et de la sécurité des dossiers des services
- Poursuite de l'évolution du parc informatique de Windows 7 à Windows 10
- Renouvellement du matériel réseau

CHAPITRE V : POLE TRANSITIONS ET DEVELOPPEMENT LOCAL

La création, en 2021, de ce nouveau pôle a pour objectif d'améliorer l'attractivité et le cadre de vie de la Ville.

Les axes stratégiques de ce pôle sont les suivants :

- tendre vers une administration exemplaire, du management des équipes aux actions déployées pour la population, dans un esprit d'amélioration continue de la qualité de vie au travail,
- maintenir et moderniser le patrimoine communal, dans le respect de l'environnement,
- améliorer la qualité de l'espace public et de l'environnement, en privilégiant notamment les mobilités douces et la nature en ville,
- veiller à la diversité et la qualité de l'offre en matière commerciale et artisanale, tout en accompagnant les commerçants aux pratiques durables,
- conforter la vocation d'accueil d'établissement d'enseignement supérieur et d'étudiants, et intégrer les étudiants à la ville,
- soutenir les partenaires locaux en lien avec les parties prenantes du territoire,
- inciter les habitants à s'impliquer et à respecter la ville,
- favoriser l'innovation citoyenne et la concertation des habitants, pour avancer ensemble,
- développer les relations européennes et internationales au travers d'actions du quotidien et d'évènements,
- fiabiliser la relation à l'utilisateur, l'accompagner vers le numérique lorsque cela est pertinent tout en gardant la proximité nécessaire que doit avoir le service public local,
- systématiser la recherche de financements, et les modes de financement alternatif,
- développer les partenariats institutionnels permettant à la ville de mettre en œuvre des projets innovants et durables dans les domaines du pôle.

Section 1 – Mission transitions – nature en ville et politique cyclable

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Les évènements

Les évènements ont pour objectifs de sensibiliser et mobiliser les Scéens sur les thématiques du développement durable.

VELO EN VILLE

L'évènement a été l'occasion de lancer le deuxième défi famille so vélo : encourager le report modal vers le vélo sur le trajet domicile-travail en prêtant un vélo à assistance électrique (VAE) durant 1 mois.

Objectifs

Promouvoir le vélo et développer la pratique du vélo à Sceaux au quotidien et notamment le vélotaf.

Les Stands

Bourse aux vélos (association Sceaux à Vélo)

Marquage bicycode (association FaràVélo)

Velhome

Sharelock

Lancement de la Vélo-Ecole (association Sceaux à Vélo)

Présentation du projet « Ilot So Vélo »

Rencontre avec Stein Van Oosteren

Réparer et entretenir son vélo (Le Triporteur)

Les animations : jeu de piste à Vélo (Cocylette)

DEFI FAMILLE SO VELO

Cette année vélo en ville a reconquis le défi famille So vélo, durant 1 mois. 26 volontaires ont troqué leur voiture pour un VAE pour leurs déplacements quotidiens (travail, loisirs...).

25 VAE ont été loués à la société Holland Bikes et deux vélos cargo pour une première expérimentation.

Le défi a démarré le 3 mai avec la remise des VAE. Le défi s'est clôturé le 30 mai avec le retour des VAE et la remise d'un diplôme individuel récapitulant le bilan du défi (distance parcourue, temps d'activité sportive, émission CO₂ évitée) lors de l'évènement « Vélo en Ville ».

26 participants pour 27 inscrits :

- 1 annulation car vélo non adapté (vélo cargo)

Les participants ont ainsi parcouru pas moins de 2535 km, évité l'émission de 505 kg de CO₂, et économisé 1026 euros par rapport à une utilisation de la voiture.

b. Biodiversité

Déployer des actions en faveur de la biodiversité urbaine pour la préserver, sensibiliser les habitants à l'environnement et développer la nature en ville.

LE RUCHER DE LA VILLE

Depuis 2016, la Ruche éducative s'occupe des 4 ruches de la ville et assure les animations pédagogiques auprès du public.

Animations 2021 :

- 2 ateliers le 18 septembre 2021 (9 participants)
- 2 ateliers le 2 octobre 2021 (4 participants)

Récolte 2021 (juillet 2021) : 320 pots

LE JARDIN PARTAGE DE LA COULEE VERTE

La Ville a déployé en 2018 un nouveau jardin partagé, sur des parcelles situées sur la coulée verte. L'association Espaces est en charge de l'animation et du suivi du développement du jardin partagé.

Activités du jardin :

- 7 animations ont été organisées sur le jardin de la coulée verte,
- Portes ouvertes tous les 1ers dimanches du mois

Nombre d'adhérents : 22 jardiniers

Projet : étendre le jardin sur une parcelle des jardins familiaux non utilisée, réflexion sur la mise en place d'un poulailler ou d'une ruche.

PERMIS DE VEGETALISER

Dans le cadre de la charte de l'arbre, la ville de Sceaux a mis en place la possibilité pour les habitants de végétaliser une parcelle publique. Après demande du Scéen et validation de la mairie, il est possible d'obtenir une autorisation de planter afin de participer à la végétalisation de la ville.

Nombre de demandes en 2021 : 0

AIDE A L'ACHAT D'UN ARBRE

Dans le cadre de la charte de l'arbre, la ville de Sceaux a mis en place un dispositif d'aide financière depuis 2019 pour l'achat d'un arbre afin de développer le patrimoine arboré sur le territoire communal.

Nombre de demandes en 2021 : 3

ATELIERS BIODIVERSITE

Dans le cadre du budget participatif de la Ville, des ateliers de fabrication d'abris pour animaux ont été réalisés avec l'association Espaces :

- Atelier construction nichoirs pour les moineaux, samedi 12 juin
- Atelier construction abris pour les hérissons, samedi 23 octobre

Un atelier de construction d'un hôtel à insectes pour le site sportif de loisirs des Blagis, a également été proposé le samedi 30 octobre.

c. La mobilité

3EME PLAN VELO

La Ville a voté en novembre son troisième plan vélo qui comprend 8 axes d'actions.

Axes du plan :

Axe 1 : être autonome à vélo à 11 ans

Objectif : engager dès l'année scolaire 2021-2022 la nouvelle formation "savoir rouler à vélo" dans chacune des 4 écoles de la ville

Axe 2 : Mobili'kids

Objectif : mise en place d'un programme d'écomobilité scolaire sur le chemin des écoles de la Ville afin de promouvoir et favoriser une mobilité active des enfants et parents sur leurs courtes distances entre le domicile et l'école du quartier (amélioration de la sécurité et réduction de la pollution aux abords de l'école, cheminement actif des enfants)

Axe 3 : prolonger l'autonomie des seniors

Objectif : Introduire des vélos adaptés dans les établissements d'hébergement pour les personnes âgées de la ville de Sceaux et accompagner la "remise en selle"

Axe 4 : Sceaux, laboratoire ville vélo

Objectif : déployer toujours plus de services autour du vélo et des cyclistes, conforter l'image d'une ville qui promeut les mobilités douces et le vélo. La ville de Sceaux doit rester un modèle inspirant pour tous ceux qui veulent définir une politique vélo

Axe 5 : Sceaux, connecté à la métropole du Grand Paris

Objectif : amélioration de la continuité des itinéraires cyclables aménagés du territoire

Axe 6 : Sceaux, jalon du cyclotourisme dans le Grand Paris

Objectif : tourisme durable autour du vélo et valorisation du territoire par le vélo

Axe 7 : mairie de Sceaux éco-responsable

Objectif : Une administration responsable avec la mise en place d'un plan de mobilité de la Ville

Axe 8 : au cœur d'un réseau d'acteurs

Objectif : concerter les acteurs du territoire

L'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE)

En 2021, 16 172 euros de subvention ont été versés.

Les accessoires les plus subventionnés sont les antivols (26%) et les casques (16%).

La liste des accessoires subventionnés a augmenté avec l'ajout des supports smartphone, la housse vélo et le détecteur de chute connecté.

La nouvelle liste des accessoires subventionnés :

- accessoires pour le vélo : antivol pour le vélo, caddie à provisions pour vélo, siège enfant/selle enfant sur cadre, remorque, panier, sacoche, porte bagage, attache garde boue, rétroviseur, garde distance, sac à dos pour porte bagage, pompe de gonflage, klaxon, phare, housse vélo, support smartphone.

- accessoires pour le cycliste : casque, gants, lunettes, surchaussures, masque anti-pollution, gilet de sécurité/visibilité, vêtements de pluie pour cycliste (cape/veste de pluie et pantalon), détecteur de chute connecté

II. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Projets mis à l'étude en 2021

PLAN DE VEGETALISATION

L'Établissement public territorial, Vallée Sud Grand Paris, a réalisé une étude de la Végétation dans le cadre de son plan PCAET (programmes d'actions spécifiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air et optimiser la consommation énergétique). Dans le cadre de cette étude, la société KERMAP a assuré la production de la cartographie de la végétation fine (trame arborée/arbustive et trame herbacée) sur ce territoire (47 km²) (millésime 2018).

Dans le cadre de la politique de la ville en faveur de la nature en ville et de la biodiversité, la ville de Sceaux souhaite travailler en 2021 sur l'approfondissement de l'étude menée pour VSGP afin de travailler sur un plan de végétalisation à l'échelle de la ville. Pour ce faire, un travail avec KERMAP va être mené pour réaliser un diagnostic affiné avec des outils d'aide à la décision :

- la production d'une cartographie fine de la canopée (couche arborée, arbustive) et de la trame verte (herbacée) sur le millésime de 2011,
- la production de la carte des îlots de chaleur et de fraîcheur urbaine, afin d'identifier les secteurs de population à risque,
- l'analyse et le croisement de ces données cartographiques dans le but de mieux identifier les secteurs de populations à risque, de mettre en place des actions de prévention, de communication, de prédiction dérivée de nos cartes d'occupation des sols, et de réflexion sur le réaménagement des espaces publics.

STRATEGIE BAS CARBONE

Dans la cadre de la démarche de transitions depuis 2006, la ville de Sceaux souhaite mettre en place une démarche de résilience bas carbone en 2021 avec l'expertise du cabinet Carbone 4. Pour ce faire, un diagnostic va être réalisé afin de quantifier et hiérarchiser les enjeux climatiques auxquels il faut répondre, que ce soit en termes d'émissions de GES ou de vulnérabilité et de résilience du territoire au changement climatique afin de proposer un plan d'actions en 2022.

b. Projets en cours en 2021

PLAN DE MOBILITE

Dans le cadre de la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, fixé par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance verte, le plan de mobilité est obligatoire pour tout établissement situé sur le périmètre d'un Plan de déplacement urbain et regroupant plus de 100 salariés. La ville de Sceaux a été accompagnée par EKODEV pour la mise en place de son plan de déplacement d'administration.

Objectif : optimiser dans une approche globale, les déplacements liés à l'activité de l'administration en favorisant l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle plus respectueux de l'environnement.

Actions menées en 2021 : réalisation d'un diagnostic pour faire un état des lieux (étude d'accessibilité des sites, état du stationnement et de la flotte, géolocalisation des lieux d'habitation des collaborateurs, diffusion d'un questionnaire pour connaître les modes de déplacements des agents mais également les problèmes qu'ils rencontrent et leurs attentes).

ÉCOMOBILITE SCOLAIRE

Objectif : favoriser le déplacement des enfants par la mobilité douce et active sur les trajets domicile-école et domicile-accueil de loisirs.

Il s'agit dans un premier temps d'expérimenter ce projet sur un groupe scolaire de la ville (Le Petit Chambord) en s'appuyant sur une méthode participative des parties prenantes et des enfants afin d'identifier les besoins et les freins.

Actions menées en 2021 : réalisation d'un diagnostic pour faire un état des lieux global de l'existant et mise en lumière des solutions répondant aux besoins (étude d'accessibilité de l'école, diffusion d'un questionnaire pour connaître les modes de déplacements des parents et de leurs enfants mais également les problèmes qu'ils rencontrent et leurs attentes).

APPEL A IDEES : JARDINS PARTAGES EN PIED D'IMMEUBLE

Depuis 2015, la Ville de Sceaux incite à la création de jardins partagés en pied d'immeuble dans le but de créer des espaces de convivialité et de sensibilisation à l'utilisation de techniques d'entretien des parcelles plus respectueuses de l'environnement. En décembre 2020, la ville a lancé son sixième appel à idées de création de jardins partagés en pied d'immeuble.

Le 26 mai 2021, une commission a étudié les candidatures et a retenu 4 lauréats pour un appui technique pour la création du jardin avec l'Association Espaces.

Une première réunion d'accompagnement avec l'association a eu lieu le 9 octobre.

c. Projets finalisés en 2021

SHARELOCK

Mise en place en mai 2021, d'un service de cadenas partagés pour lutter contre le manque de stationnement fiable et sécurisé et développer la pratique du vélo.

VELHOME

Mise en place en mai 2021, d'un service de cadenas partagés pour lutter contre le manque de stationnement fiable et sécurisé et développer la pratique du vélo.

ZONE A FAIBLES EMISSIONS (ZFE)

Dispositif de la Métropole du Grand Paris pour la création d'une zone à faibles émissions mobilités interdisant la circulation des véhicules hors classe et de catégorie 4 et 5 sur certains créneaux horaires au 1er juin 2021).

Objectif : diminuer la pollution en métropole et favoriser les mobilités douces.

ZOOV

Mise en place d'un service VAE en free floating avec l'installation de 3 stations Zoov au niveau du RER Sceaux et Robinson et de la place du Général de Gaulle. Une interdiction de parking vélo dans un rayon de 300m autour des stations est imposée.

BUDGET PARTICIPATIF DE LA VILLE

Lancement du troisième budget participatif en décembre 2021 (17 projets reçus)

Réalisation de certains projets des lauréats de 2019 et 2020 :

- Sceaux, ville amie des insectes et des oiseaux (1^{ER} budget participatif)

Atelier de fabrication de nichoirs à oiseaux et installation dans des lieux publics de la ville.

Budget : 1 000 €

Objectif : Favoriser l'installation des insectes et oiseaux afin de freiner l'érosion de la biodiversité urbaine, le tout en impliquant les Scéens pour les sensibiliser.

Avancement : 1er atelier de fabrication réalisé le 23 septembre 2020, succès et fabrication de 7 nichoirs à hirondelles et 2 nichoirs à faucon. Installation par les services en 2021.

Le second atelier n'a pas pu se dérouler compte tenu du contexte sanitaire, il est reprogrammé pour le printemps 2021.

- Potagis, le potager des Blagis (1^{ER} budget participatif)

Création d'un jardin partagé de quartier où les habitants viendraient se réunir et échanger

Budget : 8 000 €

Objectif : Transformer le terrain en jardin partagé pour les riverains. Créer du lien social sur ce lieu où les habitants se rassembleront. Pédagogie sur le fonctionnement de la nature.

Avancement : Réalisation des travaux en décembre 2021. Inauguration prévue en avril 2022.

- Protégeons les hérissons de Sceaux (2^{eme} budget participatif)

Atelier de fabrication d'abris pour hérissons.

Budget : 1500 €

Objectif : sensibilisation à la protection des hérissons.

Avancement : Réalisation d'un atelier avec l'association Espaces le 23 octobre.

BUDGET PARTICIPATIF DU CONSEIL REGIONAL

5 dossiers ont été sélectionnés :

- Aide à la création d'un réseau de jardins potagers en pied d'immeuble
- Création d'un Fablab Fibres et textiles à Sceaux
- Des boîtes à livres à Sceaux le savoir à portée de tous
- Un abri vélo sécurisé pour la résidence des Imbergères
- Sceaux met les voiles contre les canicules

DEFI FAMILLE 0 DECHET

Intégration au dispositif expérimental de Vallée Sud-Grand Paris.

5 candidats sont inscrits pour le défi.

Des animations autour de la thématique du zéro déchets ont été mis en place tout au long de l'année.

DEMARCHE INTERNE DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ECO PULSEURS)

Objectif : sensibiliser tous les agents aux écogestes au travail et impulser une culture développement durable dans leurs missions de service public.

2021 : 9 *écopulseurs* (référents)

Actions 2021 :

- Collecte des bouchons plastiques dans les bâtiments municipaux de la ville (58 kilos de bouchons collectés pour l'action handicap 92)
- Du 15 au 18 novembre : organisation d'un troc de jouets pour l'association Rejoué
- Octobre : collecte des équipements sportifs pour la Recyclerie de Massy

COMITE CONSULTATIF DES TRANSITIONS

3 plénières organisées : 8 février 2021 (thématique nature) ; 11 mai 2021 (thématique transitions) ; 14 octobre (stratégie bas carbone).

4 groupes de travail mis en place : Fablab' Fibres et textile ; la 5G ; la trame noire ; le budget participatif écologique du conseil régional d'Ile-de-France.

III. Perspectives pour l'année 2022

- Déploiement d'une stratégie bas carbone. Dans le cadre de la définition de la trajectoire bas carbone de la Ville et du territoire, des mesures d'atténuation et des adaptations comportementales qui sont nécessaires, la Ville va organiser des ateliers de réflexion et construction d'un plan d'actions avec le suivi des objectifs avec l'ensemble des parties prenantes du territoire (élus, agents, membres du comité consultatif des Transitions, citoyens). L'étude se déroulera au 1^{er} semestre 2022.
- Plan de végétalisation / lutte contre les îlots de chaleur urbain : suite au diagnostic (cartographie) élaboré fin 2021, la Ville va poursuivre en 2022 sa réflexion pour déployer un plan d'actions sur 3 secteurs de la Ville ayant le plus d'enjeux de rafraîchissement suite au diagnostic. Ces focus bénéficieront d'un traitement particulier en termes de végétalisation (choix des essences spécifiques, localisation, bénéfique pour améliorer le cadre de vie de la Ville). Le secteur des Blagis a d'ores et déjà été fléché comme secteur à enjeux (cours d'école OASIS des Blagis, projets en nombre des budgets participatifs successifs, parking des Ailantes). Un groupe de travail du comité consultatif des Transitions spécifique se tiendra au printemps 2022 pour co construire la Ville de demain et améliorer ainsi le cadre de vie de la Ville.

Section 2 – Mission transitions – économie sociale et solidaire

En matière d'économie sociale et solidaire, la Ville souhaite développer et accentuer sa position de territoire référent en :

- Facilitant l'émergence de projets en lien avec les besoins du territoire,
- Participant activement aux événements et rencontres avec les professionnels dans le domaine,
- Structurant l'activité à la Manufacture, fablab fibres et textile
- En développant une communauté multi-acteurs.

I. Retour sur les projets de l'année 2021

La mission ESS a été notamment chargée de :

- Identifier et renforcer les liens avec les acteurs scéens en matière d'ESS.
- Contribuer à mieux faire connaître l'ESS et les acteurs de l'ESS à Sceaux ;
 - par l'ouverture de la Manufacture
 - par l'accueil de structures de l'ESS
 - par l'organisation du mois des transitions
 - par l'organisation du Festival des sociétés en transition
 - par l'animation du dispositif Sceaux-lidaires
 - par le renforcement de la communication
 - par des partenariats
- Faciliter l'installation des acteurs sur le territoire
- Faire de Sceaux une Ville attractive et dynamique grâce à son rayonnement national

Les outils :

1. La Manufacture ;

Ce lieu emblématique de l'économie circulaire a été inauguré le 20 novembre avec le soutien de la Région Ile-de-France et du Fonds Métropolitain pour l'innovation sociale. Ce projet issu du Comité Consultatif des Transitions poursuit les objectifs suivants :

- Optimiser l'usage du textile, réutiliser, réparer, transformer et réduire les déchets
- Sensibiliser le plus grand nombre de familles et de jeunes à la consommation responsable
- Favoriser l'émergence de nouveaux talents
- Partager les connaissances et les expériences
- En faire un lieu de rencontre qui incarne l'économie circulaire et solidaire

Une programmation est proposée tout au long de l'année tels que des ateliers zéro déchet ou des repair cafés en partenariat avec les associations et les citoyens du territoire.

Obtention de subvention du Conseil régional IDF (budget participatif régional) + subvention Métropole du Grand Paris (fonctionnement et investissement)

2. La Maison éphémère des transitions.

Bâtiment qui accueille depuis juin 2019 des acteurs de l'économie sociale et solidaire :

- La Ruche qui dit Oui
- L'AMAP
- L'Ile aux Ressources : ressourcerie initialement pensée pour les étudiants, elle vend des objets de décoration, de la vaisselle et du petit mobilier de seconde-main. Un garde-manger solidaire, en partenariat avec Hop Hop Food a été installé afin de favoriser la diminution du gaspillage alimentaire et aider les étudiants.

La mission soutien des événements pour encourager la consommation responsable comme avec Artisans du monde.

3. Le mois des transitions

Pendant tout le mois de novembre, comme à l'échelle nationale, la ville de Sceaux fête l'Economie et Sociale et Solidaire. Cette année deux conférences ont été organisées :

- Changeons de mode
- Les métiers de main seront durables et responsables

L'exposition l'ESS, Kessako ? s'est tenue pendant plusieurs jours, en partenariat avec la MGEN.

L'inauguration de la Manufacture.

Conférence sur les 20 ans du réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire.

4. Le festival des sociétés en transitions

Un festival dédié aux Transitions, en partenariat avec la ville de Bourg-la-Reine. Pendant plusieurs jours, des projections de films, des ateliers, des tables rondes et des stands d'associations qui œuvrent pour la transition en abordant de nombreuses thématiques telles que les ressources naturelles, le numérique, la consommation responsable, l'économie circulaire, le zéro-déchet.

5. Les collectes Sceaux-lidaires

Collectes de dons alimentaires et d'hygiène à destination des résidences étudiantes 4 fois par an. Une collecte en partenariat avec la Croix Rouge a également eu lieu au mois de décembre en faveur des personnes sans-abris. 130 boîtes ont ainsi pu être récoltées entre le 1er et le 18 décembre.

6. Le renforcement de la communication : la visibilité de l'activité ESS a été plus soutenue notamment par la création d'une rubrique « Transitions » dans le Sceaux Mag.

Des posts sur facebook et sur twitter sont relayés par le service Communication.

7. Les partenariats : l'action en matière d'ESS se traduit par la mise en place de partenariats avec des structures telles que la MGEN, BGE Paris, le RTES, Makesense, l'Avise ou encore la CRESS

Le club des collectivités a été accueilli le 30 novembre pour fêter les 20 ans du RTES. Participation à une table ronde organisée par l'Avise lors du Forum de l'ESS à Niort au mois de novembre pour présenter la Manufacture

Projet tutoré : en partenariat avec l'IUT de Sceaux, la mission ESS accompagne un ou plusieurs projet(s) tutoré(s) en les associant à un évènement. Un groupe a pu participer à l'organisation du festival des sociétés en transitions.

II. Perspectives pour l'année 2022

- Un des objectifs majeurs pour 2022 est de pouvoir trouver des porteurs de projets (résidents) qui permettront d'animer la communauté de la Manufacture. 3 bureaux sont disponibles pour des créateurs de projets autour du textile. La ligne directrice pour l'ensemble des futurs résidents est de pouvoir déployer la marque « Fabriqué à Sceaux » afin de renforcer l'attractivité et la singularité de la ville de Sceaux.
- Afin de renforcer le rayonnement de ce haut lieu des Transitions, la Ville va adhérer en 2022 à l'association A+ c'est mieux, réseau majeur autour des tiers lieux qui permettra de rencontrer l'ensemble des acteurs nationaux et bénéficier ainsi de l'expertise de chaque acteur du territoire afin de renforcer notre stratégie et notre rayonnement.
- La Ville va également continuer à faire connaître ce lieu pour que l'ensemble des acteurs de la Ville (CSCB, MJC, etc.) s'en saisisse.

Section 3 – Mission économie commerces

La mission consiste à mettre en œuvre de la politique de la Ville en matière d'économie locale et plus particulièrement en direction des commerçants et artisans, coordination avec les différentes politiques municipales :

- Préservation et développement du tissu commercial et artisanal de la Ville.
- Mise en valeur des actions de la Ville en la matière.
- Pilotage et gestion de projets innovants orientés vers le commerce.
- Gestion des demandes et des accueils des tournages.
- Organisation des salons et des animations commerciales.

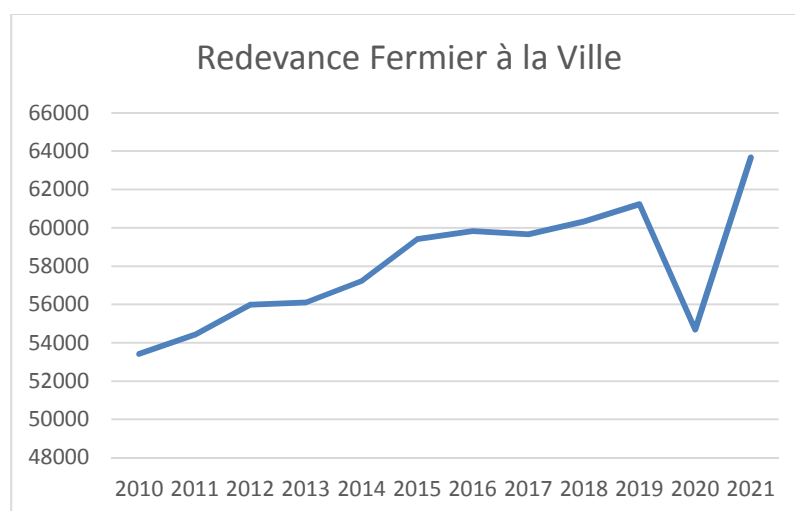
I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Gestion des marchés d'approvisionnement

Participation à la commission de sélection du nouveau délégataire de services publics et mise en place de la nouvelle DSP au 1er juin 2021.

Gestion du contrat de délégation de service public et notamment suivi des travaux, gestion des commerçants abonnés et volants du marché traditionnel (deux séances/semaine, les mercredis et samedis matin) et du marché bio (une séance/semaine, les dimanches matin), gestion des demandes d'emplacements des commerçants du marché traditionnel (deux séances/semaine, les mercredis et samedis matin) et du marché bio (une séance/semaine, les dimanches matin), gestion des commissions paritaires des marchés (deux par an). Gestion des animations en synergie avec l'UCAS.

b. Tableau d'évolution du montant de la redevance

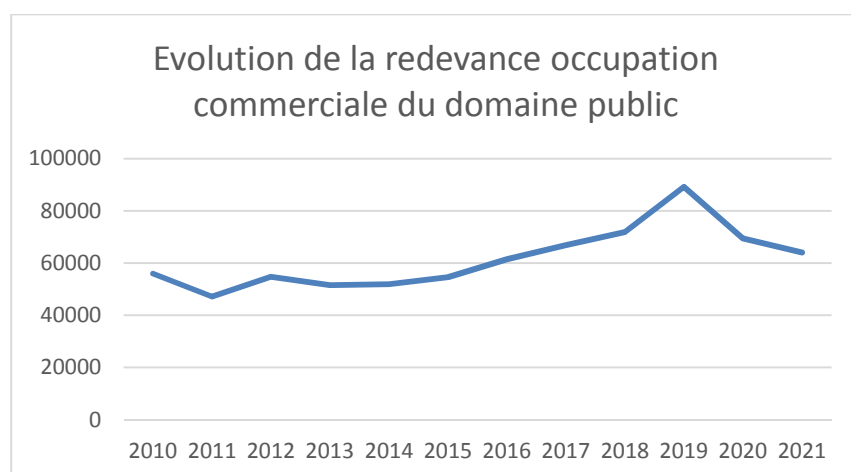


La redevance annuelle due au titre de l'année 2021 est de 63 671 € (61 231 € en 2020).

c. Gestion de l'occupation commerciale du domaine public

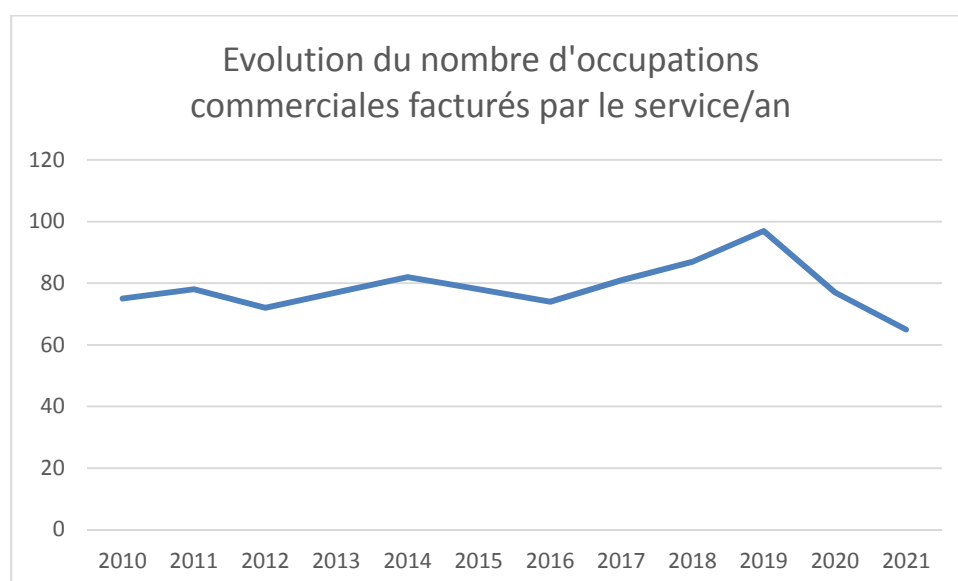
- Facturation et suivi des occupations en cours
- Exemption des droits de terrasses et de leurs extensions (éphémères) durant les fermetures administratives liées à la pandémie et prolongée jusqu'au 30 septembre 2021.

d. Tableaux du nombre d'occupations traitées par an et du montant de la redevance



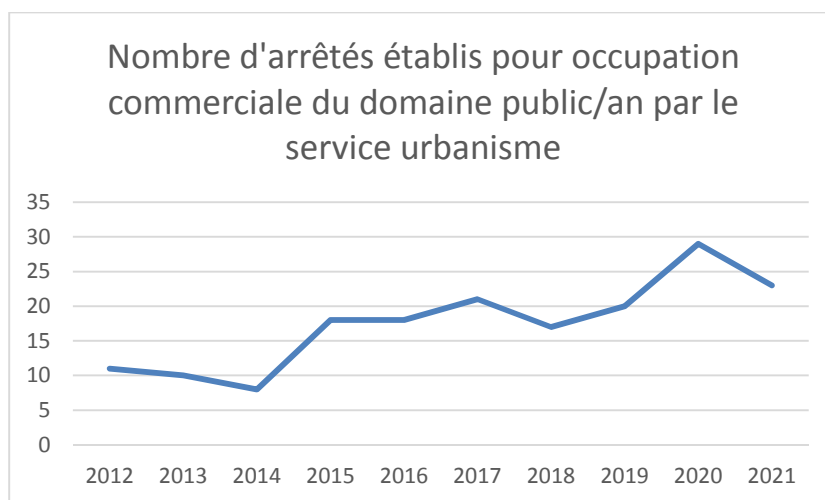
La redevance n'a pas été aussi importante que prévue au regard des périodes de confinement et des efforts de la Ville pour diminuer les charges pesant sur certains commerces, en particulier les restaurateurs. Une gratuité a été appliquée aux terrasses jusqu'au 30 septembre 2021.

Le montant des recettes liées à l'occupation commerciale du domaine public s'élève à 67 127 € au titre de l'année 2021.



Les deux confinements sur la période ont réduit les dossiers mais en ont complexifié la gestion (annulation complète ou partielle).

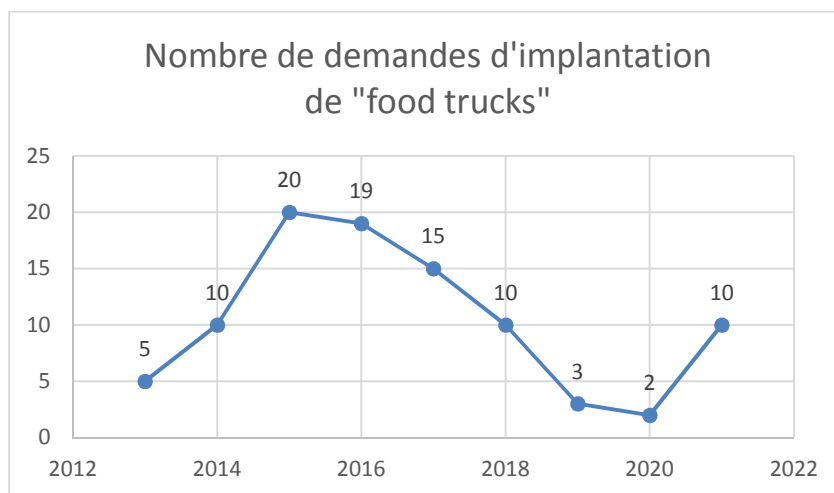
En 2021, 66 dossiers ont été gérés.



23 arrêtés ont été établis par le service urbanisme en 2021, contre 29 en 2020.

e. Gestion des demandes de « Food trucks »

Les demandes d'implantation sur le territoire sont en général déclinées pour éviter toute concurrence avec le commerce sédentaire, exception faite pour des interventions ponctuelles lors de manifestations.



En 2020, elles sont au nombre de 2 et en constante baisse. Avec la crise sanitaire, la vente à emporter a connu un regain et les demandes ont sensiblement augmenté pour atteindre 10 demandes en 2021.

f. Gestion des ventes au déballage et des ventes en liquidation

Gestion municipale depuis 2015 (auparavant ces demandes étaient gérées par la préfecture).

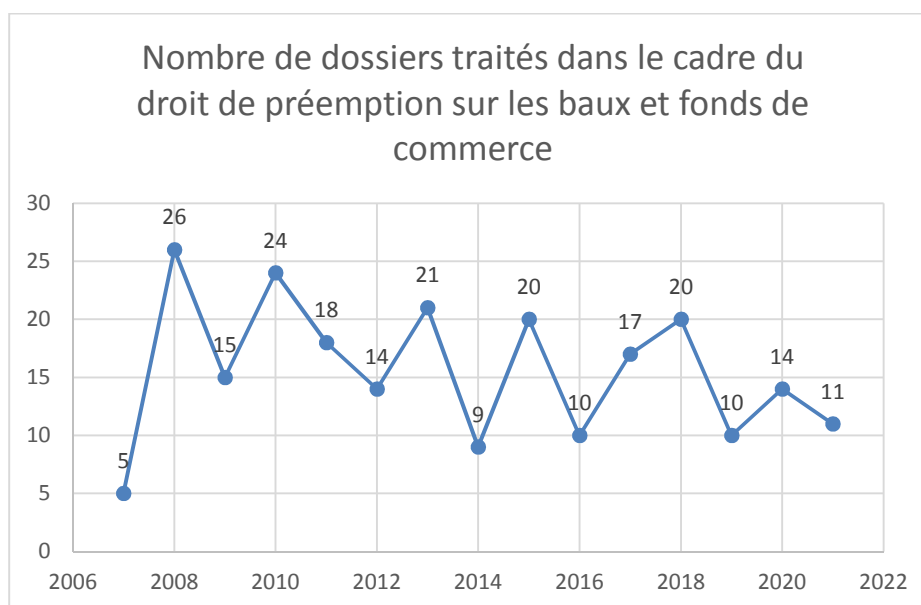
- Aucune vente en 2021

g. Gestion de la signalétique commerciale

Rachat par la société IZIGO.

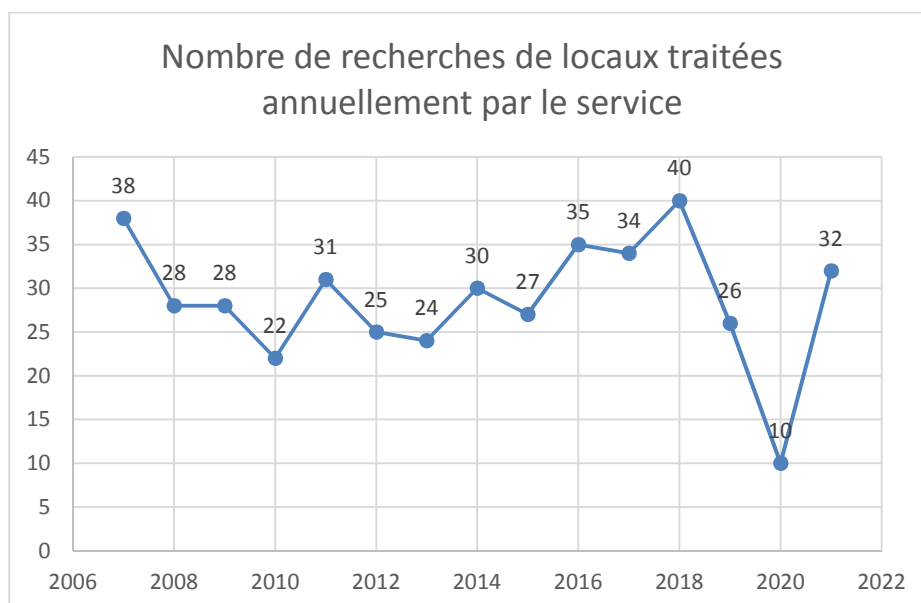
Le parc compte 10 bornes dont une (n°6) a été électrifiée (support interactif) à la demande de la Société. La convention d'occupation du domaine public a débuté en 2008, reconduite jusqu'en 2016 et court jusqu'en 2025.

h. Gestion du droit de préemption sur les baux et fonds de commerce



- 14 dossiers en 2020 ; 11 dossiers en 2021

i. Gestion des demandes et recherches de locaux



- 2020 : 10 recherches
- 2021 : 32 recherches

j. **Accompagnement des commerçants et des propriétaires notamment sur les montants des loyers et des droits au bail**

Ils sont de plus en plus nombreux à venir demander des informations en mairie sur les prix de cessions des commerces mais également à demander la parution de l'information dans la rubrique d'annonces « bail à céder » sur le magazine.

k. **Gestion de l'annuaire des professionnels en ligne sur le site de la Ville**

Fin 2021, 407 acteurs économiques sédentaires y sont répertoriés (hors marchés forains et médecins). Son actualisation est en temps réel et relayé sur le site internet de la Ville.

l. **Gestion des évictions**

Le lancement des travaux de l'îlot Voltaire induit le départ des quatre commerçants présents au 71-73 rue Houdan. Cet accompagnement débuté en 2020 a été poursuivi en 2021 en lien étroit avec le service juridique. Au 31 décembre 2021, un des commerçants avait définitivement quitté les lieux.

m. **Gestion et organisation de l'Assemblée Générale de l'UCAS**

L'organisation de cette assemblée générale est annuelle. Elle est organisée par l'UCAS. Elle s'est tenue en décembre 2021 avec une vingtaine de participants.

n. **Application des initiatives de soutien aux commerçants, qu'elles soient initiées par la Ville, le Département, le Territoire**

- Suivi des conventions pour le prêt de distributeurs automatiques de gel hydro alcoolique aux commerçants. Remplacement des bornes défectueuses et équipement des nouveaux commerçants
- Gestion des exonérations du droit d'occupation des terrasses du 19 mai au 30 septembre 2021
- Gestion des exonérations de loyers des locaux commerciaux appartenant à la Ville durant les deux confinements (2020-2021)

o. **Gestion ville des animations organisées par l'UCAS ainsi que des piétonisations sur le bas de la rue Houdan**

Participation aux réunions mensuelles du bureau de l'UCAS.

- Hanami : annulé en raison de la pandémie
- Exposition de voitures anciennes : annulé en raison de la pandémie
- Juin 2021 : grande braderie, animation organisée avec l'UCAS où de nombreux commerçants non adhérents participent
- Du 15 septembre au 4 octobre : l'art dans les vitrines

- Saveurs d'Automne : en sus des stands des adhérents de l'UCAS
- Piétonisation avec accueil des métiers de bouche sur des stands mis à disposition par la Ville

Mois de décembre : Décoration des sapins par l'UCAS (achat, mise en pot et installation par la Ville). Installations d'automates dans les vitrines des commerçants adhérents à l'UCAS et mise en place d'un jeu de l'intrus avec des lots à gagner (tirage au sort fixé en janvier 2022).

p. Solution digitale :

Une réflexion a été entamée par la Ville afin de compléter l'offre actuelle de marketplace sceaux-shopping, gérée par l'UCAS. Un prestataire a été identifié et mandaté pour créer une plateforme vitrine.

Sceaux-shopping en chiffre :

- La gestion de la plateforme est désormais totalement assurée par l'UCAS.
- Le coût de l'hébergement de la plateforme annuel (648€) par la société LR 3.0) est pris en charge par la Ville.
- Données chiffrées* :
 - ✓ Nombre de commerçants inscrits sur la plateforme en décembre 2021 : 86 inscrits (82 en 2020)
 - ✓ Nombre de connexions /jour* : 1129 connexions/jour en 2020. En 2021, 1694 connexions /jour
 - ✓ 15 commandes sur l'année avec un panier moyen de 27 €

* fournies par l'UCAS

q. Programmation des nouvelles cellules commerciales - ilot Voltaire (place du Général de Gaulle)

Pilotage du dossier en lien étroit avec les services urbanisme et juridique et le concours d'un cabinet spécialisé.

r. Pilotage et organisation tous les ans au mois de janvier des vœux aux acteurs économiques

Les vœux et le trophée « Réussir à Sceaux » ont dû être annulés en janvier 2021, en raison de la crise sanitaire.

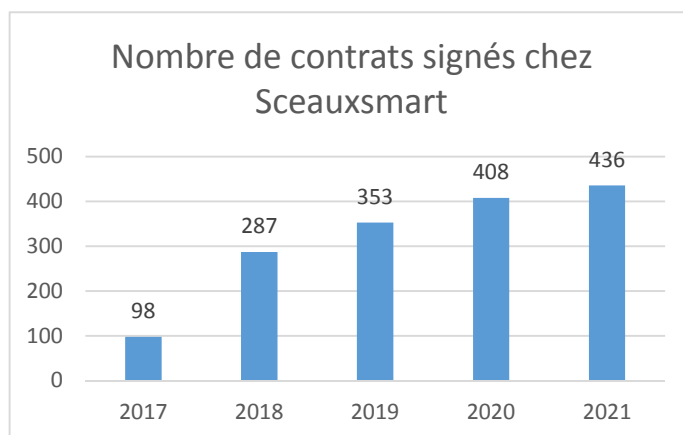
s. Chèques cadeaux

En raison de l'annulation de la réception aux agents communaux, des chèques cadeaux d'une valeur de 70€ ont été offerts aux agents à utiliser chez 120 commerçants locaux.

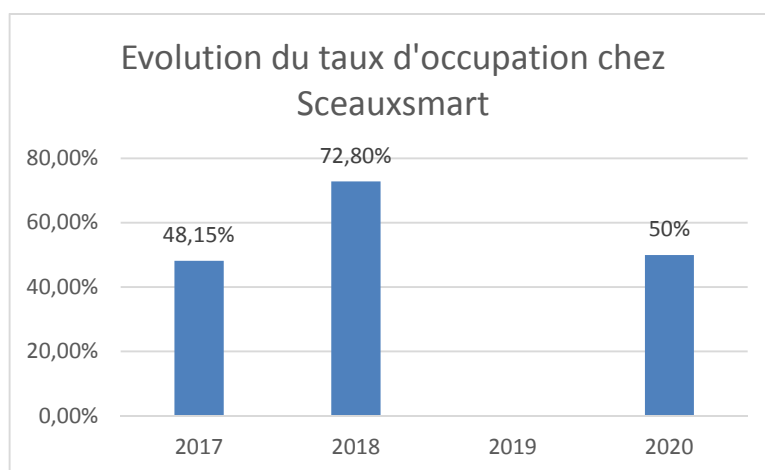
Marionnaud, le roi lire et chocolat passion sont les commerçants les plus plébiscités.

II. Suivi des projets et structures partenaires sur l'année 2021

a. Suivi de l'espace de co-working Sceaux-smart, rue Gaston Lévy



Fin 2021, 67 nouveaux bénéficiaires.



Fin 2020, un taux d'occupation de près de 50% (fermeture administrative sur une partie de l'année). Pour 2021, donnée non communiquée (AG en mars 2022).

b. Centre-Ville en Mouvement

Pour mémoire, les premières Assises Nationales se sont déroulées à Sceaux en 2006. De nombreuses villes ont organisées depuis et à tour de rôle ces Assises Nationales : Bordeaux, Chambéry, Nancy, Nice, Dunkerque, Reims, Dijon, Rennes, Metz, Pau, ...

La Ville est membre du réseau des Centres Villes durables et de l'innovation, et la mission économique est active dans la délégation nationale du management de centre-ville. Le maire est président de l'association.

Le PTDL a participé, début juillet 2021, à la 1ere édition de l'université d'été organisée à la Cité fertile de Pantin, en présence notamment d'Alain GRISET, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises. En octobre se sont tenues les 1eres Assises métropolitaines du centre-ville en partenariat avec la MGP, en présence notamment de notamment pour Patrick OLLIER, son président.

Valorisation de la tradition félibréenne et méridionale au travers :

- Du marché de Provence : événement annulé en raison de la crise sanitaire.
- De la foire aux santons et crèches de Provence : 40e édition qui s'est tenue du 3 au 12 décembre 2021.

Le nombre d'exposants a baissé (11 exposants contre 14 habituellement).

La fréquentation a également subi une sensible baisse passant de à 6 233 personnes (plus faible depuis 2002). A noter que la passe sanitaire était nécessaire pour accéder à la foire.

Redevance : 10 937 €

c. Accueil des tournages

En 2021, la redevance perçue pour les tournages réalisés à Sceaux s'élève à près de 8 500 €, en nette augmentation par rapport à 2020 où elle s'élevait à 174 €.

8 tournages ont été accueillis : 4 films publicitaires + 4 séries TV

Au total 11 demandes ont été traitées par la mission.

III. Perspectives pour l'année 2022

a. Lancement de la plateforme vitrine du goût

Avec l'accompagnement de la CCI, dans le cadre de la convention pour la transformation digitale des commerces qui prendra fin à l'été 2022.

CF présence d'un conseiller numérique, community manager à temps partiel.

b. Actions pilotées par la mission

- Suivi et repositionnement des commerces et des actions à mener dans le cadre du développement de la place du général de Gaulle
- Poursuite de la redynamisation du centre commercial des Blagis en partenariat avec Hauts-de-Seine Habitat, propriétaire
- Suivi de la construction d'un hôtel d'activité artisanal et mise en place d'une nouvelle convention avec la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) pour accompagner les artisans en place et les nouveaux arrivants. Création d'une Charte qualité
- Recherche de subventions et montage des dossiers (focus fonds européens)
- Renouvellement de la convention de partenariat avec la CCI 92

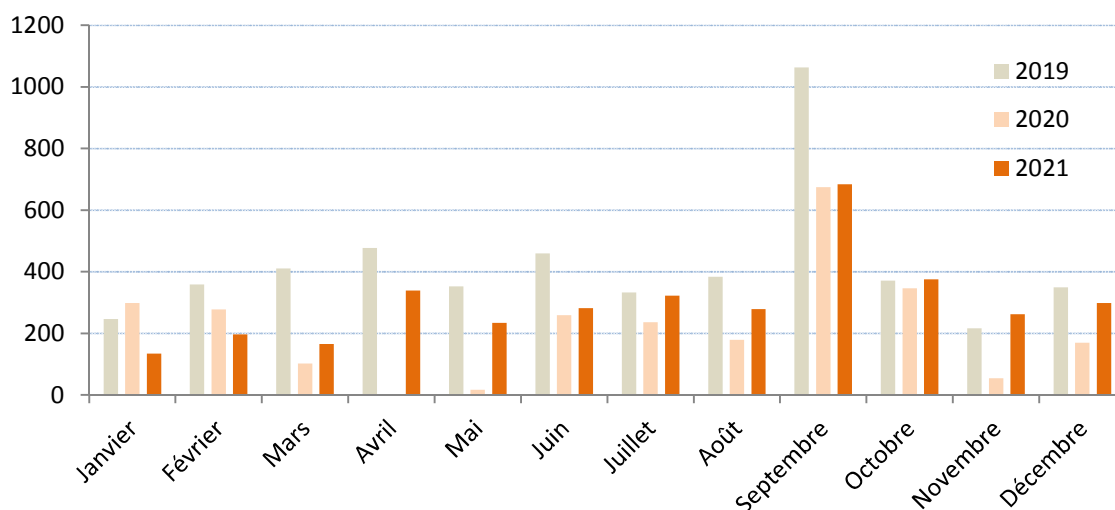
Section 4 – Mission tourisme

La mission tourisme assure l'accueil à la Maison du tourisme, la valorisation de la commune sur tourisme.sceaux.fr, la création et la vente de produits dérivés, la programmation de visites guidées, l'édition de dépliants et la gestion de la taxe de séjour et de la régie de recettes « Evénements ville ». L'agent de la mission sensibilise également le département, la région, la métropole aux enjeux concernant l'attractivité de Sceaux, il collabore avec les médias, associations et autres acteurs de l'attractivité scéenne.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Fréquentation de la maison du tourisme

La Maison du tourisme propose et diffuse toutes les informations touristiques concernant Sceaux et le territoire francilien. Elle invite ses visiteurs à découvrir les richesses, animations et activités locales. Elle propose à l'achat divers souvenirs et articles associés au patrimoine de la ville. En partenariat avec le réseau France Billet, la Maison du tourisme permet aussi l'achat et le retrait de billets de musées, concerts et spectacles.



Avec la crise sanitaire, la fréquentation de la Maison du tourisme reste inférieure à celle d'une année normale même si elle est meilleure qu'en 2020. Un peu plus de 3500 demandes ont été traitées en 2021, contre environ 5 000 en 2019. Ceci s'explique par une limitation des déplacements jusqu'en mai 2021.

Comme habituellement, la fréquentation suit un rythme influencé par l'attrait du parc de Sceaux au printemps, les animations locales et les journées européennes du patrimoine.

Environ 40 % des visiteurs sont des Scéens, ils viennent s'informer des actualités à propos des loisirs à proximité ou viennent acheter des petits articles tels que des cartes postales. Environ 25 % des visiteurs viennent des villes voisines, pour s'informer de l'actualité scéenne, les Parisiens représentent un peu moins de 10 % cette année. Les provinciaux représentent environ 5 % des visiteurs et les étrangers représentent moins de 5 % des visiteurs en 2021.

b. Fréquentation de tourisme.sceaux.fr

Le site Internet a accueilli près de 30 000 visiteurs en 2021 dont environ 9 000 visiteurs en avril, suite aux nombreuses recherches liées à Hanami.

Les pages les plus populaires au cours de l'année furent celles dédiées à Hanami, au parc départemental, à la Coulée verte et aux évènements annuels.

90 % des visiteurs sont français et parmi ceux-ci 80 % sont franciliens.

c. Vente d'articles

En tant que commerce non essentiel, les ventes ont été un temps suspendu au printemps.

1007 articles ont été vendus, les plus populaires ont été le miel de Sceaux (174 exemplaires), la carte postale photographique du château (78 exemplaires) et les visites guidées (54 inscriptions payantes).

Livres et documentation	2 365 €
Affiches, petits articles, souvenirs	804 €
Cartes postales	608 €
Miel de Sceaux	608 €
T-shirts, sacs	417 €
Visites guidées	257 €
Autres	10 €
Total	5 069 €

Comme habituellement, le mois de décembre a été particulièrement actif, il représente 1 229 € de ventes. Ceci s'explique par les achats de cadeaux pour Noël et par la récente mise en vente de nouveaux articles (affiches).

d. Taxe de séjour collectée par les hébergeurs

Les chiffres sont inférieurs à la normale en raison de la crise sanitaire. La taxe de séjour s'élève à 14 591 €, contre 12 387 € en 2020 et 22 428 € en 2019.

Environ 70 % de la taxe de séjour sont collectés par l'hôtel Ibis, au tarif de 1,25 € par nuitée, pour la catégorie trois étoiles. Le taux de 3,75 % du tarif s'applique pour les hébergements non classés qui représentent presque entièrement le reste de la taxe collectée. Ces hébergements sont pour la plupart commercialisés par la plateforme Airbnb qui déclare et reverse la taxe deux fois par an.

15 % de la taxe de séjour sont reversés à la Société du Grand Paris et 10 % au Conseil départemental.

e. Visites guidées

La programmation 2021 a dû être adaptée en raison de la situation sanitaire.

Deux « visites virtuelles » se sont déroulées au printemps avec 20 et 35 participants.

Quatre visites ont pu ensuite avoir lieu normalement avec 22, 22, 25 et 8 participants.

Certaines visites ont été présentées sur exploreparis.com. Toutes sont évaluées 5/5 par les participants.

Les collaborations avec le service Action culturelle pour les Journées européennes du patrimoine (JEP) et les Journées nationales de l'architecture (JNA) représentent plus de 880 et plus de 160 inscriptions.

f. Articles promotionnels, « Goodies »

Les articles les plus offerts par la Ville cette année ont été des cartes postales, des carnets de notes, des crayons en bois, l'ouvrage 365 Une année dans la vie de Sceaux et des sacs en coton.

Ils ont été principalement offerts lors de la réception des nouveaux Scéens, lors de la Fête des Blagis et lors d'autres événements tels Vélo en ville, l'ouverture de la Manufacture, l'accueil de la Véloscénie. Des cadeaux ont également été effectués pour remercier divers intervenants à la Bibliothèque, lors de festivals et lors de forums.

g. Billetterie

L'utilisation du service France Billet est modérée mais appréciée. En 2021, 78 billets ont été achetés à la Maison du tourisme et il y a eu 92 retraits suite à des achats en ligne.

II. Retour sur les projets réalisés en 2021

- Création d'un dépliant « Les Incontournables » en commun avec Châtenay-Malabry Tourisme
- Création de nouveaux articles (affiches, magnets, cartes postales...)
- Création d'un parcours audioguidé avec l'application CityGem
- Intégration et accueil du comité d'itinéraire de la Véloscénie
- Renouvellement du label Territoire Vélo
- Réunions et projets avec les acteurs de l'attractivité (Domaine départemental, Conseil départemental...)
- Maintien du réseau local de Greeters
- Participation à divers événements transversaux (Visite des étudiants, nouveaux Scéens, etc.)...

III. Perspectives pour l'année 2022

- Accompagnement de Chartres Métropole Tourisme dans sa commercialisation d'un séjour à vélo Chartres – Sceaux par Rambouillet et Versailles
- Labélisation Accueil Vélo de la Maison du tourisme
- Animations lors de Vélo en ville
- Accueil d'une étape Cinécyclo de la Véloscénie
- Création d'un dépliant valorisant les arbres remarquables
- Création d'un second parcours CityGem sur l'architecture domestique à Sceaux
- Mise à jour de divers supports de communication (Guide numérique de la location saisonnière, Plan de la ville, Évènements et visites 2022...)
- 10 visites guidées programmées hors JEP et JNA
- Créations de nouveaux articles pour vente et événements
- Participation au projet du sentier métropolitain
- Participation au comité de l'attractivité (renforcement des relations entre le Domaine, les établissements d'enseignement supérieur, le département des Hauts-de-Seine)

Section 5 – Mission campus urbain

La Ville a mis en place une démarche campus urbain depuis 2012. La politique étudiante de la ville de Sceaux est un facteur identitaire fort de Sceaux et la distingue des communes avoisinantes. Historiquement, la Ville entretient des relations étroites avec les établissements d'enseignement supérieur de son territoire, lesquels participent à son rayonnement, et mène une politique d'intégration de ces établissements et des étudiants sur son territoire.

La mission Campus urbain est notamment chargée de :

- construire, développer et préserver les liens entre les membres et acteurs de la communauté scéenne : établissements d'enseignement supérieur, étudiants, CROUS, acteurs du logement étudiant, résidences étudiantes
- participer à l'émergence de projets entre acteurs du territoire
- organiser des événements contribuant à développer la démarche Campus urbain sur le territoire, en partenariat avec les acteurs locaux : participation aux journées « Portes ouvertes » des établissements, visites urbaines, nuit des étudiants du monde, ...
- en outre la Ville valorise les talents des étudiants de Sceaux qui s'expriment sur différents plans : concours oratoires (Iysias), et accompagne les projets et initiatives mis en œuvre par les établissements d'enseignement supérieur et les associations étudiantes

I. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Mise en place du Comité consultatif de la vie étudiante (CCVE)

Afin de renforcer les relations entre les acteurs de la vie étudiante à Sceaux, un comité consultatif de la vie étudiante a été créé lors du conseil municipal du 6 octobre 2021. Réunissant les établissements d'enseignement supérieur, des représentants étudiants des résidences étudiantes et de chaque établissement, les gardiens de résidence, les acteurs du logement étudiant ainsi que la Ville, le CCVE s'est réuni en plénière le 26 novembre 2021. 3 groupes de travail spécifiques ont été définis :

- Groupe 1 : « Comment améliorer la communication et la diffusion d'information à destination des étudiants » ;
- Groupe 2 : « Accueil et intégration des étudiants internationaux à Sceaux » ;
- Groupe 3 : « Accueil des étudiants primo-entrants »

b. Consolidation du réseau campus urbain

Dans le cadre notamment de la mise en place du Comité consultatif de la vie étudiante, la ville a initié des contacts avec divers acteurs de la vie étudiante :

- Associations étudiantes : l'Association des juristes du master droit et environnement (AJME) de la Faculté, Bureau des étudiants de la Faculté nouvellement créé, associations étudiantes de l'IUT de Sceaux, représentants étudiants des cités scolaires Lakanal et Marie-Curie etc...
- Des échanges ont eu lieu avec les représentants du CROUS en vue de mettre en place un partenariat avec la Ville ainsi que de proposer aux étudiants un lieu festif en soirée et financer des projets étudiants par le biais de la CVEC (contribution à la vie étudiante et de Campus).
- La Ville entretient des rapports étroits avec les services et directeurs des établissements (direction, logement, relations internationales, communication, vie étudiante).

- Coordination avec les gardiens des résidences étudiantes afin de communiquer sur l'actualité de la Ville et de créer des actions communes.

c. Dispositif Agir Ensemble

Suite au plan d'action proposé par la Ville et les partenaires de l'alliance locale (Faculté Jean Monnet, IUT de Sceaux, MGEN, AJME), le label Agir ensemble a été renouvelé pour 2021-2022. Le plan d'action comporte diverses activités réalisées majoritairement sur l'année 2022. Trois projets tutorés ont été choisis par des étudiants de l'IUT : Disco soupe ; organisation d'une table-ronde dans le cadre du Festival des sociétés en transitions, journée vélo en ville. Un cycle de projection-débat en partenariat avec la Faculté Jean Monnet figure également dans le plan d'actions.

A noter que certains événements prévus dans le cadre d'Agir ensemble 2020-2021 ont été annulés pour raisons sanitaires, notamment la Disco soupe prévue à la MJC en janvier.

d. Logement intergénérationnel

Renouvellement des conventions de cohabitation avec Ensemble2générations et Héberjeunes et signature de deux nouvelles conventions avec Homiz et Le Pari Solidaire.

e. Locaux libérés par l'EPF Ecole d'Ingénieurs

Suite au départ de l'EPF à Cachan, effectif à partir du 1^{er} janvier 2022, la Ville a entamé des discussions avec la CCI des Hauts-de-Seine à propos d'un éventuel projet d'implantation de l'Ecole hôtelière Ferrandi. Des pistes autres que l'Ecole Ferrandi sont étudiées en lien avec la CCI.

f. Autres projets phares en 2021

- Organisation d'une visite de la Ville à destination des étudiants internationaux.
- Participation à la journée d'accueil des étudiants primo-entrants à la Faculté Jean-Monnet.
- Organisation d'un déjeuner des acteurs de l'enseignement supérieur à Sceaux à l'Hôtel de ville.
- Soutien apporté à la Clean walk des étudiants de l'IUT dans le quartier des Blagis.
- Entretiens de Sceaux sur le thème « à l'épreuve de la crise ».
- Organisation d'un ciné-débat en partenariat avec la Faculté Jean-Monnet sur Erasmus+.
- La Nuit des étudiants initialement prévue en décembre 2021 a été reportée pour raison covid.

II - Perspectives pour 2022

- Poursuivre les travaux du comité consultatif de la vie étudiante, notamment dans le cadre des différents groupes de travail.
- Renouvellement des conventions d'objectifs avec les établissements d'enseignement supérieur.
- Consolider les relais étudiants au sein des établissements.
- Organisation de temps forts festifs et conviviaux à destination des étudiants, en concertation avec le CROUS et les acteurs de l'enseignement supérieur.
- Mise en place d'un partenariat avec le CROUS.
- Identifier des acteurs d'enseignement supérieur potentiellement intéressés pour s'implanter à Sceaux suite au départ de l'EPF.
- Valoriser et soutenir les initiatives portées par les associations étudiantes et organiser des événements avec elles (culture, sport, sensibilisation, dimension européenne, éloquence...)
- Renouveler le label Agir ensemble et identifier des actions communes à l'échelle du territoire.

- Communiquer sur le logement intergénérationnel auprès des seniors afin d'initier des binômes étudiants / seniors, en concertation avec les partenaires de la cohabitation intergénérationnelle.
- Poursuivre les actions récurrentes de la Ville à destination des étudiants : visite de la Ville, Nuit des étudiants du monde, participation aux journées portes ouvertes etc...

CHAPITRE VI : POLE VIE CITOYENNE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Principales missions : veiller à répondre au mieux aux attentes de ses habitants et promouvoir l'image de la ville de Sceaux tant à l'externe qu'à l'interne.

Ce pôle comprend les services suivants : le service Sceaux info mairie, le service Population et citoyenneté, le service Communication, le service Action culturelle, le service Action sportive et le secteur numérique.

Ils œuvrent à l'offre d'un accueil toujours plus professionnel des usagers et du public, au développement d'une communication de service public de qualité, au développement et à la valorisation des pratiques culturelles et sportives dans des équipements adaptés.

Section 1 - Service Sceaux info mairie

Le service Sceaux info mairie réunit l'accueil physique et le standard téléphonique, la mission protocole, le secteur courrier et la gestion des locations des salles municipales. Concernant l'accueil, les principales missions sont d'informer, accompagner et répondre à l'usager pour toutes ses demandes d'informations ou de réalisations de démarches. Depuis 2006, la ville de Sceaux a mis en place un accueil fonctionnel unique appelé « Sceaux info mairie ». Des locaux accueillants, un accueil organisé et un personnel compétent caractérisent ce pôle d'accueil. Les agents répondent aux demandes émanant des usagers en premier niveau. Un agent d'accueil se charge de gérer les flux et réoriente les demandes si besoin.

Sceaux info mairie est le canal principal pour les usagers et partenaires qui se présentent physiquement à l'hôtel de ville, téléphonent au standard ou écrivent via un formulaire de contact sur le site internet (sceaux.fr).

Ce service a pour vocation de simplifier les démarches des usagers, d'expliquer les modes opératoires et de traiter plusieurs demandes dans un temps d'accueil limité. L'usager est assuré du traitement de son dossier en toute confidentialité. Un accompagnement est proposé pour des démarches concernant notamment :

- les actes d'état civil
- les titres d'identité
- les attestations d'accueil ;
- les inscriptions aux séjours de vacances et sorties seniors
- les demandes d'aide sociale
- les autorisations d'urbanisme et les consultations de permis de construire
- les interventions du service Espace public et environnement
- les demandes d'audiences et de rendez-vous
- les réservations de salles municipales.

L'usager est informé régulièrement sur la vie locale et guidé dans sa recherche d'information sur les événements locaux.

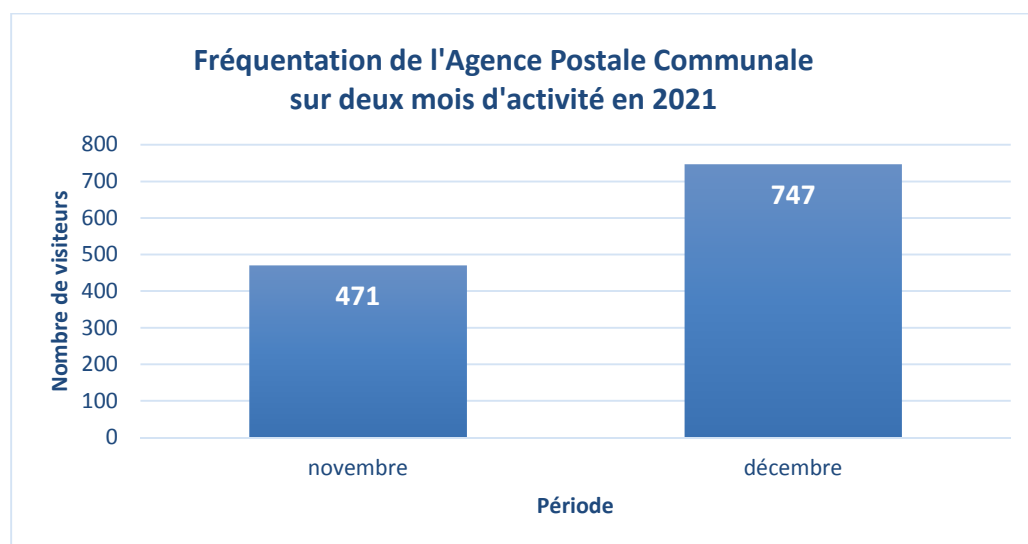
Le service Sceaux info mairie et la mission Protocole sont en charge des réservations des salles internes et externes de la Ville et supervisent la logistique des manifestations et réunions (conférences, colloques, réunions, expositions...) s'y déroulant. La gestion des cafés d'accueil, pots, cocktails et réceptions est assurée par l'intendante de l'hôtel de ville. Le service organise aussi les « Rencontres avec les nouveaux habitants de Sceaux » deux fois par an, en janvier et en septembre.

Nouveauté 2021 : ouverture d'une agence postale communale

Depuis le 19 octobre, et en attendant l'ouverture de l'agence postale communale dans ses locaux définitifs, le service postal est installé à l'Accueil info mairie les Blagis. Le service postal est ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et le samedi de 9h à 12h. Les usagers effectuent les opérations les plus courantes :

- affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés)
- timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques
- enveloppes prêt-à-poster par lots
- emballages Colissimo
- service Chronopost prêt-à-expédier
- pack déménagement (garde du courrier, enveloppes de réexpédition...)
- fourniture d'autres produits postaux sur demande
- dépôts et retraits de colis et de recommandés

Pour assurer ces nouvelles missions, les agents d'accueil ont suivi une formation en partenariat avec La Poste durant trois semaines avant l'ouverture. Les fiches de poste des agents d'accueil ont été modifiées pour intégrer les missions postales. En deux mois d'activité, 1 218 personnes ont été accueillies et servies par les agents de Sceaux info mairie.



Covid-19 : maintien d'un centre d'appels dédié à la vaccination

L'année 2021 a été marquée par l'évolution de la crise sanitaire et une organisation de notre accueil pour répondre aux demandes spécifiques des usagers dans cette période. Un centre d'appels avec un numéro dédié à la vaccination (01 71 22 44 44), pour le centre de vaccination mutualisé de Sceaux / Bourg -la- Reine /Antony, a été mis en place ainsi qu'un transport à la demande pour les Scéens ne pouvant se déplacer et ne pouvant bénéficier d'une ambulance ou d'un véhicule sanitaire léger.

Certification Qualivilles

L'année 2021 s'est aussi caractérisée par l'obtention de la certification Qualivilles, suite à l'audit de maintien qui s'est déroulé en juin 2021 pour les trois services engagés : les services Sceaux info mairie, Population et citoyenneté, et Finances-facturation.

A l'issue de la certification Qualivilles, une mission Qualité a été créée sous l'égide du directeur général des services.

Deux responsables Qualité ont été nommés avec un partage des missions et des responsabilités. De nouvelles instances ont été proposées ainsi qu'un organigramme de la Qualité.

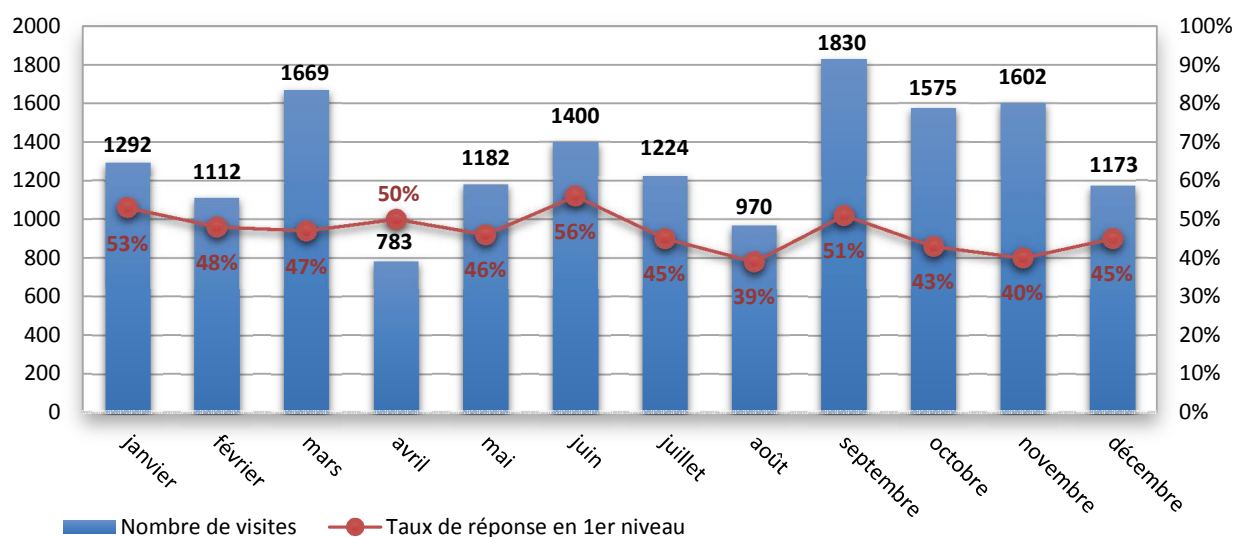
I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. L'accueil physique

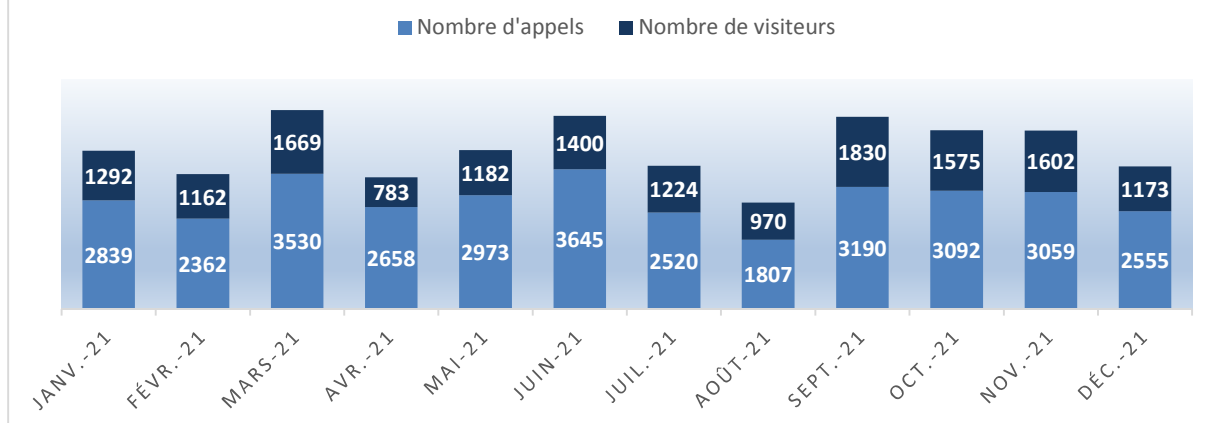
Près de **15 862** personnes se sont présentées à l'accueil de la mairie en 2021 (contre 16 598 en 2020),

- **52** visiteurs en moyenne par jour avec 304 jours ouvrés d'ouverture (73 visiteurs par jour en 2020 pour 182 jours d'ouverture),
- **47 %** des demandes sont traitées en 1^{er} niveau par le service de l'accueil centralisé.

Fréquentation de l'hôtel de ville en 2021



FRÉQUENTATION DE L'ACCUEIL ET NOMBRE D'APPELS REÇUS SUR LE 33 00 EN 2021



b. La gestion des réclamations

Dans l'objectif de répondre qualitativement au plus grand nombre d'utilisateurs, la prise en compte des réclamations fait l'objet d'une attention particulière. Les fiches « La Ville à votre écoute » sont à la disposition des utilisateurs sur la banque de documentation et un formulaire en ligne est disponible sur le site Internet de la Ville.

Les réclamations écrites et orales sont enregistrées, transmises et tracées dans leur réponse finale par le service. Elles sont répondues à 100 % dans les délais Qualivilles (100 % des réclamations répondues en moins de 30 jours) sur tous les canaux de contact.

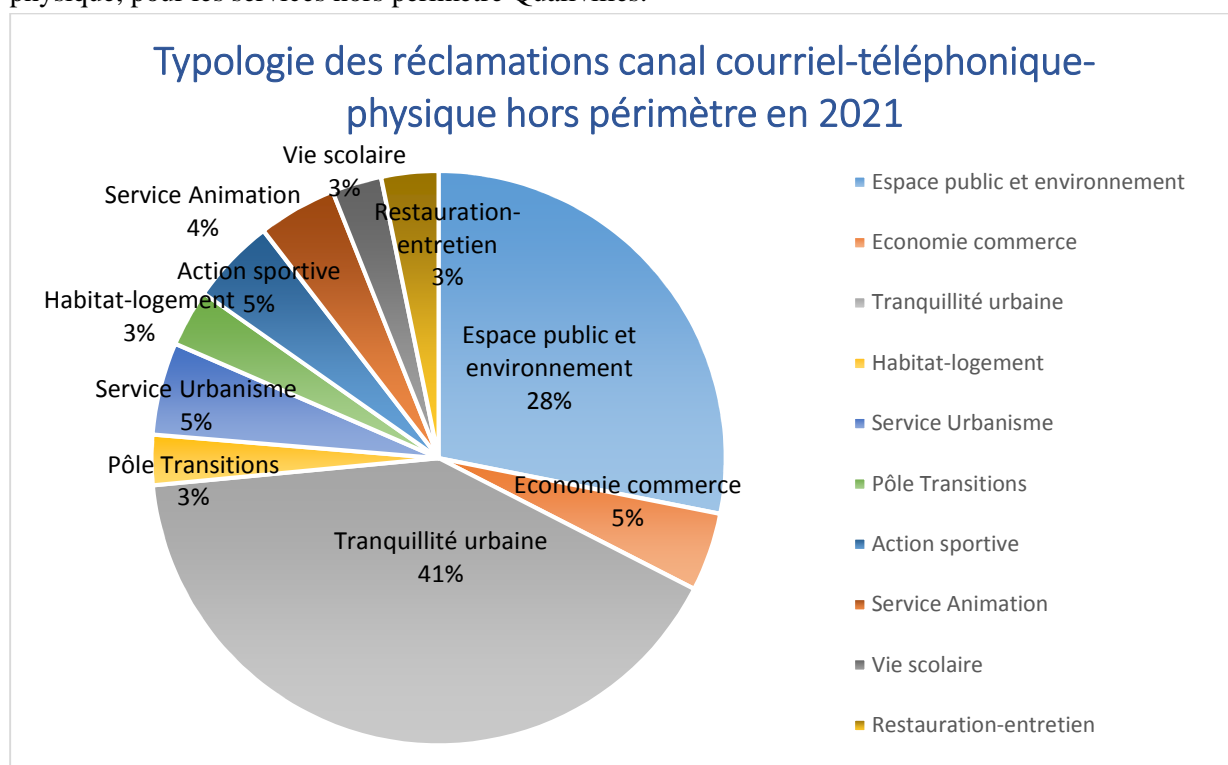
En 2021, on compte **21 réclamations** et **25 satisfactions** pour les services engagés dans la démarche.

- **4** réclamations portent sur des questions liées aux élections et bureaux de vote et sur la réalisation passeports et cartes d'identités
- **7** réclamations concernent la vaccination pour 4 d'entre elles, et l'accueil et le prêt de salles pour les autres
- **10** réclamations concernent des erreurs de facturation et des contestations de factures

Les satisfactions concernent essentiellement la qualité de l'accueil et l'accompagnement des Scéens par agents d'accueil pour l'organisation et le suivi des rendez-vous vaccinations.

En 2021, **58** fiches réclamations/suggestions/signalements « la Ville à votre écoute » tous services confondus ont été enregistrées (contre **49** en 2020).

397 réclamations et **389** signalements ont été faits par les canaux suivant : courriels, téléphone et accueil physique, pour les services hors périmètre Qualivilles.



c. La gestion des courriels et des démarches en ligne

Le courriel est le canal d'entrée privilégié de l'utilisateur. En 2021, **49 016** courriels entrants ont été adressés à la ville via des formulaires, des courriels d'utilisateurs ou institutionnels soit par le site Internet de la Ville

soit par la messagerie sceauxinfomairie@sceaux.fr. Ces mails sont triés, orientés et répondus dans les délais Qualivilles.

5 919 demandes d'information ou de prestation ont été réalisées via les formulaires en ligne (1 837 en 2020). **241** courriels ont été répondus en réponse finale par Sceaux info mairie sur 3064 demandes d'usagers enregistrées (contre 758 en 2020). Le taux de réponse se situe à 100 % dans les délais en 2021. Il se situe au-dessus de l'indicateur Qualivilles (réponse aux mails en moins de 5 jours ouvrés à 90 %).

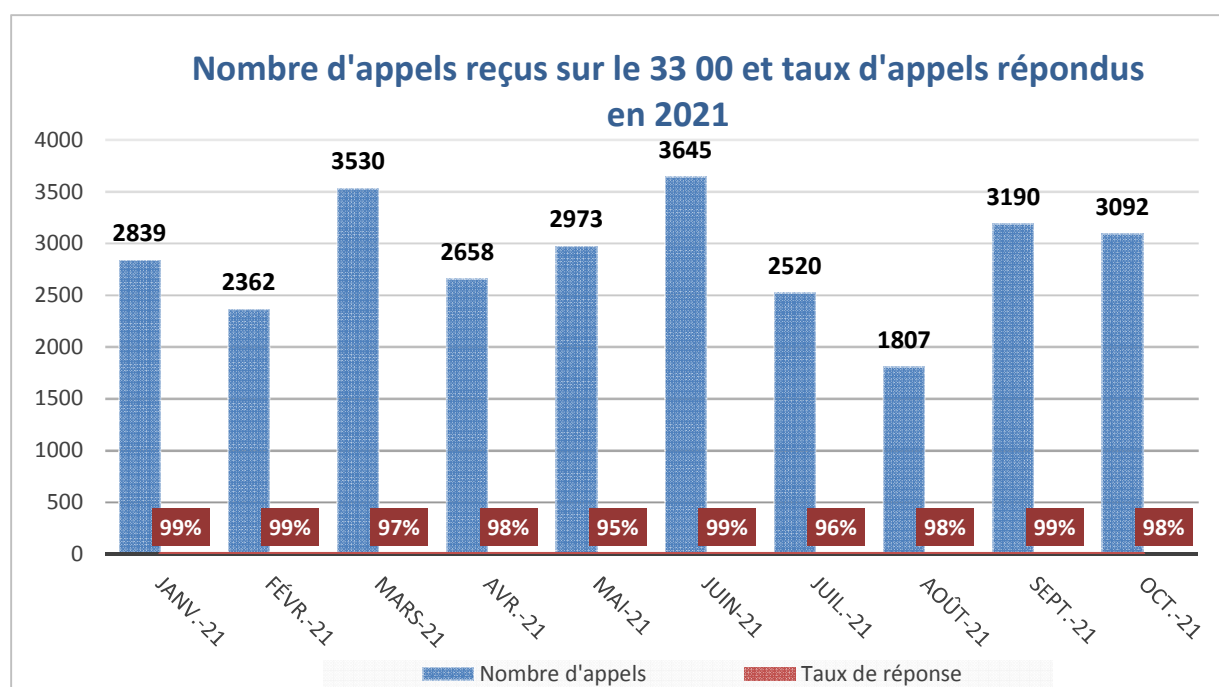
Un accusé de réception est envoyé immédiatement pour chaque mail reçu et une réponse de fond est donnée, soit par courriel en moins de 5 jours ouvrés, soit par courrier, dans un délai de 15 jours ouvrés.

Nombre de courriels reçus sur la messagerie de la Ville	
2018	3561*
2019	1 995*
2020	49 016 * ¹
2021	20 587 * ²

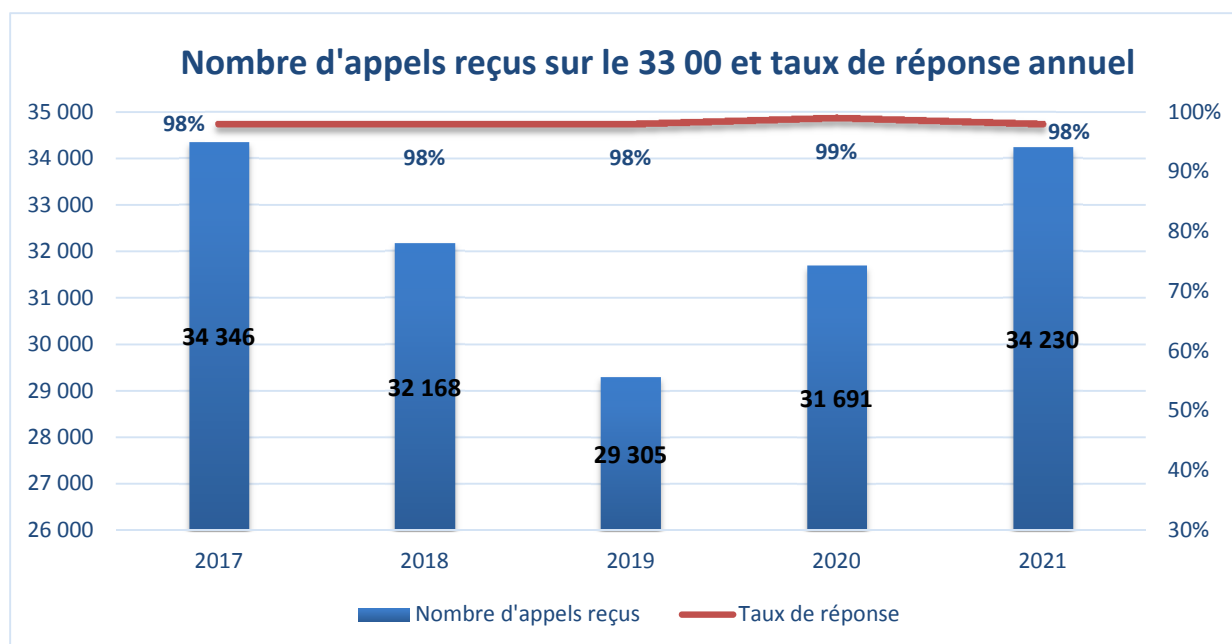
d. L'accueil téléphonique

Toutes les demandes de premier niveau via le canal téléphonique sont traitées directement par Sceaux info mairie sans transfert vers d'autres services.

En 2021, Sceaux info mairie a reçu **34 230** appels soit en moyenne, 2 850 appels par mois et 112 appels, par jour.



Depuis l'année 2020, et en 2021, tous les mails entrants via la boîte mail sceauxinfomairie@sceaux.fr ont été pris en compte.



e. La gestion des courriers

413 courriers ont été enregistrés en 2021 dans l'outil de gestion dématérialisée tous services confondus (324 courriers en 2020). Ces courriers représentent environ ¼ des sollicitations papiers reçus (hors factures, demandes d'actes d'état civil, DIA notamment).

f. La gestion des salles

Le service Sceaux info mairie assure les réservations de salles pour les services municipaux, les associations, les syndicats et les événements de la Ville pour :

- trois sites externes (l'Ancienne mairie, les « Garages », le Trianon)
- huit salles internes à l'hôtel de ville

Les salles externes sont demandées essentiellement l'après-midi et en soirée. Les intendants des salles configurent et préparent les salles le matin.

Les salles externes ont été occupées **5 750** heures en 2021 (contre 2 037 en 2020).

La location des salles municipales externes a rapporté **11 659 €** en 2021 (contre 11 938 € en 2020).

g. L'accueil info mairie (AIM) les Blagis

AIM Les Blagis a accueilli les permanences d'autres administrations comme la CRAMIF ainsi que des associations locales jusqu'au 19 octobre 2021

Fréquentation annuelle de l'AIM Les Blagis	
2018	841 personnes
2019	798 personnes
2020	803 personnes
2021	409 personnes

Des permanences d'associations locales et la permanence Finances/facturation se sont tenues à AIM les Blagis avec des visites en faible quantité non comptabilisables.

h. Mission Protocole

La chargée de mission Protocole, rattachée au service Sceaux info mairie, assure l'organisation des cérémonies patriotiques et l'intendance de certains événements et manifestations. Elle garantit le suivi opérationnel sur place. Cet agent supervise la gestion des stocks de denrées, boissons et du petit matériel lié aux événements.

En raison de la crise sanitaire et des restrictions imposées par le gouvernement, certaines cérémonies ont été organisées en mode « réduit ». Certaines cérémonies ont été enregistrées en vidéo et mises en ligne sur le site internet de la ville de Sceaux.

Les cinq cérémonies commémoratives sont :

- le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie (19 mars)
- l'armistice du 8 mai 1945
- l'appel du 18 juin 1940
- la journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites (21 juillet 2019)
- l'armistice du 11 novembre 1918

Les cérémonies officielles organisées par la Mission protocole sont :

- deux cérémonies de remises de médailles du travail
- deux réceptions de centenaire (hors période de restrictions sanitaires)
- la cérémonie de remise des médailles aux bacheliers

Les réceptions importantes en partenariat avec les services sont :

- les vœux aux acteurs économiques et professions libérales
- la galette des rois aux seniors
- la réception des acteurs de la Vie scolaire

Autres activités réalisées par la mission Protocole :

- la commande de gerbes pour les obsèques
- la gestion des collations et des repas lors des scrutins électoraux
- les cartes d'anniversaires aux seniors et commandes de bouquets aux centenaires
- la gestion du planning de la structure du Parc de la Ménagerie
- la commande de cadeaux exceptionnels et ponctuels hors goodies
- l'organisation d'anniversaires de mariage en relation avec le service Vie sociale /Seniors

III. Perspectives pour l'année 2022

Un nouvel outil de gestion des salles à compter d'avril 2022

Un nouvel outil de gestion des salles plus adapté à la demande des usagers et des associations a été acquis. Il sera déployé en interne et accessible pour les associations via le site de la Ville en avril 2022. Il permettra une gestion des salles municipales plus fiable et plus collaborative.

L'ouverture de France services

Ce nouvel espace de proximité, implanté au cœur des Blagis, au 49 rue de Bagneux ouvre le 8 mars prochain. Ce service est gratuit et ouvert à tous. Les agents communaux France services accueillent et accompagnent les usagers pour toutes les démarches numériques du quotidien.

Deux agents de la Ville, un référent « France Services » et un conseiller numérique ont été formés et seront présents pour aider les usagers dans des démarches telles que :

- Télécharger des attestations
- Faire une demande d'aide au logement
- Faire une demande de prime d'activité
- S'inscrire à Pôle emploi, téléverser son CV, faire une recherche d'emploi
- Faire sa déclaration trimestrielle pour la CAF
- Gérer son dossier de retraite
- Demander une pension réversion
- Faire une demande de carte vitale

L'accompagnement proposé au sein de France services des Blagis concerne dans un premier temps les démarches administratives des neuf partenaires qui sont :

- Pôle emploi
- Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
- Caisse centrale de la MSA (CCMSA)
- Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)
- Direction générale des Finances publiques (DGFiP)
- La Poste
- ministère de la Justice
- ministère de l'Intérieur

Des nouveaux services d'accompagnement pourront être proposés par la suite au regard des demandes formulés par les usagers.

L'agence postale communale

Auparavant située à AIM les Blagis, l'agence postale communale sera transférée dans la même structure que France services afin de créer un véritable endroit dédié au service public de proximité.

Les usagers vont pouvoir bénéficier d'un endroit plus moderne permettant une meilleure qualité d'accueil. Les horaires d'ouverture sont ajustés avec ceux de France services et seront doublés par rapport à l'ouverture d'AIM les Blagis.

Les opérations les plus courantes restent inchangées et toujours effectuées par des agents municipaux du service Sceaux info mairie.

La dématérialisation

La dématérialisation des formulaires et la simplification des démarches se poursuivent via le site de la Ville. Les formulaires en ligne ont été revus dans une approche plus globale de la demande de l'utilisateur (réservation de salles et matériel).

L'accueil personnalisé des Scéens

La transformation numérique devient un enjeu majeur pour satisfaire les besoins des scéens tout en s'adaptant à leur mode de vie. L'évolution des usages et des besoins a incité la ville de Sceaux de former ses agents à l'utilisation des outils numériques. Les agents SIM seront également formés pour aider les usagers à cette transformation numérique.

Section 2 – Service Population et citoyenneté

Le service Population et citoyenneté assure la gestion des différentes démarches liées à l'état civil des personnes : naissance, reconnaissance, mariage, pacs, décès, parrainage civil, changement de prénom et rectification administrative.

Il est l'interlocuteur privilégié des administrés pour la réalisation des documents relatifs à l'identité (carte nationale d'identité et passeport) qu'il instruit en collaboration avec les services de l'État.

Il assure l'organisation des opérations électorales politiques (présidentielle, municipales, européennes, législatives, départementales, régionales et référendums) pour lesquelles il réalise la tenue des listes électorales.

Il délivre les attestations d'accueil, attestations de recensement militaire et divers certificats (de vie ou concubinage), certifie les copies conformes à l'original des documents administratifs pour l'étranger, légalise les signatures uniquement pour les habitants de la commune.

Il assure la gestion du cimetière communal (achat, renouvellement et reprise de concession, etc.).

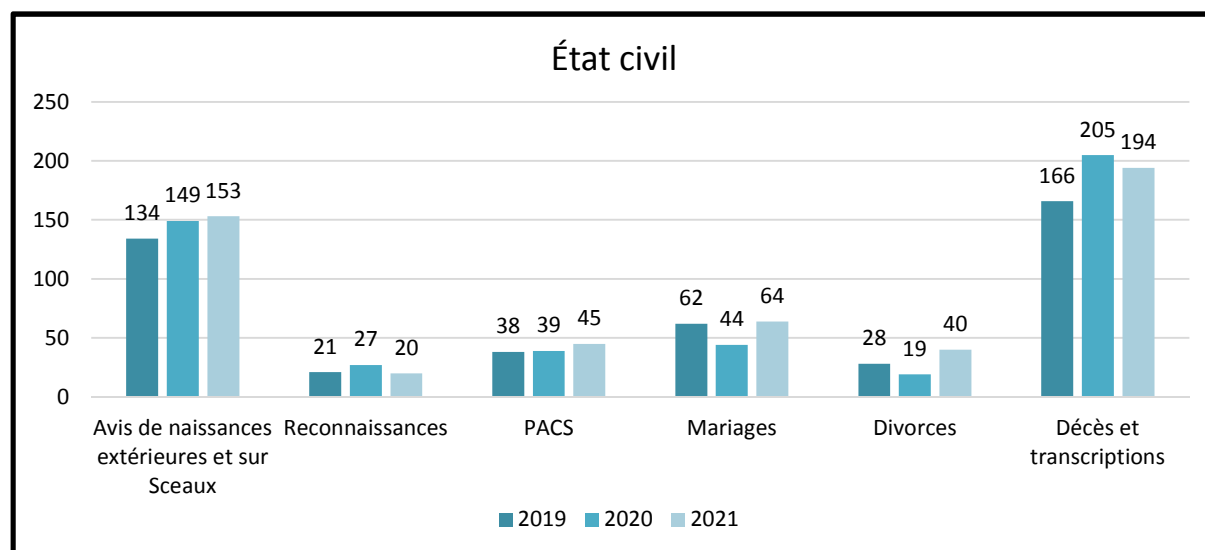
Il est en charge par ailleurs des démarches liées aux débits de boissons (autorisations temporaires, déclarations d'ouverture, de mutation et de translation).

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. L'état civil

En 2021, le service Population et citoyenneté a enregistré :

- 153 naissances extérieures contre 149 en 2020 (+2,7%)
- 1 naissance à Sceaux, comme en 2020
- 20 reconnaissances avant naissance contre 27 en 2020 (-26%)
- 45 pacs contre 39 en 2020 (+ 15,4%)
- 64 mariages contre 44 en 2020 (+ 45,4%)
- 40 divorces contre 19 en 2020 (+ 110,5%)
- 86 décès contre 84 en 2020 (+ 2,4%)
- 108 transcriptions contre 121 en 2020 (-10,7%)



Le service a également pris en charge :

- 115 demandes de second livret de famille contre 100 en 2020 (+ 4,5%)
- 1 autorisation de débit de boisson/restaurant contre 3 en 2020 (- 66,7%)
- licences temporaires contre 0 licences accordées en 2020

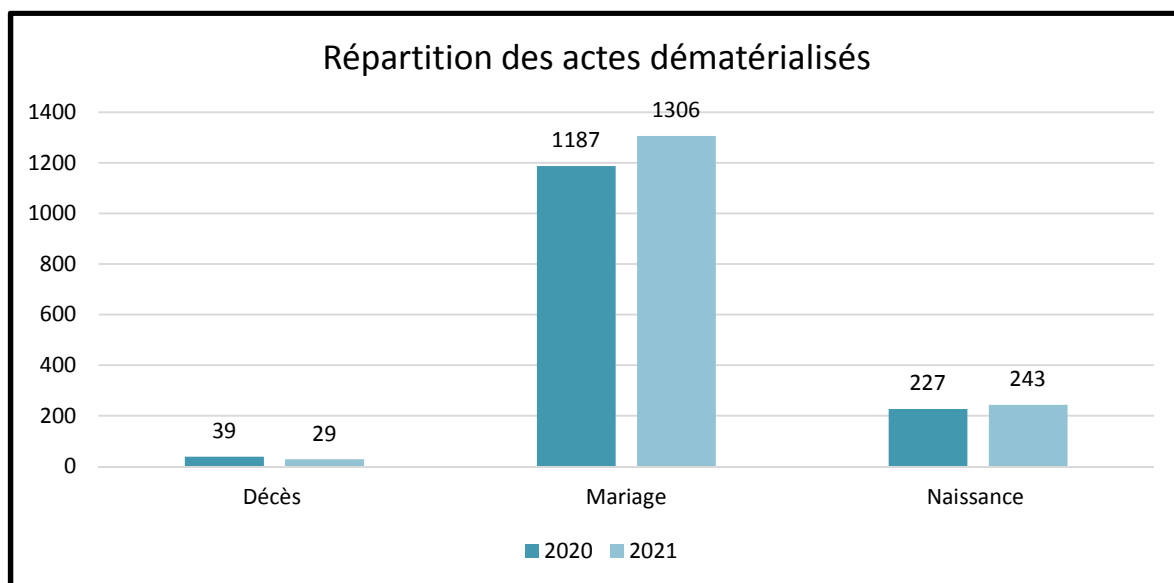
La désignation de jurés d'assises (désignation des jurés de Cour d'assises – tirage au sort en juillet et établissement des listes en août).

b. La délivrance d'actes et de pièces d'identité

Comedec

Délivrance de 1 578 actes dématérialisés contre 1 453 en 2020, soit une augmentation de 8,6% dont :

- 1 349 traités le jour même (soit 85,5% du totale des demandes)
- 211 traités entre 1 et 7 jours (18 en plus de 7 jours)



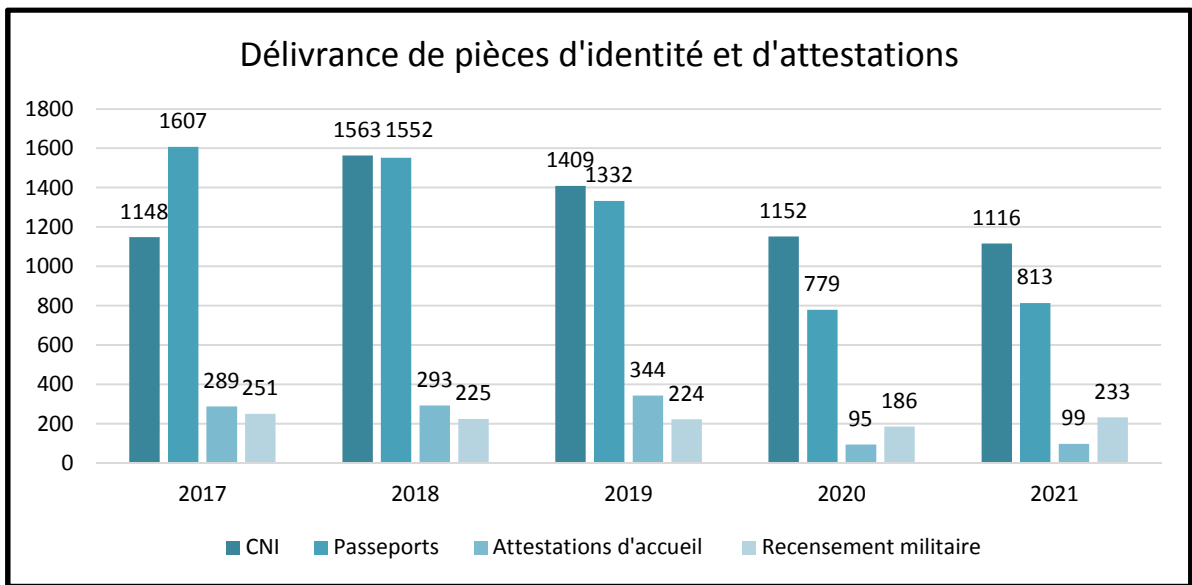
En 2021, le service Population et citoyenneté a réalisé :

813 passeports contre 779 en 2020, soit une augmentation de 4,4 %

1 116 CNI contre 1 152 en 2020, soit une diminution de 3,1 %

99 attestations d'accueil, contre 95 en 2020, soit une augmentation de 4,2 %

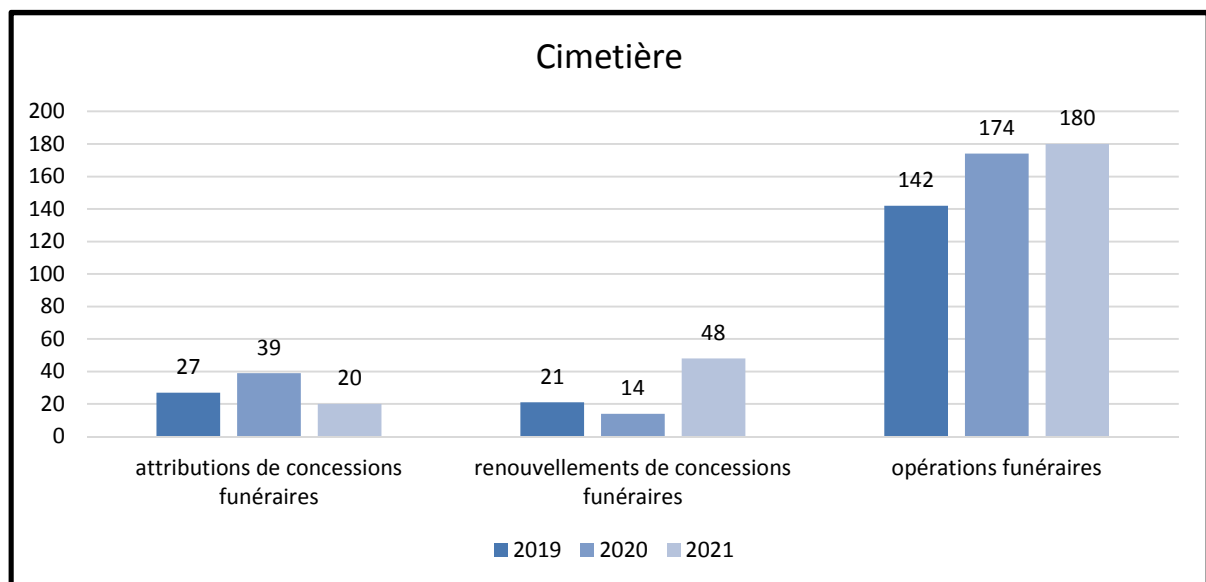
233 recensements militaires, contre 186 en 2020, soit une augmentation de 25,3 %



c. La gestion du cimetière

En 2021, le service Population et citoyenneté a réalisé :

- 20 attributions de concessions funéraires, contre 39 en 2020, soit une diminution de 48,7 %
- 48 renouvellements de concessions funéraires, contre 14 en 2020, soit une augmentation de 242,9 %
- 180 opérations funéraires, contre 174 en 2020, soit une augmentation de 3,5 %



d. L'organisation des scrutins

Pour information, **14 592 électeurs** sont inscrits au 27 janvier 2022 sur le portail Elire de l'INSEE.

L'année 2021 a été marquée par l'organisation du double scrutin des élections départementales et régionales, les dimanches 20 et 27 juin. Ce double scrutin conjugué aux mesures sanitaires en vigueur à l'époque a nécessité de changer une partie des bureaux de vote pour les transférer dans les gymnases de la ville. Une information a été faite en conséquence pour prévenir l'ensemble des électeurs impactés par

ces changements. Ce double scrutin a également entraîné la mobilisation d'un nombre plus important d'agents municipaux ainsi que d'assesseurs.

A l'occasion de ce double scrutin, un protocole strict a été déployé afin de garantir le bon déroulement du vote (aménagement des bureaux de vote, port du masque obligatoire, mise à disposition de gel hydro-alcoolique, limitation du nombre d'électeurs, ...).

Taux de participation à ces élections :

✓ **Élections départementales**

Élections Départementales	Taux de participation nationale En % des inscrits	Taux de participation à Sceaux En % des inscrits
1 ^{er} tour	33,32%	38,37%
2 nd tour	34,36%	40,79/

Source : ministère de l'intérieur

✓ **Élections régionales**

Élections régionales	Taux de participation nationale En % des inscrits	Taux de participation à Sceaux En % des inscrits
1 ^{er} tour	33,28%	38,32%
2 nd tour	34,69%	40,90%

Source : ministère de l'intérieur

II. Perspectives pour l'année 2022

Élections : Organisation de l'élection présidentielle qui aura lieu le 10 et 24 avril et des élections législatives qui se dérouleront le 12 et 19 juin.

Année de refonte électorale qui implique l'envoi des cartes électorales à tous les électeurs inscrits sur la liste électorale de la ville.

Procurations : à compter du 1^{er} janvier 2022 deux nouveautés :

1. Mise en œuvre d'une gestion centralisée des procurations dans le REU (INSEE). Celui-ci procède au contrôle automatisé à la place des communes.
2. Le mandant peut dorénavant donner procuration à un mandataire inscrit dans une autre commune que la sienne. (Art. L.72).

Cimetière : Reprise de concessions prévue au premier trimestre. Concernant les ossuaires, un échange est en cours avec le cimetière intercommunal de Chevilly-Larue afin de pouvoir bénéficier des places existantes dans les ossuaires déjà existants.

Un projet de nouvelle signalétique des divisions est à l'étude.

Un projet d'aménagement de la loge du gardien et des sanitaires publics est également à l'étude.

De nouvelles cases de columbariums seront présentes en 2022.

Une campagne de reprise de concessions perpétuelles va être lancée.

Un nouveau logiciel « Requiem » doit être installé en 2022.

Logiciels métiers :

La montée de version de Mélodie vers Mélodie Opus est prévue au cours de l'année. Cette nouvelle version doit permettre à terme, d'intégrer l'ensemble des actes d'état civil dans un seul et même logiciel. Surtout cela permettra au service d'envoyer les actes d'état civil sur la plateforme COMEDDEC sans à avoir à les créer.

Section 3 – Service Communication

Principales missions : rédaction et exécution graphique du mensuel SceauxMag et de son agenda culturel, conception et réalisation de l'ensemble des supports de communication de la Ville (guides, brochures, tracts, affiches, kakémonos...), diffusion des publications municipales, gestion de l'affichage (Decaux, associatif et Ville), relations avec la presse, développement des sites Internet (mise à jour et design), coordination des projets multimédia de la collectivité et édition d'une newsletter hebdomadaire d'information générale sur la Ville, et animation des réseaux sociaux de la Ville (Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et LinkedIn).

Le service Communication a pour objectif d'améliorer continuellement les supports qu'il produit. Pour ce faire, différents aspects sont régulièrement revus afin que la communication puisse être un levier d'efficacité du service public : une communication utile, adaptée et au service de tous.

La gestion de la communication de la Ville est optimisée grâce à :

- La réévaluation systématique du nombre d'exemplaires à produire pour coller au plus près des besoins réels ;
- L'adaptation du type de support selon le public ciblé pour accroître l'efficacité (*ex : privilégier les réseaux sociaux pour les thématiques jeunesse et le SceauxMag pour les seniors*) ;
- La maîtrise des coûts d'impression en essayant de les réduire à chaque fois que cela est possible ;
- Le réexamen régulier de l'ensemble des marchés d'impression de la Ville.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

En 2021, des projets importants ont pu aboutir malgré la crise sanitaire qui a continué de mobiliser une grande partie de l'activité du service Communication. La présence d'un apprenti au numérique a permis de développer la partie vidéo pour la Ville.

a. La nouvelle charte graphique de la Ville

À la suite de la refonte de SceauxMag une nouvelle identité graphique a été déclinée pour le reste des supports (dépliants, guides, affiches, kakémonos...). Cette création de charte graphique avait pour objectifs de :

- maintenir une véritable cohérence graphique pour renforcer l'efficacité de la communication ;
- traduire la personnalité de la ville à mi-chemin entre histoire et modernité, et rester identifiable au fil du temps et des projets quels que soient les acteurs ;
- revendiquer une identité propre et identifiable au premier coup d'œil.

Résultat : un blanc tournant a été ajouté pour épurer l'identité visuelle de la Ville dans un style minimaliste. Ce parti pris permet d'affirmer les éléments importants d'une composition graphique. Pour renforcer son identification et sa lisibilité, le logo se trouve en haut du blanc tournant.

Le logo de la Ville n'a pas été retravaillé mais il a servi de base pour créer cette nouvelle charte graphique. La fleur de lys étant l'empreinte visuelle la plus forte du logo, elle a été réutilisée pour signer les créations en bas de page.

b. La refonte de la maquette du programme du cinéma Le Trianon

Le programme du cinéma Le Trianon est édité toutes les 4 à 5 semaines, il est disponible au cinéma, à l'accueil de l'hôtel de ville, AIM Les Blagis, La Bibliothèque, la Maison du tourisme, les Garages, les Ateliers et la Rotonde. Il est maqueté chaque mois par les graphistes de la ville en même temps que *SceauxMag*.

La maquette de ce programme n'était plus adaptée à la programmation du cinéma et la mise en page proposée était devenue trop dense et sombre. En effet, les informations ressortaient mal. Il convenait donc de la moderniser et d'améliorer le confort de lecture.

Cette nouvelle maquette a permis notamment de :

- gagner en lisibilité (plus d'espace de respiration, police de caractère plus lisible, visuels valorisés) ;
- renforcer la proximité avec les Scéens (grâce notamment à la création de la rubrique *Les rendez-vous du mois* pour valoriser les différentes rencontres) ;
- limiter son impact écologique (suppression des aplats noirs) ;
- optimiser le temps consacré à la mise en page par les graphistes.

c. Nouveaux marchés 2021 : impression offset et numérique, photos et vidéos, impression de *SceauxMag*

Dans son objectif d'amélioration continue et d'efficacité, le service Communication poursuit sa démarche de rationalisation des coûts grâce à une négociation tarifaire lorsque les marchés sont renouvelés. En 2021, les marchés d'impression offset et numérique, marché d'impression du magazine, marché photographies, marché vidéo ont été renouvelés.

d. La refonte de la lettre interne *En coulisses*

La lettre interne *Entre nous*, nouvellement baptisée *En coulisses*, est distribuée à tout le personnel de la ville 4 fois par an (janvier, avril, juin, octobre). Elle permet de partager et de valoriser les différents projets des services et de favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité.

Entre nous a été repensé en 2021 car :

- il était peu lu par les agents ;
- la rubrique Ressources humaines n'était plus alimentée car ses contenus sont désormais disponibles dans la newsletter RH hebdomadaire ;
- le rubricage était devenu trop complexe et ne correspondait plus à la manière de consommer l'information ;
- le graphisme était vieillissant, la dernière maquette datait de 2010.

Les objectifs de cette nouvelle maquette étaient de :

- créer un rendez-vous attendu par les agents ;
- faire évoluer les contenus : textes plus courts, plus de visuels, sujets plus attrayants ;
- mettre en valeur des services, des collaborateurs pour améliorer sa connaissance des autres membres de la collectivité.

e. Parlons ensemble des Blagis

La démarche de concertation Parlons ensemble des Blagis s'est déroulée du 9 mars au 1er avril 2021. Le numérique a été largement mobilisé lors des réunions publiques. En effet, la crise sanitaire n'a pas permis la tenue de ces réunions en présentiel. La Ville s'est donc adaptée en diffusant en live sur [sceaux.fr](https://www.sceaux.fr) et sur la page Facebook de la Ville les échanges de ces réunions.

Ainsi :

- 7 débats ont été diffusés en ligne ;
- 184 commentaires ont été postés en moyenne lors de ces débats ;
- 173 personnes étaient connectées en moyenne lors de chacun des débats.

Tableau récapitulatif des directs sur Facebook

Live Facebook	Vues de au moins 3 secondes	Vues de plus de 1 minute	Nombre de commentaires	Interactions et réactions FB
Débat #1	1100	277	134	198 interactions
Débat #2	714	177	139	189 interactions
Débat #3	821	228	291	543 interactions
Débat #4	630	155	94	968 interactions
Débat #5 - La jeunesse	768	177	248	749 interactions
Débat #6 - Le cadre de vie	759	219	179	674 interactions
Débat #7 - L'attractivité économique et les animations	587	156	203	521 interactions

Tableau récapitulatif des directs sur sceaux.fr

Live Youtube	Vues totales (Live + Après diffusion)	Spectateurs uniques	Pic de spectateurs en simultané sur le live
Débat #1	360	191	30
Débat #2	197	113	19
Débat #3	180	79	16
Débat #4	143	74	15
Débat #5 - La jeunesse	168	48	17
Débat #6 - Le cadre de vie	110	46	15
Débat #7 - L'attractivité économique et les animations	60	//	10

Par ailleurs, afin de donner la parole aux Scéens lors de cette démarche, un groupe Facebook a été créé. Plus de 300 personnes se sont abonnées à ce groupe. De nombreux échanges sur le quartier ont ainsi pu avoir lieu également.

Un site Internet a été créé (<https://parlonsensembledesblagis.sceaux.fr/>). Il a permis aux Scéens de suivre la démarche et de s'inscrire en ligne aux réunions publiques. Des informations sur l'historique du quartier

ont également été publiées. En effet, une frise chronologique détaillant l'évolution du quartier a été créée à cette occasion (<https://parlonsensembledesblagis.sceaux.fr/frise-chronologique-Blagis>).

f. Les impressions spécifiques à 2021

- Campagne Ville prudente, composée de 4 affiches différentes (zone 30, priorité piéton, stationnement gênant, soyez visible à vélo) ;
- Parlons ensemble des Blagis : création d'un nouveau logo, de flyers et d'affiches de présentation de la démarche, d'un habillage de fond pour les retransmissions filmées, d'une affiche de remerciements aux Scéens pour leur grande mobilisation et d'un guide retraçant les 30 ans de politiques actives aux Blagis ;
- Site sportif et de loisirs des Blagis : en collaboration avec les riverains, la signalétique a été renforcée pour limiter les nuisances sonores générées par les usagers du site ;
- Élections législatives et départementales : une signalétique spécifique a été développée pour accompagner les Scéens dans leurs changements de bureaux de votes et pour faciliter le double-flux de chacun d'eux ;
- Plan de promenades Sceaux-Châtenay-Malabry réalisé en collaboration avec la ville de Châtenay-Malabry ;
- 100 ans du cinéma Le Trianon : création d'un tampon spécial 100 ans et d'une exposition historique.

Par ailleurs, la Ville a pu poursuivre sa démarche éco-responsable :

- Le nombre d'impression du *Guide de la famille et de l'écolier* (88 pages) a été imprimé en 250 exemplaires cette année suite à la forte réduction initiée depuis 2019. La diffusion numérique a été privilégiée via l'Espace familles ;
- En raison de la pandémie et des restrictions sanitaires, le programme des fêtes de Sceaux n'a pas été imprimé en 2021, comme en 2020 ;
- Le Guide de l'été habituellement jeté dans le magazine de juillet-août et tiré à 12 000 exemplaires a été supprimé.

g. La Covid-19

Lors de la crise sanitaire, de nombreux messages sur la vaccination, le passe sanitaire, le port du masque et toutes les mesures liées à cette crise ont été communiqués sur les réseaux sociaux, sur le site Internet et dans la newsletter.

Certaines séances du conseil municipal n'ayant pas pu se tenir en présentiel, ont été diffusées en live sur sceaux.fr.

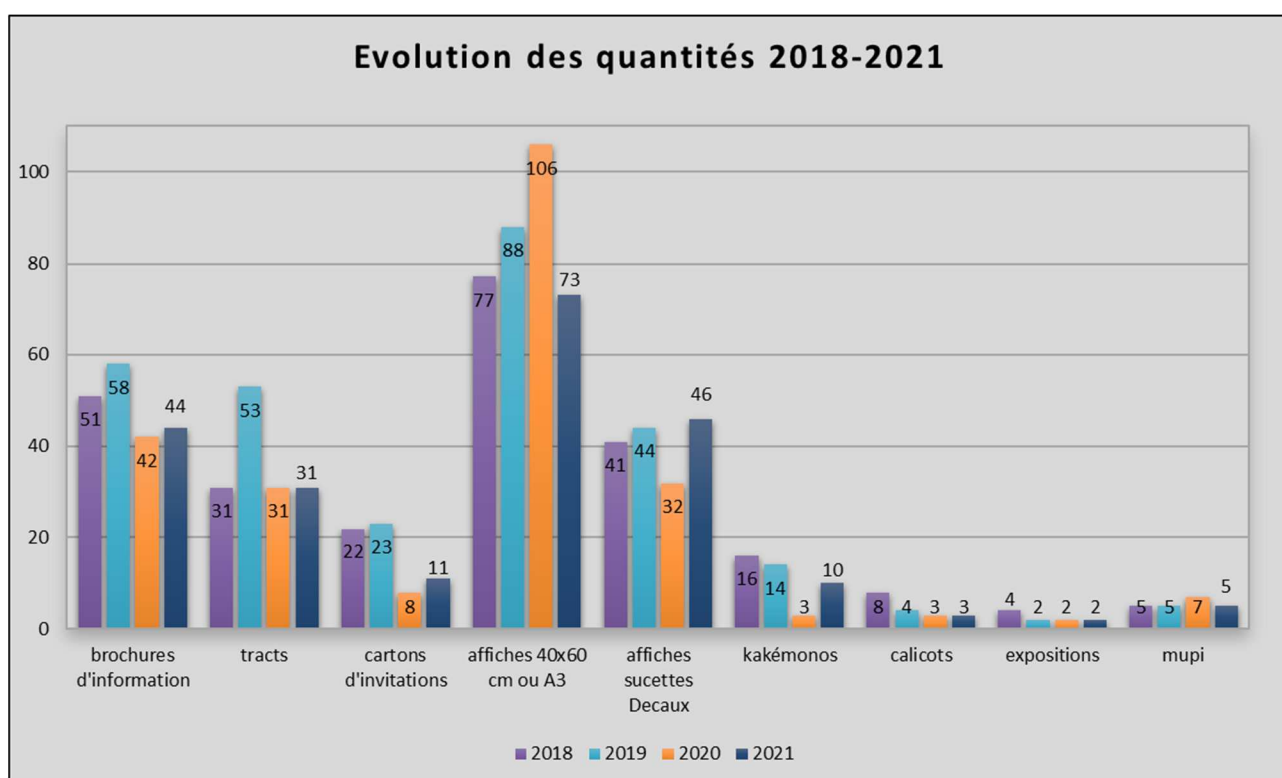
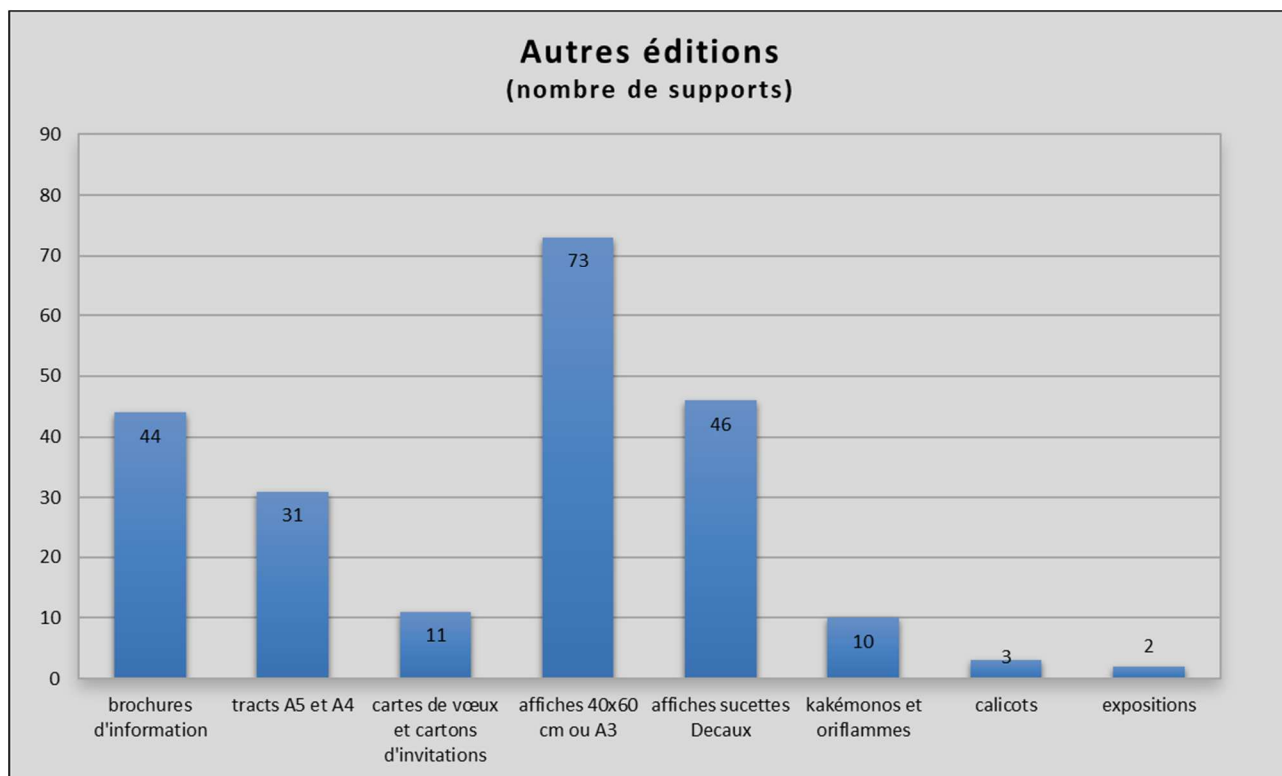
h. Les publications municipales

Toutes ces publications sont mises gratuitement à disposition des Scéens :

- les programmes et les brochures d'information : 44 contre 42 en 2020 (*exemples : festival Sociétés en transition(s), les estivales d'art contemporain, journées de l'architecture, portes ouvertes ateliers d'artiste, semaine bleue, programmes des animations Le temps des seniors, bien stationner à Sceaux, prévention moustiques, les bons réflexes, journée mondiale des aveugles, ...*) ;
- les affiches 40x60 cm ou A3 : 73 contre 52 en 2020 (*exemples : semaine de la langue française, expositions Sur le mur rouge, inscriptions scolaires, campagne incivilités déjections canines, journée nationale de lutte contre le cancer du sein, budget participatif, fête du sport, les nocturnes aux Blagis ...*) dont 7 affiches spécifiques au Covid-19 (*vaccination, collectes solidaires pour les étudiants...*) ;

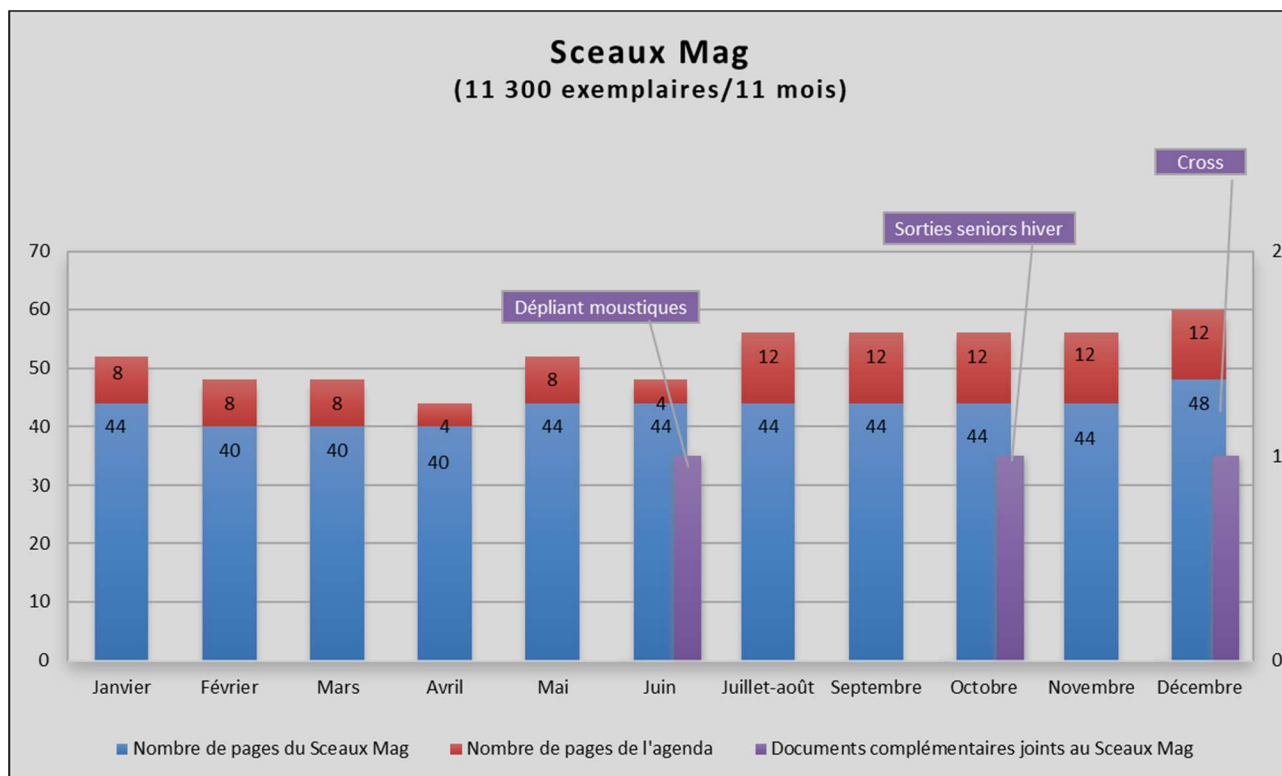
- les affiches « sucettes Decaux » : 46 contre 29 en 2020 (*exemples : journées du patrimoine, semaine bleue, fête du sport, Tous aux Blagis, journées de l'architecture, saveurs d'automne, campagne incivilités et ville prudente, ...*) dont 3 affiches sucettes Decaux spécifiques pour le Covid-19 (vaccination) ;
- les tracts A5 et A4 : 31 contre 26 en 2020 (*exemples : sorties seniors, rencontres santé et bien-être, aide communale à la famille, agence postale communale, la Manufacture, étudier et se loger à Sceaux, Musiques en court...*)
- les cartons d'invitations : 11 contre 8 en 2020 ;
- les guides : *Guide de la famille et de l'écolier, Guide du sport, Guide de l'hiver*
- les kakémonos et calicots : 13 contre 3 en 2020, (*exemples : sur le mur rouge, foire aux santons, vélo en ville, fête du sport...*) ;
- les expositions : 2 comme en 2020 (Chefs cuisiniers et 100 ans du cinéma Le Trianon)
- ne sont pas comptabilisés : les marque-pages, impression sur adhésifs, panneaux et palissades de chantier, signalétique, cartons numéros utiles...

Guides et programmes édités et disponibles sur le site sceaux.fr > kiosque		
	Nombre de pages	Nombre d'exemplaires
Guide de l'été	-	Aucun en 2021
Guide de l'hiver	8	1 000
Programme fêtes de Sceaux	-	Aucun en 2021
Guide de la famille et de l'écolier	88	250
Guide du sport	24	1 000
Guide du cycliste	-	Aucun en 2021
Guide du tourisme	-	Aucun en 2021



i. Le Sceaux Mag

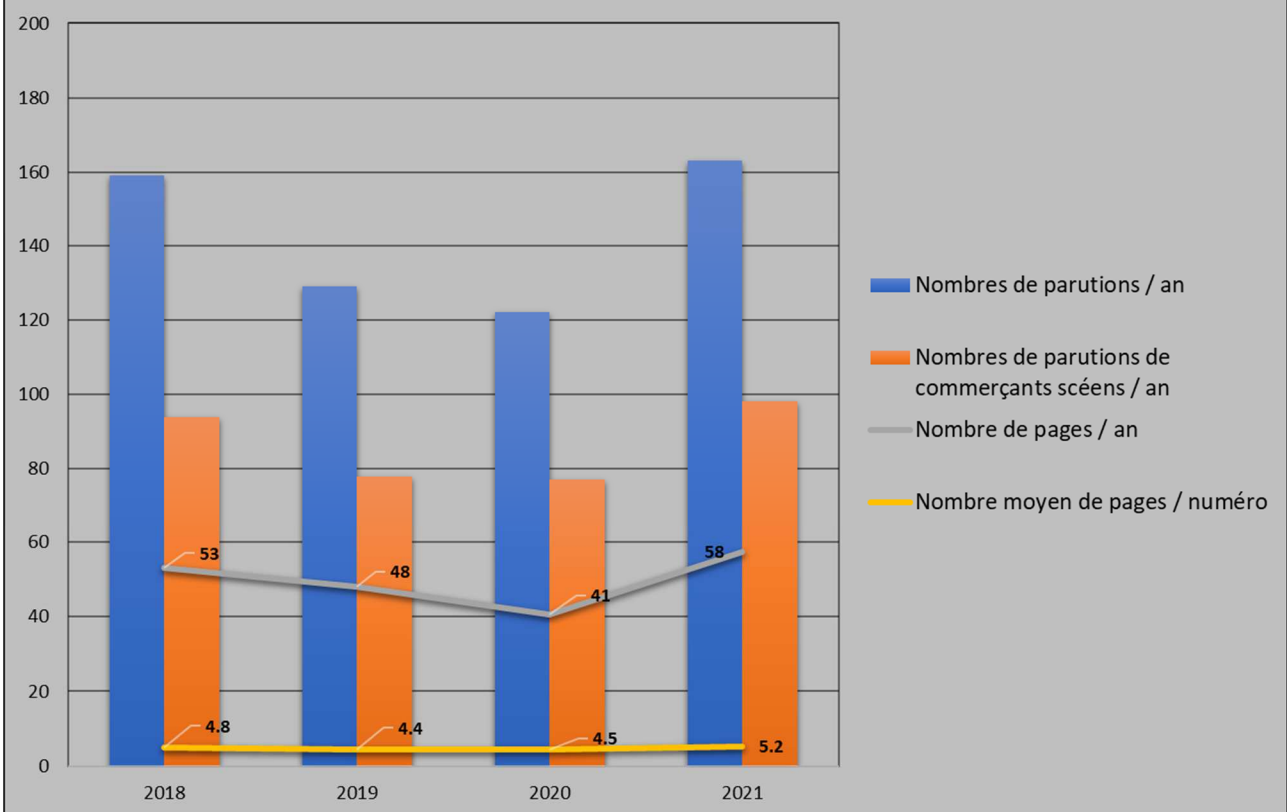
- *SceauxMag* : 11 numéros en 2021 (44 pages + agenda de 12 pages).
- 10 100 exemplaires distribués toutes boîtes aux lettres + 1 200 dans les équipements municipaux à disposition du public, soit 700 exemplaires de moins à chaque parution que les années précédentes. Le dernier réajustement des quantités avait eu lieu en 2015.



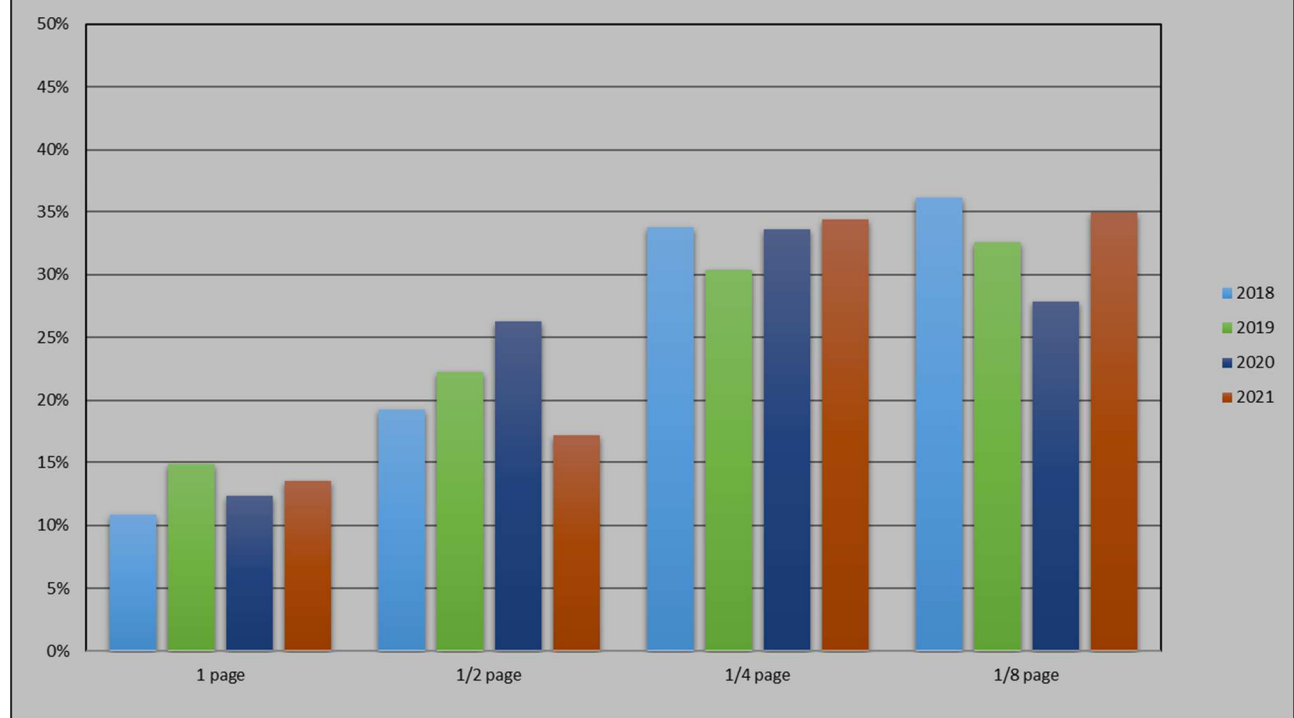
Sceaux Mag - Parutions publicitaires

Année	2018	2019	2020	2021
Nombre d'exemplaires / 11 n°	12 000	12 000	12 000	11 300
Nombres de parutions / an	159	129	122	163
Nombres de parutions de commerçants scéens / an	94	78	77	98
% des parutions commerçants scéens	59%	60%	63%	60%
Nombre de pages / an	53	48	41	58
Nombre moyen de pages / numéro	4.82	4.36	4.50	5.23

Évolution des parutions publicitaires dans le Sceaux Mag



Répartition des formats de parution 2018 à 2021



Malgré la situation sanitaire, le nombre moyen de pages de publicité par numéro a augmenté permettant de diminuer le coût de fabrication du *SceauxMag* par rapport à 2020.

Par ailleurs, certains articles de *SceauxMag* ont été enrichis avec des QR codes. Grâce à un smartphone, les QR codes (pour quick response code, soit "code à réponse rapide") offrent des applications variées. Ils peuvent servir à accéder à un complément d'information, la version longue d'un article, une galerie de photos, une vidéo, une enquête de satisfaction ou encore un formulaire d'inscription en ligne. Cette méthode permet de créer des flux entre la communication papier et la communication numérique.

j. La gestion de l'affichage

- 23 panneaux associatifs : 169 affiches d'association posées en 2021 ;
- 23 panneaux municipaux : 106 affiches Ville, Vallée Sud-Grand Paris, Insee, Métropole du Grand Paris, Conseil départemental... posées en 2021 ;
- 24 faces « sucettes » Decaux (dont 5 allouées aux Gémeaux pendant la durée de leur saison et 4 pour la programmation du cinéma Trianon) : 64 affiches Ville, Les Gémeaux, la Virade de l'espoir, Secours populaire... posées en 2021 ;
- 14 MUPI avec 5 agendas des temps forts de la Ville 4x3 m par an.
- 6 emplacements doubles de kakémonos à travers la ville, 2 emplacements simples face à l'hôtel de ville et à l'entrée de la rue piétonne et 1 triptyque devant l'Ancienne mairie, 1 emplacement double (vitrine de l'hôtel de ville), 1 emplacement simple (cour de l'hôtel de ville, devant le couloir vitré), 1 emplacement simple (sous le porche de l'hôtel de ville) ; 1 nouvel emplacement simple sur le site sportif et de loisirs des Blagis.
- Signalétique provisoire événementielle (calicot, roll 'up, oriflamme, stand parapluie).

k. La conception d'expositions et évènements

- 2 expositions (2 en 2020, 2 en 2019, 4 en 2018, 5 en 2017, 6 en 2016, 3 en 2015) : chefs cuisiniers et 100 ans du cinéma Trianon ;
- Panneaux / vitrophanie : divers panneaux pour la voirie et l'espace public.

l. Les relations presse

- La rédaction de 27 communiqués de presse (comme en 2020, 66 en 2019, 52 en 2018, 95 en 2017, 79 en 2016, 78 en 2015, 37 en 2014) et suivi presse ;
- La gestion des demandes de la presse, de la radio et des reportages TV sur la Ville ;

m. Les photos

- 75 reportages photos effectués sur l'actualité municipale (45 en 2020, 110 en 2019) ;
- Les achats de visuels : 114 en banque d'images (128 en 2020 dont 48 pour la Covid-19, 53 en 2019, 67 en 2018, 41 en 2017, 45 en 2016, 62 en 2015, 52 en 2014, 62 en 2013).

n. La communication interne

- Le journal interne *Entre nous* maintenant nommé *En coulisses* : 4 parutions / an.
- Le livret d'accueil des nouveaux arrivants, impression en interne au fil des besoins ;
- Les bons cadeaux pour les agents à utiliser auprès des commerçants scéens exclusivement, en remplacement des vœux du personnel.
- Deux vidéos à destination des agents : les risques psychosociaux, les gestes qui sauvent.

o. Les projets numériques

La Ville dispose d'un site principal sceaux.fr et de sites satellites dédiés à des publics plus ciblés (archives, maison du tourisme, bibliothèque municipale, Portail familles, Parlons ensemble du centre-ville, blog du cinéma Trianon, Budget participatif, Parlons ensemble des Blagis).

Fréquentation du site sceaux.fr :

- visites : 318 K (contre 397 K en 2020 soit -19,9 %) ;
- visiteurs uniques : 198 K (contre 243 K en 2020 soit -18,5 %) ;
- pages vues : 672 K (contre 956 K en 2020 soit -29,7 %).

Le site Internet de la ville de Sceaux a bénéficié d'une mise à niveau du RGPD (règlement général sur la protection des données). Désormais, les internautes peuvent refuser le stockage sur leur machine des cookies non indispensables au bon fonctionnement du site internet. En outre, les consultations des pages du site ne sont plus tracées par Google analytics (qui se base sur les cookies pour calculer les statistiques de consultation). Cela explique en partie la baisse de consultation du site.

Les internautes utilisent régulièrement les formulaires en ligne disponibles 24h/24, 7j/7. En effet, la page Mes démarches fait partie des pages les plus vues sur sceaux.fr.

La newsletter hebdomadaire (publiée chaque jeudi) est envoyée à 3 558 abonnés. **Le nombre d'abonnés a évolué de 27,4 % sur l'année 2021.** La newsletter du conseil municipal envoyée pour annoncer l'ordre du jour de la séance ainsi que pour informer des délibérations prises en séance est envoyée à 2 223 abonnés. Le nombre d'abonnés a évolué de 34,1 sur l'année 2021.

En 2020, une nouvelle édition du budget participatif a été organisé. Le site dédié (<https://budgetparticipatif.sceaux.fr/>) a permis aux Scéens de déposer leurs projets de participation.

Renforcer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

En 2021, la Ville a maintenu une présence importante sur ses réseaux sociaux notamment concernant la crise sanitaire et la démarche Parlons ensemble des Blagis.

Le nombre de messages postés a augmenté sur les réseaux suivants :

- sur Twitter : + 27,6 %
- sur Facebook : + 18,9 %
- sur Instagram : + 21,8 %

L'audience est également en hausse :

- Twitter :
 - le 03/01/2022 : 3 289 followers ;
 - le 04/01/2021 : 3 022 soit + 8,8 % ;
- Facebook :
 - le 03/01/2022 : 3 620 mentions « J'aime » de la page ;
 - le 04/01/2021 : 2 975 soit + 27,7 % ;
- Instagram :
 - le 03/01/2022 : 1 995 followers ;
 - le 04/01/2021 : 1 410 soit + 41,5 % ;
- LinkedIn :
 - le 03/01/2022 : 555 abonnés ;
 - le 04/01/2021 : 324 soit + 71,3 %.

En 2021, le numérique a publié un calendrier de l'Avent sur le thème « 24h à Sceaux » sur Facebook et Instagram. Celui-ci a reçu un bon accueil de la part des internautes.

p. Les vidéos

De nombreuses vidéos ont été publiées par le service en 2021.

Parlons ensemble des Blagis

Les rencontres de cette démarche ont été retransmises en direct. Le détail de cette démarche est à retrouver Section 3 – I - e, **Parlons ensemble des Blagis**.

Les commerçants

Afin de mettre en avant les commerçants de la Ville et de les soutenir après la crise sanitaire, 6 vidéos ont été tournées de septembre à décembre 2021. Elles sont disponibles sur <https://www.sceaux.fr/galerie/les-commerçants-de-sceaux>. Ces vidéos ont été relayées sur sceaux.fr, Twitter et Facebook.

Le budget participatif

La crise sanitaire a empêché la tenue d'un forum des porteurs de projets. Afin que chacun des candidats puissent présenter leur projet avant l'ouverture des votes, nous leur avons demandé de tourner une vidéo promotionnelle de leur projet. Nous leur avons également proposé notre aide pour la réaliser.

Chaque porteur de projet a joué le jeu et leurs vidéos ont été diffusées sur sceaux.fr, budgetparticipatif.sceaux.fr, Facebook et Twitter en avril 2021. Ces vidéos ont rencontré un vif succès. Elles sont disponibles sur <https://budgetparticipatif.sceaux.fr/galerie/les-projets-de-la-2e-edition-en-video>.

Les associations sportives

A l'occasion de la fête du sport qui se déroulait en 2021 pour la première fois sur le site sportif et de loisirs des Blagis début septembre 2021, nous avons sollicité les associations sportives pour que chacune fasse la promotion de son activité. 14 associations ont participé à cette initiative. Les vidéos ont été relayées sur sceaux.fr, sur la page Facebook de la Ville et sur le compte Twitter quelques jours avant l'événement mais aussi après pour que les Scéens qui n'ont pas pu y assister prennent connaissance de ces associations. Ces vidéos ont recueilli plus de 560 vues au total.

Les stories sur Instagram

De nombreuses stories ont été publiées sur le réseau Instagram. Elles concernaient différents thèmes : les transitions (La Manufacture, atelier hérisson, l'Île aux ressources), la relation au citoyen (l'agence postale communale des Blagis), la culture (exposition : Laurence Bost sur le mur rouge, Birmanie sur le mur rouge, Anne Rullière sur le mur rouge, Estivales...), des animations (saveurs d'automne, Tous aux Blagis, Jeu de Pâques de l'Ucas...).

Les vidéos pratiques

Des vidéos d'explication ont également été réalisées par la Ville :

- Étude de faisabilité des projets - Budget participatif 2021 dédié à l'environnement

Agence postale communale des Blagis

- Aide à l'achat de vos accessoires vélo

II. Perspectives pour l'année 2022

a. Projet d'extension du centre-ville

Pour accompagner le projet d'extension du centre-ville, et notamment le transfert du parking de Gaulle à l'Amiral, une communication spécifique (panneaux, kakémono, flyers, affiches...) va être mise en place pour guider et informer les usagers du mieux possible.

Une exposition sera mise à disposition dans la Maison du projet pour retracer l'historique de la démarche citoyenne Parlons ensemble du centre-ville et dévoiler les vues 3D mises à jour du projet. Le chantier de l'îlot Voltaire sera habillé par des palissades aux couleurs du projet et une exposition historique y sera présentée.

b. Livre sur l'église Saint Jean-Baptiste

Pour accompagner la réouverture de l'église, un livre retraçant les différentes phases de la campagne de travaux entrepris depuis 2017, sera édité et disponible à la vente à la maison du tourisme. Il constituera un témoignage historique et illustré de cette période.

c. Le site Internet

En 2022, le secteur Numérique va mettre en place un nouvel outil de gestion des statistiques de consultation (Matomo). En effet, les cookies n'étant plus systématiquement stockés sur les machines des internautes (RGPD), le suivi de consultation des pages s'en trouve perturbé. Grâce à Matomo, nous pourrions suivre la fréquentation du site de façon plus précise.

Par ailleurs, la version actuelle du site Internet date de mai 2018. Depuis, les pratiques (accès à l'information pratique), les outils (version des CMS), et les usages (utilisation de smartphones) ont évolué. Une réflexion sera donc engagée en 2022 afin de sortir une nouvelle version du sceaux.fr correspondant mieux aux attentes des Scéens.

d. Affirmer la présence de la Ville sur les réseaux sociaux

La Ville souhaite consolider sa présence sur les réseaux sociaux. En 2022, le secteur du Numérique souhaite orienter sa communication vers les étudiants en utilisant notamment le réseau Instagram plus adapté à ce type de public. Des stories seront notamment publiées le vendredi pour annoncer les événements du week-end à Sceaux.

Un travail sera également réalisé en collaboration avec le service des Archives afin de faire connaître les secrets de la Ville notamment sur le réseau Facebook.

e. Continuer à réaliser des vidéos

Le secteur du numérique va continuer en 2022 à réaliser et publier des vidéos sur différents thèmes : les transitions, les commerçants, les structures de la Ville, les nouveaux services aux citoyens.

f. Animer les écrans numériques de la Ville

Un nouvel écran numérique a été posé dans le gymnase du site sportif et de loisirs des Blagis et à l'extérieur de La Bibliothèque. Ces écrans sont destinés à publier des informations sur les événements de la Ville, l'ouverture de nouveaux services. Ils seront animés régulièrement par le secteur Numérique en 2022.

g. La création d'un Intranet

2022 verra la sortie de l'Intranet pour tous les agents de la Ville. Cet outil sera accessible à tous les agents quel que soit leur poste, leur catégorie ou leur lieu de travail. Il sera disponible en version responsive afin

de faciliter son accès même d'un terminal personnel. La sécurité informatique a été prise en compte dans le projet puisque qu'une double authentification sera nécessaire pour se connecter. Les objectifs de cet intranet sont multiples :

- aider les collaborateurs à mieux travailler, même à distance ;
- engager tous les collaborateurs dans une culture d'entreprise inclusive ;
- créer du lien social entre équipes dispersées ;
- lutter contre la désorganisation de la transmission d'information ;
- favoriser les échanges tout simplement ;
- centraliser les informations et les rendre accessible facilement via une organisation structurée.

Section 4 – Action culturelle

Le service de l'Action culturelle réunit La Bibliothèque, médiathèque municipale de Sceaux, le cinéma Le Trianon et la mission Programmation culturelle. Il est chargé de la coordination des associations et des équipements culturels, et de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, et enfin du soutien et de la valorisation des pratiques artistiques scéniques, des professionnels d'une part et des amateurs d'autre part.

Le service est géré par un chef de service qui supervise le directeur de la bibliothèque, la directrice du cinéma et le chargé de mission Programmation culturelle, avec une gestionnaire administrative et logistique partagée au niveau du pôle.

Coordination des associations et des équipements culturels :

- action de coordination et de soutien des associations culturelles et socioculturelles
- 40 associations répertoriées dont 25 en lien avec la Ville
- actualisation des listes, enregistrement des statuts, changements de bureaux, relais auprès des élus, informations, convention de mise à disposition de locaux associatifs permanents
- instruction des demandes de subvention de fonctionnement
- 16 associations municipales culturelles subventionnées
- coordination des équipements culturels

Le service de l'Action culturelle accompagne, soutient et favorise les actions des équipements culturels associatifs que sont l'Animathèque MJC et le centre social et culturel des Blagis, conformément à leur convention d'objectifs :

- Animathèque MJC : 1 604 adhérents (rentrée 2020-2021) dont 1 196 scéens
- CSCB : 829 adhérents (rentrée 2020-2021) dont 563 scéens

En 2021, la Ville a renouvelé les conventions triennales d'objectifs de ces deux associations.

Dans le cadre de la pandémie de coronavirus, et comme elle l'a fait l'année précédente, la Ville a particulièrement accompagné les structures MJC et CSCB, notamment sur le suivi de la réglementation en vigueur en matière d'ouverture et de fermeture des structures et des actions possibles en direction des publics.

Par ailleurs, la Ville a aidé l'ensemble des associations employeuses de la Ville ayant eu recours au titre de l'année 2020 à l'allocation d'activité partielle et ayant versé le complément pour permettre le maintien à 100 % des salaires : la Ville a pris en charge ce complément. Ce soutien a concerné pour le service de l'Action culturelle : l'Animathèque MJC, le CSCB et l'association des Orchestres de jeunes Alfred-Loewenguth.

LA PROGRAMMATION CULTURELLE

La mission Programmation culturelle est en charge de l'organisation des manifestations et des projets culturels et patrimoniaux, en veillant à privilégier les partenariats, pour certains projets, avec les associations et les équipements présents sur la ville.

I. Retour sur les projets de l'année 2021

Les domaines artistiques et culturels des actions portées par le service sont :

- les arts visuels
- la musique
- le théâtre
- le patrimoine historique et architectural
- la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne

En outre, le service gère l'organisation de certaines manifestations à caractère festif et de loisirs.

En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreuses manifestations culturelles, programmées et préparées par le service, ont dû être reportées.

a. Les actions valorisant les arts visuels en 2021

- 1 réunion des 40 artistes plasticiens professionnels référencés par la Ville
- 1 exposition individuelle d'artistes professionnels scéens dans le cadre du cycle « Sur le mur rouge, les artistes de Sceaux s'exposent... » consacrée à Laurence Bost
- Estivales, festival d'art contemporain du Grand-Paris : (67 candidatures, 29 artistes sélectionnés et 41 œuvres présentées) : exposition collective rassemblant des artistes professionnels de toute la France, à dimension métropolitaine, avec pour parrain l'artiste sculpteur Johan Creten
- L'organisation des portes ouvertes des ateliers d'artistes et des collectifs (en biennale les années impaires) : 23 artistes participants répartis sur 9 sites différents de la ville
- Le soutien à l'exposition « Nature Borders » organisée par le collectif Bloc-House dans le jardin de la maison-atelier André-Lurçat à l'occasion des Journées de l'architecture. Exposition présentant les œuvres de 14 artistes, sous le parrainage de l'artiste Benjamin Sabatier
- La mise à disposition d'ateliers à deux collectifs d'artistes, Bloc-House et la Tarlatane
- À noter qu'à l'automne 2021, la Ville a procédé au déménagement de la Tarlatane dans de nouveaux locaux au 5 avenue Jules-Guesde, leur précédent local devant être remis à disposition du promoteur dans le cadre de l'opération immobilière démarrant

b. Les actions valorisant la musique en 2021

- Musiques en courts (37 candidats initiaux, 14 sélectionnés, 12 participants) avec en amont des candidatures provenant de la France entière et de l'étranger
- La première partie de la saison 2021-2022 de la Schubertiade de Sceaux, action portée en partenariat par la Ville et l'association de la Schubertiade de Sceaux : 4 concerts, dont un concert à destination du jeune public
- La préparation de la Fête de la musique, reportée en 2022
- La préparation d'un concert de groupes des cités scolaires dans le cadre du Tremplin musical des lycées, dans la salle du Sceaux What dans le cadre d'un partenariat avec les Gémeaux / Scène nationale, reporté en 2022 directement

c. Les actions valorisant le théâtre en 2021

- 1 réunion avec les compagnies de théâtre et des équipements ayant une action théâtrale à Sceaux
- Le festival « Paroles » consacré à la lecture publique, en collaboration avec les compagnies de théâtres et les structures amateurs de Sceaux et du territoire Vallée-Sud-Grand-Paris et la bibliothèque : 12 représentations réparties sur 3 jours (200 spectateurs)
- En parallèle, le service de l'Action culturelle intervient en soutien à l'établissement public territorial de Vallée-Sud-Grand-Paris pour la mise en œuvre d'une subvention à destination des compagnies du territoire se produisant au festival off d'Avignon et l'organisation sur place d'une rencontre avec les compagnies. 6 compagnies étaient concernées

d. Les actions valorisant le patrimoine et l'architecture en 2021

- Les journées européennes du patrimoine : 39 visites réparties sur 8 sites ou parcours, 1 exposition photographique et 1 concert (800 participants)
- Les journées de l'architecture : 25 visites réparties en 3 circuits ou sites distincts, dont 23 de la maison-atelier André-Lurçat, 1 exposition artistique et 3 projections débats au Trianon (425 participants)
- La réflexion sur le projet de restauration de la maison-atelier André-Lurçat

e. Les actions valorisant la langue française, les langues de France et la tradition félibréenne en 2021

- La cérémonie de la Félibrée, en présence du Félibrige et des associations félibréennes d'Île-de-France, à huit-clos mais diffusée sur internet, en raison des contraintes sanitaires
- La dictée publique de Sceaux (25 participants), menée en mode visioconférence en raison de la pandémie de coronavirus

f. Les actions à caractère festif et de loisirs en 2021

- La Fête de l'été (300 participants), action début juillet en remplacement des feux de la Saint-Jean
- Tous aux Blagis (1 000 participants). Cette action nouvelle remplace et étoffe la traditionnelle fête des Blagis (voir ci-après)
- Le Noël des enfants (2 000 participants) avec une action le vendredi au jardin de la Ménagerie et une autre le samedi dans le quartier des Blagis
- La préparation du Bal du 14 juillet, reportée en 2022

II. Projets initiés au cours de l'année 2021

a. Tous aux Blagis

- Une dimension nouvelle donnée à la fête de rentrée organisée dans le quartier des Blagis, dans la continuité de la démarche « Parlons ensemble des Blagis »
- Le prolongement de l'événement traditionnel de l'après-midi par des festivités le soir dans le parc de la résidence des Bas-Coudrais
- Cette édition s'est faite en partenariat avec le CSCB, le théâtre des Gémeaux, le centre de loisirs des Blagis

b. La maison-atelier André Lurçat

- La Ville a lancé une procédure de demande de classement au titre des monuments historiques initiée auprès du ministère de la Culture ; la villa ne bénéficiant à ce jour que d'une inscription à la liste supplémentaire des Monuments historiques

- Le classement permettra d'obtenir des aides plus conséquentes en matière de subvention de l'État. Pour cette raison, le projet de restauration est en attente du classement
- La demande de classement de la Ville a été examinée en commission régionale du patrimoine et de l'architecte (DRAC Île-de-France) le 14 décembre 2021 avec un avis favorable de la commission régionale
- Le dossier sera ensuite examiné en commission nationale du patrimoine et de l'architecte et l'avis sera transmis au ministère de la Culture qui arbitrera

III. Perspectives pour l'année 2022

a. La réouverture de l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux

L'organisation d'événements, en partenariat avec la paroisse Saint-Jean-Baptiste, pour célébrer la réouverture de l'église et valoriser la restauration du bâtiment.

b. L'adaptation du contenu de certains événements

- L'organisation des Fêtes félibréennes et des Feux de la Saint-Jean sur un même week-end, en raison d'un calendrier contraint, nécessitant de revoir la trame des deux événements pour intégrer ainsi des animations populaires des Fêtes félibréennes le soir des Feux de la Saint-Jean
- Le service doit mener une réflexion autour du Noël des enfants afin de lier la partie au centre-ville et la partie aux Blagis

LE CINEMA TRIANON

Le Trianon est un cinéma mono-écran de 270 places, classé Art et essai. Pour la seconde année consécutive, il est détenteur des trois labels décernés par le centre national du cinéma (CNC) : « Patrimoine et Répertoire », « Jeune public » et « Recherche et Découverte ».

Situé en cœur de ville, il a une vocation de service public de proximité, à la diffusion éclectique, du divertissement aux films plus pointus. Il participe aux dispositifs scolaires en partenariat avec le CNC et l'Éducation nationale et est donc fortement investi dans l'éducation à l'image pour le jeune public.

I. Retour sur l'activité de l'année 2021

a. La fréquentation de l'année 2021

La fréquentation annuelle

2012	75 014
2013	81 995
2014	78 407
2015	64 944
2016	65 150
2017	64 359
2018	69 565
2019	72 717
2020	25 507
2021	29 852

N.B. :

- Les chiffres donnés prennent uniquement en compte les entrées payantes.
- 2012 correspond à l'année de reprise du cinéma en régie directe par la Ville et pour cette raison sert d'année de référence pour différents tableaux.

L'année 2021 a été de nouveau une année à part du fait de la pandémie de Covid-19.

En raison des mesures gouvernementales dans la lutte contre l'épidémie, le Trianon a connu, en 2021, 20 semaines de fermeture totale, de janvier à mai 2021, soit 15 jours de moins qu'en 2020. Il a donc fonctionné à 62 % de son activité réelle annuelle (contre 53% en 2020). Lors de la réouverture le mercredi 19 mai, son activité s'est trouvée réduite pour autant en soirée par la mise en place du couvre-feu à 21h et une jauge réduite de 35% de la capacité de la salle (soit 93 spectateurs). Le 9 juin, le couvre-feu est passé à 23h impliquant de décaler certaines séances, et une jauge réduite à 65% de la capacité de la salle (soit 171 spectateurs). Ces mesures ont été levées le 30 juin avant que ne soit mis en place la présentation du passe sanitaire obligatoire le 21 juillet. L'ensemble de ces mesures, ainsi que la période printanière de la réouverture ont eu un impact certain sur la fréquentation.

Si une reprise s'est amorcée par rapport à 2020, la baisse estimée sur l'année par rapport à l'avant Covid reste très importante (59 %), ce qui reste représentatif de la dynamique nationale. Le dernier trimestre a été symbolique de cette dynamique de reprise avec des titres très attendus ainsi que le retour des établissements scolaires en salle.

Les 10 premiers films de l'année 2021 :

1. <i>Aline</i> de Valérie Lemerrier (France)	994 spectateurs
2. <i>Illusions perdues</i> de Xavier Giannoli (France)	967 spectateurs
3. <i>Eiffel</i> de Martin Bourboulon (France)	907 spectateurs
4. <i>Madres Paralelas</i> de Pedro Almodovar (Espagne).....	759 spectateurs
5. <i>Mourir peut attendre</i> de Cary Joji Fukunaga (États-Unis)	727 spectateurs
6. <i>Adieu les cons</i> d'Albert Dupontel (France).....	640 spectateurs
7. <i>Les deux Alfred</i> de Bruno Podalydès (France)	639 spectateurs
8. <i>Nomadland</i> de Chloé Zhao (États-Unis)	607 spectateurs
9. <i>West Side Story</i> de Steven Spielberg (États-Unis)	565 spectateurs
10. <i>The Father</i> de Florian Zeller (France)	528 spectateurs

La fréquentation par type de séance pour l'année 2021 s'est présentée ainsi :

- séances tout public : 74 %
- séances jeune public : 12 %
- séances scolaires : 14 %

Globalement, la répartition reste la même que les années précédentes sur cette année 2021 bien que toujours sur un volume d'activité réduit. Les entrées réalisées sur le temps scolaire représentent cette année 14 % des entrées. Celles auprès du jeune public hors temps scolaire 12 %. Ce qui représente pour l'ensemble de l'activité jeune public (temps scolaire et hors temps scolaire cumulés) 26 % des entrées du cinéma, soit toujours une part non négligeable de son activité, et légèrement en hausse en comparaison de l'année précédente.

La répartition tarifaire

Le Trianon dispose d'un public fidèle et assidu, comme en témoigne la part de ses abonnés dans la fréquentation globale (34 %). Le tarif réduit est également bien présent (21 %). Il concerne les spectateurs de plus de plus de 60 ans, les 16-25 ans, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses et toutes les entrées des mercredis où les spectateurs bénéficient d'un tarif unique.

Tarif plein : 6,70 €	11 %
Tarif réduit : 5,70 €	21 %
Tarif abonnement : 5 €	34 %
Tarif jeune public : 3,70 €	7 %
Exonérées : 0 €	4 %
Scolaires/groupes : 2,70 €	7 %
Dispositifs nationaux : 2,50 € et 2 €	9 %
Autres divers	5 %

La répartition reste globalement la même que sur les années précédentes.

b. L'éducation à l'image

Les dispositifs scolaires d'éducation à l'image

Le Trianon participe aux trois dispositifs scolaires parrainés par le CNC, en étroite collaboration avec l'Éducation nationale :

1. *École & cinéma*, en partenariat avec l'association Passeurs d'images. Il s'agit du principal dispositif mis en œuvre et le plus sollicité par les enseignants
Cycle II : de la grande section de maternelle au CE2
Cycle III : CM1 au CM2
2. *Collège au cinéma*, en partenariat avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine et l'association Passeurs d'images
Cycle 6^{ème}/5^{ème} et Cycle 4^{ème}/3^{ème}
3. *Lycéens et apprentis au cinéma*, en partenariat avec l'ACRIF (association des cinémas de recherche d'Île-de-France)

Les classes s'inscrivent pour un parcours de trois films. Pour l'année scolaire 2020-2021, elles sont réparties comme suit :

- École et cinéma : 57 %
- Collège au cinéma : 28 %
- Lycéens et apprentis au cinéma : 15 %

Évolution du nombre d'inscrits aux dispositifs scolaires	
2012-2013	2 356
2013-2014	2 727
2014-2015	2 924
2015-2016	1 881
2016-2017	2 255
2017-2018	2 146
2018-2019	2 082
2019-2020	1 955
2020-2021	1 497
2021-2022	1 643

Malgré cette deuxième année impactée par la pandémie, la mobilisation des écoles est non seulement restée stable à la rentrée scolaire 2021 et a même été en légère hausse par rapport à l'année précédente.

Il faut rappeler que ce sont les coordinations de ces dispositifs et l'Inspection académique qui valident ou non les inscriptions des classes. Ce qui peut avoir un impact fort certaines années sur la participation des établissements scolaires.

Impact du coronavirus : L'année scolaire 2020-2021 a été très fortement impactée par le second confinement (débuté pour rappel le 31 octobre 2020). Aucun des dispositifs scolaires n'a pu démarrer à la rentrée y compris « École & Cinéma », dont le calendrier de mise en route avait été étiré avec un démarrage prévu en novembre. Les séances ont pu reprendre fin mai à la réouverture pour les dispositifs « École & Cinéma » avec le dernier film prévu des deux cycles et « Collège au cinéma » avec l'un des

trois films au choix. En complément, 6 interventions ont pu être faites dans les classes de collège pour accompagner le dispositif.

Les séances scolaires hors dispositif

En sus des dispositifs, le Trianon accueille régulièrement des séances scolaires. Il met en avant des films auprès des établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ce sont pour l'essentiel des films d'actualité témoignant d'un intérêt à être vus dans le cadre scolaire. Ce peut être des films plus anciens que l'on considère désormais comme des classiques de l'enfance.

L'équipe du cinéma se tient également à la disposition des professeurs pour les accompagner dans leurs projets en projetant des films à leur demande, sur des sujets qu'ils travaillent en classe. Aux films de cinéma s'ajoutent les pièces du catalogue de la Comédie Française pour lesquelles le Trianon accueille des collèges et lycées.

Impactées par la fermeture, ces séances ont repris très rapidement à la réouverture avec une moyenne correcte jusqu'à la fin de l'année. Globalement le protocole sanitaire n'a que très peu joué un rôle de frein pour ce type de demande.

Le hors temps scolaire a été le plus impacté en termes de propositions en direction du jeune public.

c. Les animations

Les actions et événements emblématiques du Trianon

Chaque mois, un article sur un des films programmés est rédigé par le membre de l'équipe en charge de la médiation et mis en ligne sur le blog du Trianon. Une vidéo mensuelle dédiée à un coup de cœur est également tournée au Trianon. Elle est ensuite diffusée en salle lors des avant-séances et mise en ligne sur le blog. Ce travail de médiation en direction du public est repéré et apprécié et contribue à l'identité du Trianon.

« L'Atelier cinéma » est un cycle composé de neuf séances mensuelles consacrées à des films du patrimoine autour d'un grand acteur ou réalisateur, un mardi par mois.

Impact du coronavirus : La saison 2020-2021 intitulée « Vies dans et autour des villes » a été interrompue après les deux premiers ateliers en raison de la nouvelle fermeture. Une séance unique du dernier film programmé a été proposée à la réouverture. La saison 2021-2022 a été préparée dans le cadre de festivités liées au centenaire de la salle. La saison a pu se tenir dans les conditions habituelles. L'Atelier cinéma est animé par le chargé de médiation du Trianon.

À noter que la désormais habituelle « ouverture de saison » prévue au mois de septembre, n'a pu être organisée en raison d'une trop grande incertitude sur le calendrier des films et des animations soumis à beaucoup de fluctuations sur la dernière partie de 2021.

Les manifestations et opérations nationales

- La 5^e édition du festival « Sociétés en transition(s) » s'est tenue en ligne entre le 26 février et le 3 mars. 7 projections ont été programmées sur la plateforme la 25^{ème} heure qui permet une tarification identique à celle pratiquée en salle. 70 connexions ont été recensées dont 41 à Sceaux. 2 tables rondes ont pu aussi se tenir grâce au système de visio-conférence de la ville dont l'une en présence de Geoffroy Couanon, réalisateur du film sélectionné *Douce France*
- Du 13 au 19 octobre : 1^{ère} édition du « Festival Close-up » (Ville, architecture et paysage au cinéma) avec une programmation de 3 films dont un documentaire, chaque séance étant accompagnée d'une rencontre

- « La Fête du cinéma d'animation » pendant les vacances de Toussaint : en étroite collaboration avec la bibliothèque, le Trianon met en avant le cinéma d'animation. Deux avant-premières ont été présentées, et deux animations autour de quiz (une à destination du jeune public « Les princesses de cinéma », et une tout public « Cinéma & montagne »), faites par les équipes de la bibliothèque et du cinéma
- La 17^{ème} édition de Musiques en courts, report de celle de 2020 s'est tenue le 21 novembre sous la présidence de la compositrice Julie Roué, et a départagé 12 candidats. Le samedi a été programmé en complément un atelier jeune public autour de la composition de la musique à l'image soutenu par l'ADRC

Les projections en présence d'équipes de films ou des spécialistes du cinéma

- La cheffe décoratrice Marion Burger pour *Gagarine*
- Le réalisateur Guillaume Brac pour *À l'abordage*
- Le réalisateur Naël Marandin pour *La terre des hommes*
- La réalisatrice Jasmila Žbanić pour *La voix d'Aïda*, en avant-première
- Le réalisateur Philippe Béziat pour *Indes Galantes*
- Le réalisateur Vincent Maël Cardona pour *Les magnétiques*, en avant-première
- La réalisatrice Catherine Corsini, l'actrice Aïssatou Diallo Sagna et la productrice Élisabeth Pérez pour *La fracture*, en avant-première
- Le réalisateur Michel Leclerc pour *Pingouin & Goéland et leurs 500 petits*
- Le restaurateur de films des débuts du cinéma Serge Bromberg pour la soirée *Retour de flammes*

Les projections faites dans le cadre de partenariats

- Le festival « Sociétés en transition(s) », en partenariat avec la ville de Bourg-la-Reine et différentes associations engagées dans le développement durable
- La séance annuelle programmée dans le cadre de la Semaine bleue en partenariat avec le service Vie sociale séniors
- Une séance en partenariat avec la communauté birmane de France autour du documentaire inédit en France *Padauk - printemps birman*. La séance a été proposée dans le cadre du Festival des Solidarités
- Une séance sur la thématique de l'avenir de l'Europe autour du documentaire *Les Enfants d'Erasmus* en partenariat avec la faculté de droit Jean-Monnet
- L'association des Amis du cinéma Trianon n'a pas pu organiser de soirées dans l'année. Mais suite à la disparition de l'ancien président Jean-Jacques Bled, une soirée d'hommage a été organisée avec des films et animations choisis par l'association

Les animations en direction du jeune public

- Compte tenu de la fermeture et des restrictions liées aux temps de convivialité, les seules animations organisées en direction du jeune public ont été celles de la fête du cinéma d'animation
- Atelier « Devenez compositeur le temps d'un film », dans le cadre de Musiques en courts

Des avant-premières fréquentes

- *Gagarine*, pour une rencontre avec la cheffe décoratrice du film
- *Pingu*, dans le cadre du Little Films Festival en juillet
- *La Voix d'Aïda*, pour une rencontre avec la réalisatrice du film
- *Ouistreham*, dans le cadre de la reprise de la Quinzaine en septembre
- *Les magnétiques*, pour une rencontre avec le réalisateur du film et dans le cadre de la reprise de la quinzaine en septembre
- *La Fracture*, pour une rencontre avec la réalisatrice du film
- *Princesse dragon*, dans le cadre de la Fête du cinéma d'animation
- *Aya et la sorcière*, pour une séance dédiée à Halloween
- *Aline*, programmé un jour férié de la Toussaint

Les manifestations et opérations annulées en raison de l'épidémie de Covid-19

- La 23^{ème} édition nationale du Festival Télérama se déroulant habituellement courant janvier
- Une rencontre autour du film *Slalom* de Charlène Favier prévue au mois de janvier
- Une rencontre autour du film *Kuessipan* de Myriam Verreault prévue au mois de janvier
- La projection annuelle dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale, en partenariat avec le service Action sociale et santé et l'établissement public de santé Érasme d'Antony. Elle est habituellement programmée dans le courant du mois de mars
- La Fête du court métrage programmée courant mars
- L'opération nationale annuelle « Le Printemps du cinéma », programmée traditionnellement les derniers jours du mois de mars (annulation pour la seconde année consécutive)
- La 4^{ème} édition nationale du Festival Télérama enfants, initialement prévue pendant les vacances de février puis reportée aux vacances de Pâques avant d'être définitivement annulée
- La célébration des 20 ans des studios de la Caisse claire de la MJC prévue le 8 avril, et reportée en 2022
- La soirée thématique consacrée aux trois mousquetaires, en partenariat avec le musée du domaine départemental de Sceaux prévue le 9 avril, et reportée en 2022

II. Retour sur les projets de l'année 2021

- Célébration des 100 ans du cinéma Le Trianon :

La réouverture intervenant en mai, les festivités marquant l'anniversaire du centenaire de la salle n'ont pu commencer à la date d'anniversaire du 21 juin 2021 en raison des nombreuses incertitudes liées au contexte sanitaire. La célébration a donc démarré le 19 novembre 2021 avec pour objectif d'organiser un événement par mois en lien avec le centenaire jusqu'au 21 juin 2022, pour ainsi étendre la célébration jusqu'au 101^{ème} anniversaire du cinéma en 2022, avec un événement mensuel autour du film de patrimoine. L'ouverture des festivités s'est tenue en novembre autour de la programmation d'un ciné-concert « Retour de flamme » de Serge Bromberg,

- Rédaction d'une exposition présentant un siècle d'aventure cinématographique à Sceaux. Exposition patrimoniale présentée dans l'allée menant au cinéma
- Une soirée de lancement du centenaire autour du spectacle « Retour de flammes » de Serge Bromberg, présentant des films des débuts du cinéma
- La saison 2021-2022 de l'Atelier cinéma a été préparée dans le cadre de festivités liées au centenaire de la salle avec une saison intitulée « Le cinéma dans la lumière »
- Un événement mensuel autour du film de patrimoine ou de l'histoire du cinéma, ou action décalée
- Un dossier consacré aux 100 ans du Trianon dans le *Sceaux mag* de décembre 2021

- Travaux de rénovation du hall et modification de l'affichage intérieur et extérieur

- Sélection d'un architecte pour une proposition de conception de réaménagement du hall de la salle et de l'affichage extérieur (portail et colonne)
- Réunions avec l'architecte, l'équipe du Trianon et les services concernés de la Ville pour affiner les besoins et décliner les propositions

- Supports de communication et de vente

- Création d'une nouvelle maquette pour le programme mensuel, sous format livret et non plus dépliant ainsi que des affiches (premier numéro en septembre 2021)
- Préparation de la mise en œuvre de la solution d'achat de billets en ligne pour une mise en route pour début 2022

- **Animations scolaires**

- Conception en partenariat avec la bibliothèque municipale d'un atelier à destination des classes de CM2 avec trois thèmes au choix. Mise en route à la rentrée 2022

III. Perspectives 2022

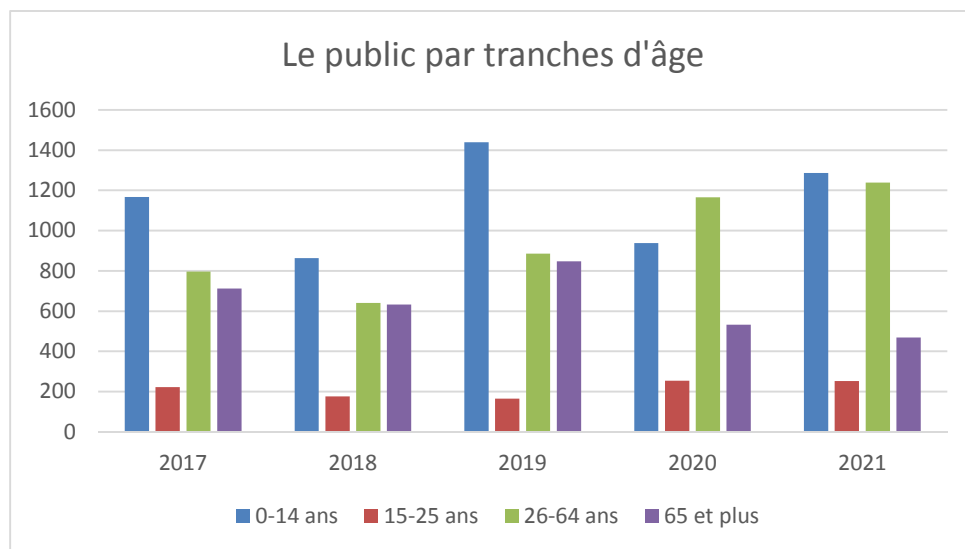
- La coordination des travaux de réaménagement du hall et l'amélioration de l'affichage en façade à l'été 2022
- Lancement de la solution d'achat de billets en ligne
- La poursuite des événements dans le cadre des 100 ans du Trianon, jusqu'au 21 juin 2022
- La poursuite, le développement et l'évaluation de la médiation en direction du jeune public, pendant le temps scolaire (dispositifs), initiée à la rentrée 2019-2020 et impactée par les 2 années d'épidémie

LA BIBLIOTHEQUE, MEDIATHEQUE MUNICIPALE

La médiathèque municipale est un lieu en accès libre, pour tous les âges et une mise à disposition illimitée des connaissances et du savoir. Les usagers sont accueillis pour utiliser des services (les collections de documents, l'accès à internet et au wifi, imprimer, photocopier, scanner...), pour apprendre et accroître des connaissances, pour partager (lors de débats, clubs de lecture...) ou échanger des savoirs, pour trouver un lieu confortable et accueillant.

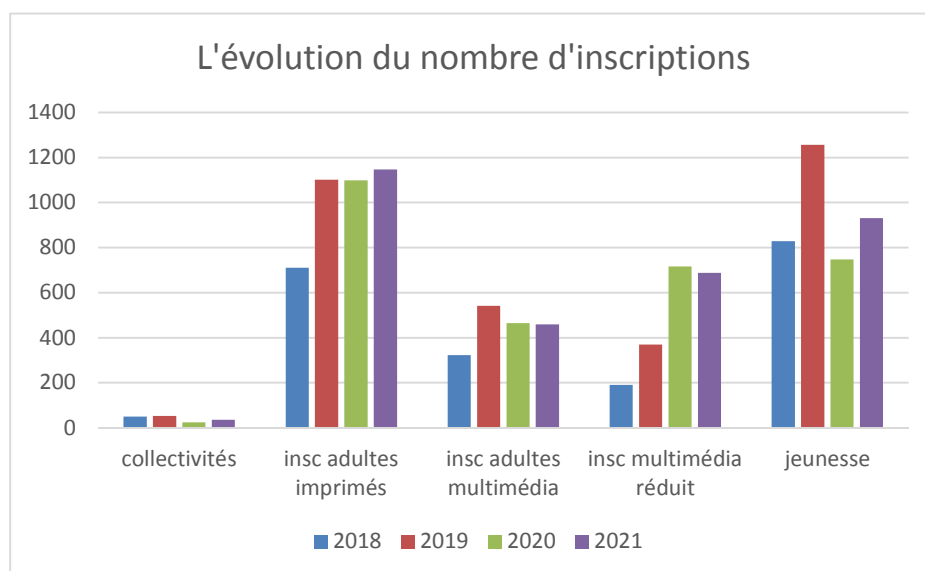
I. Les affaires courantes de l'année 2021

a. Le public (2017-2021)



Il apparaît une augmentation de la part des moins de 14 ans dans les inscriptions est notable ainsi que celle des actifs, mais les plus de 65 ans ont retardé leur réinscription.

b. Les inscriptions (2018-2021)

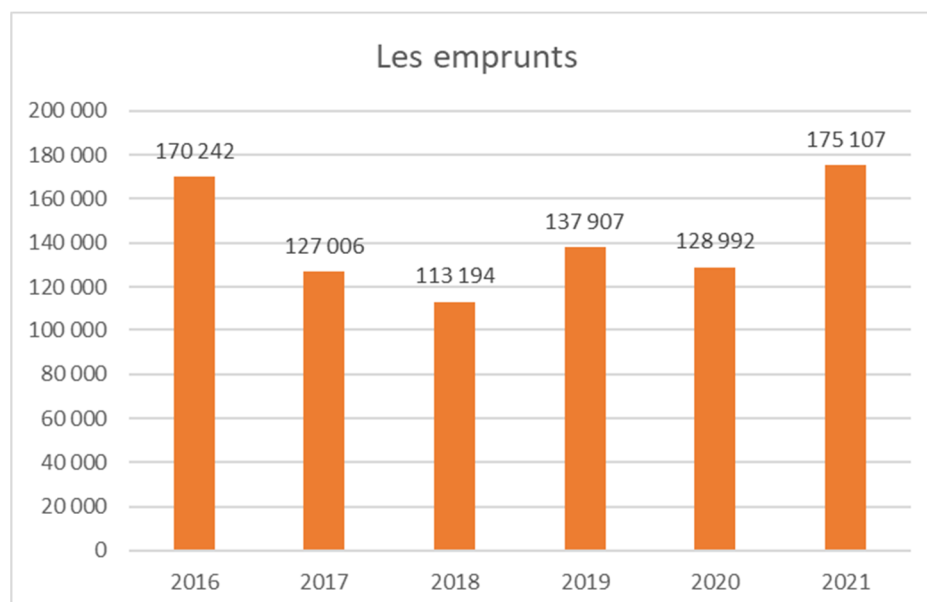


La hausse significative des inscriptions est corrélée à la hausse d'inscriptions générale pour les moins de 25 ans résultant de l'extension de la gratuité et de l'accès du fonds de la médiathèque aux collégiens et lycéens.

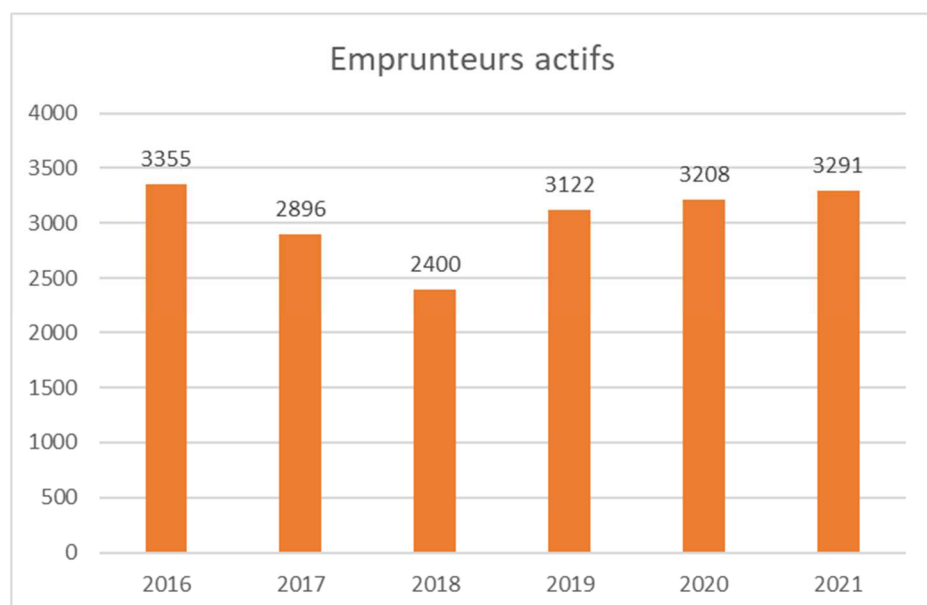
c. Les emprunts (2017-2021)

Nous notons une hausse, très nette, du nombre d'emprunts en 2021 due à l'ouverture continue de l'équipement cette année. Les valeurs de 2020 ont été corrigées afin d'apprécier les effets du confinement en 2020 (2 mois de fermeture) sur ces chiffres annuels.

Pour la première fois, nous retrouvons des chiffres d'emprunts d'avant les travaux de rénovation du bâtiment (2017 à 2019), et supérieurs à ceux de 2016.



La médiathèque ouvre le dimanche matin depuis 2 ans, hors vacances d'été. En 2021, sur une année complète, le nombre de documents empruntés le dimanche correspond à 11% du prêt total annuel, ce qui atteste de l'intérêt de l'ouverture dominicale où le public dispose de temps pour consulter et emprunter.



Il apparaît que le nombre des emprunteurs actifs (qui ont emprunté au moins un document dans l'année) a augmenté en 2021, rejoignant ainsi le chiffre de 2016 (3 355 emprunteurs), année précédant les travaux de rénovation.

En comparant les deux tableaux (emprunts et emprunteurs), nous constatons que les usagers empruntent davantage de documents qu'avant.

d. Les collections : éliminations et acquisitions

S'agissant du maintien de la stabilité des collections, en 2021, 7 499 documents ont été acquis contre 6 225 éliminés (en particulier les revues). L'objectif de désherber la collection a été partiellement atteint car la médiathèque a dû réorganiser son mode de fonctionnement en période de pandémie. La mise en place d'action comme la braderie en décembre 2021 a permis de vendre, au profit d'associations, plus de 1 525 documents.



e. Les ressources numériques

La consultation des ressources numériques n'a pas été constante pour toutes les offres. La presse numérique continue d'être la ressource la plus prisée. Le livre numérique et l'offre de formation, plébiscités pendant le confinement 2020, sont en forte baisse. Le cinéma (fiction et documentaire) se maintient avec une consultation doublée pour le cinéma documentaire, en lien avec une action soutenue par la médiathèque (prix du public des Yeux docs).

	Nombre de consultations	2020	2021
Cinéma	Médiathèque numérique	1 081	852
	Les yeux docs	56	109
Musique	Di Music	1 015	1 086
	Philharmonie de Paris	363	287
Encyclopédies	Universalis	395	404
	Universalis Junior	136	46
Presse	Europresse	67 997	67 127
Apprentissage	Skilléos *		358
Livres numériques	PNB	616	256

* Nouvelle ressource remplaçant Assimil, Vodéclic et Codes.

II. Retour sur les projets de l'année 2021

La Bibliothèque n'a pas été impactée comme l'a été Le Trianon, puisqu'elle n'a pas été soumise à une fermeture administrative. Malgré la pandémie et les mesures sanitaires imposées (confinement, accueil réduit, Galerie et espaces à jauges réduites), les événements prévus pour la saison 2021 ont dans l'ensemble été maintenus, certains reportés. Le premier semestre 2021 a été moins occupé par les actions en présentiel. Des solutions ont été trouvées comme des vidéo-conférences et rencontres à distance. Les reports d'animations au deuxième semestre 2021 ont densifié les quatre derniers mois de l'année 2021.

a. Les animations publiques

La musique :

- Concert folk/pop du groupe *Blue Pepper* pour l'inauguration du salon d'été, en partenariat avec la MJC et les studios La Caisse claire
- Concert jazz : Le trio *The Spirit of The Reeds*
- Concert classique du conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, avec les classes de guitare de Thierry Mercier
- Concert de musique du monde avec le Trio *Messejana*
- « Musique en live ! », à partir des ressources numériques de la Philharmonie-Cité de la musique, 3 diffusions de concerts filmés
- Atelier *Time line* « Rock » organisé au jardin de la Ménagerie (salon d'été)

Au total, 226 personnes ont été concernées par les 8 manifestations publiques à contenu musical organisées par la médiathèque municipale.

Le cinéma :

- Action autour du « Prix du public Les Yeux Doc »
- Rencontre en visioconférence avec la réalisatrice Laetitia Carton et l'illustrateur Edmond Baudoin à propos du film *Edmond, portrait de Baudoin*
- Animation cinéma au salon d'été au jardin de la Ménagerie avec le jeu *5 secondes*
- Ateliers « Mon P'tit Cinéma », pour les 3-6 ans, avec diffusions de courts métrages : 3 séances
- "Fête du cinéma d'animation" en partenariat étroit avec le cinéma Trianon, 2 projections (au Trianon) précédées de quizz coorganisés par Le Trianon et La Bibliothèque et 1 atelier Effets spéciaux (à la médiathèque)
- « Mois du film documentaire » au Trianon : rencontre avec le réalisateur Michel Leclerc présentant son film *Pingouin & Goéland et leurs 500 petits* (sortie nationale)

Au total : 318 personnes concernées par les 10 animations autour du cinéma.

Les sciences et le numérique :

- 11 ateliers d'aide individuelle au numérique ont été proposés au public adulte, dont 5 organisés à distance
- 8 ateliers « Les jeudis du numérique » : 4 en présentiel et 4 à distance
- 14 ateliers enfants ont été réalisés, autour du code, des jeux vidéo, des découvertes d'application et de la robotique, organisation d'un Escape Game numérique
- La manifestation organisée par le département des Hauts-de-Seine « La science se livre ». En 2020, sur le thème « Infiniment grand, l'infiniment petit », la médiathèque a proposé une exposition « des étoiles plein la tête » des astrophotographes Baptiste et Christian Zloch, une conférence scientifique en visioconférence par Sandrine Codis, chercheuse CNRS et un spectacle jeunesse de l'association « Les savants fous »
- Animation numérique lors de la Semaine bleue (tablette)

Le livre et la lecture :

Le livre, l'oralité, la lecture, l'écriture sont portés continuellement par des actions variées tout au long de l'année par les sections adulte et jeunesse de la médiathèque :

- Rentrées littéraires avec présentations de livres par les bibliothécaires en mars (en visio) et en octobre, en partenariat avec la librairie Le Roi Lire
- Présentation à la résidence des Imbergères pour les seniors
- 2 conférences « Comprendre ! » : cycle de conférences dont l'objectif est de décrypter le monde contemporain en abordant des thématiques d'actualités
- Exposition jeunesse sur la calligraphie réalisée par les enfants de l'accompagnement scolaire du CSCB
- 25 séances d'heure du conte
- 4 réunions du club de lecture junior
- 1 club lecture adulte
- 2 ateliers créatifs jeunesse sur les monstres et les abécédaires

Afin de renforcer la valorisation de la lecture publique, poursuite d'actions culturelles nationales et municipales installées :

- Les Nuits de la lecture
- Les Petits champions de la lecture
- Le printemps des poètes
- Le Coup de cœur des lycéens (prix littéraire pour un premier roman), en partenariat avec les lycées Marie-Curie et Lakanal et la librairie le Roi lire
- Participation au Festival « Paroles » avec parole d'une petite championne

b. Les animations Petite enfance

- La médiathèque de Sceaux a collaboré avec les médiathèques de l'établissement public territorial Vallée-Sud-Grand-Paris sur le Prix des bébés lecteurs (deux prix décernés : celui des bébés et celui des professionnels), sur la formation des personnels de crèche et des bibliothécaires jeunesse et 5 ateliers de la compagnie Miss O'Youk ont été spécialement proposés aux enfants des multi-accueil de la ville
- 15 animations sur l'éveil au livre (dont 6 hors les murs) pour les crèches municipales
- 7 actions en direction du Ram-rap de la ville dont 2 spectacles « Sous la Lune » d'Annie Montreuil réservés aux assistantes maternelles et les enfants

c. Les animations scolaires

Le protocole sanitaire mis en place à l'automne 2020 a été maintenu en 2021 : pas de brassage de groupes, les classes sont accueillies en dehors de l'accueil du public, dans des espaces différents. Sa mise en place a permis de garantir les actions en direction des écoles de la ville.

- 56 classes ont été reçues par la section jeunesse, 26 maternelles et 30 primaires, 1 400 enfants
- 20 classes se sont déplacées sur site pour les expositions proposées par la section jeunesse « Animal en vue » (12 classes de CE1, 429 enfants) et « Van Gogh » (8 classes, 200 enfants)
- 5 classes de CM2 ont participé au concours « Petits champions de la lecture 2021 », 125 enfants
- 18 séances, hors les murs, dirigées par la section numérique, scientifique et documentaires, 393 enfants
- 34 réceptions de classe à la médiathèque pour la section musique et cinéma, dont 30 séances d'écoute musicale et une nouveauté depuis la rentrée septembre avec 4 séances sur le cinéma coorganisées avec le Trianon, au total 909 enfants

- 1 atelier « Vrai du Faux » sur le décryptage de l'image avec une classe de 3^{ème} du collège Marie-Curie
 - 4 séances sur les *fakes news* proposées au lycée des métiers Florian
 - 2 classes des lycées Lakanal et Marie-Curie inscrites pour le Coup de cœur des lycéens
- Au total, 140 actions scolaires ont été assurées par l'ensemble de l'équipe de la médiathèque.

d. Les animations transversales et intergénérationnelles

Malgré les contraintes sanitaires, les animations intergénérationnelles se sont poursuivies à la médiathèque. Elles permettent la présence des familles, des parents ou grands-parents :

- « Le club des jardiniers-maraîchers », initiation à la culture « verte »
- « Mon p'tit cinéma », initiation au cinéma pour les petits suivi d'un conte et d'un atelier créatif
- « Mon tout p'tit club » du samedi, une heure du conte pour les bébés
- Les rendez-vous jeu vidéo (*gamers*) avec des tournois adulte/enfant
- Le salon d'été de la médiathèque, s'est tenu du 7 juillet au 1er septembre au jardin de la Ménagerie, les mercredi et jeudi de 15h30 à 18h30

e. Le fonctionnement en période de pandémie

L'année 2021 s'est de nouveau traduite par une succession d'adaptations pour assurer la continuité du service public en période de pandémie :

- Pendant le troisième confinement, du 5 avril au 2 mai, la médiathèque a réduit ses horaires d'ouverture au public (15h-18h du mardi au vendredi, 14h-18h le samedi avec le maintien de l'ouverture dominicale de 10h à 13h)
- Du 5 avril au 2 juin, le personnel a pu télétravailler tout en garantissant la continuité de l'accueil du public et le maintien des actions réalisables
- Mise en place du contrôle du passe sanitaire depuis le 10 août
- Sur toute l'année, les animations scolaires se sont poursuivies avec l'accueil des classes dans le strict respect du protocole mis en place avec l'Éducation nationale. La médiathèque a également réorganisé son accueil et ses actions en fonction de l'évolution des dispositions sanitaires. À titre d'exemples, la section jeunesse a adapté une exposition consacrée à Van Gogh, la section musique et cinéma a également transformé l'un de ses rendez-vous « Mon p'tit cinéma » en animation en ligne sous la forme d'un tuto, la section adulte a organisé une rentrée littéraire en ligne et la section numérique et scientifique a facilité la mise à disposition des ressources de la médiathèque

f. Les travaux de rénovation de la médiathèque

Si la médiathèque a rouvert ses portes au public en septembre 2019, il a fallu poursuivre le suivi des entreprises avec des interventions ponctuelles de reprises.

En outre, il a fallu lancer un marché public pour le remplacement du bardage non satisfaisant. Un premier marché a été déclaré infructueux car les entreprises ayant répondu proposaient des méthodologies inadaptées. Un deuxième marché a été relancé et une entreprise a été retenue pour des travaux en 2021. Le bardage non conforme a été intégralement repris en 2021 avec la dépose de l'ancien et la pose d'un nouveau bardage. Durant, la dépose de l'ancien bardage, il est apparu des erreurs dans le relevé de géomètre qui ont généré un retard dans la pose et l'attente de l'écran dynamique rue Honoré-de-Balzac et de son coffrage ont interrompu la fin.

III. Perspectives pour l'année 2022

a. La gratuité

Mise en place de la gratuité de La Bibliothèque aux jeunes et aux Scéens.

b. La petite enfance

La médiathèque renouvelle sa participation au prix des bébés lecteurs 2022, en partenariat avec les multi-accueil et le Ram Rap de la Ville.

c. Les partenariats à développer et à consolider

- Travailler avec les partenaires de la Ville du territoire (Animathèque MJC, CSCB et CRD) pour développer de nouveaux projets
- Proposer, avec le théâtre des Gémeaux, une action musicale et définir une action autour de la mise en scène et du numérique
- Intégrer, pour l'édition 2021-2022 du prix du coup de cœurs des Lycéens, la clinique Dupré et le lycée des métiers Florian
- Renouer le partenariat avec les collèges de la Ville
- Collaborer avec le musée du domaine départemental de Sceaux et la mission de préfiguration du musée du Grand Siècle sur des actions autour des journées du patrimoine
- S'associer avec les Petits Champions de la lecture pour organiser une des phases finales à l'échelle du Département

d. La fin des travaux de la médiathèque municipale

Avec la pose de l'écran dynamique extérieur, les derniers éléments de bardage pourront être posés. Les enseignes seront à leur tour posées et les éléments de garde-corps au niveau de la sortie de secours fixés définitivement.

Section 5 – Service Action sportive

Le service de l'Action sportive de la ville de Sceaux a pour missions de mettre en œuvre la politique municipale en matière de sports, à savoir :

- participer à l'éducation et l'animation sportive,
- poursuivre le développement des services à la population et des événements sportifs de la Ville,
- garantir la qualité, l'entretien et les bonnes conditions d'accueil des équipements sportifs,
- soutenir les associations sportives (25 associations sportives, 3 600 adhérents environ) par :
 - l'organisation d'événements les valorisant,
 - l'étude des dossiers de subvention,
 - la mise à disposition des installations sportives et de prêt de matériel.

Le service est géré par un chef de service, avec une assistante administrative mutualisée entre les services Action sportive et Action culturelle, un chef de secteur des installations sportives, neuf agents d'entretien et de surveillance dans les gymnases et un adjoint du chef de secteur des installations sportives.

Il comprend également deux ETAPS, dont une coordonnatrice des APS, et un éducateur sportif en milieu scolaires et trois ETAPS en salle de musculation.

I. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Les stages multisports scéens

Un total de 39 enfants inscrits pour les vacances comme suit :

- d'hiver - annulé Covid-19,
- de printemps - annulé Covid-19
- d'été : 11,
- de la Toussaint : 28.

b. Sport en famille : un total de 208 personnes

Traditionnellement, durant les mois de novembre, janvier et mars, la Ville propose une offre sportive pour les Scéens, organisée par le service de l'Action sportive au gymnase du centre.

Il s'agit d'offrir une opportunité de pratique de sports dans un cadre familial. Enfants et adultes peuvent participer gratuitement à une large palette d'activités sportives, tout en bénéficiant des conseils pédagogiques d'éducateurs sportifs de la Ville et des associations sportives scéennes participantes.

Exemples d'activités : parcours de motricité, tennis de table, badminton, tir au but, basket, arts martiaux...

Au cours de l'année 2021 marquée par la pandémie et des restrictions sanitaires, la fréquentation s'est déroulée ainsi :

- annulation de la manifestation pour les mois de janvier et mars 2021
- 208 personnes pour la session du 21 novembre 2021

c. Report du cross

Au regard de la situation sanitaire au début de l'année 2021, le cross de Sceaux n'a pas eu lieu. La 46^{ème} édition a été reprogrammée le dimanche 13 février 2022.

d. Fête du sport

Dans le prolongement de la concertation « Parlons ensemble des Blagis », la Ville a souhaité organiser la fête du sport sur le site sportif et de loisirs des Blagis. Celle-ci a eu lieu le samedi 4 septembre 2021 dans un contexte sanitaire marqué par la mise en place du passe sanitaire pour les adultes.

Bilan de cette édition :

- Fréquentation estimée :
 - 1 129 adultes contrôlés (passe sanitaire)
 - 1 000 enfants présents environ
 - Total : plus de 2000 personnes environ
- 24 clubs et associations présents
- 10 démonstrations

Le bilan très positif de cette édition va permettre de reconduire la prochaine édition de la fête du sport sur le site sportif et de loisirs des Blagis.

La fête du sport a pour but de faire découvrir les associations sportives scéennes autour de démonstrations (Tai chi chuan, Aïkido, Taekwondo, Canne de combat, Judo, Yoga, Karaté, tir à l'arc,...) et d'initiations durant l'après-midi.

e. La salle de musculation, service en régie directe

	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
Nb d'adhérents	634	596	586	563	491	455	166

La baisse significative du nombre d'inscrits s'explique par la fermeture de cet équipement du 26 septembre 2020 au 8 juin 2021 en raison des mesures gouvernementales applicables à ces équipements en période de crise sanitaire.

Répartition par catégorie au cours de l'année 2020-2021		
Scéens tarif normal	39 %	60 %
Scéens étudiants	13 %	
Scéens lycéens	2 %	
Scéens demandeurs d'emploi	5,5 %	
Scéens licenciés A.S.S	0,5 %	
Non Scéens	40 %	40 %

f. Vidéos des associations sportives

En partenariat avec le secteur numérique, le service Action sportives et les associations sportives ont réalisées des vidéos de présentation de leurs activités. 13 associations ont ainsi pu bénéficier de la mise en avant de ces vidéos sur les médias numériques de la Ville (site internet, page YouTube, relais via les réseaux sociaux) et d'accroître leur visibilité et notoriété.

II. Retour sur les projets d'investissement de l'année 2021

La situation sanitaire de la première partie de l'année 2021 a perturbé le fonctionnement de l'ensemble des gymnases de la ville.

a. Le site sportif et de loisirs des Blagis

Les principaux aménagements qui ont lieu sur ce site sont :

- activation de la vidéoprotection sur l'ensemble du site ;
- nouvelle signalétique d'information pour sensibiliser les usagers au bruit, à respecter les riverains et aux bonnes pratiques ;
- installation d'un hôtel à insectes ;
- acquisition d'un lave-linge et d'un sèche-linge ;
- réparations ponctuelles des agrées de sport ou des jeux d'enfants ;
- installation d'un écran numérique dans le hall du gymnase ;
- réglage de l'éclairage de la petite salle.

b. La halle des Blagis

- le nettoyage complet de la salle et des machines avant la rentrée de septembre,
- l'acquisition de nouveau matériel d'entraînement

c. Le gymnase des Clos Saint-Marcel

- le remplacement d'un panneau de basket dans la salle 1,
- réparation d'un banc des tribunes

III. Les perspectives pour l'année 2022

- Adapter les évènements incontournables du service de l'Action sportive en fonction de l'évolution de la crise sanitaire :
 - le cross,
 - la fête du sport,
 - les rencontres sportives scolaires,
- Poursuivre l'apprentissage du sport dans les écoles élémentaires par les ETAPS ;
- Programmer les travaux de la 3^e structure couverte sur le site des tennis de l'Yser (courts 3 et 4) ;
- Travailler avec la maîtrise d'œuvre pour la restructuration de la halle des Blagis (salle de musculation) ;
- Lancer l'étude de programmation du site sportif des Clos Saint-Marcel.

CHAPITRE VII : PÔLE FAMILLE ET SOLIDARITES

Le pôle Famille et solidarités regroupe 7 services : Petite enfance, Vie scolaire, Animation, Restauration entretien, Jeunesse prévention, Action sociale santé handicap, Séniors.

Le regroupement des services à la population au sein d'un même pôle a pour objectif de développer la politique familiale et à destination de la population, en optimisant les capacités d'efficacité des services et la cohérence en termes de politique publique.

Principales missions : mise en œuvre des actions en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des seniors et des personnes connaissant des difficultés médicales et/ou sociales. Le pôle regroupe des activités Ville et des activités CCAS.

Pour la seconde année, le travail des services du pôle a été impacté par la crise sanitaire qui a mobilisé les équipes, engendré de l'absentéisme, obligé à réajuster les organisations et ralenti certains projets.

I. Retour sur les projets de l'année 2021

- Le projet de continuum éducatif de la petite enfance à la jeunesse qui réunit les acteurs de l'éducation autour d'une démarche partagée en faveur de l'épanouissement de l'enfant s'est poursuivie. La phase 1 avait permis le recueil des perceptions et enjeux et l'élaboration d'un diagnostic commun. Un plan d'action opérationnel a ensuite été présenté à l'ensemble des acteurs. Au premier trimestre, les 12 groupes action, représentés par l'ensemble des acteurs de l'éducation, ont mené un travail de réflexion sur les modalités de mise en œuvre. Les actions à l'étude sont centrées sur le parcours et les besoins des enfants. Le déploiement des actions a été impacté par la crise sanitaire
- Le projet de restauration durable fait évoluer le service de restauration proposé par la Ville pour la petite enfance, l'enfance et les seniors. Il s'est donné pour but une alimentation saine, sûre et durable avec 4 axes de travail : la lutte contre le gaspillage, l'augmentation de la part des produits durables et labellisés, la réduction des usages du plastique et le tri des biodéchets
- La contractualisation avec la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale-CTG
- La CTG couvre l'ensemble des thématiques d'intervention de la CAF : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, parentalité, accès aux droits-inclusion numérique, animation de la vie sociale, handicap et logement. Cette convention pluriannuelle (5 ans) est fondée sur un diagnostic partagé. Elle permet le maintien des financements précédemment versés au titre du Contrat Enfance Jeunesse-CEJ (arrivé à échéance le 31 décembre 2020), la garantie d'un maintien pluriannuel des financements et le financement d'actions nouvelles
- Le plan d'actions 2021-2025, reprend les actions antérieures : subvention au bénéfice du multi accueil des Blagis, du relais assistantes maternelles/assistantes parentales (Ram/Rap), du poste de coordinatrice petite enfance, du poste de coordination handicap enfance et jeunesse, des formations BAFA ou BAFD et de 30 places en mini-séjours. Soit un montant d'environ 250 000€ au titre de l'année 2020
- Il intègre de nouvelles actions : soutien financier au diagnostic Jeunesse, soutien financier à l'analyse des besoins sociaux (ABS), soutien financier au fonctionnement du LAEP,

soutien financier à l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les multi-accueils et les ALSH, sollicitation des fonds nationaux pour les projets de rénovation ou reconstruction de lieux d'accueil petite enfance et Enfance, accompagnement de dispositifs autour du logement

- La finalisation de l'analyse des besoins sociaux (ABS) outil de questionnement, d'évaluation des politiques communales, d'animation et de mise en réseau des acteurs sociaux du territoire. Elle est l'occasion de mieux comprendre les besoins et les attentes de la population en vue d'adapter les projets municipaux, et d'analyser la cohérence de l'offre portée par la Ville à destination des publics fragilisés et imaginer de nouvelles perspectives
- Le rapport de diagnostic réalisé en 2020 a permis d'avoir un profil détaillé de la population et d'identifier des enjeux. En 2021, les thématiques de la précarité et du soutien à la parentalité, ont fait l'objet d'une réflexion collective en vue de partager une vision et imaginer des axes de travail. Plusieurs pistes d'action concrètes ont émergé des groupes de travail entre acteurs du social et de la famille. Ils seront mis en œuvre en 2022
- L'organisation de rencontres partenariales afin de développer le travail en partenariat, la mise en réseau et la communication pour valoriser l'existant, échanger autour des activités proposées aux enfants, favoriser la complémentarité et la diversité, faire naître de nouveaux projets communs
- La création d'une cellule prévention enfance famille afin de favoriser une action coordonnée des services du PFS et des partenaires pour mieux dépister et accompagner les enfants en difficulté
- Rapprocher le service de PMI de la commune en mettant à disposition des locaux
- Faciliter l'inclusion numérique avec la création de l'espace France services (EFS) et le développement de l'activité numérique au CSCB
- Renforcer l'« aller vers » tous les scénarios avec le maintien de la permanence administrative du SST 1 fois par mois sur le secteur des Blagis et de la permanence assistante sociale CRAMIF
- Présence Bus du secours populaire à initier et du Bus santé femmes à renouveler
- Développer des espaces de parole et d'écoute sur le territoire avec la création d'un café des aidants
- Mise en place de groupes de parole au CSCB
- Développer la prévention et le soutien des personnes en situation de précarité afin d'anticiper l'apparition d'une grande précarité

II. Les perspectives pour l'année 2022

- Poursuite des 3 grands projets transversaux : continuum éducatif, restauration durable et mise en œuvre des pistes de travail issues de l'ABS
- Renouvellement du PEDT et du plan mercredi
- Réflexion et mise en place d'action favorisant l'égalité Femmes/Hommes, Filles/Garçons

Section 1 - Service Petite enfance

Le service Petite enfance a 4 grandes missions :

- organiser le secteur petite enfance sur le territoire de Sceaux en fonction des orientations de la politique familiale locale
- mettre en réseau et animer les équipements et les acteurs de la politique petite enfance du territoire
- piloter l'activité sur les volets ressources humaines, administratif et financier
- accueillir et informer le public

Il gère 5 multi-accueils et un Relais Assistantes Maternelles/Assistantes Parentales) :

- le multi accueil de l'avenue de la gare situé quartier Robinson : 42 places
- le multi accueil Charaire situé quartier du Centre : 45 places
- le multi accueil Clef de Sol situé 2 rue Albert 1er : 41 places
- le multi accueil Clef de Fa situé 2 rue Albert 1er : 41 places
- le multi accueil des Blagis situé quartier des Blagis : 51 places
- le RAM/RAP situé quartier du Centre

La Ville est liée par convention à 2 associations gérant des lieux d'accueil de jeunes enfants : le multi-accueil Pom d'Api, d'une capacité d'accueil de 46 places, et la crèche parentale Les Fripounnets d'une capacité d'accueil de 12 places.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

La capacité d'accueil est de 220 places, identique depuis de nombreuses années.

a. Réponse à la demande d'accueil sur les cinq dernières années

2017	2018	2019	2020	2021
78 %	79 %	76,5 %	86,5 %	88,3 %

Cette année, le taux de réponse favorable est de 88,3%, soit le plus fort taux enregistré.

En 2020, la Ville observait une hausse significative du taux de réponse favorable expliquée par la baisse du nombre de demandes de place (148 contre 221 en 2019 et 231 en 2018), baisse liée en partie au contexte sanitaire.

En 2021, la liste d'attente comporte 214 demandes pour une entrée en 2021 dont 88,3% ont reçu une proposition de la Ville. Cette année un nombre important de désistement à la rentrée de septembre (et donc de réattribution de place) pourrait expliquer la hausse du taux de réponse positive formulée par la Ville.

Par ailleurs, 85,7 % des propositions de places formulées par la Ville sont acceptées par les familles.

b. Taux d'occupation en heures facturées

	2017	2018	2019	2020(*)	2021(*)
MA Blagis	82 %	87 %	84 %	72 %	72 %
MA Gare	87 %	83 %	83 %	80 %	81 %
MA Clef de Sol	-	-	-	77 %	80 %
MA Clef de Fa	-	-	-	61 %	78 %
MA Lycée	86 %	85 %	86 %	-	-
MA Charaire	88 %	90 %	89 %	80 %	83 %
Taux moyen	85.75 %	86.25 %	85.5 %	74 %	79 %

(*) Compte tenu de la pandémie Covid-19, les taux d'occupation ont été calculés en prenant en compte les fermetures exceptionnelles.

En 2020 et 2021, le taux d'occupation en heures facturées est plus faible. Le contexte pandémique a eu un impact direct sur la diminution des heures facturées aux familles. Le taux d'occupation en heures facturées était déjà en diminution depuis 2017, du fait de la mise en place du libre choix du nombre de semaines de congés par les familles (imposé par la CAF). Dorénavant, cet indicateur n'est plus suivi par la CAF et n'a pas d'impact sur le taux de PSU (recettes CAF).

c. Evolution du tarif horaire moyen

	2017	2018	2019	2020	2021
MA Blagis	1,61 €	1,62 €	1,54 €	1,63 €	1,66 €
MA Gare	1,99 €	1,94 €	2,07 €	2,20 €	2,04 €
MA Lycée	2,06	2,05	2,17	-	-
MA Clef de Sol	-	-	-	2,37 €	2,49 €
MA Clef de Fa	-	-	-	2,08 €	2,38 €
MA Charaire	2,02 €	2,01 €	2,01 €	2,29 €	2,50 €
Moyenne	1,92 €	1,90 €	1,95 €	2,11 €	2,20 €

La participation financière des familles est établie selon le barème en vigueur fixé par circulaire de la CNAF. Il est défini dans une logique d'accessibilité financière de toutes les familles aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Ce barème correspond à un taux d'effort établi en fonction des ressources imposables et du nombre d'enfants à charge.

L'évolution du tarif horaire moyen (+ 4% cette année et + 12% depuis 2019) s'explique en grande partie par l'augmentation de la tarification décidée par la CNAF et applicable depuis le 1^{er} septembre 2019.

Le quartier des Blagis est celui qui enregistre le tarif horaire moyen le plus bas : 1,66 €/heure contre 2,34 €/heure en moyenne pour les autres établissements. A noter que l'écart se creuse entre le tarif horaire moyen du MA Blagis et celui des autres multi-accueil. Il était de 0.38€/h en 2018 contre 0.68€/h en 2021.

Sur la Ville, 69 familles sont facturées à moins de 1 € de l'heure cette année (dont 41.5 % au MA Blags). On constate pour la seconde année, une baisse de 15% du nombre de familles facturées à un tarif inférieur à 1 €/heure.

d. Budget de fonctionnement

Budget de Fonctionnement	2018	2019	2020	2021
Frais courant	387 411 €	400 391 €	398 540€	454 920 €
Masse salariale	3 391 016 €	3 514 452 €	3 697 533 €	3 856 548 €
Total	3 778 426 €	3 914 844 €	4 096 073 €	4 311 468 €

Les frais de personnel restent le principal poste de dépenses. La mise en place du Rifseep ainsi que les contrats de remplacement COVID (agents vulnérables absents) expliquent la hausse depuis 2020. Par ailleurs les frais de maintenance et réparation ainsi que les charges locatives sont à la hausse (notamment nouvelles charges locatives à la Maison Les musiciens depuis 2020).

e. Evolution du financement

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ville	33,32 %	34,84 %	35,70 %	39,54 %	46,58 %	47,86 %
CAF	33,85 %	34,05 %	34,12 %	31,77 %	31,09 %	26,52 %
Participations familiales	24,77 %	23,21 %	22,50 %	21,48 %	15,15 %	18,73 %
Conseil départemental	8,06 %	7,90 %	7,68 %	7,21 %	7,18 %	6,86 %

Le reste à charge pour la Ville est en hausse du fait d'une baisse d'un nombre d'heures facturées et donc d'une diminution des subventions CAF et département. Cette baisse s'explique par la mise en place du libre choix du nombre de semaines de congés depuis fin 2017, de la difficulté à remplir toutes les places vacantes dès le mois de septembre et de la baisse cette année des participations familiales liées aux fermetures du fait de la crise sanitaire.

Se rajoute en 2020 le contexte épidémique, impactant fortement la masse salariale (contrats de remplacements, Rifseep notamment) et baissant les prestations familiales (fermetures durant le confinement et fermetures partielles faute d'effectif ou liées au COVID), il en résulte un reste à charge pour la Ville en hausse (+8.32% par rapport à 2019 / + 13.02 % par rapport à 2017).

La capacité à répondre aux demandes d'accueil de jeunes enfants est une priorité pour la Ville, malgré les contraintes financières et humaines (difficulté à recruter du personnel qualifié par exemple) qui pèsent sur ce secteur.

f. Activité du RAM/RAP

Quelques chiffres :

- 122 matinées d'accueils-jeux (contre 83 en 2020) : 21 assistantes maternelles (sur les 25 en activité) et 15 assistantes parentales y ont participé, pour respectivement 64 et 28 enfants.
- 143 parents ont pris contact avec le RAM-RAP (stable)

Motif de la demande	2020	2021
Recherche d'une assistante maternelle	44 %	43 %
Recherche d'une assistante parentale	12 %	15 %
Renseignements liés aux contrats de travail des AM/AP	21 %	20 %
Informations diverses (prestations CAF, accueil d'urgence, horaires atypiques, démarches employeur)	10 %	12 %
Informations sur les activités du relais	9 %	9 %
Formation professionnelle	4 %	1 %

Malgré le contexte sanitaire, le nombre de contact avec les familles et les motifs sont restés identiques.

Le partenariat entre les RAM-RAP du réseau ainsi que les actions communes avec le multi-accueil Charaire et la bibliothèque se sont poursuivis dans la mesure du possible en 2021.

Les actions de formations à destination des assistantes maternelles et parentales ont été poursuivies malgré la situation sanitaire, dans le cadre des missions dévolues aux Ram/Rap et financées par la Caf. 6 sessions de formation (IPERIA et journée pédagogique sur les Neurosciences) ont eu lieu en 2021 (contre 6 en 2020 et 4 en 2019).

II. Retour sur les projets de l'année 2021

L'année 2021 a été à nouveau fortement impactée par la crise sanitaire avec notamment la mise en place dès le début du confinement d'un accueil pour les professions prioritaires, l'adaptation des conditions d'accueil (protocole d'hygiène et intégration des mesures barrières), la gestion de l'absentéisme et de son impact sur les possibilités d'accueil, le suivi des cas de Covid et cas contact (personnel, enfants et parents), la gestion de l'information aux familles et l'accompagnement des équipes. Malgré ce contexte, le service a poursuivi les projets en cours.

a. Projets mis à l'étude en 2021

- projet de création d'un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) initié fin 2021 pour une ouverture en 2022
- démarrage de l'étude pour la création d'une mini crèche au Petit Chambord
- projet de reconstruction du MA Gare : réalisation de l'avant programme et préparation du lancement de concours architecte
- handicap :
 - o création d'un groupe de travail handicap inter-crèches : formation d'un référent par crèche et réalisation d'une restitution de formation sous forme de réunions de sensibilisation au handicap
 - o étude et réunion de collaboration sur la coordination « crèche-école » pour l'enfant en situation de handicap

b. Projets en cours en 2021

- participation au projet « restauration durable »
- participation au projet « continuum éducatif » : Poursuite des initiatives interservices en faveur de la continuité éducative
- partenariat avec le service Action sociale autour des informations préoccupantes et du suivi de la parentalité fragilisée
- réflexion sur le soutien à la parentalité dans le cadre de l'ABS : projet de consultations de PMI dans les locaux de la Ville (Ram-rap)
- projet de formation interservices au logiciel Concerto

c. Projets terminés/réceptionnés en 2021

- écolo-crèche : Labellisation du multi-accueil Charaire en novembre 2021 (dossier de labellisation pour les Musiciens - label à venir début 2022)
- projet de réorganisation au sein du multi-accueil des Blagis (travaux importants, réorganisation des espaces de vie, réorganisation du fonctionnement et baisse des effectifs – glissement sur les multi-accueils Gare et Musiciens)
- étude et réflexion autour des taux d'encadrement ayant conduit à des actions concrètes

III. Perspectives pour l'année 2022

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- étude sur l'accueil en âge mélangé pour optimiser la réponse aux demandes de place
- poursuite de la mise à jour des procédures internes au service
- étude de la réforme de la petite enfance 2021 applicable en 2022 et des actions à déployer
- réflexions autour du projet éducatif, perspectives d'évolution pédagogiques
- réflexion autour des missions des auxiliaires de puériculture (passage en catégorie B)

b. Projets à poursuivre

- Continuum éducatif
- restauration durable
- partenariat avec la bibliothèque : Prix des bébés lecteurs (reconduction en 2022)
- réflexion sur le soutien à la parentalité dans le cadre de l'ABS : mise en œuvre et suivi des consultations de PMI au sein du Ram-rap, création du LAEP
- projet transversal sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap : plan d'action à déployer en co-construction avec les équipes de crèche + élaboration d'un protocole interservices de coordination « crèche-école » pour l'enfant en situation de handicap
- partenariat avec le service Action sociale autour des informations préoccupantes et du suivi de la parentalité fragilisée : poursuite des réunions de travail et élaboration d'un protocole de partenariat

c. Projets à lancer en 2022

- inscription dans la démarche Ecolo-crèche des multi-accueils Gare et Blagis
- travaux de réaménagement du multi-accueil Charaire à l'été 2022
- projet d'atelier de sensibilisation à l'égalité filles/ garçons en inter-crèche
- réflexion sur le soutien à la parentalité dans le cadre de l'ABS : mise en place de groupes de paroles dédiés aux familles

Section 2 - Service Vie scolaire

Le service Vie scolaire se compose d'un chef de service, d'une assistante et de 3 agents d'accueil des écoles. L'équipe assure l'organisation et la coordination de la gestion administrative, budgétaire, et éducative en lien avec les partenaires de l'éducation nationale.

Le service Vie scolaire anime la concertation entre les partenaires éducatifs : Education Nationale, associations de parents d'élèves, associations sportives et culturelles, services municipaux et élus.

Il a pour mission principale de mettre en œuvre une politique scolaire en faveur des écoles maternelles et élémentaires et d'assurer le suivi des activités suivantes :

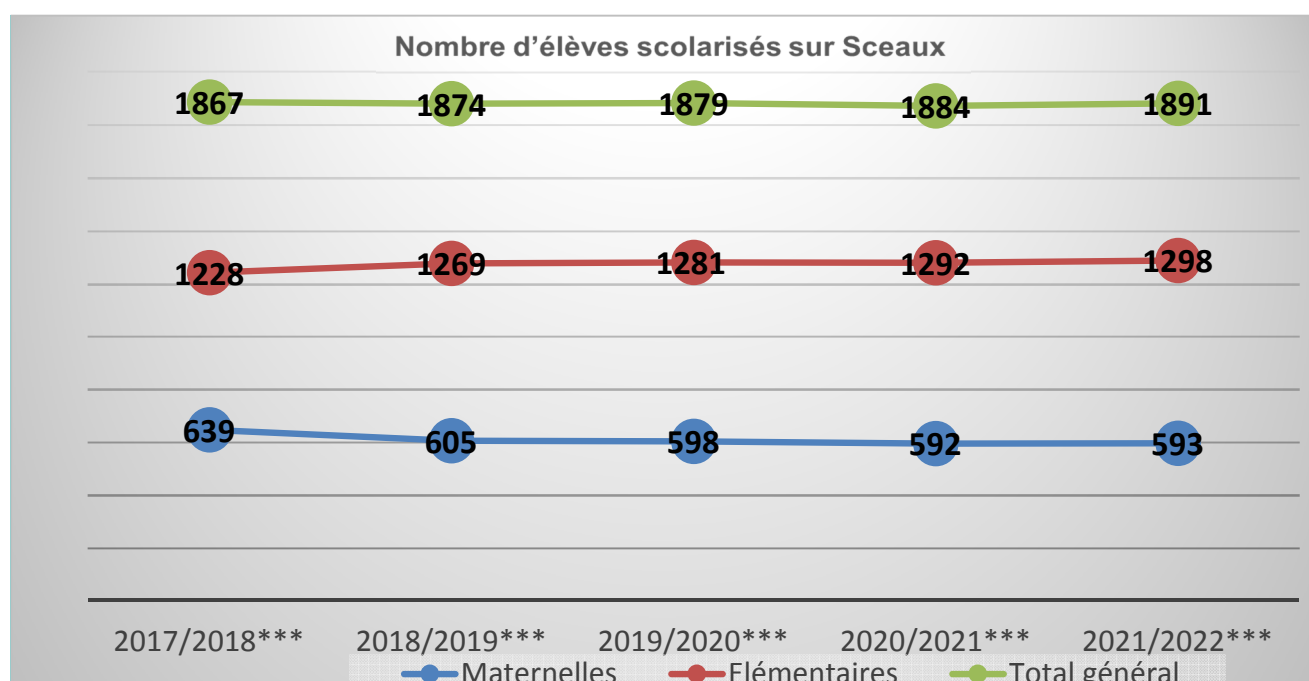
- inscriptions et dérogations scolaires écoles maternelles et élémentaires dont organisation de la commission de dérogations
- gestion financière des écoles - budget de fonctionnement et d'investissement : fournitures scolaires, et activités créatrices, informatique, mobilier, activités culturelles et sportives, spectacles, sorties scolaires, classes de découvertes...
- préparation, organisation et participation aux conseils d'école, réunions IEN et directeurs d'écoles
- préparation et participation aux réunions partenariales ex CCFVE
- suivi des travaux dans les écoles
- organisation et coordination du transport scolaire et des classes de découvertes
- Protocoles d'Accueils Individualisés (P.A.I) en lien avec le service Animation, et Restauration/Entretien
- sécurité des écoles : Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S) / Vigipirate
- élections des représentants des associations de parents d'élèves (APE)
- livres de fin d'année pour les CM2 et GS,
- permis piéton, cycliste et internet, fêtes des écoles, projet numérique dans les écoles
- suivi des subventions des projets d'écoles
- animations scolaires : bibliothèque, musique, natation, écoles et cinéma, rencontres sportives
- organisation et coordination de l'accueil du public scolaire

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Effectifs scolaires

- 3 écoles maternelles - 3 écoles élémentaires - 1 école primaire
- 596 enfants d'âge maternel répartis dans 23 classes
- 1298 enfants d'âge élémentaire répartis dans 49 classes
- 1 classe d'intégration scolaire ULIS (11 enfants)
- 1 classe pour non Francophone UPE2A (24 enfants)

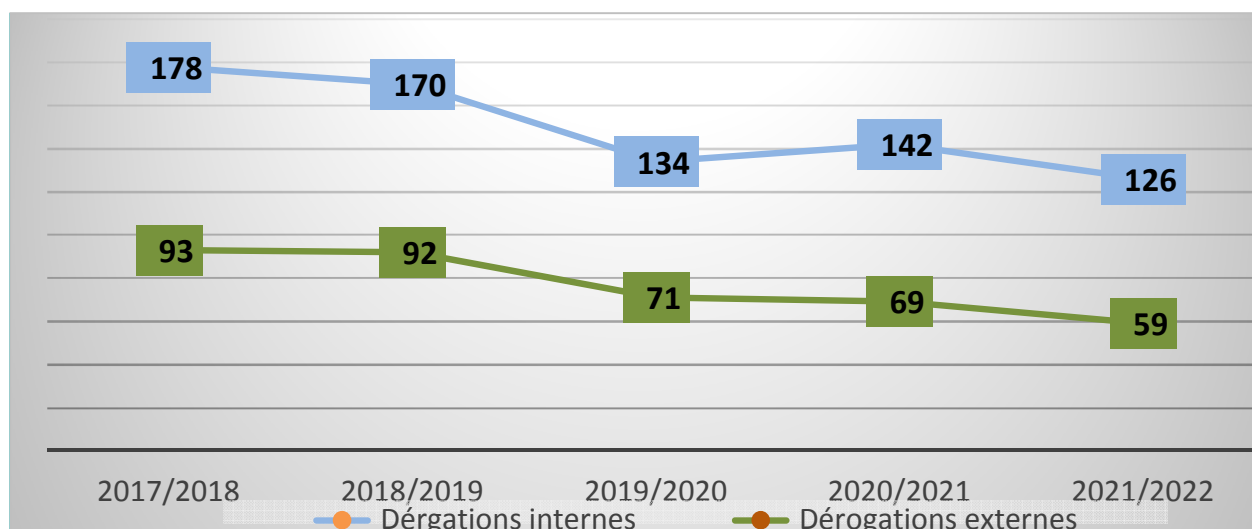
Evolution des effectifs scolaires depuis 5 ans										
<i>Effectifs constatés à la rentrée</i>										
	MATERNELLES					ELEMENTAIRES				
	17/ 18	18/ 19	19/ 20	20/ 21	21/ 22	17/ 18	18/ 19	19/ 20	20/ 21	21/ 22
Blagis	184	165	173	172	163	369	364	368	370	348
Centre	210	190	170	155	165	387	416	404	407	402
Clos St Marcel	149	171	166	178	174	263	258	282	295	320
Petit Chambord	96	79	89	87	94	209	231	227	220	228
Total	639	605	598	592	593	1 228	1 269	1 281	1 292	1298
Nombre de classes	25	23	22	23	23	46	47	48	49	50
Moyenne/classe	25,56	26,30	27,18	25,74	25,91	26,70	27,00	26,69	26,37	25,96



b. Dérogations scolaires

Ecoles	Internes	Externes	Total
BLAGIS	19	16	35
CENTRE	69	14	83
CLOS SAINT-MARCEL	28	13	41
PETIT-CHAMBORD	10	16	26

Evolution des dérogations scolaires depuis 5 ans



c. Réunions

- 21 réunions des conseils d'école et 1 réunion avec l'ensemble des parents d'élèves élus
- 1 réunion de commission des dérogations
- 3 réunions directeurs – Inspectrice EN – Ville
- 3 réunions techniques avec les directeurs d'écoles
- 3 réunions techniques avec l'Inspecteurs d'Education nationale
- réunions hebdomadaires du collectif scolaire (vie scolaire/animation/restauration-entretien)

d. Classes de découverte

Participation financière de la Ville aux classes de découverte pour les classes élémentaires. Compte tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19 les départs n'ont pas eu lieu.

e. Sorties scolaires

- mise à disposition d'un car : pour les sorties scolaires (piscine, bibliothèque, cinéma, concerts)
- participation financière aux sorties à la journée pour les élèves GS de maternelles. Compte tenu du contexte sanitaire, les sorties à la journée n'ont pas eu lieu

f. Musique/Eveil corporel

En partenariat avec le Conservatoire de Bourg-la Reine/Sceaux (CRD) la Ville propose en cycle 1 (PS/MS/GS), 15 séquences pédagogiques de 30 minutes, en cycle 2 (CP/CE1/CE2) 15 séquences de 45 min, en cycle 3 (CM1, CM2) la participation aux concerts « des grands élèves » du CRD 1 fois dans l'année et 2 séquences préparatoires aux concerts de 45 min par classe. En 2021 au vu du contexte sanitaire, les concerts pour le cycle 3 ont été annulés.

g. Education physique et sportive (EPS)

Classes élémentaires : 1 heure hebdomadaire encadrée par trois éducateurs sportifs de la Ville en collaboration avec l'enseignant.

h. Bibliothèque

La bibliothèque accueille les classes pour des activités thématiques (albums, comptes, comptines, livres jeux). L'écoute musicale active est proposée pour les maternelles et les CP. La bibliothèque propose également une offre numérique pour les CE2 et CM1.

II. Retour sur les projets de l'année 2021

Projets terminés/réceptionnés en 2021

- rythmes scolaires : passage aux 4 jours à la rentrée de septembre 2021
- modification de la procédure PAI pour les paniers repas
- refonte de la convention CRD
- transition entre PN et STU – pour l'organisation du permis piéton CE2

III. Perspectives pour l'année 2022

a. Projet à poursuivre en 2022

- déploiement du numérique dans les écoles élémentaires et élaboration du projet pour les maternelles en partenariat avec l'Inspection de l'Education nationale
- label E3D – accompagner et soutenir les écoles dans le dispositif d'Education au développement durable dans une démarche pérenne. Créer le lien avec le service animation en vue d'une extension des actions au temps péri et extra-scolaire
- Petit piéton : organisation d'une sensibilisation à destination des enfants des écoles maternelles autour de la sécurité routière et piétonne en partenariat avec l'Education nationale et le STU
- projets transversaux : Opération Petit Chambord : réorganisation des locaux suite départ EPF
- participation au renouvellement du PEDT/PLAN MERCREDI
- participation au projet Mobili'Kids Petit Chambord, facilitation des liens avec l'école
- renouvellement du marché Transport
- PPMS : installation d'un système d'alerte intrusion, en collaboration avec l'Education nationale, la Police Nationale, les services bâtiment, informatique et STU
- actions dans le cadre du plan d'actions Ville amie des enfants :
 - o Prévention du harcèlement
 - o Egalité filles/garçons
- Continuum éducatif, poursuite du projet en lien avec les acteurs de l'éducation nationale.

b. Projet à lancer en 2022

- classes de découvertes : développer une offre linguistique en France et à l'étranger dans le cadre du renouvellement du marché
- développer dans les niveaux 2 et 3 le dispositif « savoir rouler en vélo » SRAV
- participation au projet de Mobili'Kids Blagis, facilitation des liens avec l'école concernée.
- participation au renouvellement du PEDT

Section 3 - Service Entretien / restauration

62 agents interviennent chaque jour dans les 4 groupes scolaires et le restaurant administratif de la Ville, autour de 4 missions :

- la restauration scolaire, périscolaire et du personnel communal
- l'assistance aux enseignants dans les écoles maternelles
- l'accompagnement des enfants sur le temps de pause méridienne en maternel
- l'entretien des locaux scolaires, de certains locaux périscolaires et des espaces de restauration

II. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

Les repas sont confectionnés par une entreprise et acheminés en liaison froide (à J-1) dans les offices de restauration.

Nombre moyen de repas par école en période scolaire

Nombre moyen repas/jour	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Maternelle	128	124	142	70	463
Elémentaire	273	280	220	172	946
Total des effectifs scolaires	512	564	494	319	1409
% Effectif scolaire	78.32	71.63	73.28	75.86	74.77

Globalement, on observe une légère baisse du taux de fréquentation à la restauration scolaire excepté au sein du groupe scolaire des Blagis.

a. L'assistance aux enseignants dans les classes maternelles

La municipalité a fait le choix d'attribuer 1 Atsem par classe afin d'assister l'enseignant auprès des enfants âgés de 3 à 6 ans.

A la rentrée scolaire 2021, 23 Atsem à temps plein et 1 Atsem à mi-temps sont en poste au sein des écoles maternelles scéennes.

Conformément au décret du 1er mars 2018 et selon l'interprétation que l'on peut en faire, les missions des Atsem sur la journée sont multiples. A Sceaux cela consiste à :

- assister l'enseignant en classe, sur les temps de récréation et lors de la sieste concernant les classes de PS
- entretenir le linge : bavoirs, couettes, draps...
- réaliser l'entretien quotidien des locaux scolaires (4 148 m²) et de certains locaux périscolaires
- participer à la pause méridienne : encadrement du temps du repas et animation d'ateliers

	Période scolaire - 36 semaines		Période vacances - 16 semaines		52 SEMAINES
	H/Par semaine/Atsem	H Moy. Sur l'année	H/Par semaine/Atsem	H Moy. Sur l'année	H Moy.
Entretien des locaux et du linge	10,5	7,27	12	3,69	10,96
Assistance à l'enseignant	22	15,23	0	0	15,23
Pause méridienne	8	5,54	0	0	5,54

La mission éducative des Atsem (assistance à l'enseignant et participation au temps de pause méridienne) représente en moyenne 70 % de leur temps de travail.

b. L'entretien des locaux scolaires

L'entretien des écoles élémentaires est réalisé par 2 équipes (matin et soir) afin de permettre la remise en état des classes hors présence des enfants.

La superficie des locaux des écoles élémentaires entretenue est de 7 022 m².

Ces agents participent également au service de restauration des enfants élémentaires et à la remise en état des matériels et espaces de restauration.

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents et d'éviter les TMS (troubles musculo squelettiques), le service a fait évoluer les organisations de travail et modernisé le matériel (entretien des sols par la méthode de pré-imprégnation, achat de monobrosse, autolaveuse, lave-vaisselle à tunnel de lavage...).

I. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Projets en cours

Restauration durable

Le secteur de la restauration scolaire constitue un levier d'action essentiel du Programme national pour l'alimentation (2019-2023) pour favoriser l'accès de tous à une alimentation plus saine, sûre et durable. C'est également en ce sens que la réglementation sur ce secteur s'est enrichie et précisée.

Depuis le 1er septembre 2021, le marché de la restauration scolaire, doit respecter, a minima, les réglementations suivantes :

- l'ordonnance n°2019-1069 du 21 octobre 2019 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et du code de l'environnement
- la loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite EGALim et qui prévoit un ensemble de mesures concernant notamment la restauration collective publique
- l'article 94 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire
- le décret n° 2011-1227 du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et qui fixe des exigences nutritionnelles basées sur 20 repas successifs. Il s'agit notamment de veiller à la diversité de la structure du repas, garantir une variété suffisante pour favoriser les apports en fibres et en fer, limiter la fréquence des plats trop gras et trop sucrés et de favoriser l'emploi de produits de saison
- groupement d'Etude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition qui propose un cadre à la restauration collective, notamment en termes de grammage des portions servies en fonction de l'âge des convives, mais également en termes de diversification des plats proposés afin de contribuer à l'éducation au goût des enfants

De plus, la ville de Sceaux très engagée dans les démarches de transition écologique, d'économie circulaire et solidaire a fait le choix concernant la restauration scolaire, de critères, qui pour certains sont au-delà de ce que la loi impose, avec pour objectif de garantir à tous les enfants scéens fréquentant la restauration scolaire des repas équilibrés et de qualité :

- garantir au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 30 % de produits BIO, ainsi que des produits bénéficiant des signes officiels d'identification de qualité et de l'origine
- encourager l'approvisionnement en produits issus du commerce équitable, ainsi que l'acquisition de produits obtenus dans le cadre des projets alimentaires territoriaux (PAT), bien qu'ils ne soient pas comptabilisés dans les 50 %
- favoriser les produits de saison, l'approvisionnement local et les circuits courts
- intégrer un menu végétarien « cuisiné maison », une fois par semaine pour tous les enfants fréquentant la restauration scolaire, en garantissant une diversité des plats proposés et en limitant au maximum l'utilisation de produits ultra transformés

Permettre à l'enfant d'âge élémentaire un choix dirigé dans la composition de son repas, notamment sur le plat principal. En effet, la diversification des protéines, à savoir l'alternance entre les aliments sources de protéines animales et ceux d'origine végétale, a récemment été introduite dans les politiques publiques portant sur l'alimentation, notamment dans le programme national de l'alimentation et de la nutrition 2019-2023.

- prévoir des menus à quatre composantes deux fois par semaine et des menus à cinq composantes les trois autres jours de la semaine, dont le mercredi, afin de contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire
- ne pas utiliser de produits transgénétiques de même que des produits ionisés. De même pour les produits à base de viande ou poisson reconstitués ainsi que les viandes séparées mécaniquement
- promouvoir une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire, incluant l'approvisionnement durable mis en œuvre au sein de l'entreprise de fabrication des repas et l'existence d'une convention de dons établie par le prestataire avec une association habilitée
- les règles applicables à la mise à mort des animaux pour la production de denrées alimentaires devront respecter les principes prévus dans le règlement européen n°1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 relatif à la protection des animaux au moment de leur mise à mort
- conditionner les repas dans des contenants biodégradables
- supprimer les ustensiles en plastique à usage unique, notamment dans le cadre de la fourniture de pique-nique

Professionnalisation des Atsem

La priorité est donnée au recrutement par voie de concours et validation des demandes de préparation au concours d'Atsem territorial pour les agents en poste.

Prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail des Atsem

b. Projets terminés/réceptionnés en 2021

- mise en place de la méthode d'entretien par pré-imprégnation dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires
- mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des organisations qui en découlent
- mise en œuvre de la réorganisation du service Restauration-entretien depuis septembre 2021

II. Perspectives pour l'année 2022

- prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail des Atsem dans le cadre de l'appel à projets initié par le Fonds national de prévention de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales.

Ce projet, co-piloté par les services Santé social de la DRHMO et Restauration-entretien, s'inscrit dans la démarche globale de prévention des risques psychosociaux conduit au sein de la collectivité.

Au regard du vieillissement des équipes et des enjeux stratégiques en termes de prévention de la santé au travail et du maintien dans l'emploi, il a été décidé de conduire une étude spécifique concernant les Atsem qui travaillent dans les écoles maternelles de la Ville.

Ce projet transversal et collaboratif s'inscrit sur une durée de 18 mois (janvier 2021 à juillet 2022) et s'est vu octroyé un soutien financier de 109 268 €.

Il s'agit de repérer et caractériser les contraintes qui génèrent des difficultés dans l'exécution des missions des Atsem, proposer des axes d'amélioration adaptés et pérennes notamment sur les plans matériel, organisationnel, technique, environnemental et humain.

- professionnalisation des Atsem : priorité donnée au recrutement par voie de concours, validation des demandes de préparation au concours d'Atsem territorial pour les agents en poste
- prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail des Atsem :
 - de janvier à juillet 2022 : Elaboration, validation et déploiement du plan d'action
 - d'octobre à décembre 2022 : évaluation des actions mises en œuvre
- poursuite de la modernisation des outils de travail dans le cadre de la prévention des risques professionnels, notamment sur le secteur restauration : élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2027
- poursuite du projet restauration durable : lutte contre le gaspillage alimentaire
- montée en compétences des responsables d'office, notamment sur la mission d'encadrement de proximité
- participation avec le service Commande publique à la conception du marché des produits d'entretien éco labellisés
- mise en conformité du « Plan de Maitrise Sanitaire » avec la mise à jour des documents administratifs

Section 4 - Service Animation

Le service Animation est en charge de l'organisation des temps d'accueils péri et extrascolaires pour les enfants de 3 à 11 ans : accueils périscolaires du matin et du soir, études dirigées, temps de pause méridienne, accueils de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires, mini-séjours, séjours de vacances, conseil d'enfants.

Groupe scolaire - ALSH des Blagis (place des Ailantes)

Groupe scolaire du PETIT CHAMBORD (allée de Tréville)

Groupe scolaire – ALSH du CENTRE (rue Marguerite Renaudin)

Groupe scolaire –ALSH des CLOS (avenue de la gare)

L'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19 même si cela a été moins impactant cette année. Les équipes ont pu se baser sur l'expérience de l'année 2020 pour adapter les organisations et maintenir l'activité du service.

Les faits marquants : maintien du respect des gestes barrières et de la mise à disposition du matériel de protection, vacances scolaires d'avril décalées, mise en œuvre du pass sanitaire fin juillet, maintien des mini séjours avec tests salivaires avant le départ pour les enfants et les adultes.

Le retour de la semaine scolaire à 4 jours a entraîné une réorganisation du service : évolution des temps de travail des agents (planning de travail plus régulier, temps de préparation des activités/réunion allongé) mais également un travail de fond sur les projets d'animation et une réflexion sur le temps de l'enfant. A la demande des agents, une première journée pédagogique a été organisée le 18 septembre 2021.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes 2021

Les accueils périscolaires

A Sceaux, le taux d'encadrement appliqué est plus favorable que la législation SDJES (service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports) sur la majorité des temps.

		Moins de 6 ans	6 ans et plus
Alsh mercredis	DDCS	1 animateur pour 10 mineurs	1 animateur pour 14 mineurs
	SCEAUX	1 animateur pour 8 mineurs	1 animateur pour 12 mineurs
Accueil périscolaire du matin et du soir	DDCS	1 animateur pour 14 mineurs	1 animateur pour 18 mineurs
	SCEAUX	1 animateur pour 10 mineurs	1 animateur pour 14 mineurs
Pause méridienne	SCEAUX= DDCS	1 animateur pour 14 mineurs	1 animateur pour 18 mineurs

a. Accueils périscolaires du matin

Ils sont destinés aux enfants de maternelle et d'élémentaire et ouverts dans les quatre groupes scolaires :

- de 7 h 30 à 8 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 7 h 30 à 9 h 30 les mercredis jusqu'au 7 juillet 2021

- de 7 h 30 à 8 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis à compter du 1^{er} Septembre 2021

Du 1^{er} janvier au 7 juillet 2021

	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour sans mercredi	14	9	12	7	42
% effectif scolaire	2.7%	1.57%	2.56%	2.1%	2.2%
Nombre moyen d'enfants / jour le mercredi	30	45	46	23	150
% effectif scolaire	5.76%	7.86%	9.82%	8.92%	7.9%

A compter du 1^{er} septembre 2021

	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	10	6	5	4	25
% effectif scolaire	1.2%	0.95%	0.6%	0.8%	1.3%

b. Temps de pause méridienne et ateliers

De 11h30 à 13 h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Comme en 2020, les protocoles sanitaires ont eu un impact important sur la pause méridienne. La priorité a été donnée à la surveillance des enfants et au respect des gestes barrières.

En moyenne, 75 % des enfants scolarisés ont été présents sur ce temps, ce qui représente 1 409 enfants/jour.

Les enfants sont encadrés par 7 animateurs référents, 70 animateurs, 23 Atsem et 30 animateurs d'ateliers. C'est un temps où les agents des services Animation et Restauration/entretien doivent se coordonner d'une façon générale et encore plus cette année.

Nombre moyen d'enfants accueillis par jour :

- groupe scolaire des Blagis : maternelle 128 / élémentaire 273
- groupe scolaire du Centre : maternelle 124 / élémentaire 280
- groupe scolaire du Clos Saint-Marcel : maternelle 142 / élémentaire 220
- groupe scolaire du Petit Chambord : maternelle 70 / élémentaire 172

c. Accueils périscolaires du soir

Sur les quatre écoles maternelles, l'accueil du soir est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 depuis le 1er Septembre 2021. Un goûter est proposé par la Ville.

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	54	65	88	40	226
% effectif scolaire	32.3%	32.9%	44.8%	39.8%	37.3%

Sur les écoles élémentaires, l'accueil du soir est proposé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h à 18 h 30. Les enfants peuvent s'inscrire à l'étude dirigée de 16h30 à 17h30. Ce temps est accompagné par des enseignants rémunérés par la Ville.

Depuis le 1er septembre 2021, une nouvelle organisation a été proposée aux familles qui ont le choix d'inscrire leurs enfants à trois activités : étude dirigée encadrée par les enseignants de 16 h 30 à 18 h, accueil de loisirs encadré par les animateurs de 16 h 30 à 18 h 30 ou étude dirigée 16 h 30 à 18 h avec accueil de loisirs de 18 h à 18 h 30.

Du 1^{er} janvier au 7 juillet 2021

Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	113	86	117	64	380
% effectif scolaire	32.01%	21.2%	39.8%	27.3%	29.5%

A compter du 1^{er} septembre 2021

Ecole élémentaire/étude dirigée avec ou sans accueil de loisirs	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	102	86	99	57	344
% effectif scolaire	28.9%	21.2%	33.7%	24.3%	26%

Ecole élémentaire/accueil de loisirs	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	27	52	82	39	200
% effectif scolaire	16.1%	31.1%	47.1%	39.7%	15.5%

Ecole élémentaire/études +accueil de loisirs	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants / jour	22	23	51	24	121
% effectif scolaire	6,3 %	5.6 %	16 %	10.3 %	9.2%

d. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) mercredis

Un accueil de loisirs est ouvert dans chaque groupe scolaire de 11h30 à 18h30 et de 7 h 30 à 18 h 30 à compter du 1^{er} Septembre 2021.

Du 1^{er} janvier au 7 juillet 2021

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	35	38	47	20	140
% effectif scolaire	20.9%	22.5%	27.01%	20.4%	23.1%
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	29	31	35	15	110
% effectif scolaire	17.3%	18.5%	20.1%	15.3%	8.5%

A compter du 1^{er} septembre 2021

Ecole maternelle	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	37	47	57	31	172
% effectif scolaire	22.1%	28.1%	32.7%	31.6%	28.3%
Ecole élémentaire	Blagis	Centre	Clos	Petit-Chambord	Total
Nombre moyen d'enfants/mercredi	30	38	43	19	130
% effectif scolaire	17.9%	22.7%	24.7%	19.3%	10.1%

Les accueils extrascolaires

a. Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) Vacances scolaires

L'organisation mise en place depuis l'été 2020 a été conservée pour éviter dans la limite du possible le brassage des enfants.

Les enfants sont accueillis dans la structure de leur quartier comme pour l'école sauf pour les enfants du Petit Chambord qui sont accueillis au centre de loisirs des Blagis.

Pendant les vacances d'avril, seuls les enfants du personnel prioritaire ont été accueillis aux Blagis.

Compte tenu des faibles effectifs, tous les enfants ont été accueillis aux Blagis pendant le mois d'août et les vacances de fin d'année.

Chaque directeur établit annuellement un projet pédagogique qui s'intègre dans le projet éducatif de la Ville et sert de cadre aux projets de l'équipe d'animation.

Nombre d'enfants	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Toussaint	Noël
Maternelle en moyenne / jour	99	13	122	48	130	58
Élémentaire en moyenne / jour	90	9	91	38	114	38

b. Séjours de vacances et mini-séjours

Les mini séjours pour les enfants de 4 à 12 ans : 111 enfants sont partis sur les quatre séjours proposés (3 à Saint Germain En Laye + 1 à Bérou la Mulotière),

Par prévention, la ville a organisé de tests salivaires pour enfants et adultes avant chaque départ.

Les séjours hiver pour les jeunes de 6 à 12 ans ont été annulés en raison du protocole sanitaire.

Le conseil d'enfants

Le conseil d'enfants est composé de 33 membres élus par niveau proportionnellement à l'effectif de l'établissement scolaire. Les enfants sont élus en CM1 pour 2 ans et le conseil est renouvelé par moitié tous les ans. Cette année, 3 réunions plénières et 6 réunions en commissions ont été organisées.

Le projet de l'année : réalisation d'un film sur le thème de l'égalité fille garçons en lien avec l'Unicef projeté en début de la séance du conseil municipal du 20 juin 2021.

Le conseil d'enfants a participé aux manifestations de commémoration organisées dans la Ville. Par contre, les enfants n'ont pas pu se rendre sur un lieu de mémoire de la première guerre mondiale comme cela se fait habituellement.

II. Retour sur les projets de l'année 2021

- projet sur l'évolution du temps de l'enfant avec le retour de la semaine scolaire à 4 jours et la réorganisation du service animation. A compter de septembre 2021 : accueil à la journée des enfants le mercredi, nouvelle proposition de l'accueil périscolaire du soir en élémentaire, projets par tranche d'âge en fonction des besoins des enfants
- participation aux différents projets transversaux : restauration durable et lutte contre le gaspillage, ABS (atelier sur la parentalité), CTG, aménagement temporaire du site existant du Petit Chambord suite au départ de l'EPF, obtention du titre Ville amie des enfants
- poursuite de la professionnalisation des animateurs : formation continue sur le cœur de métier, formation sur les projets pédagogiques, formations BAFA, BAFD et préparation au concours d'animateur
- travail en partenariat avec le service Action sociale/santé pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité et réponse à l'appel à projets CAF
- poursuite du projet du continuum éducatif : les agents en adoptent les principes et les ont intégrés dans les projets d'animation (travail sur les repères temporo spatiaux et humains, projets passerelles avec les crèches, formations communes entre personnels Petite enfance, Animation et Restauration/entretien)

- participation des animateurs au projet « Tous aux Blagis »
- exposition d'œuvres réalisées par les enfants pendant les accueils de loisirs sur le mur rouge en septembre
- participation des enfants des accueils de loisirs à la cérémonie de la nouvelle gare RER Robinson

III. Perspectives de l'année 2022

- renouvellement du PEDT/PLAN MERCREDI
- participation aux projets transversaux : aménagement temporaire du site existant du Petit Chambord, lutte contre l'exclusion, égalité fille/garçon, restauration durable et lutte contre le gaspillage, soutien à la parentalité
- participation des animateurs au projet « Tous aux Blagis » le 16 Avril 2022
- organisation de la fête des ateliers le 14 mai 2022 et la fête des ALSH le 2 juillet 2022
- poursuite de la professionnalisation des équipes
- mise en place de séances de supervision pour soutenir les animateurs dans la gestion des enfants au comportement difficile
- poursuite du travail en partenariat avec le service action sociale/santé : accueil des enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité
- Conseil d'enfants : projet commun avec une classe d'enfants allemands en s'appuyant sur le jumelage entre la Ville de Sceaux et de Brühl en lien avec l'Unicef

Section 5 - Service Jeunesse prévention

Le service Jeunesse prévention est en charge des activités à destination des adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans. Il propose des accompagnements individuels ou collectifs.

Le service gère trois équipements : l'Espace Relais, les Ateliers, la Rotonde et diverses manifestations ou dispositifs : Focus jeunes, Défi de Sceaux, vide-greniers, PROJEUNES...

Concernant l'accompagnement des jeunes, le champ d'action se situe dans une logique de réseau avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire qui peuvent être mobilisés.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Les Ateliers

Créé en 2008, ce lieu dédié a pour vocation d'accueillir les adolescents qui souhaitent discuter, jouer, s'amuser, faire des rencontres, sous le regard discret d'adultes auxquels les adolescents peuvent également faire part de leurs inquiétudes, difficultés et souffrances.

Cet espace est destiné aux collégiens et lycéens de la 5ème à la terminale scolarisés ou domiciliés sur la commune, en dehors des heures de cours. Il accueille une moyenne quotidienne de 24 jeunes par jour.

Le lieu est équipé de 15 ordinateurs (jeux et travail), 1 billard, 1 baby-foot, et encadré par 2 animateurs du mardi au samedi après-midi (en période scolaire) et du lundi au vendredi après-midi (en période de vacances scolaires).

En 2021, 162 nouveaux jeunes de 16-25 ans ont été inscrits.

Cette structure innovante reste encore aujourd'hui une référence nationale dans l'accueil des adolescents.

b. L'Espace Relais

L'équipe de l'Espace Relais mobilise et coordonne les partenaires et est l'interlocuteur privilégié de l'Education Nationale lorsque l'enfant ou le jeune connaît de grandes difficultés scolaires. Les différentes actions s'inscrivent dans une approche globale de l'enfant ou du jeune et l'accompagnent dans la construction de sa propre identité. Le projet vise avant tout l'épanouissement personnel et citoyen de l'enfant et de l'adolescent.

En période scolaire, l'espace relais est consacré à l'accompagnement scolaire des 6/16 ans, il fonctionne quatre fois par semaine pour un accompagnement scolaire, animé par 3 intervenants et deux permanents.

50 jeunes sont inscrits à l'accompagnement scolaire.

Le lieu est également ouvert pendant toute la période des vacances scolaires encadrée par une équipe d'animation qui propose des activités sportives, culturelles et artistiques.

Des stages de réussite et remédiation scolaire sont proposés à l'occasion de chaque période de vacances scolaires.

60 jeunes sont inscrits aux activités des vacances (juillet 2021) : pour cette session de vacances, la moyenne journalière est de 22 jeunes.

Pour cette même période et en raison de la crise sanitaire, l'Espace Relais a pu bénéficier de l'aide financière exceptionnelle ALSH de la part de l'Etat.

c. La Rotonde

En 2021, 172 jeunes de 16-25 ans ont été inscrits. Supervision des professionnels en poste par une équipe pluridisciplinaire de la clinique Dupré.

L'accompagnement de ce public met en évidence les liens étroits qui existent entre les troubles psychologiques et/ou fonctionnels et les difficultés d'insertion auxquelles les jeunes sont confrontés. Les notions de sociabilisation et d'employabilité sont dépendantes d'un concept de bonne santé mentale. De ce constat découle la volonté de travailler sur cette problématique avec le Relais Etudiant Lycéen présent sur la ville.

Accompagnement à l'emploi : avec Vallée Sud Emploi, service Insertion et le CAP Emploi (pour les personnes handicapées).

Ponctuellement, collaboration avec l'Aide Sociale à l'Enfance, la Police Nationale, la Croix-Rouge, la Protection Judiciaire et de la Jeunesse (PJJ), et des associations : Centre Culturel et Social des Blagis (CSCB), Maison de la Justice et du Droit (MJD).

d. Le suivi des jeunes

Les jeunes sont repérés au sein même des équipements municipaux (Ateliers, Espace Relais et Rotonde), dans les établissements scolaires ou s'adressent directement à la Ville. Un parcours individualisé :

- le GIP Emploi pour les questions d'emploi et de projet de formation
- les agences d'intérim
- les centres de formation d'apprenti
- la maison de la justice et du droit afin de régler les amendes
- des structures thérapeutiques et de soins
- le Conseil départemental 92 pour le FIJ

Le FIJ permet l'attribution d'aide financière individuelle. Celle-ci est attribuée pour une durée limitée dans le cadre d'un accompagnement dans une démarche d'insertion sociale et / professionnelle. Ce dispositif vise à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Ces aides peuvent prendre la forme :

- Soit de secours temporaires de nature à faire face à des besoins urgents
- Soit d'une aide financière pour la réalisation d'un projet d'insertion.

e. TALK

Dispositif de prévention au sein des collèges Lakanal et Marie-Curie.

Le temps d'accueil des collégiens (TALK) mis en place au sein des collèges est un lieu d'échange avec les collégiens qui permet après identification de leur problématique l'orientation vers les professionnels compétents. C'est un lieu de première intention qui permet d'aborder les préoccupations du jeune dans l'optique de les résoudre ultérieurement et en d'autres lieux.

Le référent du temps d'accueil collégiens est supervisé par un psychiatre de la clinique Dupré. Cette supervision permet au référent du Talk d'avoir un avis d'expert sur la situation du jeune rencontré, de l'aider à prendre du recul sur les situations et ainsi d'identifier la meilleure stratégie de traitement.

Le TALK a vocation de prévenir les risques liés aux difficultés typiques de l'adolescence, et notamment les troubles qui peuvent être décuplés en raison d'un contexte défavorable (difficultés familiales, ...).

f. Tutorats

Cette action permet une prise en charge efficace et un suivi individuel d'enfants et de collégiens.

Les collégiens sont aidés dans leurs devoirs par un tuteur étudiant ou retraité, à raison de 2 à 4 heures par semaine. Un contrat de 7 à 8 semaines est signé par toutes les parties dont l'enfant. L'intervention du tuteur consiste à aider le jeune à intégrer les notions scolaires non comprises, à développer sa confiance en lui, à se projeter dans un avenir scolaire voire professionnel, ou à ne pas décrocher. En juin 2021, 9 élèves ont bénéficié de ce dispositif.

g. Mini-séjours

Trois mini-séjours ont été organisés en juillet 2021. Ils ont permis à 34 jeunes de partir 6 jours à Serre-Chevalier.

Ces 3 séjours ont pu bénéficier du label « colos apprenantes » : Les "Colos apprenantes" sont proposées par les organisateurs de colonies de vacances. Elles bénéficient d'un label délivré par l'État et proposent des formules associant renforcement des apprentissages et activités de loisirs autour de la culture, du sport et du développement durable. Elles offrent la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer savoirs et compétences dans un cadre ludique.

Le SDJES 92 de la DSDEN a émis un avis favorable au dispositif colos apprenantes 2021 pour une subvention de 12 800 euros représentant 32 places. Le dispositif de l'Etat ne permettait pas le financement des places pour les majeurs.

II. Retour sur les projets de l'année 2021

Evènementiel :

Annulation d'événements du fait de la crise sanitaire : Défi de Sceaux, Nuit du Cinéma Jeunesse, Festival de la solidarité internationale et Focus Jeunes

Sceaux Gaming a pu se dérouler sur deux jours : tournois FIFA, Rocket league, Mario Kart, 3 stands VR, Retrogaming, simulateurs.

Le vide-grenier et le vide-dressing ont pu avoir lieu.

Séjours de vacances été pour les adolescents

Chaque année, la Ville propose aux jeunes Scéens âgés de 12 à 17 ans des séjours d'été adaptés aux différentes tranches d'âges.

Les séjours sont choisis au regard de la qualité du projet des structures organisatrices.

En outre, ils sont choisis en vue de pouvoir intéresser de nombreux adolescents et être accessibles au plus grand nombre de familles. Le taux de participation des familles varie entre 15 % et 100 % du coût du séjour en fonction du quotient familial.

Lors de l'été 2021, au vu de la situation sanitaire en Europe, seuls 19 jeunes se sont inscrits aux séjours.

Il a été proposé de reconduire le dispositif d'aide financière aux séjours auxquels les familles inscriraient directement leurs enfants.

III. Perspectives pour l'année 2022

- Participation au projet « restructuration politique jeunesse »
- Offres de mini-séjours, supérieure à 2021, en nombre d'enfants, de jours et de jeunes majeurs.
- Actions de prévention : organisation d'une action de lutte contre le cyber harcèlement auprès des jeunes.
- Mise en place de réunions de veille en lien avec le CLSPD
- Poursuite de la stratégie de recherche de financements autour des actions de prévention.
- Poursuite de la démarche dans le domaine de l'accueil de stagiaires

Section 6 - Service Seniors

L'équipe du service Seniors est chargée de développer les projets en direction des personnes âgées de plus de 60 ans. L'équipe accompagne également les aidants.

Le service travaille en transversalité avec les autres services de la Ville, les instances consultatives et les acteurs du territoire.

Ses missions sont regroupées autour de six axes en cohérence avec les orientations politique de la Ville :

- lutter contre l'isolement, maintenir le lien social et les solidarités intergénérationnelles
- prévenir la perte d'autonomie des seniors
- participer à la protection des seniors les plus vulnérables, soutenir les personnes à faibles ressources
- informer et accompagner les proches aidants dans leurs démarches
- favoriser et valoriser la participation des futurs et jeunes retraités à la vie citoyenne
- faciliter l'inclusion numérique

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Les actions de prévention

- L'Espace seniors

462 dossiers en 2021 contre 420 en 2019 qui est une année de référence (2020 forte augmentation due à la crise sanitaire et au confinement). 670 accueils physiques et 1965 appels téléphoniques.

L'équipe est confrontée à des situations de plus en plus complexes, notamment de grande dépendance.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
visites à domicile	135	185	165	143	147
rendez-vous à l'Espace Seniors	98	345	482	467	224
visites en milieu hospitalier	6	17	13	2	0

- Le profil des usagers

La tranche d'âge des seniors correspond en majorité à la tranche 75-85 ans et 86-100 ans cela s'explique par un public de plus en plus vieillissant, une perte d'autonomie plus accentuée et le maintien à domicile de plus en plus tardif avec la mise en place de prestations d'aides.

40 % des demandes émanent de proches aidants âgés de moins de 60 ans. Ils font état de leur épuisement et souhaitent des renseignements sur les aides et dispositifs pour accompagner la personne âgée en perte d'autonomie et trouver des temps de répit. Les autres demandes proviennent des services médico-sociaux ou des prestataires de services à la personne.

- Le type de demandes

Type de demande	2021
Loisirs animation	208
Restauration	265
Service aide à domicile	484
Téléassistance	201
Transports	159

La lutte contre l'isolement et le repérage des personnes âgées isolées est une des missions confiées à l'équipe de l'Espace seniors. Des informations sur les activités de prévention, animations, sorties qui favorisent le maintien du lien social sont remises aux usagers, à leurs proches et aux professionnels.

La demande en forte augmentation concernant le recours aux services d'aide à domicile est à mettre en relation avec le souhait des personnes âgées de rester au domicile le plus longtemps possible. Elle est aussi un levier pour rompre l'isolement au domicile.

- Actions en directions des futures et jeunes retraités et des proches aidants

Trois rencontres thématiques en direction des Aidants (journées des Aidants, ateliers bien-être) ont été organisées. Une cinquantaine de rendez-vous individuels de proches Aidants ont été assurés par les conseillères gérontologiques.

- Le dispositif de téléassistance

Objectif : Lutter contre l'isolement, maintenir le lien social, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap.

Fin 2021, il y avait 130 abonnés dont 125 à la téléassistance fixe et 5 à la téléassistance mobile. La moyenne d'âge des abonnés est de 88 ans.

- Les ateliers prévention et bien-être

Objectif : Prévenir la perte d'autonomie, favoriser la prévention santé, maintenir le lien social.

Ateliers de prévention santé et bien-être	Nombre de participants
atelier Equilibre (3 ateliers)	45
atelier mémoire et gestes (2 ateliers)	19
chant (1 atelier)	17
tai-chi / qi gong (2 ateliers)	33
atelier sophrologie marche été 2021 (2 ateliers)	11
tai-chi (été – août)	8
atelier équilibre en mouvement (2 ateliers en été)	24
Total participants	125

Cette année, à la demande des seniors afin de préserver le lien social, toutes les sessions des ateliers de prévention ont été maintenues.

L'atelier Equilibre maintenu pendant toute la période d'été a accueilli 24 personnes sur 2 sessions. Cet atelier, non payant pour les participants, est financé par la Conférence des financeurs.

125 inscriptions sont recensées dans les ateliers hebdomadaires de prévention santé (prévention des chutes, gym mémoire, atelier équilibre, atelier Tai-Chi et Qi Gong) et l'atelier d'expression (chant). Ils bénéficient environ à 90 personnes.

b. Les sorties culturelles et de loisirs

	2020	2021
14 sorties du jeudi	143 participants	92 participants
Sorties de printemps	Annulées	Annulées
Sorties de fin d'année	Annulée	180
Semaine Bleue	Annulée	105

En 2021, la Ville a pu maintenir 14 sorties du jeudi en adaptant les jauges des autocars. L'été, des sorties culturelles de proximité ont été proposées. Ces sorties accompagnées des conférenciers ont rencontré un vif succès.

c. Les ateliers et permanences d'inclusion numérique

Des permanences de soutien informatique à la carte, animées par des bénévoles, sont organisées tous les lundis matin dans le salon de la résidence autonomie « Les Imbergères ». La permanence prévue à L'AIM des Blagis n'a pas rencontré son public. Les permanences sont destinées aux usagers qui disposent déjà d'un outil mais qui ont besoin d'un soutien pour réaliser tout ou partie de leurs tâches. Les réponses apportées sont individuelles ou collectives. Ces permanences très appréciées ont accueilli 21 personnes différentes dans l'année.

Des seniors viennent régulièrement consulter leurs courriels ou faire des recherches sur les postes disponibles en accès libre à l'Espace seniors.

Deux après-midis par mois, un bénévole formé par la Ville assure une permanence d'aide aux démarches administratives en ligne (impôts, sites Ameli, caisse de retraite, papier d'identité, recherches et achat sur internet...). En 2021, 7 démarches d'aides en ligne ont été apportées auprès de 7 usagers.

A partir du mois de novembre, les deux cycles d'initiation à l'utilisation des smartphones ont accueilli 8 participants autour d'un professionnel lors de 10 séances d'1h30. Ce projet sera prolongé en 2022 par la création de nouveaux cycles thématiques (utilisation de la tablette numérique, du smartphone, de l'ordinateur portable...).

II. Retour sur les projets de l'année 2021

Les actions phares développées en 2021 :

- continuité du service public local pendant la période de crise sanitaire
- accompagnement des proches aidants (rendez-vous individuels et collectifs)
- signature du contrat d'objectifs et de moyens - résidence autonomie avec le Département
- obtention du label « Ami des aînés » - démarche participative du réseau Ville amie des aînés
 - Une présentation du nouveau plan d'action Sceaux ville amie des aînés 2021-2026 a été faite par les membres du groupe de travail lors de la réunion plénière du comité consultatif des aînés en février 2021.
 - Le 22 juin, le service seniors a été audité par l'organisme certificateur APAVE en vue de l'obtention du nouveau Label national « Ami des aînés ». Le 9 décembre, la Ville a reçu

le label « OR » Ami des aînés qui valorise les actions concrètes mises en place par la ville en direction des aînés.

III. La Résidence autonomie : retour chiffré sur les activités de l'année 2021

La résidence des Imbergères accueille des personnes âgées autonomes. Elle se compose de trois bâtiments offrant 53 logements répartis en 45 studios et 8 deux-pièces. La résidence dispose d'une salle de restauration, d'un salon d'activités, d'une salle de projection cinéma et d'un jardin. L'accès au restaurant ainsi que les animations sont également proposés aux seniors scéens n'habitant pas la résidence afin de rompre l'isolement et de créer du lien social.

Un service de portage de repas est rattaché à la résidence autonomie et les rendez-vous du service de transport accompagné des personnes à mobilité réduite assuré par les bénévoles de l'unité locale de la croix rouge sont pris par l'agent d'accueil de la résidence. Les ateliers de prévention organisés par le service seniors se déroulent au sein de la résidence. L'équipe de la résidence est au contact de très nombreux seniors scéens.

L'équipe de la résidence autonomie est composée de : 1 directrice, 2 agents techniques polyvalents, 2 agents administratifs et d'accueil, 1 agents de restauration, 1 agent d'animation, 1 agent en charge du portage de repas à domicile et de l'entretien et des petits travaux.

Les missions :

- fournir une offre de logement social spécifique
- proposer une offre de services répondant aux besoins des aînés
- préserver l'autonomie par un accompagnement approprié et des actions de prévention
- développer et maintenir le lien social
- favoriser l'exercice de la citoyenneté

a. Hébergement

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Taux d'occupation	94,5%	96,7%	94,5%	94,8%	88,65%	86,79%
GIR* moyen pondéré (GMP)	180	197	215	223	215	217
Age moyen	82 ans	84 ans	83 ans	83 ans	83 ans	81 ans

*GIR = Groupe iso ressource (classement des seniors par groupe suivant leur degré d'autonomie)

Comme en 2020, l'activité d'hébergement a été perturbée du fait de la crise sanitaire. 6 logements ont été libérés et 5 logements ont été attribués mais il reste des logements inoccupés. Au 31 décembre 2021, 46 résidents (37 femmes et 9 hommes) étaient présents. La rénovation des logements a continué d'être retardée du fait de la crise.

La moyenne d'âge a sensiblement diminué, elle est de 83 ans. Le GMP (taux de dépendance moyen de l'établissement) reste stable malgré l'entrée de résidents plus autonomes car l'ensemble des résidents locataires en 2021 (dont les personnes dépendantes décédées ou parties en EHPAD) sont comptabilisés.

b. Restaurant

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de repas servis	4 011	4 794	4 034	3 370	2 472	3 203
Moyenne journalière	15	18,4	15	13	13	13

c. Portage

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nbr repas dans l'année	11 763	12 627	11 636	13 321	16 952	13 216
Moyenne journalière	32	34	32	36	46	36

La fréquentation du restaurant est restée stable et celle du portage de repas est revenue à la normale (augmentation en 2020 due au confinement)

Le prestataire a été reconduit malgré un coût supérieur à ses concurrents compte tenu de la qualité gustative des plats préparés. Un ajustement des commandes a été mis en place pour éviter un surcoût et du gaspillage. Les repas non consommés (annulations tardives) sont distribués aux résidents.

IV. Projets de l'année 2021

a. Les travaux et acquisitions

En 2021 des travaux d'embellissement et de rénovation de la résidence se sont poursuivis. Des investissements ont été réalisés afin d'améliorer la qualité d'accueil des résidents mais également d'améliorer les conditions de travail des agents pour un meilleur service rendu aux usagers.

La rénovation des salles de douche qui favorise l'autonomie, le confort et la sécurité des résidents a démarré en 2021. La rénovation des chambres d'accueil permet un accueil de qualité des familles des résidents facilitant ainsi le maintien de liens familiaux.

Une porte automatique en verre remplace l'ancienne porte d'entrée du bâtiment A et le sol a été refait. Ces travaux permettent une sécurisation du bâtiment, un accès facilité aux personnes à mobilité réduite et une meilleure isolation. Il reste à automatiser le système d'ouverture.

- Les travaux :

La mise en accessibilité de 3 salles de douche / nouvelle signalétique / rénovation des chambres et de 6 appartements : cuisines et peinture d'accueil / peinture de la buanderie des agents / reprise des nez de balcons du bâtiment A / peinture des locaux poubelles A et B et la porte intérieure de la buanderie du bâtiment A / démolition du SAS du bâtiment A et la pose d'une porte automatique / nouveau carrelage à l'entrée du bâtiment A / installation de gardes corps devant l'entrée du bâtiment A.

- Les acquisitions :

Les radiateurs des logements du bâtiment C ont été remplacés par des appareils à rayonnement (SEM) / une machine à laver et un sèche-linge pour les agents / un sèche-linge pour les résidents buanderie du bâtiment C / 2 monnayeurs (pour remplacer un monnayeur défectueux et pour le nouveau sèche-linge) / 3 panneaux de sécurité sol glissants/ des casiers pour les agents administratifs / nouveaux EPI (équipements de protection individuels) pour les agents : chaussures, blouses, vêtement de pluie pour le porteur de repas.

b. La vie sociale

- Une instance de concertation et d'information : Le CVS

Trois conseils de vie sociale ont été organisés en présence de la Maire adjointe chargée des seniors, deux représentants des résidents, un représentant des agents et la directrice.

- Des seniors acteurs de leurs loisirs et de la vie sociale :

Une dynamique qui s'appuie sur les besoins et les envies des seniors et qui permet une implication des résidents et des seniors scéens dans la vie de la résidence. Le degré de participation peut être différent pour respecter le choix de chacun (présence à l'activité, proposition d'animation, choix d'un film ou d'un documentaire, animation d'un atelier...).

Un résident a proposé des séances de lecture (ou ponctuellement des conférences) les jeudis.

Une résidente et présidente du club des aînés a proposé de la marche le mercredi matin.

Une résidente a proposé deux ateliers créatifs (sachets de lavande et suspensions de Noël).

Une résidente a proposé un atelier de création de boules de Noël

Une scéenne retraitée, sœur d'une résidente, a proposé deux ateliers de décorations florales pour les résidentes et pour décorer les tables du repas de Noël. Cette dame a également décoré le salon pour la période des fêtes. Elle a également proposé un atelier de confection de bouillottes.

Des résidentes du bâtiment C ont décoré leurs paliers pour les fêtes.

Un groupe de résidentes s'est occupé de plusieurs jardinières, dans le salon, dans la cour et sur la terrasse.

- Une équipe impliquée dans la vie sociale :

Mobilisation de l'équipe pour la signature du CPOM, le repas festif, les journées à thèmes, l'atelier silver fourchette et à l'écoute des besoins des seniors au quotidien.

- Des animations régulières :

Des jeux, des conférences, du cinéma, des documentaires, un karaoké et de nombreuses autres animations ont été organisées pour préserver le lien social malgré un contexte sanitaire compliqué et l'absence provisoire de l'animatrice de fin septembre au 31 décembre 2021. Le recrutement d'un animateur remplaçant à temps partiel début novembre et l'engagement de résidents et de l'équipe ont permis de développer de nouvelles activités.

Trois à cinq animations par semaine ont été proposées soit entre 156 et 260 animations en 2021

- Des animations exceptionnelles :

Trois Spectacles proposés par le théâtre les Gémeaux au sein de la Résidence des Imbergères :

- 2 solos de danse, chorégraphie de Mickael Le Mer : *Rage the Flower thrower – Le révolté au bouquet*, d'après une œuvre de Banksy et *Me, myself and I*.
- 1 pièce *Lettres jamais écrites* d'Estelle Savasta
- 2 concerts : Concert jazz et concert acoustique entre jazz et classique.

Programmation musicale offerte par l'Institut des Hauts-de Seine le 4 août :

Un moment convivial chantant et dansant au son de l'accordéon et de standards de la variété française.

Un atelier cuisine avec Silver Fourchette :

- Une conférence sur la nutrition suivie de la préparation d'un goûter puis d'une dégustation conviviale dans le jardin
- Une journée espagnole, une après-midi bretonne et un repas festif offert par la Ville le 16 décembre avec 37 convives

c. Le CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens)

Ce contrat est le support du dialogue et d'échange entre le conseil départemental des Hauts de Seine et le CCAS, gestionnaire de la résidence autonomie. Il doit permettre de mieux répondre aux enjeux d'accompagnement des usagers et à l'amélioration de la qualité de la prise en charge. Les axes départementaux et les objectifs retenus dans le cadre de la campagne de CPOM pour les résidences autonomie, s'inscrivent dans la mise en place de la loi d'adaptation de la société au vieillissement et du schéma interdépartemental élaboré en 2018.

Un travail collaboratif entre le CCAS et le Conseil départemental s'est déroulé tout au long de l'année pour déterminer des objectifs à réaliser entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2027.

Trois axes ont été définis :

Axe 1 : **Mise en place de la loi d'adaptation de la société au vieillissement**

- actualiser le projet d'établissement de la résidence autonomie
- poursuivre l'amélioration des prestations proposées au restaurant de la résidence autonomie
- assurer la sécurité des résidents 24h/24h

Axe 2 : **Améliorer la qualité de l'accompagnement des résidents**

- mettre en place un protocole d'accueil des nouveaux résidents
- élaborer une nouvelle procédure d'évaluation des résidents
- réaliser les projets de vie personnalisés des résidents

Axe 3 : **Contribuer à l'épanouissement des personnes dans leur environnement**

- proposer des rencontres de prévention santé destinées aux seniors scéens
- organiser des animations en dehors de la résidence avec les partenaires du territoire
- développer de nouveaux ateliers de prévention santé et de bien être pour lutter contre l'isolement des seniors.

Une cérémonie officielle a été organisée le 9 décembre 2021 aux Imbergères pour la signature du contrat en présence de Monsieur le maire et de Madame Pourcelot et de Madame Tilly, vice-présidente en charge des solidarités et des affaires sociales au Conseil départemental.

d. La vaccination

Trois séances de vaccination ont été assurées par des infirmières libérales scéennes et par un médecin généraliste :

- le 11 mars : 30 personnes vaccinées : 24 résidents et 6 seniors scéens
- le 8 avril : 30 personnes vaccinées : 23 résidents, 6 seniors scéens
- le 14 octobre : 28 personnes vaccinées : 27 résidents et un senior scéen

Les seniors qui n'auraient pas bénéficiés de la troisième dose ont été orientés vers le centre d'appel de prise de rendez-vous pour le centre de vaccination.

e. Le transport de personnes accompagnées

La prise de rendez-vous du service de transport accompagné pour les personnes à mobilité réduite assuré par l'unité locale de la croix rouge est réalisée par l'agent d'accueil de la résidence autonomie.

La croix rouge a repris son activité en mars 2021. 250 transports ont été assurés entre mars et décembre 2021 dont 80% à caractère médical. Cela représente de très nombreux appels reçus et passés et une importante manipulation du logiciel dédié. Ce partenariat permet aux seniors de se rendre à des rendez-vous médicaux mais aussi de venir au restaurant et aux animations des Imbergères ou à toute autre activité. Un service précieux pour rester mobile.

V. Perspectives pour l'année 2022

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- développer des rencontres et projets communs pour fédérer l'équipe du service Seniors
- mettre en œuvre les objectifs du contrat d'objectif et de moyens signé avec le département du 92
- pérenniser les actions d'accompagnement des aidants
- redémarrer les actions de promotion de la santé et du bien-être en partenariat avec les mutuelles

b. Projets à lancer en 2022

- co construire le projet de création d'un café des aidants avec les élus, les aidants, les équipes de la ville, les partenaires qui œuvrent dans ce domaine
- renouveler le conseil de la vie sociale : organisation d'élections au sein de la résidence autonomie
- fédérer l'équipe de la résidence autonomie et le CVS autour du projet d'établissement
- poursuivre les travaux de rénovation des bâtiments (travaux de couverture, nouveau SAS pour l'entrée du bâtiment C) et des logements (meublier de cuisine/murs/sol/ mise aux normes électriques, salles de douche)
- proposer une nouvelle grille tarifaire pour la restauration de la résidence autonomie
- encourager les jeunes retraités à participer à la vie sociale et citoyenne en les impliquant dans nos missions de bénévolat en direction de leurs aînés (sorties culturelles, appels téléphoniques de convivialité, semaine bleue...)

Section 7 - Service Action sociale santé

Le service porte la mise en œuvre des choix politiques de la Ville en matière d'action sociale facultative en faveur des plus fragiles et répond à des missions d'ordre légal imposées aux centres communaux d'action sociale comme la domiciliation ou la constitution de dossiers d'aide sociale à l'hébergement.

Outre les actions qui visent à contribuer à la solvabilisation des familles (instruction des dossiers d'aide légale, attribution d'aides financières facultatives), dans le but d'aider à la réduction des inégalités, plusieurs pistes ont été développées afin d'adapter le mode d'intervention à une population où la précarité est diffuse.

La conseillère en économie sociale et familiale est missionnée auprès des familles repérées en difficulté budgétaire dans le cadre de la gestion sociale des impayés de prestations municipales. L'accompagnement qu'elle réalise vise à l'autonomie des familles. Ses missions visent également à veiller au bien être global des enfants. Elle participe à l'animation du partenariat caritatif local et à la mise en œuvre des dispositions de lutte contre les violences faites aux femmes.

La Ville mène diverses actions qui améliorent la prise en compte du handicap pour un service public accessible à tous. La coordinatrice reçoit les familles pour fluidifier les parcours des enfants. Elle poursuit également le travail en partenariat pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmé pour les ERP et réunit régulièrement les acteurs concernés par le handicap. Elle coordonne les événements en santé publique et les différents axes du conseil local de santé mentale.

Le service de soins infirmiers à domicile contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Aide sociale légale

Avec les nouvelles possibilités de modernisation de l'administration, la dématérialisation, et la possibilité pour les personnes et les aidants d'instruire directement leurs dossiers via internet, le nombre de dossiers traités par le service est en baisse.

Le CCAS recentre son activité sur l'accompagnement des plus démunis et traite les dossiers les plus complexes.

L'instruction des dossiers

Nombre de dossiers	2017	2018	2019	2020	2021
aide sociale hébergement	21	6	19	19	16
aide personnalisée autonomie	73	51	65	59	78
aide liée au handicap	141	71	69	49	44
allocation spécifique personnes âgées	0	3	1	3	1
domiciliation (nombre de personnes rencontrées)	20	29	26	33	27
titres améthyste*	410	306	278	228	358

*aide départementale

En 2021, du fait notamment de la crise sanitaire et de la poursuite de confinements, il y a eu peu de rendez-vous en mairie.

La domiciliation

L'activité reste globalement stable, tant concernant le nombre de personnes domiciliées – entre 17 et 19 /mois - que la complexité des situations ou le nombre de passages qui est toujours d'environ 200. L'activité a toujours eu lieu durant les confinements 2021 mais certains usagers se sont moins déplacés pendant ces périodes. En 2021 : 9 premières demandes/ 11 renouvellements.

b. Aide sociale facultative

- Un travailleur social dédié

Gestion sociale des impayés

Il s'agit, d'une part, d'alerter rapidement les familles en leur proposant différentes modalités d'aide et de soutien (modalités de paiement, conseils budgétaires, ouverture de droits ...) pour qu'elles s'inscrivent dans un paiement régulier et une gestion budgétaire assainie, et d'autre part éviter que les impayés ne perdurent ou s'aggravent. La population touchée n'est pas forcément extrêmement précarisée mais a besoin de clés pour être autonome dans la gestion du budget familial. Elles ont aussi pu être touchées par la pandémie et ses conséquences. Certaines situations beaucoup plus critiques peuvent être repérées. La conseillère en économie sociale et familiale du service fait alors un travail plus global, actionne tous les dispositifs d'aide (FSL, secours, aide éducative budgétaire, GAFIB...), en lien avec les autres acteurs sociaux du territoire.

Le dispositif a montré toute sa pertinence dans le repérage de familles en difficulté et la proposition d'aide, notamment en ces périodes de confinement et de crise sociale après la crise sanitaire. Le nombre de familles interpellées est en augmentation par rapport à 2020 où tout était plus ou moins gelé.

Bilan chiffré :

- 250 familles en suivi/actif ou suivi/veille par la conseillère en ESF. Ce chiffre augment tous les ans car la CESF reste un repère pour les familles
- 223 courriers dont 92 1er courrier pour engager le dispositif (chiffre en augmentation par rapport à 2020 car suspension du dispositif pendant les confinements)
- 5 commissions partenariales (la présence des 3 partenaires n'est pas tjs effective) / organisation en visio appréciée
- 77,71 % des dettes initiales repérées ont été recouvrées. On note une augmentation du montant des dettes initiales (54386 euros) pour les familles contactées en 2021 et une augmentation du taux de recouvrement

Exemple d'actions couplées à l'écoute, évaluation, conseil, élaboration du plan d'aide et Aide éducative budgétaire : 4 Aides financière demandées aux associations, 2 dossiers de surendettement finalisés, 1 demande au FSL, 2 familles aidées par des Colis alimentaires, 2 familles aidées par la vesti boutique

Accompagnement autour du bien-être des enfants

Le travailleur social a été mobilisé sur 25 situations jugées préoccupantes et a dû en signaler une à la CRIP

- Actions dans le cadre de la prévention des Violences faites aux Femmes

En 2021, le service ASSH a mis en place plusieurs nouvelles actions en faveur de ce public. Même s'il n'y a pas de chiffre « connu et alarmant » sur la Ville de Sceaux au regard des statistiques nationales, 1 femme sur 10 est victime de violences dans le couple en France, nul doute que des Scéennes subissent de(s) violence(s).

Les actions réalisées ont été de deux ordres :

- Mettre à la disposition du public les informations nécessaires tant pour les femmes que pour les témoins de violence.
- Sensibiliser le personnel de la Ville accueillant du public à cette problématique afin d'orienter au mieux les femmes victimes de violence.

Les informations ont été faites par :

- La publication dans le Sceaux Magazine des numéros de téléphone spécialisés d'écoute et d'orientation gratuits et non traçables.
Une publication a été faite aux mois de juillet. Un autre article a été réalisé au mois de novembre. Le 25 novembre étant la journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes.
- Une permanence par des professionnels du centre Flora Tristan s'est tenue le matin du 25 novembre à la mairie. Elle était destinée au public et aux professionnels de la Ville. Chiffre ?

➤ Analyse des besoins sociaux

En 2021, le service s'est impliqué dans la démarche d'analyse des besoins sociaux principalement sur l'axe précarité. Outre l'état des lieux de l'existant permettant d'évaluer l'efficacité des solutions sociales apportées, la démarche s'est voulue participative et impliquant les différents acteurs locaux. Elle a ainsi été l'occasion de deux groupes de travail sur l'année permettant des propositions concrètes, des échanges, une meilleure connaissance des partenaires et des perspectives de partenariat pour mener à bien des actions en faveur des plus précaires.

La solvabilisation des familles

	Nombre de familles aidées					Montant en euros				
	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021
ACAF*	74	72	81	66	64	22 778	25 652	23 345	22 687	25 702
Secours du CCAS	7	8	9	13	11	1 701	2 392	2 551	2 552	3506**

* allocation communale d'aide à la famille

**2 006 euros d'aides exceptionnelles + 1 500 Secours SIPPAREC

Les secours du CCAS comprennent les aides exceptionnelles et les aides pour la fourniture d'EDF. Pour ces dernières, le CCAS est remboursé par le SIPPAREC.

Les situations de précarité liées à la crise sanitaire se dévoilent et l'enveloppe des secours a été utilisée à nouveau en totalité cette année. L'enveloppe dédiées aux ACAF également.

Concernant les aides EDF, la tendance s'accroît encore cette année, le dispositif est peu mobilisé : les personnes en difficulté ne sont pas chez EDF mais chez d'autres fournisseurs d'énergie si bien que le dispositif SIPPAREC n'est pas mobilisable (pour complément d'information, les secours du Président ou le FSL sont eux mobilisables).

Par ailleurs, le CCAS passe convention pour les dispositifs Fonds de Solidarité Logement et Véolia Eau solidaire.

Ces actions sont complétées par des dispositifs Ville : politique de quotient familial, suivi social des impayés et ouverture des droits par la conseillère en économie sociale et familiale.

c. Santé- handicap

- animation du Conseil local de santé mentale :
 - . Annulation des Semaines d'information sur la santé mentale
 - . 3 réunions concernant les situations complexes
- animation du conseil local des professionnels de santé : 3 rencontres prévues. Il existe des difficultés à mobiliser les professionnels libéraux. Une réunion en visio, un report du fait de la crise sanitaire et un report du fait de manque de participants
- animation du « comité Ville pour tous » en qualité de commission communale d'accessibilité : 2 réunions
Un évènement de l'AVH avec le soutien de la ville : journée du 2 octobre
- suivi des projets de maison médicale
- organisation de 5 collectes de sang en partenariat avec l'Etablissement Français du Sang et obtention du label « commune donneur ». 396 donateurs. Le nombre est toujours en augmentation. Nouvelle organisation sur RV (pas d'attente du fait des gestes barrière à respecter)
- le nombre de défibrillateurs est dorénavant porté à 13. Le service a assuré leur maintenance et le déploiement des nouveaux appareils
- rôle facilitateur dans le parcours des enfants en situation de handicap
La coordinatrice intervient à la demande des parents et les positionne au cœur du projet.
Accompagnement de 20 situations, dont 5 nouvelles familles.

d. Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Le SSIAD, autorisé par l'ARS (agence régionale de santé), a une capacité de 30 places. Il est ouvert tous les jours, dimanche et jours fériés compris, de 8 h à 20 h. Le service contribue au maintien à domicile de toute personne âgée de 60 ans et plus, malade ou dépendante, en assurant, sur prescription médicale, les soins infirmiers et d'hygiène générale.

- 38 prises en charge ont été effectives cette année avec 35 patients différents
- on compte 25 femmes et 10 hommes, pour un GIR moyen d'un peu plus de 3

Le nombre de « journées réelles » ainsi que le nombre de passage des professionnels sont dorénavant les indicateurs comptabilisés par l'ARS. En 2021, on compte 5 418 journées « réelles », 7 193 passages des professionnels du SSIAD. Ces chiffres, sont en baisse et en corrélation avec la baisse du nombre de patients.

II. Retour sur les projets de l'année 2021

a. Projets en cours

- participation à l'ABS :
 - o phase diagnostic et identification des enjeux achevée

- phase suivante : fiches actions
- appel à projet de l'agence du numérique pour le financement du dossier informatisé unique des patients au SSIAD. Réponse positive. Phase suivante : déploiement.

b. Projets finalisés

- femmes victimes de violences : actions de sensibilisation auprès de la population et des agents
- réponse positive à l'appel à projet CAF Handicap enfance pour le renfort en animation
- bus santé femmes
- numérisation des demandes MDPH et accompagnement par le CCAS

III. Perspectives pour l'année 2022

a. Perspectives relatives aux affaires courantes

- poursuite du travail issu de l'analyse des besoins sociaux : mises en œuvre d'actions visant à
 - « aller vers » les publics fragilisés
 - prendre en compte les différentes formes de précarité
 - lutter contre la fracture numérique
 - développer des espaces d'échanges, de parole et d'écoute
- poursuite des actions dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes :
 - formation / Information aux agents concernant les femmes victimes de violences
 - mise à jour et diffusion de l'information au public
- poursuite du projet santé autour des axes définis
 - bus santé des femmes
 - santé Séniors
 - santé/activité physique
- Handicap : réponse à l'appel à projet CAF sur une plus large gamme d'actions

b. Projets à lancer en 2022

Social

- créer des nouveaux partenariats (CSCB, Secours populaire...)
- gestion sociale des impayés : faire évoluer le dispositif vers plus d'autonomie du service ASSH

Santé

- lutte contre la désertification médicale, installer des médecins dans les locaux 1B rue Joffre
- mieux identifier les besoins de la population

Handicap

- accessibilité des commerces : projet access – services civiques

CHAPITRE VIII : POLE EQUIPEMENTS ET CADRE DE VIE

Le pôle Equipements et Cadre de Vie inscrit ses missions de service public dans le cadre de la démarche de développement durable définie par la Ville et est plus particulièrement chargé :

- de l'urbanisme réglementaire : instruction des demandes d'autorisations d'utilisation des sols et conseils aux pétitionnaires
- de l'urbanisme opérationnel : conception et pilotage des opérations et perspectives foncières (acquisitions, gestion, baux, et autorisations d'occupation, etc.) en liaison avec les acteurs internes et externes concernés
- de l'aménagement de l'espace public : réflexions en matière de mobilité (circulations douces, stationnement, transports), accessibilité, valorisation et qualité des espaces publics et mise en œuvre des programmes d'action en la matière
- de la gestion du patrimoine communal (bâtiments, flotte) : entretien en liaison avec les utilisateurs, cessions et acquisitions, suivi des travaux de prestataires extérieurs, adaptation du patrimoine communal aux nouveaux besoins (programmation, clauses techniques des marchés et leur suivi, contribution aux dossiers de demande de subvention, maîtrise d'œuvre, suivi de chantier, etc.) dans le cadre des décisions prises en comité de pilotage et en liaison étroite avec les services utilisateurs/pilotes
- du secrétariat des commissions de sécurité
- des moyens logistiques des différentes manifestations organisées sur le territoire communal
- des missions de tranquillité urbaine : prévention et interventions

Section 1 - Service Urbanisme

Principales missions : instruction des demandes d'autorisation d'utilisation des sols, définition des documents d'urbanisme en lien avec l'Etablissement public territorial, opérations de valorisation foncière.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2020

a. Droits des sols

Demandes de permis de construire, de démolir, et déclarations de travaux déposées :

Nature des dossiers déposés	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Permis de construire	36	29	22	33	43	40	34	30	38	53
Permis de construire modificatif	14	14	14	14	8	12	19	4	17	10
Permis de démolir	6	3	0	3	4	2	5	3	2	6
Déclaration préalable	119	128	118	111	106	102	116	115	126	148
Demandes d'enseigne	23	36	11	17	21	25	22	18	25	23
Demande de changement d'usage	2	5	11	11	5	8	6	5	6	7

Permis de construire y compris les modificatifs :

Suivi des dossiers	Nbre de dossiers 2018	Nbre de dossiers 2019	Nbre de dossiers 2020	Nbre de dossiers 2021
En cours d'Instruction	7	5	20	21
Favorable	21	20	29	31
Refus ou rejets tacites	6	8	4	8
Annulé en cours d'instruction	0	1	2	3
TOTAL	34	34	55	63

Malgré le contexte sanitaire, l'année 2021 confirme la tendance de l'année 2020 avec un accroissement significatif du nombre de dossiers déposés, notamment en ce qui concerne les permis de construire, mais également les déclarations préalables.

b. Foncier

Conformément à la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, l'établissement public territorial Vallée Sud – Grand Paris est devenu compétent en matière de droit de préemption urbain (DPU), à compter du 29 janvier 2017. Ce dernier a décidé de conserver l'exercice du droit de préemption sur une partie du territoire de Sceaux, correspondant aux zones UE délimitées dans le plan local d'urbanisme (PLU). Dans les autres secteurs, l'exercice du droit de préemption a été délégué :

- à l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF) dans les secteurs où il a compétence pour intervenir (cf. ci-dessous) ;
- à la ville de Sceaux, sur le restant du territoire.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
D.I.A (déclarations d'intention d'aliéner) enregistrées	212	259	287	304	341	338	348	384	346	357

En 2021, les décisions sur les DIA ont été rendues :

- par VSGP : 26 % ;
- par l'EPFIF : 1 % ;
- par la Ville : 73 %.

La Ville a procédé, en 2021, aux acquisitions et cessions suivantes :

- Acquisitions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Prix	Date de l'acte
immeuble env. 350 m ²	300 m ²	4 rue du Four	Consorts GARNIER	1 275 000 €	16/04/2021
voirie aménagée 221 m ²	221 m ²	14 avenue Raymond Poincaré	M. DEL MISSIER	0 €	18/05/2021
terrain (emplacement réservé) 105 m ²	105 m ²	14 avenue Raymond Poincaré	M. DEL MISSIER	357 000 €	18/05/2021
terrain non bâti 187 m ²	187 m ²	45 rue Madeleine Crenon	bien sans maître	0 €	délibération du 06/10/2021
parking de 25 places en l'état futur d'achèvement	1 150 m ²	5 rue du Maréchal Joffre	Omnium de construction développements locations Lotissements et construction SA	450 000 €	28/09/2021

- Cessions :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Prix	Date de l'acte
Immeuble env. 312 m ²	1 150 m ²	5 rue du Maréchal Joffre	Omnium de construction développements locations Lotissements et construction SA	6 050 000 € - payé comptant en 2021 : 5 600 000 € - payé à terme (livraison d'un parking) sous forme de vente en l'état futur d'achèvement - 450 000 €	28/05/2021
1 pavillon env. 83 m ²	203 m ²	18 avenue Raymond Poincaré	SCCV SCEAUX ALBERT PREMIER (NACARAT)	700 000 €	19/10/2021
délaissé de voirie 105 m ²	105 m ²	14 avenue Raymond Poincaré	M. DEL MISSIER	357 000 €	07/05/2021

Par ailleurs, dans le cadre d'un legs reçu de M. MARTINET, la Ville a procédé en 2021 au rachat de l'usufruit auprès de la co-héritière et à la cession d'un certain nombre de biens, selon le détail ci-après :

- Rachat de l'usufruit

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Usufruitier	Prix	Date de l'acte
pavillon env. 68 m ²	623 m ²	172 rue Houdan 92330 SCEAUX	Mme DEBATISSE	129 000 €	03/03/2021
pavillon (divisé en 2 logements) env. 127 m ²	379 m ²	5 rue Gauguin 92160 ANTONY	Mme DEBATISSE	102 000 €	03/03/2021

- Vente de la nu-propriété

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Acquéreur	Prix	Date de l'acte
studio env. 20 m ²	2 603 m ²	10 rue du Moulin 92170 VANVES	Mme LISANDRE	60 558,79 €	03/02/2021
pavillon (divisé en 2 logements) env. 127 m ² (toute la propriété)	379 m ²	5 rue Gauguin 92160 ANTONY	M. AMMOUS Mme CHEVALIER	620 000,00 €	14/12/2021
studio env. 24 m ²	5 892 m ²	48b rue Anatole France 92290 CHATENAY- MALABRY	M. LEMOINE	69 856,44 €	02/04/2021

Enfin, dans le cadre de la convention d'intervention foncière conclue avec l'EPFIF le 25 avril 2017, modifiée par avenant le 22 mars 2018 et le 30 juillet 2019, l'EPFIF a engagé les opérations suivantes :

- Acquisitions réalisées par l'EPFIF :

Désignation	Surface cadastrale	Adresse	Vendeur	Prix	Date de l'acte
pavillon env. 130 m ²	385 m ²	5 avenue Jules Guesde	M. Mme PERRUCHET	740 000 €	04/03/2021
appartement env. 24 m ²	212 m ²	1 avenue Jules Guesde	Mme ROGISSART	108 000 €	08/07/2021

c. Le plan local d'urbanisme (PLU)

La compétence en matière de PLU appartient à Vallée Sud – Grand Paris, depuis le 1er janvier 2016.

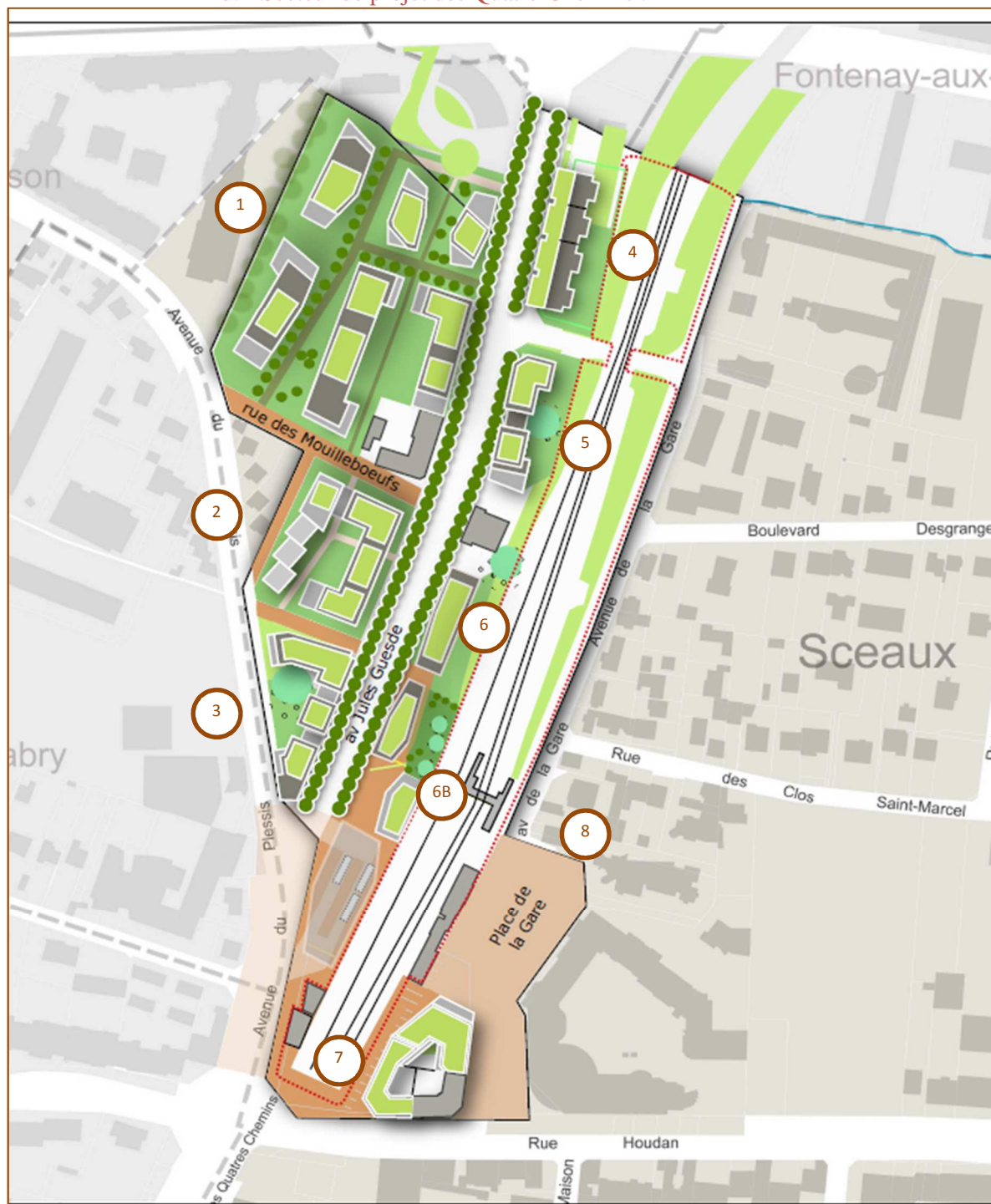
Vallée Sud - Grand Paris a engagé la procédure de modification n°2 du PLU le 19 février 2020 avec pour objectif principal de mieux protéger les quartiers pavillonnaires. Une enquête publique s'est tenue du 29 septembre 2020 au 31 octobre 2020 : le projet a fait l'objet d'un avis favorable du commissaire enquêteur. Le PLU modifié et prenant en compte une partie des observations du public et des personnes publiques associées, a été approuvé par le conseil de territoire le 10 février 2021 et est devenue exécutoire le 15 mars 2021.

Parallèlement, Vallée Sud - Grand Paris conduit l'élaboration d'un PLU intercommunal (PLUi) : il a lancé la concertation sur ce projet fin 2021 à travers l'ouverture d'un site internet dédié, la mise en place de

registre dans les mairies et l'organisation d'ateliers et de réunions publiques. Le processus d'élaboration de ce document stratégique se poursuivra dans les prochaines années avec pour calendrier prévisionnel :

- Mise en point du projet d'aménagement et de développement durable et débats dans les conseils municipaux et au conseil territorial – 2022
- Arrêt du projet de PLUi – 2023
- Enquête publique et approbation – 2024

d. Secteur de projet des Quatre-Chemins :



- **Lots livrés**

En 2019 et 2020, les lots 1-phase 1, 2 et 5 ont été livrés.

Les livraisons réalisées en 2021 sont les suivantes :

- Lot 1 – 15 avenue Jules Guesde
Maître d'ouvrage : Exeo
Maître d'œuvre : Architecture et environnement.
53 logements, dont 37 logements intermédiaires et 16 logements libres

- **Poursuite de la mise en œuvre du projet des Mésanges (lot n°1)**

Le projet de rénovation de la résidence des Mésanges se déroule en 3 phases opérationnelles, dont la première phase a été livrée en 2019. La phase 2 est en cours de réalisation et la phase 3 en cours d'études.

Phase 2

Maître d'ouvrage : Seqens
Maître d'œuvre : RVA
90 logements locatifs sociaux

Après la réalisation des opérations de démolition au 2e semestre 2020, la construction de l'immeuble de la phase 2 est en cours avec une livraison prévue à l'automne 2022, avec en vue, la finalisation du relogement des locataires.

Phase 3 – la phase 3 comprend :

- Lot 1.3.A
Maître d'ouvrage : Seqens
Maître d'œuvre : BAUDOUIN – BERGERON architectes
120 logements locatifs sociaux
- Lot 1.3.B
Maître d'ouvrage : Emerige
Maître d'œuvre : PARREIRA
48 logements libres

Ces deux opérations ont fait l'objet de permis de construire déposés en décembre 2021, lesquels sont en instruction. Le calendrier prévisionnel de mise en œuvre est un démarrage de chantier fin 2022 et une livraison en 2024/25.

- **Poursuite opérationnelle des lots 4 et 6**

- Lot n°4
Le département des Hauts-de-Seine est propriétaire de ce terrain. Après avoir sélectionné l'opérateur Eiffage, il a décidé de remettre en concurrence plusieurs opérateurs, en vue d'améliorer la valorisation de son foncier. Le processus de consultation a été lancé fin 2020 et est toujours en cours.

Programme prévisionnel : logements et locaux artisanaux.

- Lot n°6
 Maître d'ouvrage : RATP Habitat
 Maître d'œuvre : Armand NOUVET
 Programme : 60 logements sociaux
 Calendrier prévisionnel : 2022-2024

Le permis de construire a été délivré en 2017. Suite à des contraintes techniques liées à la proximité des infrastructures de la RATP et impactant le coût de construction du projet, RATP Habitat a connu plusieurs appels d'offres infructueux. Suite à un nouvel appel d'offres concluant, le chantier de construction a démarré fin 2021 pour une livraison en 2024.

- Lot n°6 bis
 Maître d'ouvrage : RATP et WOODEUM
 Maître d'œuvre : Atelier WOA
 Programme : gare de bus, commerces, locaux RATP et logements
 Calendrier prévisionnel : 2023-2024

Le lot n°6 bis est en interconnexion avec le projet d'aménagement de la gare de bus (cf. ci-après). Le foncier appartient à la RATP qui a désigné le promoteur WOODEUM pour la réalisation du programme immobilier. Le permis de construire est en cours de finalisation avec un dépôt attendu courant 2022, pour une mise en œuvre en 2023-2024.

- **Schéma de référence sur le pôle Robinson**

Dans le cadre du schéma de référence du pôle d'échange de Robinson validé par le STIF (devenue Ile-de-France Mobilités) en 2016, plusieurs actions sont en achevées ou en cours :

- Agrandissement de l'accès ouest – action RATP : l'agrandissement de l'accès ouest à la gare RER constitue une action structurante du schéma de référence. Le nouvel accès a été livré au printemps 2021 : il a été agrandi, en surface et en nombre d'accès et son accessibilité PMR est assurée avec un accès de plain-pied et la création d'un ascenseur. Devenu l'accès principal de la gare en nombre d'usagers, l'accès ouest bénéficie d'un espace d'accueil du public avec guichet et billetterie.
- Aménagement d'une gare de bus en connexion avec l'avenue du Plessis – action RATP : une gare de bus sera aménagée sur des terrains appartenant à la RATP, le long de l'avenue du Plessis et actuellement utilisés comme parking, locaux techniques et locaux sociaux. Cette gare de bus permettra d'accueillir les lignes de bus assurant leur terminus à Robinson et réalisant leur parcours à l'ouest des voies. Il s'agit de lignes qui sont aujourd'hui en terminus sur la place de la Gare.
 La RATP est engagée dans des études de maîtrise d'œuvre pour la conception de la future gare de bus. Ces études sont pensées en synergie avec la mise en œuvre d'un programme immobilier sur le lot 6 bis. La réalisation de la gare de bus est attendue pour 2023/2024.
- Réaménagement de la place de la gare – action Ville : le réaménagement de la place de la Gare constitue l'une des actions du schéma de référence du pôle Robinson. Les arrêts de terminus de deux lignes de bus seront reportés dans la future gare de bus (cf. supra) : cette évolution est l'occasion de repenser l'aménagement de la place de la Gare, dans la perspective de favoriser les déplacements piétons, de qualifier les espaces publics et le paysage urbain, en lien avec les futurs programmes immobiliers qui marqueront les limites de la future place.

Une étude de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place sera à lancer dans les prochaines années, dans un calendrier cohérent avec le projet de création de la gare de bus qui permettra le basculement de deux lignes de bus à l'ouest du pôle d'échange de Robinson et avec les projets immobiliers qui encadreront la place requalifiée.

- **Avancement de la maîtrise foncière sur les lots 3, 7 et 8**

Dans le cadre de la convention d'intervention foncière entre l'EPFIF et la Ville, la maîtrise foncière se poursuit sur le secteur des Quatre-Chemins avec notamment, la réalisation des acquisitions suivantes (cf. bilan des acquisitions détaillé précédemment) :

Lot 3 :

- Acquisition d'un lot de copropriété au 1 avenue Jules Guesde
- Acquisition d'une maison au 5 avenue Jules Guesde

e. Secteur de projet Albert 1er

Le lot n°1 du secteur Albert 1er comprend la réalisation par la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, d'une résidence pour étudiants et d'une crèche. La résidence a été livrée courant du 2e semestre 2019 et le multi-accueil « Les Musiciens » a ouvert en janvier 2020.

Le lot n°2 comprend un ensemble de terrains appartenant à un propriétaire particulier, au Département et à la Ville. Dans le cadre d'un appel à projet auprès de promoteurs, les propriétaires ont décidé de vendre leurs terrains à la société Nacarat, en vue d'un projet immobilier comprenant des logements libres et des logements locatifs sociaux (30%).

L'ensemble des terrains nécessaires à la réalisation du projet ont été cédés en novembre 2021 à Nacarat, qui a initié le chantier de démolition en 2022 en vue d'engager le chantier de construction en 2022/2023.

Maître d'ouvrage : Nacarat

Maître d'œuvre : GERIN JEAN

Programme : 47 logements libres et 22 logements locatifs sociaux

Calendrier prévisionnel : 2022-2023

f. Secteur de projet de la place du général De Gaulle et ses abords

La métropole du Grand Paris (MGP), créée depuis le 1er janvier 2016, a organisé en 2017 un appel à idées à l'échelle de son territoire, Inventons la métropole du Grand Paris. La Ville s'est portée candidate et le site de la place du général de Gaulle et ses abords a été retenu parmi 59 autres sites en Ile-de-France.

Parallèlement, la Ville a engagé début 2017 une démarche de concertation Parlons ensemble du centre-ville, pour que les scéens, les commerçants, les utilisateurs du centre-ville s'expriment et échangent sur l'avenir de leur centre-ville. 19 réunions publiques ont eu lieu et ont permis de définir les contours d'une charte sur le centre-ville, votée par le conseil municipal le 11 mai 2017. Cette charte a été remise aux équipes candidates à l'appel à projet métropolitain comme fil directeur de leurs réflexions sur le site de la place du général de Gaulle.

Les trois équipes sélectionnées et ont remis un dossier fin juillet 2017. Le 14 septembre 2017, la Ville les a invitées à présenter leurs idées auprès de la population.

Le jury de la métropole s'est réuni fin septembre 2017 et a procédé au classement des projets. Le projet présenté par NACARAT, A la croisée des s[ce]jens a été classé premier. La Ville a émis un certain nombre de réserves. Pour prendre en compte ces réserves et les réactions du public lors de l'audition du 14 septembre 2017, NACARAT a décidé de se rapprocher du candidat classé deuxième PITCH, afin de

monter une équipe commune et proposer un projet en adéquation avec les attentes de la Ville et de ses habitants.

En 2018, la Ville a poursuivi la démarche de concertation avec l'organisation de visites, d'ateliers collaboratifs et d'une réunion publique. Lors de sa séance du 29 mars 2018, le conseil municipal a tiré le bilan de la concertation et décidé d'engager opérationnellement le projet, tout en poursuivant le processus de concertation à travers l'organisation de nouveaux ateliers le 8 novembre 2018 ayant pour thème les espaces publics et l'attractivité et le rayonnement du projet, et une réunion publique le 29 novembre 2018. L'engagement opérationnel du projet s'est concrétisé à travers la modification simplifiée n°1 du PLU et le lancement d'une procédure de mise en concordance du cahier des charges du lotissement Amiral avec le PLU.

En 2019 et 2020, la Ville a connu des avancées opérationnelles notables en ce qui concerne :

- la poursuite de la concertation, qui s'est concrétisée par l'organisation d'ateliers (février, mars et juin 2019), l'ouverture de la maison du projet (d'avril à juillet 2019) permettant au public de prendre connaissance du projet à travers notamment le développement d'une maquette numérique du projet et la mise à disposition d'un registre à l'hôtel de ville, pour recenser les observations du public sur la requalification des espaces publics. Le conseil municipal, lors de sa séance du 19 décembre 2019, a approuvé le bilan de la concertation sur la requalification des espaces publics
- la mise au point du programme de requalification des espaces publics, en concertation avec le public
- la définition d'un partenariat de travail avec le département des Hauts-de-Seine pour la mise en œuvre du projet sur les espaces publics, celui-ci ayant compétence sur les deux voies départementales qui se croisent au niveau du carrefour de Gaulle
- les approfondissements engagés sur les îlots opérationnels avec :
 - sur l'îlot Amiral (n°2) : la délivrance du permis de construire pour la réalisation de l'école de cuisine, l'approbation de la mise en concordance du cahier des charges du lotissement du château de l'Amiral avec le PLU et la décision du conseil municipal, lors de sa séance du 28 mars 2019, de conclure un bail à construction pour une école de cuisine, avec le groupement constitué des sociétés Nacarat et Pitch
La promesse de bail à construction a été signée le 8 juillet 2020
 - sur les îlots Voltaire (n°1) et Houdan (n°3) : les approfondissements du projet architectural dans le cadre de la concertation, le prononcé du déclassement par anticipation des emprises communales nécessaires à la mise en œuvre du projet et la cession de ces immeubles au groupement constitué des sociétés Nacarat et Pitch
La promesse de vente a été signée le 8 juillet 2020.

En 2021, le projet a continué à être approfondi avec :

- la poursuite des études sur le programme immobilier, au regard des observations émises par le public notamment en ce qui concerne :
 - l'atténuation de la volumétrie en pointe sud de l'îlot Voltaire
 - une végétalisation plus affirmée à travers la création d'un jardin, privé mais visible depuis la rue du Four, l'aménagement de terrasses végétalisées, la mise en place de plantes grimpantes sur les façades
 - une modification du programme, avec la suppression de la résidence pour étudiants, remplacée par du logement familial, dont 30% de logements sociaux
 - une architecture affinée en concertation avec l'architecte des Bâtiments de France, permettant d'assurer un meilleur dialogue entre le centre-ville ancien et la partie plus contemporaine de la rue Voltaire

- une ambition environnementale renforcée, avec des objectifs en matière de consommations énergétiques, de bilan carbone, de recours à des matériaux biosourcés, de biodiversité et de mobilités

Ces évolutions ont nécessité d'établir un avenant à la promesse de vente initiale. Le conseil municipal, lors de sa séance du 16 décembre 2021, a autorisé le maire à signer cet avenant.

Les permis de construire relatifs aux îlots Voltaire et Houdan ont été déposés en décembre 2021 :

- îlot 1 – Voltaire :
Maître d'ouvrage : Nacarat et Pitch immo
Maître d'œuvre : COBE
Programme : 55 logements libres et 31 logements locatifs sociaux, 14 commerces, un espace de co-working, un parking public
Calendrier prévisionnel : 2023-2025

- îlot 3 – Houdan :
Maître d'ouvrage : Nacarat et Pitch immo
Maître d'œuvre : Atelier BECHU
Programme : 8 logements libres et 1 commerce
Calendrier prévisionnel : 2023-2025

- L'organisation d'une enquête publique par le Département, en vue du déclassement des emprises nécessaires à la mise en œuvre du projet. Cette enquête publique s'est tenue en janvier/février 2021. Le projet a reçu l'avis favorable du commissaire enquêteur avec 3 réserves tenant à la prise en compte d'aménagements cyclables rue Houdan, place du général de Gaulle et rue Voltaire.

- La mise en œuvre des études de conception des espaces publics, avec la désignation du groupement Atelier PRUVOST-OTCI, par le Département et la Ville, au printemps 2021. Les études sont en cours.

- L'abandon du projet d'école de cuisine sur l'îlot Amiral suite au renoncement de Galileo-Studialis. Ce dernier, dans un contexte économique rendu compliqué par l'épidémie de covid 19, a décidé de se retirer du projet suite à l'acharnement judiciaire de quelques riverains contre le permis de construire et malgré le jugement du tribunal administratif ne remettant pas en cause les grandes lignes du projet.
La promesse de bail à construction s'est éteinte à l'automne 2021. Elle va réengager des réflexions sur le devenir de cet îlot avec pour objectif de retrouver une programmation pour le château permettant de le transformer en lieu ouvert sur la Ville, support de convivialité et d'attractivité pour les Scéens. Le terrain arrière, aménagé en 2021 en parking provisoire, suite à la fermeture du parking de Gaulle, aura vocation à devenir un jardin public.

- L'engagement des travaux préparatoires à la mise en œuvre du projet avec pour conséquence la fermeture du parking de Gaulle et sa relocalisation temporaire sur le site de l'Amiral.

II. Perspectives pour l'année 2022

a. Secteur de projet des Quatre-Chemins

Le secteur des Quatre-Chemins se trouve à mi-chemin de sa réalisation, avec une première phase opérationnelle achevée et l'engagement d'une deuxième phase opérationnelle. En 2022, l'attention devrait de porter sur :

- la mise en œuvre des projets sur les îlots 1 (fin du chantier de la phase 2 et lancement des chantiers de la phase 3), 4 (désignation d'un opérateur par le Département en partenariat avec la Ville) et 6 bis (définition du projet de gare de bus et du projet immobilier par la RATP, en partenariat avec la Ville) ;
- la poursuite des opérations de maîtrise foncière, dans le cadre de la convention d'intervention foncière entre la Ville et l'établissement public foncier ;
- le lancement opérationnel du lot 3, sous réserve d'aboutir sur la maîtrise foncière.

b. Secteur de projet Albert 1er

Le lot n°2 poursuivra son avancement opérationnel avec la mise en œuvre du chantier. L'aménagement de la rue Albert 1er sera étudié en vue d'une réalisation concomitante avec la livraison du lot 2.

c. Secteur de projet de la place du général de Gaulle et ses abords

En 2022, l'avancement opérationnel devrait porter sur :

- En ce qui concerne les espaces publics : l'avancement des études de maîtrise d'œuvre sur l'aménagement des espaces publics, en partenariat entre la Ville et le Département ;
- En ce qui concerne les projets immobiliers :
 - sur l'îlot Amiral : suite au désengagement de Studialis-Galileo, la Ville va lancer une étude de faisabilité sur la programmation d'un nouveau projet et sa mise en œuvre ;
 - sur les îlots Voltaire et Houdan : l'instruction des permis de construire sera réalisée en 2022.
- En ce qui concerne la mise en œuvre opérationnelle, l'année 2022 verra :
 - La fermeture du parking de Gaulle et sa relocalisation provisoire sur le site de l'Amiral ;
 - La réalisation d'un diagnostic archéologique à compter de mars 2022 ;
 - Des travaux de dévoiement et de renforcement des réseaux, entre avril et décembre 2022 ;
 - Les travaux nécessaires à la désaffectation des emprises publiques, en fin d'année 2022 ;
 - L'indemnisation des commerçants situés au 71 et 73 rue Houdan.
- En ce qui concerne la communication du projet au public :
 - Réouverture d'une maison du projet au 73 rue Houdan le 12 février 2022 ;
 - Information sur les palissades de chantier mises en place pour fermer le parking de Gaulle ;
 - Publications sur le site internet, dans le Sceauxmag et sur des supports spécifiques.

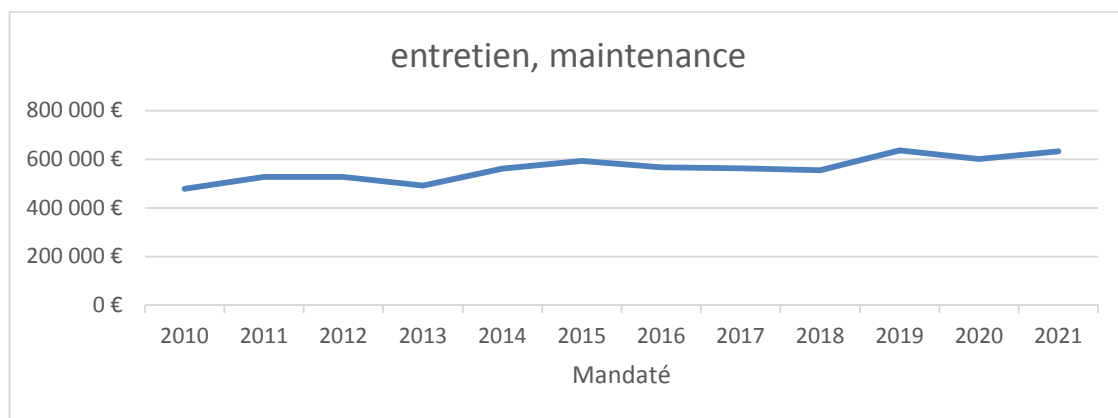
Section 2 – Service Bâtiment

Principales missions : entretien des bâtiments communaux, suivi des chantiers de travaux, construction et réhabilitation lourde, fonctionnement du Centre technique municipal et garage. Les agents en poste au centre technique municipal interviennent quotidiennement à l'entretien des bâtiments de la Ville. Sur cette année 2021, un grand nombre de projets ont été menés.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Entretien de bâtiments

Entretien de 76 507 m² de surface hors œuvre réalisé en régie ou par une entreprise selon la nature et l'ampleur des travaux dont 60 immeubles et 48 chaufferies ou centrales de traitement d'air.



b. Logistique de manifestations et gestion de la crise

En raison de la crise sanitaire, la quasi-totalité des manifestations n'a pu se dérouler sur 2021. Les agents du service continuent à se mobiliser pour :

- mise à disposition dans les bâtiments administratifs ainsi que des commerçants Scéens de distributeurs de gel hydroalcoolique
- logistique de prêt de matériel aux associations

c. Garage

Entretien de 52 véhicules (44 VL, 2 PL, 1TC et 5 VL électriques) dont 105 réparations en régie.

d. Commissions de sécurité

16 commissions communales nécessitant les missions suivantes :

- gestion du planning des commissions
- transmission des convocations
- notification des procès-verbaux
- entretien avec les exploitants
- assistance à la commission
- instruction des dossiers pour les ERP de 5ième catégorie

Rôle de conseil auprès de différentes catégories de gestionnaires des ERP (commerçants, cabinets médicaux etc...) pour l'accessibilité et la sécurité incendie.

Production de plans et affiches :

- réalisation de plans et cartes pour la direction
- réalisation d'affiches informatives pour l'ensemble des services de la mairie

II. Retour sur les projets de l'année 2021

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

Avancement de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église : charpente, toiture, maçonnerie du bas-côté sud ; rénovation de la façade occidentale, fouilles archéologiques de la nef, découverte du caveau du duc du Maine, traitement de la maçonnerie de la nef, restitution des décors peints de la voûte en berceau et des murs du chœur, coulage de la dalle béton de la nef et du chœur, pose du chauffage au sol sur la nef et le chœur. Rénovation de l'orgue à l'atelier du facteur d'orgue.

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Mise en conformité des plans d'évacuation incendie dans les groupes scolaires
- Conception et début des travaux d'aménagement de l'ancien bureau de poste des Blagis pour création d'un espace France Service – agence postale communale
- Mise en conformité des différents groupes scolaires et gymnases suite aux commissions de sécurité
- Gros entretien divers bâtiments (peinture, revêtements de sols, revêtements muraux, électricité/mise en conformité, couverture)
- Travaux de réorganisation du multi-accueil des Blagis
- Désignation d'une maîtrise d'œuvre pour la construction d'une troisième bulle de tennis sur le site de l'Yser

III. Perspectives pour l'année 2022

Opérations de construction ou rénovation de bâtiment - Suivi technique, financier et administratif

Poursuite et fin de l'opération 2 des travaux de restauration de l'église : installation du système de sécurité incendie, fin du câblage électrique, réalisation du drainage du bas-côté sud et de la façade occidentale, restitution des lambris, rénovation des autels, remise en place du groupe Tubby, du tableau de Saint Mammès restauré, pose du dallage sur la totalité du sol de l'église, rénovation de la tribune d'orgue, repose et réglage de l'orgue rénové avec une partie instrumentale enrichie. Réouverture de l'église au public fin mai.

- Concours de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la crèche de la Gare sur le terrain du 172 rue Houdan légué par Monsieur MARTINET à la Ville
- Etude de conception de la réhabilitation de la Halle des Blagis, demandes d'autorisation, lancement marché de travaux
- Etude sanitaire de la réhabilitation de la Maison-atelier André Lurçat et désignation d'une maîtrise d'œuvre

- Etude de conception et lancement des travaux de construction d'une troisième bulle sur les terrains de tennis rue de l'Yser

Opérations de maintenance et de gros entretien des bâtiments

- Réalisation de travaux dans le cadre du calendrier ADAP
- Travaux de modernisation technique du multi-accueil Charaire

Section 3 – Service Espace public et environnement

Le service Espace public et environnement assure la gestion et l'aménagement de l'ensemble de l'espace public communal, tant pour son entretien que pour les travaux neufs. Les domaines d'intervention sont variés : voirie, mobilier urbain, circulation, éclairage public, signalisation tricolore, espaces verts, arbres d'alignement, bassins et fontaines, aires de jeux, cimetière, événements et illuminations, déneigement.

Il suit également les interventions des concessionnaires sur les réseaux (Enedis, GRDF, Veolia, Orange...) et est le partenaire privilégié des services départementaux, du territoire Vallée Sud-Grand Paris et des grands syndicats (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication, Syndicat des eaux d'Ile-de-France) pour les travaux en domaine public.

La Ville étant exploitant des réseaux d'éclairage public et de signalisation tricolore, le service répond aux déclarations de travaux (DT) et déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT).

Le service assure également les missions de maintien de la propreté de l'espace public, aussi bien sur les voies communales que départementales. Il poursuit les opérations de désherbage des voies sans utilisations de produits chimiques.

Il est en relation avec les riverains pour leurs démarches du quotidien (déménagements, entrées charretières, enlèvement des graffiti...), et répond à de très nombreuses sollicitations, suggestions ou observations. Il gère les occupations du domaine public pour les chantiers et les manifestations.

En 2021, le service est composé d'un chef de service, d'une assistante administrative, d'une assistante comptable, d'un technicien pour le suivi des travaux et d'agents de terrain. Au sein du centre technique municipal, ce sont ainsi un chef d'équipe et son adjoint, 12 agents aux espaces verts et 10 agents polyvalents (chauffeurs poids-lourd, peintre, agents de propreté...) qui oeuvrent chaque jour au service des Scéens. Un technicien travaux est recherché depuis 2020 après un départ en retraite.

Les missions sont assurées soit en régie municipale, soit par le biais de marchés publics dont le service assure le suivi administratif, technique et financier.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021

a. Travaux d'entretien de la voirie

- Nettoyage, désherbage de la voirie, ramassage des corbeilles de rue, enlèvement des dépôts sauvages : 35 km dont 23,60 km de voirie communale et 11,4 km de voirie départementale
- Enlèvement des graffiti en domaine public, mais également en domaine privé visible de la rue et en rez-de-chaussée, sur demande des riverains et présentation d'un dépôt de plainte
- Déneigement, notamment en février 2021, avec utilisation raisonnée du sel de déneigement ; travail avec le syndicat mixte de la vallée de la Bièvre pour la recherche de produits alternatifs moins polluants
- Entretien de la voirie (nids de poule, réfection de trottoirs et chaussées, marquage au sol, etc.) : 23,60 km de voirie communale
- Entretien du mobilier urbain : appuis vélos (255), bancs (>100), corbeilles de rue (>100), distributeurs de sacs à déjections canines (30), colonnes morris, bornes et barrières de contrôle d'accès, etc
- Entretien des feux de signalisation : 22 carrefours
- Entretien de l'éclairage public : 2 695 points lumineux ; illuminations permanentes des monuments

- Réalisation des illuminations pour les périodes de Noël (pose, maintenance et dépose du matériel)

b. Stationnement (hors stationnement payant)

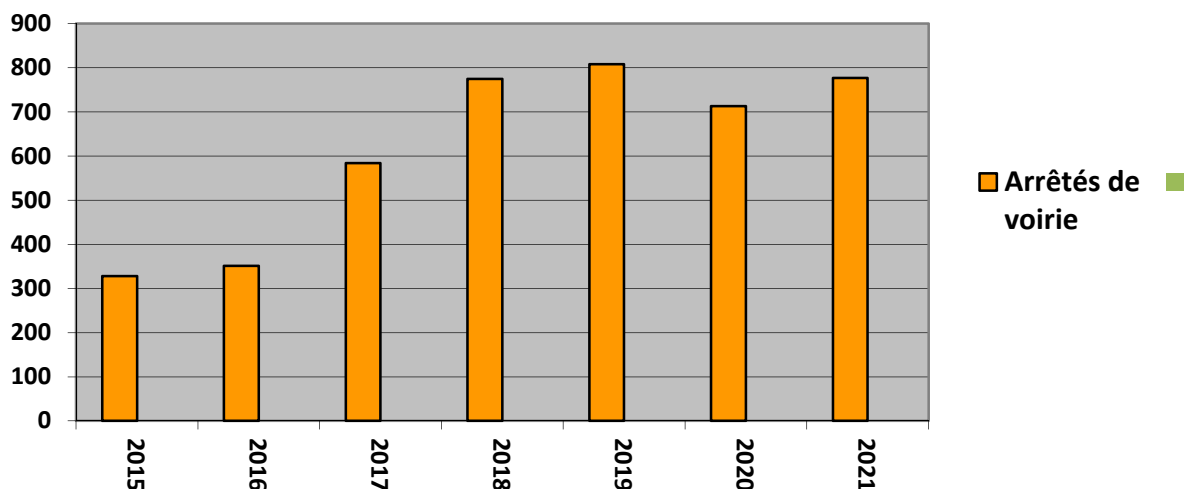
- Entretien du marquage au sol des emplacements de stationnement,
- Entretien des bornes de stationnement minute (16)

c. Espaces verts, cimetière et aires de jeux

- Entretien du cimetière sans produits phytosanitaires (allées, plantations, fleurissement lors des cérémonies) : 11 500 m²
- Entretien des espaces verts (tontes, tailles, reprise des gazons, arrosage) : 8 000 m² (dont 4 ha du jardin de la Ménagerie, massifs des rues et espaces verts des établissements municipaux)
- Plantations : 71 000 unités pour les bulbes, bisannuelles et annuelles en 2 saisons de fleurissement, complétées par des vivaces et arbustes ; 123 jardinières suspendues ou sur barrières ; jardinières de rue (>150)
- Distribution des plantes issues des massifs aux Scéens en fin de saison de plantation
- Entretien et taille des arbres de l'espace public communal (arbres d'alignement et des propriétés communales >1000), abattage des arbres dangereux
- Entretien des aires de jeux des parcs publics, établissements scolaires et crèches (13 sites)

d. Suivi administratif : relations avec les riverains, partenaires institutionnels et concessionnaires

- Courriers ou courriers électroniques reçus ou envoyés (riverains, usagers d'autres communes, courriers officiels aux partenaires institutionnels, hors échanges courants avec les partenaires institutionnels et entreprises.) : 1 150
- Etablissement des arrêtés de voirie et autorisations d'occupation du domaine public : 777 (dont les déménagements)
- Autorisations de déménagements (compris mise en place de barrières sur site) : 363
- Autorisations de dîners de rue : 3 (encore très peu de demandes en lien avec l'épidémie de Covid)



- Autorisations de contrôles d'accès aux quartiers piétonniers et sites contraints (par badges ou clés mobiles),
- DT-DICT, Avis de travaux urgents : 556.

II. Retour sur les réalisations de l'année 2021

a. Travaux d'aménagement/Travaux neufs

- Installation d'une borne de contrôle d'accès rue des Imbergères à l'angle de la rue Florian pour interdiction de la circulation à certaines périodes dans la section la plus étroite de la rue des Imbergères
- Reprise de trottoirs et chaussée rue Georges Bizet, avec maîtrise d'ouvrage déléguée par la ville de Bourg-la-Reine, à la suite de l'enfouissement des réseaux
- Installation de bornes en bois anti stationnement sur l'avenue Cauchy, de façon à permettre le passage des piétons sur le trottoir
- Reprise de revêtement îlot Benoit
- Reprise de structure et revêtement au groupe scolaire du Petit Chambord
- Rénovation complète de la rue de la Marne (entre la route départementale et la rue Jean-Louis Sinet) : création d'un plateau surélevé en entrée de voie, remplacement des bordures, création d'un caniveau en pavés grès, aménagement spécifique au niveau du lycée Florian, reprise totale du carrefour avec l'avenue Jean Jaures et la rue Jean-Joseph Mouret
- Travaux de soutènement du talus crèche rue des Blagis
- Remplacement des dispositifs de stationnement minute dans le quartier Robinson (dernière phase de l'opération)
- Création d'un parking dans la cour du château de l'Amiral, en prévision de la neutralisation, début janvier 2022, du parking de Gaulle
- Installation de 5 boîtes à livres réparties sur le territoire communal

b. Autres travaux en lien avec le Sipperec

- Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public sentier des Coudrais, rue du Docteur Thore, rue Aubanel, rue Champin, rue des Chéneaux (poursuite du programme d'enfouissement du quartier des Chéneaux-Sablons)

c. Espaces verts

- Poursuite du programme de végétalisation et de plantations au cimetière communal,
- Poursuite du programme de rénovation des tombes remarquables : tombes Couderc, Bizos, Bergeret de Frouville, Ancely
- Réalisation d'une plantation de vivaces jardin des Imbergères.

d. Etudes

- Etude d'aménagement sur le centre-ville et abords de l'Eglise.
- Etude de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place du général de Gaulle, en commun avec le département des Hauts-de-Seine.

III. Perspectives pour l'année 2022

a. Travaux d'aménagement

- Place de Gaulle : préparation du site pour les travaux d'archéologie préventive ; travaux préparatoires et provisoires de clôtures, revêtements, accompagnement, en lien avec le projet de réaménagement de la place de Gaulle
- Réaménagement de voirie rue Michel Voisin entre l'avenue du Président Franklin Roosevelt et le boulevard Colbert

b. En lien avec le Sipperec :

Enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public quartier des Chéneaux Sablons : rue Pasteur. Engagement du programme 18001 qui comprend l'avenue des Quatre Chemins, le sentier des Milans, la rue du Docteur Lequeux, l'avenue Edouard Depreux, la cité Henri Sellier.

c. Etudes

- - Poursuite de l'étude d'aménagement sur le centre-ville et abords de l'Eglise,
- - Réalisation de l'inventaire des arbres du territoire communal.

Section 4 – Service Tranquillité urbaine

Le service Tranquillité urbaine dit « STU » chargé de la police municipale à Sceaux réalise notamment les missions suivantes :

- Surveillance de établissements scolaires
- Surveillance des foires et marchés
- Surveillance des manifestations publiques
- Surveillance du stationnement et fourrière automobile
- Surveillance de la circulation publique et sécurité routière
- Vidéoprotection
- Opération tranquillité absences
- Objets trouvés/ perdus
- Fourrière animale et chiens catégorisés
- Voisins et commerçants vigilants et solidaires
- Surveillance de la salubrité publique
- Surveillance des nuisances et pollutions
- Surveillance de l'occupation du domaine public
- Surveillance de la publicité, des enseignes et affichages
- Assistance et secours à la population
- Surveillance funéraire

La doctrine d'emploi du service Tranquillité urbaine repose sur 3 axes :

- La proximité
- La prévention
- La tranquillité

I. Quelques chiffres sur les affaires courantes de l'année 2021

- 7198 amendes de stationnement
- 105 véhicules placés en fourrière
- 253 véhicules repérés en stationnement abusif
- 83 procès-verbaux ou rapports rédigés à l'attention des autorités de police
- 535 objets trouvés dont 100 restitués à leurs propriétaires
- 333 objets perdus déclarés enregistrés par le service
- 359 opérations tranquillité absences (OTA) réalisées avec suivi informatisé des passages
- 38 interventions en partenariat avec l'espace seniors en appui à des personnes âgées fragiles et vulnérables

II. Retour sur quelques projets de l'année 2021

Plusieurs projets ont été concrétisés au service Tranquillité urbaine en 2021 dont :

- L'élargissement des horaires de service de 7h à 22h du lundi au samedi, le dimanche de 7h à 14h,
- Le recrutement d'agents supplémentaires portant l'effectif à 7 policiers municipaux et 7 gardes urbains,
- Le salon de la protection à domicile.

III. Perspectives pour l'année 2022

L'année 2022 verra la poursuite de l'application de la convention de coordination avec la police nationale, notamment :

- Le recrutement de 2 agents supplémentaires au service Tranquillité urbaine en 2021 : 1 policier municipal et 1 garde urbain,
- Le port des caméras piétons par les policiers municipaux,
- Le port d'armes non létales par les policiers municipaux (bâtons de défense, bombes lacrymogènes et pistolets à impulsion électrique),
- L'accès des policiers municipaux à certains fichiers de la police nationale,
- Le déploiement de nouvelles caméras de vidéoprotection (quartiers Robinson et Blagis).

Au-delà de ce partenariat étroit avec la police nationale, le service Tranquillité urbaine accroîtra en 2022 son implication plus large dans le partenariat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dont il est un maillon fondamental, notamment au travers de la définition puis de la réalisation d'une nouvelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Section 5 – Service Gestion du patrimoine et coordination administrative

Principales missions : gestion du patrimoine communal (gestion des fluides, gestion des baux, environ 60, assemblées générales des 9 copropriétés, suivi des appels de fonds, marché des assurances dommages aux biens, responsabilité civile et flotte automobiles, suivi des déclarations des sinistres, demandes de subventions).

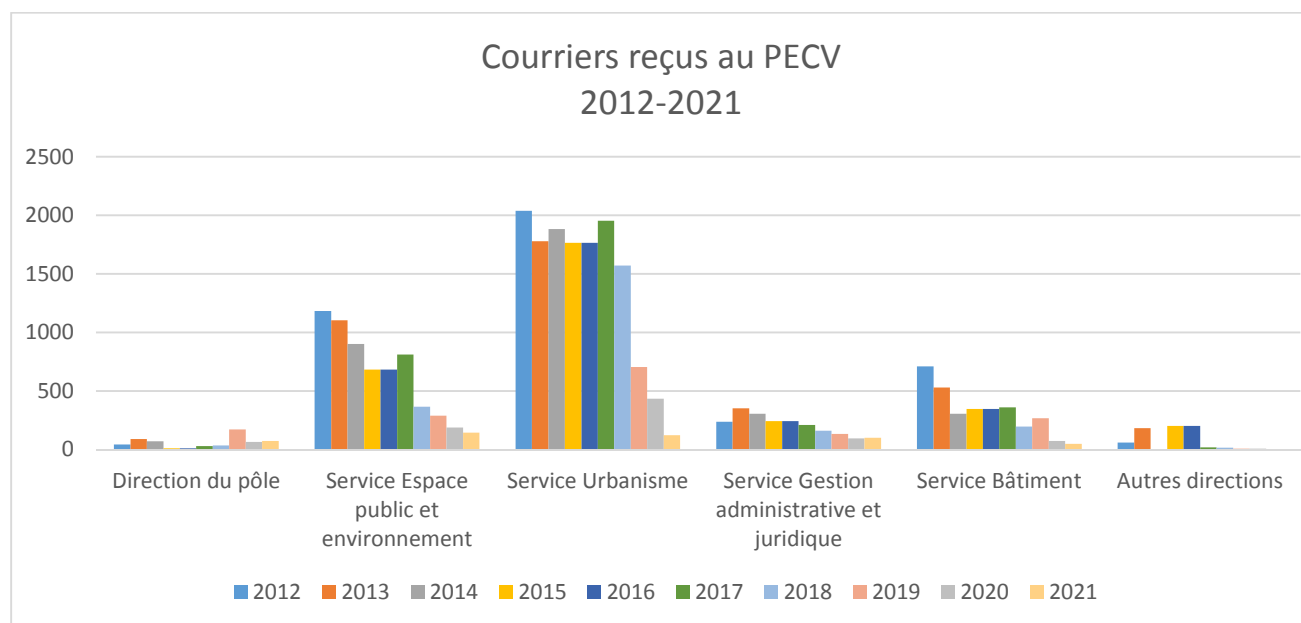
Le service assure de missions transverses telles que le pilotage et le suivi du marché de nettoyage des bâtiments communaux, le marché de location et d'entretien des vêtements de travail et même des projets susceptibles de toucher plusieurs services du pôle, voire de la Ville.

I. Retour chiffré sur les affaires courantes de l'année 2021.

a. Courriers arrivés au PECV

Courriers arrivés au PECV : 491 dont :

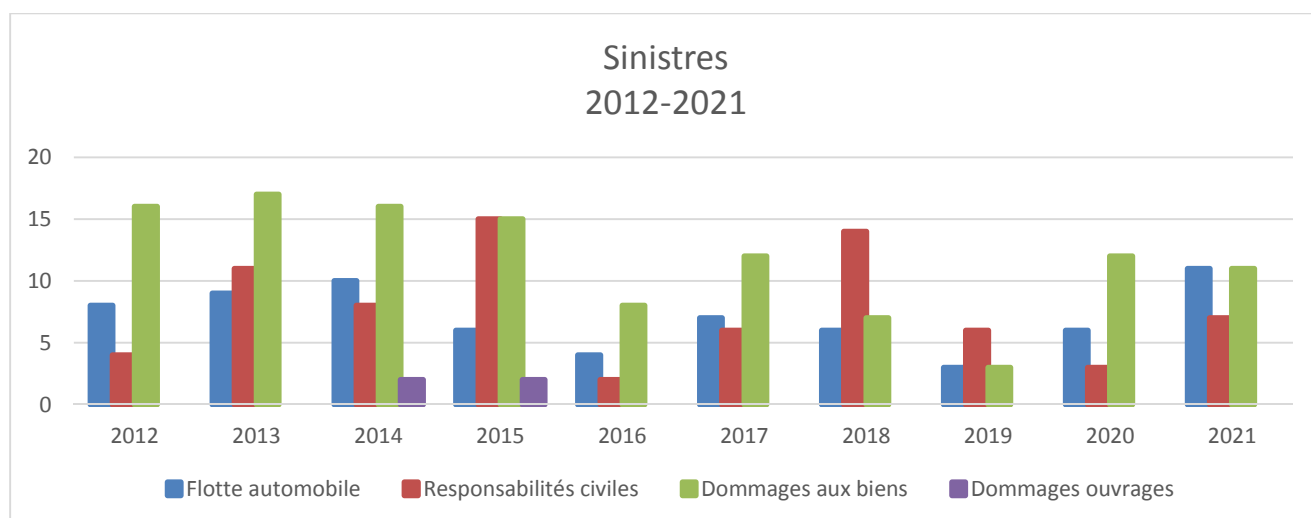
Demandes d'enlèvement de graffiti chez les particuliers : 8



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Direction du pôle	45	90	70	11	10	30	36	171	65	75
Service Espace public et environnement	1184	1104	901	683	606	812	365	289	190	144
Service Urbanisme	2040	1779	1882	1766	1702	1954	1571	704	435	122
Service Gestion administrative et juridique	239	354	307	243	218	211	161	133	97	101
Service Bâtiment	711	530	307	348	332	361	197	268	73	49
Autres services	60	184	0	201	0	20	17	8	7	0

Le nombre de courriers écrits reçus diminue régulièrement, remplacés par davantage de courriers électroniques.

b. Gestion des assurances



	Flotte automobile	Responsabilités civiles	Dommages aux biens	Dommages-ouvrages
2012	8	4	16	0
2013	9	11	17	0
2014	10	8	16	2
2015	6	15	15	2
2016	4	3	8	0
2017	7	6	12	0
2018	6	14	7	0
2019	3	6	3	0
2020	6	3	12	0
2021	11	7	11	0

c. Missions comptables

Le nombre total de factures traitées s'élève à 2 917 dont :

- 902 pour le service de la gestion du patrimoine
- 1 454 pour le service bâtiment (318 pour le garage, 908 pour le fonctionnement et 228 pour l'investissement)
- 528 pour le service espace public et environnement
- 33 pour le service urbanisme

d. Projets menés en 2021

Construction, mise en place et suivi du marché de nettoyage des bâtiments communaux, commande des EPI, étude sur les économies d'énergies avec des partenaires extérieurs, demandes de subventions.

Le travail de recensement des mobiliers et autres objets stockés mais non utilisés par la Ville a continué ainsi que leurs ventes sur le bon coin. : 208 ventes ont été conclues en 2021 pour un montant total de 11 530,00 euros.